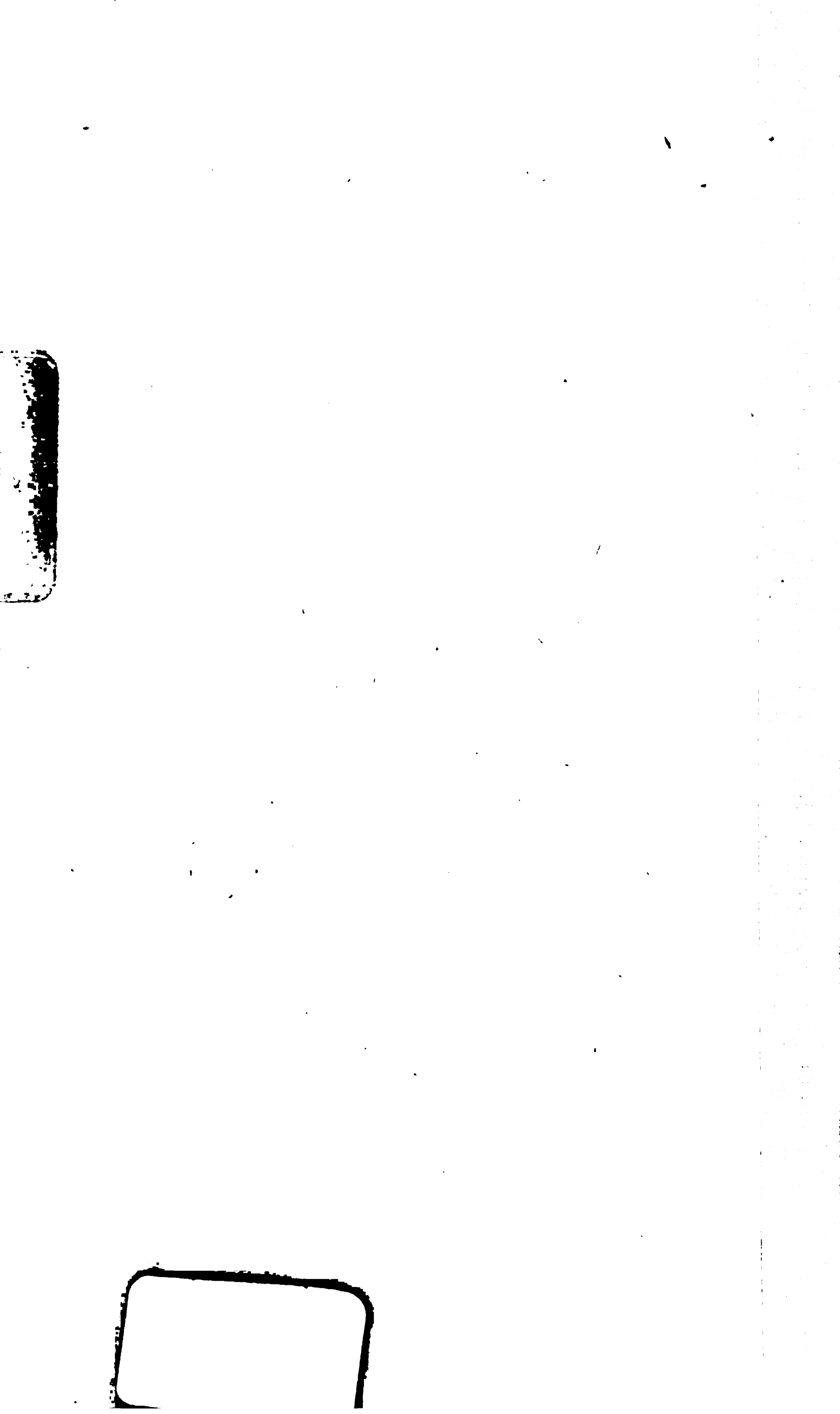


OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.



LOUIS LE GRAND.

C. le Brun pinxit. J. M. Moreau le j. delineavit. J. B. Fosseyeux sculp. 1784

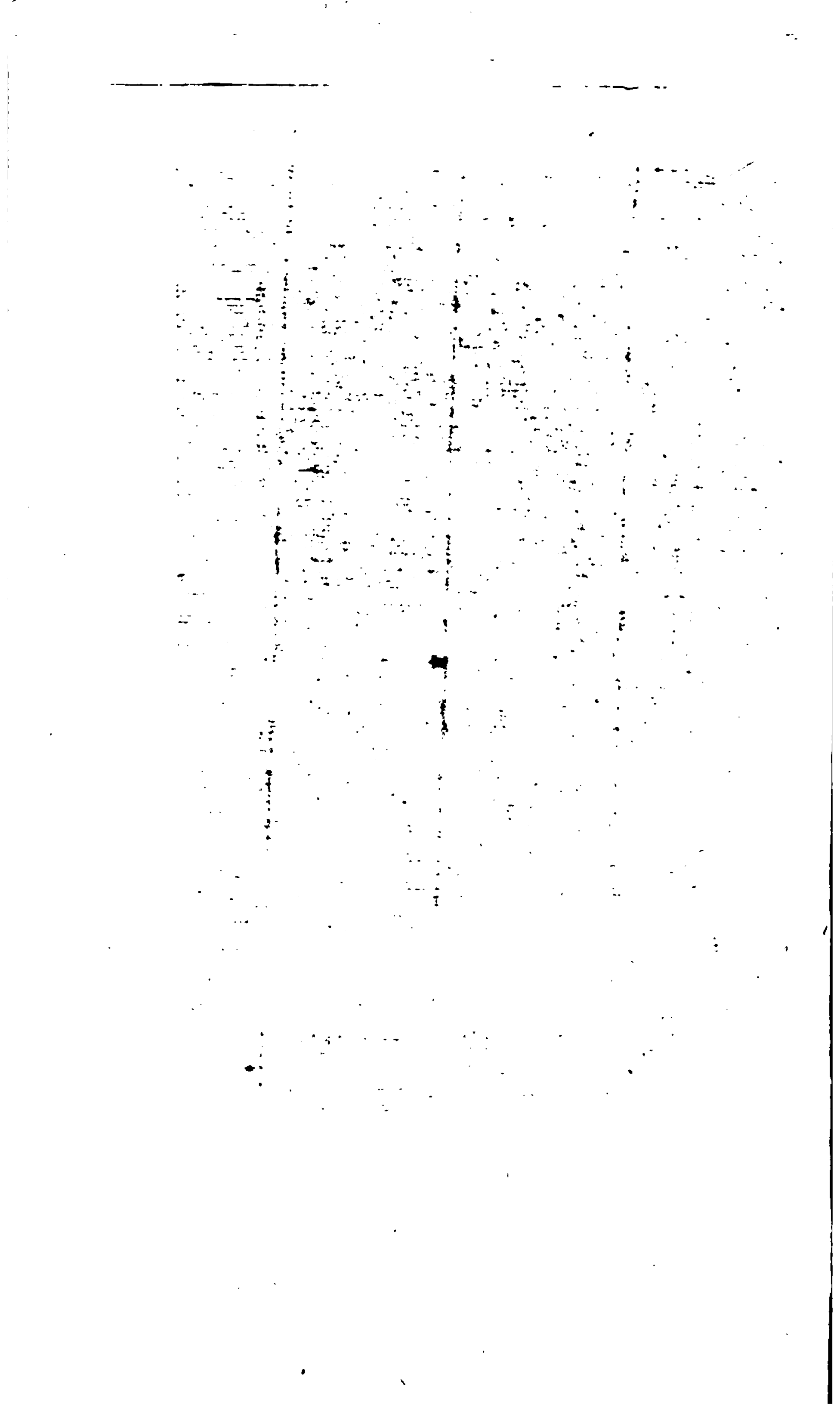
ŒUVRES

[illegible]PLETES

[illegible]

[illegible]TAIRE

[illegible]



OEUVRES

COMPLETES

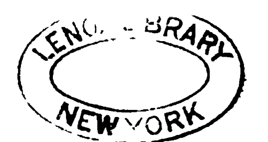
DE

VOLTAIRE.

TOME VINGTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.


NEW YORK

SIÈCLE

DE

LOUIS XIV.

TOME PREMIER.

AVERTISSEMENT.

ON a cru devoir commencer cette nouvelle édition du siècle de *Louis XIV* par la liste de la maison royale & de tous les princes du sang de son temps. Elle est suivie de celle de tous les souverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux & généraux des galères, des ministres & secrétaires d'Etat qui ont servi sous ce monarque : après quoi vient le catalogue alphabétique des savans & artistes en tout genre. Cette instruction préliminaire est une espèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choisir les sujets à son gré pour se mettre au fait des grands événemens arrivés sous ce règne.

LISTE RAISONNÉE
DES ENFANS
DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARECHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ECRIVAINS ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIECLE.

LOUIS *XIV* n'eut qu'une femme, *Marie-Thérèſe d'Autriche*, née comme lui en 1638, fille unique de *Philippe IV* roi d'Eſpagne, de ſon premier mariage avec *Eliſabeth de France*, & ſœur de *Charles II* & de *Marguerite-Thérèſe*, que *Philippe IV* eut de ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*. Ce ſecond mariage de *Philippe IV* eſt très-remarquable. *Marie-Anne d'Autriche* était ſa nièce, & elle avait été fiancée, en 1648, à *Philippe-Balthazar* infant d'Eſpagne ; de ſorte que *Philippe IV* épouſa à la fois ſa nièce & la fiancée de ſon fils.

Les noces de *Louis XIV* furent célébrées le 9 juin 1660. *Marie-Thérèſe* mourut en 1683. Les hiſtoriens ſe ſont fatigués à dire quelque choſe d'elle. On a prétendu qu'une religieuſe lui ayant demandé ſi elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi ſon père, elle répondit : *non, il n'y avait*

point de rois. On ne nomme point cette religieuse, elle aurait été plus qu'indiscrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour ; & lorsque *Charles I*, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de *Philippe III*, il ne put même lui parler. Ce discours de *Marie-Thérèse* semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'*Alexandre*, mais non pas à la modeste simplicité de *Marie-Thérèse*. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de *Louis XIV* qui vécut, fut *Louis* dauphin, nommé *Monseigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : *fils de roi, père de roi, jamais roi.* L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions ; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de *Philippe de Valois*, & était fondé d'ailleurs sur la santé de *Louis XIV*, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les mémoires de Mme de *Maintenon*, compilés par la *Beaumelle*, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que *Monseigneur* fut amoureux de sa sœur & qu'il épousa Mlle *Chouin.* Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa *Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière*, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 : il en eut

1°. Louis duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de *Marie-Adélaïde de Savoie*, fille du premier roi de Sardaigne, morte le 12 février 1712,

Louis duc de Bretagne, né en 1705, mort en 1712.

Et Louis XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de *Bourgogne* causa des regrets à la France & à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de *Beauvilliers* & du célèbre *Fénélon*. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, son fils *Monseigneur*, le duc d'*Orléans* son neveu, & pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. Philippe duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683, mort le 9 juillet 1746.

3°. Charles duc de Berri, né le 31 août 1686, mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils & trois filles, morts jeunes.

ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

Louis XIV eut de Mme la duchesse de *la Valière*, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675 & mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans,

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663, mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand* prince de Conti, morte en 1739.

AUTRES ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

De *Françoise Athénaïs de Rochechouart Mortemar*, femme de *Louis de Gondrin* marquis de *Montespan.* Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de *Montespan*, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance & leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON duc du Maine, né le 31 mars 1670, mort en 1736.

LOUIS-CESAR comte de Vexin, abbé de S[t] Denis & de S[t] Germain-des-Prés, né en 1672, mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III* duc de Bourbon-Condé, morte en 1743.

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1677, mariée à *Philippe II* duc d'Orléans, régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils morts jeunes, dont l'un de M[lle] de *Fontanges*.

LOUIS dauphin a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse; M[me] la duchesse de *Bourgogne* apprenant que cette vocation était forcée s'y opposa, lui donna une dot & la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL, qui vécurent dans le siècle de LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON duc d'Orléans, second fils de *Henri IV* & de *Marie de Médicis*, né à Fontainebleau en 1608, presque toujours infortuné, haï de son frère, persécuté par le cardinal de *Richelieu*, entrant dans toutes les intrigues & abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de *Montmorenci*, de *Cinq-Mars*, du vertueux de *Thou*. Jaloux de son rang & de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait; & prenant le duc de *Montbazon* par la main pour le faire descendre d'un gradin, le duc de *Montbazon* lui dit: *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud.* Il joua un rôle considérable, mais triste pendant la régence, & mourut relégué à Blois, en 1660.

ELISABETH, fille de *Henri IV*, née en 1602, épouse de *Philippe IV*, très-malheureuse en Espagne où elle vécut sans crédit & sans consolation : morte en 1644.

CHRISTINE, seconde fille de *Henri IV*, femme de *Victor-Amédée* duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour & dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils, on attaqua son pouvoir & sa réputation : morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouse de *Charles I* roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuse princesse de cette maison : elle avait presque toutes les qualités de son père : morte en 1669.

Mademoiselle de MONTPENSIER, nommée la grande *Mademoiselle*, fille de *Gaston* & de *Marie de Bourbon-Montpensier*, dont nous avons les mémoires & dont il est beaucoup parlé dans cette histoire : morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Cosme de Médicis*, laquelle abandonna son mari & se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELEINE, femme de *Charles-Emmanuel* duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monsieur*, frère unique de *Louis XIV*, mort en 1702. Il épousa *Henriette*, fille de *Charles I* roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri-le-Grand*, princesse chère à la France par son esprit & par ses grâces, morte à la fleur de son âge en 1670. Il eut de cette princesse *Marie-Louise*, mariée à *Charles II* roi d'Espagne, en 1679 : morte à 27 ans en 1689 ; & *Anne-Marie* mariée à *Victor-Amédée* duc de Savoie,

depuis roi de Sardaigne. C'eſt à cauſe de ce mariage que dans la plupart des mémoires ſur la guerre de la ſucceſſion, on nomme le duc d'Orléans oncle de *Philippe V.*

Ce fut lui qui commença la nouvelle maiſon d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE D'ORLEANS régent de France, célébre par le courage, par l'eſprit & les plaiſirs, né pour la ſociété encore plus que pour les affaires, & l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa ſœur a été la dernière ducheſſe de Lorraine : mort en 1723.

La branche de CONDÉ eut un très-grand éclat.

HENRI prince de CONDÉ, ſecond du nom, premier prince du ſang, jouit d'un crédit ſolide pendant la régence, & de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Poſſédant environ deux millions de rentes ſelon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans ſa maiſon l'exemple d'une économie que le cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé :* mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ LOUIS II du nom, fils du précédent & de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illuſtre & malheureux duc de *Montmorenci* décapité à Toulouſe, réunit en ſa perſonne tout ce qui avait caractériſé pendant tant de ſiècles ces

deux maiſons de héros : né le 8 ſeptembre 1621, mort le 11 décembre 1686.

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé*, nièce du cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément *Monſieur le Prince*, mort en 1709.

Henri-Jules eut d'*Anne de Bavière*, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monſieur le Duc*, père de celui qui fut premier miniſtre ſous *Louis XV*, mort en 1710.

Branche de CONTI.

Le premier prince de CONTI ARMAND était frère du grand *Condé*; il joua un rôle dans la Fronde : mort en 1666.

Il laiſſa d'*Anne Martinozzi*, nièce du cardinal *Mazarin*,

LOUIS, mort ſans enfans de ſa femme *Marie-Anne*, fille de *Louis XIV* & de la ducheſſe de *la Valière* : mort en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS prince de *la Roche-ſur-Yon*, puis de *Conti*, qui fut élu roi de Pologne en 1697; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, reſſemblant au grand *Condé* par l'eſprit & le courage, & toujours animé du déſir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé* : mort en 1709.

Il eut d'*Adelaïde de Bourbon*, sa cousine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui survécut à *Louis XIV.*

Branche de BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS comte de Soissons, tué à la bataille de la Marsée en 1641.

Toutes les autres branches de la maison de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAIS n'étaient reconnus princes du sang que par la voix publique, & ils n'en avaient point le rang. Ils descendaient de *Louis le gros;* mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de *Courtenai:* ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maison royale, dans un temps où les grands terriens ne connaissaient de prérogative que celle des grands fiefs & de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Constantinople, & ne put fournir un prince du sang reconnu. Le cardinal *Mazarin* voulut, pour mortifier la maison de *Condé*, faire donner aux *Courtenais* le rang & les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS

PAPES.

BARBERINI, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuiteſſes. Il n'était pas encore queſtion d'abolir les jéſuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioſte* & le *Taſſe* ont mieux réuſſi : mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chaſſé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII*, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propoſitions de *Janſénius* ſans avoir eu l'ennui de lire le livre, & pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia* ſa belle-ſœur, qui vendit ſous ſon pontificat tout ce qui pouvait ſe vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'eſt lui qui demanda pardon à *Louis XIV*, par un légat *à latere*. Il était plus mauvais poëte qu'*Urbain VIII*. Long-temps loué pour avoir négligé le népotiſme, il finit par le mettre ſur le trône : mort en 1667.

Roſpiglioſi, CLEMENT IX, ami des lettres ſans faire de vers, pacifique, économe & libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choſes dont il ne put venir à bout ; d'empêcher les Turcs de prendre Candie, & de mettre la paix dans l'Egliſe de France : mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X, honnête homme & pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné : mort en 1676.

Odescalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de *Louis XIV*, oubliant les intérêts de l'Eglise en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire : mort en 1689.

Ottoboni, vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, & n'enrichit plus ses parens : mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII, il condamna l'illustre *Fénélon*. D'ailleurs, il fut aimé & estimé : mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Quesnel*, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes *in-folio* : mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont *Racine* dit avec juste raison,

> L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
> Traine, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'*Amurat* son frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie sous son règne : étranglé en 1649.

MAHOMET IV fils d'*Ibrahim*, déposé & mort en 1687.

SOLIMAN III fils d'*Ibrahim*, & frère de *Mahomet IV*, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle en 1691.

ACHMET II frère du précédent, poëte & musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince *Louis de Bade* : mort en 1695.

MUSTAPHA II fils de *Mahomet IV*, vainqueur à Témisvar, vaincu par le prince *Eugène* à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Andrinople, & mort dans le sérail de Constantinople en 1703.

ACHMET III frère du précédent, battu encore par le prince *Eugène* à Petervaradin & à Belgrade, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LEOPOLD I, mort en 1705.

JOSEPH I, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV duc de Bragance, surnommé *le fortuné*. Sa femme, *Louise de Gusman*, le fit roi de Portugal : mort en 1656.

ALFONSE fils du précédent. Si *Jean* fut roi par le courage de sa femme, *Alfonse* fut détrôné par la sienne : confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

DOM PEDRE frère du précédent, lui ravit sa couronne & sa femme ; & pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était : mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE, dont il est parlé dans le siècle de LOUIS XIV.

CHARLES I, assassiné juridiquement sur un échafaud en 1649.

CROMWELL, (*Olivier*) Protecteur le 22 décembre

1653, plus puiſſant qu'un roi: mort le 15 ſeptembre 1658.

Cromwell, (*Richard*) protecteur immédiatement après la mort de ſon père, dépoſſédé paiſiblement au mois de juin 1659: mort en 1685.

Charles II, mort en 1685.

Jacques II, détrôné en 1688, mort en 1701.

Guillaume III, mort en 1702.

Anne Stuart, morte en 1714.

George I, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

Christian IV, mort en 1648.

Frederic III, reconnu en 1661 par le clergé & les bourgeois pour ſouverain abſolu, ſupérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à ſa volonté. La nobleſſe fut obligée de ſe conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les ſeuls princes deſpotiques de droit; & ce qui eſt encore plus étrange, c'eſt que ni ce roi, ni ſes ſucceſſeurs n'en ont abuſé que rarement. Mort en 1667.

Christian V, mort en 1699.

Frederic IV, mort en 1730.

ROIS DE SUEDE.

Christine. Il en eſt parlé beaucoup dans le ſiècle de *Louis XIV*. Elle avait abdiqué en 1654: morte à Rome en 1689.

Charles X,

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Guſtave* : il était de la maiſon palatine & neveu de *Guſtave-Adolphe* par ſa mère. Il voulut établir en Suède la puiſſance arbitraire : mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puiſſance, mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abuſa, & qui par cet abus fut cauſe de la liberté du royaume : mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambaſſade pour épouſer par procureur la princeſſe *Marie de Gonzague de Nevers*. Les perſonnes, les habits, les chevaux, les carroſſes des ambaſſadeurs polonais écljpſèrent la ſplendeur de la cour de France, à qui *Louis XIV* n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipſa depuis toutes les autres cours du monde : mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jéſuite, puis cardinal, puis roi, épouſa la veuve de ſon frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1667, ſe retira à Paris, fut abbé de St Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec *Ninon* : mort en 1672.

MICHEL VIENOVISKI, élu en 1670. Il laiſſa prendre par les Turcs Kaminiek, la ſeule ville fortifiée & la clef du royaume, & ſe ſoumit à être leur tributaire : mort en 1673.

JEAN SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs & libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé *Coyer*, homme d'eſprit & philoſophe. Il

épousa une française, ainsi que *Ladislas* & *Casimir*; c'était Mlle d'*Arquien* : mort en 1696.

AUGUSTE I, électeur de Saxe, élu en 1697 par une partie de la noblesse, pendant que le prince de *Conti* était choisi par l'autre. Bientôt seul roi; détrôné par *Charles XII*, rétabli par le czar *Pierre I* : mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII*, & détrôné par *Pierre I* : mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FREDERIC, le premier roi, mort en 1700.

FREDERIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée & qui la disciplina, père de *Fréderic le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANO, fils de *Philarète* archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sujettes; ils fesaient venir à leur cour un certain nombre de filles & choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques, C'est ainsi que *Michel* épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même : mort en 1645.

ALEXIS, fils de *Michel*, qui combattit les Ottomans avec succès : mort en 1676.

FEDOR, fils d'*Alexis*, qui voulut policer les Ruſſes, ouvrage réſervé à *Pierre le Grand*: mort en 1682.

IVAN, frère de *Fédor*, & aîné de *Pierre*, incapable du trône : mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur : mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant preſque toujours été le théâtre de la guerre ſous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la ſuite des gouverneurs de cette Province, qui ne vit aucun de ſes rois depuis Philippe II.

LE marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand *Condé*, démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO, mort en 1647.

LEOPOLD-GUILLAUME archiduc d'Autriche, c'eſt-à-dire, portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II.* Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal *Mazarin* : mort en 1656.

Dom JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV*, fameux ennemi du premier miniſtre d'Eſpagne le jéſuite *Nitard*, comme le prince de *Condé* du

cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le prince de *Condé*, en ce qu'il fit chaſſer *Nitard* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne* à la bataille des Dunes : mort en 1659.

Le marquis de CARACENE, mort en 1664.

Le marquis de CASTEL RODRIGO, qui ſoutint mal la guerre contre *Louis XIV*, & qui ne pouvait pas la bien ſoutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Caſtille : mort en 1669.

Le comte de MONTEREY, qui ſecourut ſous main les Hollandais contre *Louis XIV* : mort en 1675.

Le duc de VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de ſon temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNESE, ſecond fils du duc de *Parme*. Ce nom d'*Alexandre* était difficile à ſoutenir : démis en 1682.

Le marquis de GRANA, mort en 1685.

Le marquis de CASTANAGA, mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas après la bataille d'Hochſtet, & en garda le titre juſqu'à la paix d'Utrecht en 1714 : mort, la même année.

Le prince EUGENE, vicaire général des Pays-Bas Il n'y réſida jamais : mort en 1736.

MARECHAUX DE FRANCE

Morts sous Louis *XIV, ou qui ont servi sous lui.*

D'Albret, (*César-Phœbus*) de la maison des rois de Navarre, maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de *Guénégaud*, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. *S*t *Evremont* l'a célébré. Il fut amant de Mme de *Maintenon* & de la fameuse *Ninon*; chéri dans la société, estimé à la guerre: mort en 1676.

D'Alegre, (*Yves*) ayant servi près de soixante ans sous *Louis XIV*, n'a été maréchal qu'en 1724 : mort en 1733.

D'Asfeld (*Claude-François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque & la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza. Maréchal en 1734 : mort en 1743.

D'Aubusson de la Feuillade, (*François*) maréchal en 1675. C'est lui qui par reconnaissance fit élever la statue de *Louis XIV* à la place des Victoires : mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-temps après en 1725.

D'Aumont, (*Antoine*) petit-fils du célébre *Jean* maréchal d'*Aumont* l'un des grands capitaines de *Henri IV*. *Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, & mourut en 1669.

DE BALINCOURT, (*Teſtu de*) maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt BERWICK, (*Jacques Fitsjames de*) fils naturel du roi d'Angleterre *Jacques II* & d'une ſœur du duc de *Marlborough*. Son père le fit duc de *Barwick* en Angleterre. Il fut auſſi duc en Eſpagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 : tué au ſiége de Philipsbourg en 1734. Il a laiſſé des mémoires que M. l'abbé *Hook* a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieuſes, & des détails inſtructifs ſur ſes campagnes.

BASSOMPIERRE, (*François de*) né en 1579, colonel général des Suiſſes, maréchal en 1622; détenu à la baſtille depuis 1631 juſqu'à la mort du cardinal de *Richelieu*. Il y compoſa ſes mémoires, qui roulent ſur des intrigues de cour & ſes galanteries. *Céſar* dans ſes mémoires ne parle point de ſes bonnes fortunes. L'on ignore aſſez communément qu'il fit revêtir de pierre à ſes dépens le foſſé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler. Maréchal en 1622 : mort en 1646.

BELLEFONDS, (*Bernardin Gigaut de*) maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne en 1684 : mort en 1694.

BELLE-ISLE, (*Louis-Charles-Auguſte de Fouquet de*) petit-fils du Surintendant, diſtingué dans les guerres de 1701. Duc & pair, prince de l'Empire, maréchal en 1741. Il fit avec ſon frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où ſon frère fut tué : mort miniſtre & ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1761.

BEZONS, (*Jacques Bazin de*) maréchal en 1709, mort en 1733.

BIRON (*Armand-Charles de Gontaut* duc de) qui a fait revivre le duché de ſa maiſon. Ayant ſervi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, & perdu un bras au ſiége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS, (*Louis-François* duc de) l'un des meilleurs officiers de *Louis XIV*; maréchal en 1693 : mort en 1711.

BOURG (*Eléonor-Marie du Maine* comte du) gagna un combat important ſous *Louis XIV*, & ne fut maréchal qu'en 1725 : mort la même année.

BRANCAS (*Henri de*) ayant ſervi long-temps ſous *Louis XIV*, fut maréchal en 1734.

BREZÉ (*Urbain de Maillé* marquis de) beau-frère du cardinal de *Richelieu*, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

BROGLIO (*Victor-Maurice*) ayant ſervi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1724 : mort en 1727.

BROGLIO, (*François-Marie* duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenans généraux dans les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1734; père d'un autre maréchal de *Broglio*, qui a réuni les talens de ſes ancêtres.

CASTELNAU, (*Jacques de*) maréchal en 1658, bleſſé à mort la même année au ſiége de Calais.

CATINAT, (*Nicolas de*) maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* & *St Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI (*Noël Bouton de*) avait été au siége de Candie. Maréchal en 1703, il s'est rendu célébre par la défense de Grave en 1675 ; le siége de cette petite place dura quatre mois, & coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle : mort en 1715.

CHATEAU-RENAUD, (*François-Louis Rousselet de*) vice-amiral de France, servit également bien sur terre & sur mer, nettoya la mer de pirates, battit les Anglais dans la baye de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en sureté les îles de l'Amérique. Maréchal en 1703 : mort en 1716.

CHAULNES, (*Honoré d'Albert* duc de) maréchal en 1620 : mort en 1649.

CHOISEUL, (*Claude de*) troisième maréchal de France de ce nom en 1693 : mort en 1711.

CLAIRAMBAULT, (*Philippe de Palluau de*) maréchal en 1653 : mort en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE, ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNI, (*François de Franquetot*) long-temps Officier-Général sous *Louis XIV*, maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI, (*Gaſpard de*) petit-fils de l'amiral, maréchal en 1622 ; il commanda l'armée de *Louis XIII* contre les troupes rébelles du comte de *Soiſſons* tué à la Marſée : mort en 1646.

CREQUI, (*François de*) maréchal en 1668, mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de *Turenne*, en 1687. Il était de la maiſon de *Blanchefort*.

D'ETAMPES, (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'ETRÉES, (*François-Annibal* duc) maréchal en 1626. Ce qui eſt très-ſingulier ; c'eſt qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il ſe remaria avec Mlle de *Manican* qui fit une fauſſe couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'ETRÉES, (*Jean*) vice-amiral en 1670, & maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'ETRÉES, (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, vice-amiral de France, comme ſon père, avant d'être maréchal. Il eſt à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France il commandait les flottes françaiſes & eſpagnoles en 1701. Maréchal en 1703 : mort en 1737.

DURAS, (*Jacques-Henri de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de ſon oncle : mort en 1704.

DURAS, (*Jean de Durfort* duc de) maréchal de camp ſous *Louis XIV*, maréchal de France en 1741, père du maréchal de *Duras* actuellement vivant.

FABERT, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'eſt obſtiné à vouloir attribuer ſa fortune & ſa mort à des cauſes ſurnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait ſa fortune uniquement par ſon mérite, & d'avoir refuſé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le diſpenſât de faire des preuves. On prétend que le cardinal *Mazarin* lui propoſant de lui ſervir d'eſpion dans l'armée, il lui dit : *Peut-être faut-il à un miniſtre de braves gens & des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers* : mort en 1662.

FARE, (de la) fils du marquis de *la Fare* célèbre par ſes poëſies agréables : officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE, (*Henri* duc de la) fait maréchal de camp ſur la brèche de Heſdin, commanda l'aîle gauche à la bataille de Rocroi. Maréchal en 1651 : mort en 1681.

FORCE, (*Jacques Nompar de Caumont de la*) maréchal en 1622. C'eſt lui qui échappa au maſſacre de la St Barthelemi, & qui a écrit cet événement dans des mémoires conſervés dans ſa maiſon. Mort à quatre-vingt-dix-ſept ans en 1652.

FOUCAULT, (*Louis*) comte de *Daugnon*, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION, (*Jean de*) élève du grand *Guſtave*. Maréchal en 1643. Il était calviniſte. Il ne voulut jamais ſe marier, diſant qu'il feſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un. Tué au ſiége de Lens en 1647.

GRAMONT, (*Antoine de*) maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT, (*Antoine de*) petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc de *Gramont*, tué à la bataille de Fontenoy : mort en 1725.

GRANCÈI, (*Jacques Rouxel* comte de) maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUEBRIANT, (*Jean-Baptiste de Budes*) maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son temps : tué en 1643 au siége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT. (*Henri* duc de) On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français & des Espagnols, lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité & son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne qu'enfin *Charles II* n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de *Louis XIV*. Il devait commander à la place du maréchal de *Villars* l'année de la belle campagne de Denain ; mais il lui aurait été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis en 1746.

HOCQUINCOURT, (*Charles de Mouchi*) maréchal en 1651 : tué en servant les ennemis devant Dunkerque en 1658.

HOPITAL, (*Nicolas de l'*) capitaine des gardes de *Louis XIII*, maréchal en 1617 pour avoir tué le maréchal d'*Ancre* ; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous *Louis XIV* en 1644.

HUMIERES, (*Louis de Crevan* marquis de) maréchal en 1668 : mort en 1694.

JOYEUSE, (*Jean-Armand de*) maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

D'ISENGHIEN de la maiſon de *Gand*, officier ſous *Louis XIV*, maréchal en 1741.

LORGE, (*Gui-Alſonſe de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*. Maréchal en 1676 : mort en 1702.

LUXEMBOURG, *François-Henri de Montmorenci* duc de) l'élève du grand *Condé*. Maréchal en 1675. Il y a eu ſept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables ; & depuis le onzième ſiécle, on n'a guère vu de règne ſans un homme de cette maiſon à la tête des armées. Mort en 1695.

LUXEMBOURG, (*Chriſtian-Louis de Montmorenci*) petit-fils du précédent, s'eſt ſignalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du miniſtre d'Etat *Deſmarets*, s'étant ſignalé dans toutes les occaſions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN ou MARCHIN, (*Ferdinand* comte de) ayant paſſé du ſervice de la maiſon d'Autriche à celui de France. Maréchal en 1703 : tué à Turin en 1706.

MATIGNON, (*Charles-Auguſte Goyon de Gacé de*) maréchal en 1708 : mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MEDAVI (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei* comte de) n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût

gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

DE LA MEILLERAYE, (*Charles de la Porte*) fait maréchal en 1639 sous *Louis XIII*, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand-maître de l'artillerie, & avait la réputation d'être le meilleur général pour les les siéges. Mort en 1664.

MONTESQUIOU, (*Pierre* comte d'*Artagnan*) maréchal en 1709 : mort en 1725.

MONTREVEL, (*Nicolas-Auguste de la Beaume*) maréchal en 1703 : mort en 1716.

MOTTE-HOUDANCOURT, (*Philippe de la*) maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-en-Cise en 1643, & il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de *Richelieu* & *Mazarin*. Mort en 1657. Son petit-fils maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis-Armand de Brichanteau*) servit avec distinction sous le maréchal de *Villars* dans la guerre de 1701 : maréchal sous *Louis XIV* : mort en 1742.

NAVAILLES, (*Philippe de Montaud de Bénac* duc de) maréchal en 1675, commanda à Candie sous le duc de *Beaufort* & après lui : mort en 1684.

NOAILLES, (*Anne-Jules* duc de) maréchal en 1693. Il se signala en Espagne où il gagna la bataille du Ter : mort en 1708.

NOAILLES, (*Adrien-Maurice*) fils du précédent, géné-

ral d'armée dans le Rouſſillon en 1706, grand d'Eſpagne en 1711 après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, & a été depuis miniſtre d'Etat. Perſonne n'a écrit des dépêches mieux que lui : M. l'abbé *Millot* a publié en 1777 des mémoires tirés de ſes manuſcrits ; on y trouve des anecdotes curieuſes ſur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France en 1766. Mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN, (*Céſar* duc de *Choiſeul* comte de) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de *Turenne* à Rhétel en 1650. Mort en 1675.

PUYSEGUR, (*Jacques de Chaſtenet de*) maréchal en 1734, fils de *Jacques* lieutenant-général ſous *Louis XIII* & *Louis XIV*, qui s'eſt acquis beaucoup de conſidération & qui a laiſſé des mémoires. Le maréchal a écrit ſur la guerre. C'était un homme que le Miniſtère conſultait dans toutes les affaires critiques.

RICHELIEU, (*Louis-François-Armand du Pleſſis* duc de) brigadier ſous *Louis XIV*, général d'armée à Gènes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque ſur les Anglais en 1756.

ROCHEFORT, (*Henri-Louis d'Alongni* marquis de) maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE, (*Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte* duc de) maréchal en 1724.

ROSEN, ou ROSE, (*Conrad de*) d'une ancienne maiſon de Livonie, vint d'abord ſervir ſimple cavalier dans le régiment de Brinon; mais ſon mérite &

ſa naiſſance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. *Jacques II* le fit général de ſes troupes en Irlande. Maréchal de France en 1703 : mort à l'âge de quatre-vingt-ſept ans en 1715.

SAINT-LUC, (*Timoléon d'Epinai de*) fils du brave *Saint-Luc* dont l'éloge eſt dans *Brantôme*. Maréchal en 1628 : mort en 1644

SCHOMBERG, (*Fréderic-Armand*) élève de *Fréderic-Henri* prince d'Orange. Maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur & généraliſſime de Pruſſe, duc & général en Angleterre. Il était proteſtant zélé, & quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes : tué à la bataille de la Boine en 1690.

SHULEMBERG, (*Jean* de) comte de *Mondejeu*, originaire de Pruſſe. Maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLART. (*Camille de Hoſtun* duc de) Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage. Maréchal en 1703, miniſtre d'Etat en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ, (*René de Froullai*) maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE, (*Anne-Hilarion de Coſtentin*) ſe fit connaître étant chevalier de Malthe par ſes exploits contre les Turcs & les Barbareſques ; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète ſur les flottes d'Angleterre & de Hollande : & perdit en 1692 celle de la Hogue ; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ſes victoires. Maréchal de France en 1693 : mort en 1701.

TURENNE, (*Henri de la Tour d'Auvergne* vicomte de) né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal-général en 1660 : mort en 1675.

VAUBAN. (*Sébaſtien le Prêtre* marquis de) Maréchal en 1703 : mort en 1707.

VILLARS, (*Louis-Claude* duc de) qui prit le nom d'*Hector*, maréchal en 1702, préſident du conſeil de guerre en 1718, repréſenta le connétable au ſacre de *Louis XV*, en 1722 : mort en 1734. Il eſt aſſez mention de lui dans cette hiſtoire ainſi que de *Turenne*.

VILLEROI, (*Nicolas de Neuville* duc de) gouverneur de *Louis XIV*, en 1646, maréchal la même année : mort en 1685.

VILLEROI, (*François de Neuville* duc de) fils du précédent, gouverneur de *Louis XV*, maréchal en 1693. Son père & lui ont été chefs du conſeil des finances, titre ſans fonction qui leur donnait entrée au conſeil. Mort en 1730.

VIVONNE, (*Louis-Victor de Rochechouart* duc de) gonfalonnier de l'Egliſe, général des Galères, vice-roi de Meſſine, maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il ſervit long-temps ſur terre : mort en 1688.

UXELLES, (*Nicolas Châlon du Blé* marquis d') maréchal en 1703, préſident du conſeil des affaires étrangères en 1718 : mort en 1730.

GRANDS

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

sous le règne de LOUIS XIV.

Armand de MAILLÉ marquis de BREZÉ, grand-maître, chef & surintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1643 : tué sur mer d'un coup de canon le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE reine régente, surintendante des mers de France en 1646; elle s'en démit en 1650.

César duc de VENDOME & de *Beaufort*, grand-maître & surintendant-général de la navigation & du commerce de France en 1650.

François de VENDOME duc de *Beaufort*, fils de *César*, tué au combat de Candie le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon comte de VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre de BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, & mort en 1737.

GENERAUX DES GALERES DE FRANCE

sous le règne de LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis duc de RICHELIEU, pair de France en 1643, du vivant de *François* son père, & se démit de cette charge en 1661.

François marquis de CREQUI lui succéda, & se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor de ROCHECHOUART, comte, puis duc de VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de ROCHECHOUART duc de MORTEMAR, en survivance de son père: mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste de BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc du MAINE & d'Aumale, en 1688, & s'en démit en 1694.

Louis-Joseph duc de VENDOME, en 1694: mort en 1712.

René Sire de FROULLAI comte de TESSÉ, maréchal de France en 1712, s'en démit en 1716.

Le chevalier d'ORLEANS, en 1716: mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ETAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile transplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* & d'*Hortenzia Busalini*, né en 1602; employé d'abord par le cardinal *Sacchetti*. Il arrêta les deux armées française & espagnole prêtes à se charger auprès de Casal, & fit conclure la paix de Querasque en 1631. Vice-légat à Avignon, & nonce extraordinaire en France en 1634. Il appaisa les troubles de Savoie en 1640, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de *Louis XIII*. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conseil suprême le 5 décembre 1642, sous le nom de *spécial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le testament de *Louis XIII*. Parrain de *Louis XIV* avec la princesse de *Condé-Montmorenci*. Il se désista d'abord de la préséance sur les princes du sang, que le cardinal de *Richelieu* avait usurpée; mais il précédait les maisons de *Vendôme* & de *Longueville*: après le traité des Pyrenées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand *Condé*. Il n'eut point de lettres-patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal *Dubois*. *Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le cardinal de *Fleuri* n'a jamais eu ni la patente ni le titre.

Le cardinal *Mazarin* mort en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBEPINE marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambaſſades. Garde des ſceaux en 1630, mis en priſon en 1633 au château d'Angoulême, où il reſta dix ans priſonnier. Garde des ſceaux en 1650, démis en 1651, vécut & mourut dans les orages de la cour: mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il appaiſa les troubles de la Normandie en 1639, haſarda ſa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidelle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne conteſta point au père du grand *Condé* la préſéance dans les cérémonies quand il y aſſiſtait avec le parlement. Homme équitable, ſavant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'académie françaiſe, avant que ce corps libre, composé des premiers ſeigneurs du royaume & des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier préſident du parlement de Paris en 1641, garde des ſceaux en 1651, magiſtrat juſte & intrépide. Il n'eſt pas vrai, comme le diſent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'aſſaſſiner; mais il eſt vrai qu'il en impoſa toujours aux ſéditieux par ſon courage tranquille : mort en 1656.

ETIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre *Etienne* chancelier ſous *Louis XIII* : mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illuſtre marquis de *Louvois*. Sa mémoire a été honorée d'une oraiſon funèbre par le grand *Boſſuet* : mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa deviſe était un coq ſous un ſoleil, par alluſion à la deviſe de *Louis XIV*. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem* : mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX comte de Pontchartrain, deſcendant de pluſieurs ſecrétaires d'Etat, chancelier en 1699. Se retira à l'inſtitution de l'oratoire en 1714 : mort en 1727.

DANIEL-FRANÇOIS VOISIN, mort en 1717, prédéceſſeur du célébre D'AGUESSEAU.

SURINTENDANS DES FINANCES. (*)

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord ſurintendant conjointement avec *Claude de Bullion* en 1632 ; ſeul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit impoſer les tailles par les intendans. Retiré en 1643 : mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL marquis de Château-Gontier, préſident du parlement, ſurintendant des finances en 1643 juſqu'en 1648 : mort en 1652, plus verſé dans la connaiſſance du barreau que dans celle des finances. Il eut ſous lui pour contrôleur-général *Particelli* dit *Emeri*, connu par ſes déprédations.

Cet *Emeri* était le fils d'un payſan de Sienne, placé par le cardinal *Mazarin*. Il diſait que les miniſtres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des ſortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés meſureurs & porteurs de charbon ; de mouleurs, chargeurs & porteurs de bois ; de premiers commis de la taille & des ponts & chauſſées, du ſou pour livre, d'augmentations de gages ; de contrôleurs des amendes & des épices, &c.

(*) La place de ſurintendant était la première au conſeil, quand il n'y avait point de premier miniſtre. De-là vient que le cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer, en 1623 & 1624, la faveur du marquis depuis duc de *la Vieuville*, ſurintendant, pour entrer au conſeil.

Le même *Emeri* fut surintendant en 1648 ; mais quelques mois après on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal duc de LA MEILLERAYE, surintendant en 1648 pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de *Sulli*, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, & le duc de *Sulli* n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers & tous les traitans. La plupart firent banqueroute ; & on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649 : mort en 1664.

EMERI reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un italien nommé *Tonti* imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, & qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut. Invention qui charge l'Etat pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toujours : mort en 1650.

CLAUDE DE MESME comte D'AVAUX, d'une ancienne maison en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit & les grâces à la science. Plénipotentiaire avec *Servien* ; chéri de tous les négo-

ciateurs autant que *Servien* en était redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

CHARLES duc de la VIEUVILLE, le même que le cardinal de *Richelieu* avait fait chasser du conseil, & enfermer dans le château d'Amboise en 1624, qui échappé de ce château avait fui en Angleterre, & qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc & pair en 1651, & surintendant la même année : mort en 1653.

RENÉ de LONGUEIL marquis de MAISONS, président à mortier. Surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe ; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai & le chef-d'œuvre de *François Mansard*, qui était alors un jeune homme & simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel démoli aujourd'hui formait un impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour en fesant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de *Charles IX*. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les surintendans se succédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Vestphalie avec le duc de *Longueville* & le comte d'*Avaux*, & en ayant eu le principal honneur,

ſurintendant en 1653, conjointement avec *Nicolas Fouquet ;* adminiſtra juſqu'à ſa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET marquis de BELLE-ISLE, ſurintendant en 1653, quoiqu'il fût procureur-général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépenſa dix-huit cents mille francs à bâtir ſon palais de Vaux, aujourd'hui Villars ; c'eſt une erreur de typographie ; il y prodigua dix-huit millions de ſon temps, qui en feraient près de trente-ſix du nôtre.

Le cardinal MAZARIN depuis ſon retour en 1653 ſe feſait donner par le ſurintendant vingt-trois millions par an pour les dépenſes ſecrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, & ſe feſait payer la ſomme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet*. Jamais diſſipateur des finances royales ne fut plus noble & plus généreux que ce ſurintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis perſonnels, & jamais homme perſécuté ne fut mieux ſervi dans ſon malheur. Condamné cependant au banniſſement perpétuel par commiſſaires en 1664 : mort ignoré en 1680.

Après ſa diſgrâce la place de ſurintendant fut ſupprimée.

Sous les ſurintendans il y avait des contrôleurs-généraux. Le cardinal *Mazarin* nomma à cette place un étranger calviniſte d'Augsbourg, nommé *Barthelemi Hervart*, qui était ſon banquier. Cet *Hervart*

avait en effet rendu les plus grands ſervices à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc *Bernard de Saxe-Veimar*, donna ſon armée à la France en avançant tout l'argent néceſſaire. Ce fut lui qui retint cette même armée & d'autres régimens dans le ſervice du roi, lorſque le vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter en 1648. Il avança deux millions cinq cents mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importans ſervices qui prouvent qu'on n'eſt le maître qu'avec de l'argent.

Lorſqu'on arrêta le ſurintendant *Fouquet*, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, & perdit ſouvent cent mille écus dans une ſéance. Cette profuſion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raiſon plus de confiance en *Colbert*. *Hervart* mort ſimple conſeiller d'Etat en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, & porta des biens immenſes dans les pays étrangers.

Secrétaires d'Etat & Contrôleurs généraux des finances.

HENRI-AUGUSTE DE LOMÉNIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louis XIV*. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée ſur des ſentimens d'honneur. Nous avons de lui des mémoires inſtructifs : mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643 : mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre : mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX marquis de la VRILLIÈRE, le département des affaires du royaume : mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX son fils fut reçu en survivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfans *Balthasar Phelippeaux*, qui eut pour successeur un autre *Louis Phelippeaux* son fils. *Balthasar Phelippeaux* reçu en survivance en 1669, entre en exercice en 1676 : mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, & aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'Etat est restée sans interruption dans la famille des *Phelippeaux* pendant 165 ans, depuis *Paul Phelippeaux* fait secrétaire d'Etat en 1610, jusqu'à *Louis Phelippeaux*, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMÉNIE comte de BRIENNE, fils de *Henri-Auguste*, eut la vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant conseiller d'Etat dès l'âge de seize ans, & destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, & écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans ; mais ayant perdu sa femme *Henriette de Chavigni*, il en fut si affligé que son esprit

s'aliéna ; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers dictionnaires historiques ; on devait montrer de la compassion pour son état & de la considération pour son nom.

HUGUES marquis de LYONNE, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable ; son fils avait obtenu la survivance de sa charge ; mais à la mort du père elle fut donnée à M. de *Pompone* : mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal *Mazarin*. S'étant instruit à fond de toutes les parties du gouvernement, & particulièrement des finances, il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal *Mazarin*, le surintendant *Fouquet*, & encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. *Louis XIV* le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec *le Tellier* alors secrétaire d'Etat ; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances, & par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664. On peut le regarder comme le fondateur du commerce & le protecteur de tous les arts ; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie & ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut

lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger reſtât libre : mort en 1683.

JEAN-BAPTISTE COLBERT marquis de SEIGNELAI, fils du précédent, d'un eſprit plus vaſte encore que ſon père, beaucoup plus brillant & plus cultivé. Secrétaire d'Etat de la Marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe : mort en 1690.

CHARLES COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères en 1679, après pluſieurs ambaſſades glorieuſes. Il eut la place de ſecrétaire d'Etat d'*Arnaud de Pompone ;* mais on le place ici pour ne point interrompre la liſte des *Colbert :* mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT marquis de TORCI, fils du précédent, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères à la mort de ſon père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promeſſes qu'il ne tînt, fut aimé & reſpecté des étrangers : mort en 1746.

SIMON ARNAUD DE POMPONE, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères en 1671, homme ſavant & de beaucoup d'eſprit, ainſi que preſque tous les *Arnauds ;* chéri dans la ſociété, & préférant quelquefois les agrémens de cette ſociété aux affaires ; renvoyé en 1679, & remplacé par le marquis de *Croiſſi.* Il ne fut point ſecrétaire d'Etat toute ſa vie, comme le diſent les nouveaux dictionnaires hiſtoriques ; mais le roi lui conſerva le

titre de miniſtre d'Etat, avec la permiſſion d'entrer au conſeil, permiſſion dont il n'uſa pas : mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le chancelier, ſecrétaire d'Etat juſqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis de LOUVOIS, le plus grand miniſtre de la guerre qu'on eût vu juſqu'alors, ſecrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus eſtimé qu'aimé du roi, de la cour & du public. Il eut le bonheur comme *Colbert* d'avoir des deſcendans qui ont fait honneur à ſa maiſon, & même des maréchaux de France. Il n'eſt pas vrai qu'il mourut ſubitement au ſortir du conſeil, comme on l'a dit dans tant de livres & de dictionnaires. Il prenait des eaux de Balaruc, & voulait travailler en les prenant ; cette ardeur indiſcrète de travail cauſa ſa mort en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER marquis de BARBEZIEUX, fils du marquis de *Louvois*, ſecrétaire d'Etat de la guerre après la mort de ſon père, jeune homme qui commença par préférer les plaiſirs & le faſte au travail : mort à trente-trois ans en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, préſident aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeſte, retiré, travailla au code du droit canon. Cette étude ne paraiſſait pas le déſigner pour ſucceſſeur du grand *Colbert ;* cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette

place, parce qu'il n'était pas aſſez dur; c'eſt pour cela que je le choiſis, répondit *Louis XIV.* Il quitta le miniſtère & la cour au bout de ſix ans. Toute ſa famille a été renommée comme lui pour ſon intégrité : mort en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier préſident du parlement de Bretagne; contrôleur-général en 1690 après la retraite du contrôleur-général *le Pelletier*; ſecrétaire d'Etat après la mort du marquis de *Seignelai* la même année 1690. C'eſt lui qui, par l'avis de l'abbé *Bignon*, ſoumit toutes les académies aux ſecrétaires d'Etat, excepté l'académie françaiſe qui ne pouvait dépendre que du roi.

JÉROME PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, fils du précédent, ſecrétaire d'Etat du vivant de ſon père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans à la mort de *Louis XIV.*

MICHEL CHAMILLART, conſeiller d'Etat, contrôleur-général en 1699, ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1701, homme modéré & doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter; ſon fils, qui avait la ſurvivance du miniſtère de la guerre, ſe démit en 1709 en même temps que lui : mort en 1721.

DANIEL VOISIN, ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1709, exerça le miniſtère, quoique chancelier en 1714, juſqu'à la mort de *Louis XIV.*

NICOLAS DESMARETS, contrôleur-général en 1708., zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de *Louis XIV.* En quittant ſa place, il donna au régent une apologie de ſon adminiſtration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchiſe des opérations injuſtes en elles-mêmes, auxquelles il a été forcé par le malheur des temps pour prévenir de nouveaux malheurs & de plus grandes injuſtices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talens, une grande modeſtie & des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière ſimple, noble, reſpectueuſe & ferme, qui convient à un miniſtre obligé de rendre compte de ſon adminiſtration. Il fut immolé à la haine publique, & ſes ſucceſſeurs le firent regreter : mort en 1721.

CATALOGUE

CATALOGUE

De la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siécle de LOUIS XIV, *pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.*

ABADIE, ou LABADIE, (*Jean*) né en Guienne en 1610, jésuite, puis jansénifte, puis proteftant : voulut faire enfin une secte & s'unir avec la *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son St Esprit, & que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente & un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples: mort à Altena en 1674.

ABBADIE, (*Jacques*) né en Béarn en 1658, célébre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*ouverture des sept sceaux :* mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT, (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appela chaque traduction *la belle infidelle :* mort pauvre en 1664.

ACHERI, (*Luc d'*) bénédictin, grand & judicieux compilateur, né en 1608 : mort en 1685.

ALEXANDRE, (*Noel*) né à Rouen en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, & disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient: mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE, (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, & ses

hiſtoires ſont fort recherchées; ſes *mémoires* par ordre alphabétique ſont très-fautifs. Il eſt le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Veniſe. Son hiſtoire déplut au ſénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des myſtères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de myſtères, & que la politique conſiſte à être riche & à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduiſit & commenta le *Prince de Machiavel*, livre long-temps cher aux petits ſeigneurs qui ſe diſputaient de petits Etats mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puiſſances toujours armées étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* ſe croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne ſut jamais ſe tirer de la médiocrité, & il mourut dans la miſère; c'eſt qu'il était politique par ſon eſprit & non par ſon caractère: mort en 1706.

AMELOTTE, (*Denis*) né en Saintonge en 1606, de l'oratoire. Il eſt principalement connu par une aſſez bonne verſion du Nouveau Teſtament: mort en 1678.

AMONTONS, (*Guillaume*) né à Paris en 1663, excellent méchanicien: mort en 1699.

ANCILLON, (*David*) né à Metz en 1617, calviniſte; & ſon fils *Charles* mort à Berlin en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée & augmentée par *du Fourni*, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui conſtitue les grands officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand;* comme *grand écuyer*, *grand échanſon*. Mais le connétable, les maréchaux, le

chancelier font grands officiers & n'ont point ce titre de *grand*, & d'autres qui l'ont ne font point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, font devenus réellement de grands officiers, & ne font pas comptés par le père *Anfelme*. Rien n'eft décidé fur cette matière, & il y a autant de confufion & d'incertitude fur tous les droits & fur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'adminiftration: mort en 1694.

ARNAUD, (*Antoine*) vingtième fils de celui qui plaida contre les jéfuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'eft plus connu que fon éloquence, fon érudition & fes difputes, qui le rendirent fi célèbre & en même temps fi malheureux, felon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil & dans la pauvreté, fans confidérer la gloire, les amis & une vieilleffe faine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il eft dit dans le fupplément au *Moréri* qu'*Arnaud* en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi *Guillaume*, intitulé: *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Naffau, nouvel Abfalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron*. Ce ftyle, qui reffemble à celui du père *Garaffe*, n'eft guère celui d'*Arnaud*. Il ne fongea jamais à flatter la cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre fi groffièrement intitulé; & ceux qui attribuent cet ouvrage & cette intention au fameux *Arnaud* ne favent pas qu'on ne réuffit point à la cour par des livres: mort à Bruxelles en 1694.

L'auteur du dictionnaire hiftorique, littéraire, critique & janféniste, dit à l'article *Arnaud* qu'auffitôt que fon livre fur la fréquente communion parut, *l'enfer en frémit, & que le jéfuite Nouet fit la première attaque*. Il eft difficile de

ſavoir au juſte quelle eſt l'opinion de l'enfer ſur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père *Nouet*. Il eſt très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnaud* ne ſont plus connus aujourd'hui. C'eſt le ſort de preſque toutes les diſputes. Le dictionnaire hiſtorique, littéraire, critique & janſéniſte, s'emporte un peu contre cette vérité, il a raiſon; mais l'auteur devrait ſavoir que les injures prodiguées au ſujet des querelles théologiques ſont aujourd'hui auſſi mépriſées que ces querelles mêmes, & c'eſt beaucoup dire.

ARNAUD-D'ANDILLY (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il préſenta à *Louis XIV*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, ſa traduction de *Joſeph*, qui de tous ſes ouvrages eſt le plus recherché. Il fut père de *Simon Arnaud* marquis de Pompone, miniſtre d'Etat; & ce miniſtre ne put empêcher ni les diſputes, ni les diſgrâces de ſon oncle le docteur de Sorbonne. Mort en 1674.

AUBIGNAC, (*François d'*) né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *pratique du théâtre* eſt peu lue; il prouva par ſa tragédie de Zénobie que les connaiſſances ne donnent pas les talens : mort en 1676.

AUBRI, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de *Richelieu* & de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans leſquels on peut s'inſtruire : mort en 1695. C'eſt lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du Teſtament politique du cardinal de *Richelieu*.

La comteſſe D'AUNOI. Son *Voyage* & ſes *Mémoires d'Eſpagne*, & des romans écrits avec légèreté lui firent quelque réputation : mort en 1705.

D'AVRIGNY, jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis* 1601 *jusqu'à* 1715. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe, exactement discuté, & en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux & le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques*; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. *Marcel* & lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président *Hénault*, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, & le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célèbre: mort en 1706.

BALUZE (*Etienne*) du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui se croyait indépendant du roi, & qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, & dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé : mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France & de conseiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre & de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de réputation qu'un nommé *Goulu* général

des feuillans écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus fingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il fut le grec à fix ans, & l'hébreu à neuf. C'eft à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des differtations curieufes. Le jeune *Baratier* était déjà favant en hiftoire, en philofophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant fa vie, & en fut regretté à fa mort ; il n'avait que dix-neuf ans lorfqu'il fut ravi au monde ; il eft vrai que fon père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calvinifte, profeffeur en droit & en hiftoire à Laufanne, traducteur & commentateur de *Puffendorf* & de *Grotius*. Il femble que ces *Traités du Droit des Gens de la Guerre & de la Paix*, qui n'ont jamais fervi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à affurer le droit d'aucun homme, foient une confolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la juftice, comme on a les portraits des perfonnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des pères eft fort inférieure à celle des philofophes modernes : mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR (*Jean*) connu chez les jéfuites fous le nom de *l'Avocat Sacrus*, & dans le monde par fa *Critique des entretiens du père Bouhours*, & par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la queftion & mort dans ce fupplice ; il fut long-temps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi ; mais

ayant perdu son protecteur ; il mourut dans la misère en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques tragédies.

BARON (*Michel*). On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare & qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, & surtout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, & de-là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourans qu'ils renoncent à leur profession. *Baron* avait quitté le théâtre en 1691 par dégoût. Il y avait remonté en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, & il y fut encore admiré jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante & dix-huit ans ; il se retira encore, & mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie & de morale des grands auteurs de la nation ; & que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

BARREAUX (*Jacques de la Vallée* seigneur des) est connu des gens de lettres & de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de *Sarasin* & de *Chapelle*. Il était conseiller au parlement. On sait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu & se démit de sa charge. Ses petites pièces de poësies sont

encore entre les mains des curieux; elles font toutes affez hardies. La voix publique lui attribua un fonnet auffi médiocre que fameux, qui finit par ces vers:

Tonne, frappe, il eft temps, rends-moi guerre pour guerre:
J'adore en périffant la raifon qui t'aigrit;
Mais deffus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne foit tout couvert du fang de Jefus-Chrift?

Il eft très-faux que ce fonnet foit de *Des-Barreaux*, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il eft de l'abbé de *Lavau*, qui était alors jeune & inconfidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de *Lavau* à l'abbé *Servien*: *Des-Barreaux* mort en 1673.

BASNAGE, (*Jacques*) né à Rouen en 1653. Calvinifte, pafteur à la Haye, plus propre à être miniftre d'Etat que d'une paroiffe. De tous fes livres, fon *Hiftoire des Juifs*, celles *des Provinces-Unies* & *de l'Eglife*, font les plus eftimés. Les livres fur les affaires du temps meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale fubfiftent. Mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL (*Henri*) de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philofophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions*. Il était laborieux; & nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté: mort en 1710.

BASSOMPIERRE (*François* maréchal de). Quoique fes mémoires appartiennent au fiècle précédent, on peut le compter dans cette lifte, étant mort en 1646.

BAUDRAND, (*Michel*) né à Paris en 1633, géographe, moins eftimé que *Samfon*: mort en 1700.

BAYLE, (*Pierre*) né au Carlat dans le comté de Foix en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philofophe que comme calvinifte, perfécuté pendant fa vie par *Jurieu*, &

après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que *Louis Racine* appelle un homme affreux, donnait aux pauvres son superflu ; & quand *Jurieu* lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait *Reiniers Leers* son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, & en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire trop souvent diffuse, lâche, incorrecte & d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse; dialecticien admirable, plus que profond philosophe : il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton*. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, & des doutes nouveaux: de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique *Bayle* n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu & il est mort en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits. Mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, & surtout à l'occasion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahisons & les barbaries que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager *Bayle* à célébrer ce prince

juif qui fit un si belle pénitence, & qui obtint de DIEU que soixante & dix mille de ses sujets mourussent de la peste pour expier le crime de leur roi, qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs dans leur censure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, & lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Eglise. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste on a voulu continuer son dictionnaire ; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie & la dialectique de *Bayle* pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE (*Hardouin*) précepteur de *Louis XIV*, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, & est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que *Mézerai* y avait eu part : en effet il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler ; mais *Mézerai* n'avait pas ce style touchant & digne en plusieurs endroits du prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, & de celui à qui il l'adressait. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu séchement, & où il est trop parlé du père *Coton*, & trop peu des grandes qualités de *Henri IV* & des particularités de la vie de ce bon roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né sensible, & fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses

n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand-homme. Mort en 1670.

DE BEAUSOBRE (*Isaac*) né à Niort en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du Manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux & les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoroastre* & de l'ancien *Hermès*, religion qui séduisit long-temps S[t] *Augustin*. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité ; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. Mort à Berlin en 1738.

BENSERADE, (*Isaac* de) né en Normandie en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages ; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies : mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'historiographe de France ; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, & le fit imprimer sous *Louis XIV* : mort en 1623.

BERNARD (*Mademoiselle*) auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination & du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom ; est de l'évêque de Nîmes *la Parisière*, successeur de *Fléchier*.

BERNARD (*Jacques*) du Dauphiné, né en 1658, favant littérateur. Ses journaux ont été eftimés: mort en Hollande en 1718.

BERNIER (*François*) furnommé *le Mogol*, né à Anvers vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* font curieux. Il voulut avec *Gaffendi* renouveler en partie le fyftème des atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très-grande raifon; les efpèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, fi les premiers principes ne font invariables: mais alors les romans de *Defcartes* prévalaient. Mort en vrai philofophe en 1688.

L'abbé LE BEUF, né en 1687, l'un des plus favans hommes dans les détails de l'hiftoire de France. Il aurait été employé par un *Colbert*, mais il vint trop tard: mort en 1760.

BIGNON (*Jérôme*) né en 1590. Il a laiffé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat-général, chérit avec raifon fa mémoire: mort en 1656.

BILLAUT, (*Adam*) connu fous le nom de MAITRE ADAM, menuifier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme fingulier, qui fans aucune littérature devint poëte dans fa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de *Benferade*.

Pour te guérir de cette fciatique,
Qui te retient comme un paralytique,
Entre deux draps fans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de farment;

Puis lis comment on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique;
Et tu boiras le reste promptement,
Pour te guérir.
Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin pour ton soulagement
Fera l'essai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de *Richelieu* & de *Gaston* frère de *Louis XIII*: mort en 1662.

BOCHART, (*Samuel*) né à Rouen en 1599, calviniste, un des plus savans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'histoire, mais systématique comme tous les savans. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire & admirer la reine *Christine*: mort en 1667.

BOILEAU DESPRÉAUX (*Nicolas*) de l'académie, né au village de Crone auprès de Paris en 1636. Il essaya du barreau, & ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, & devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle, c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe, d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages & utiles, elles sont faites pour les hommes d'esprit & de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont

que pour le vulgaire, & l'on sait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de sa roue.
(*la roue de la fortune.*)
Chaque âge a son esprit, ses plaisirs & ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci:

J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout.
La raison dit Virgile, & la rime Quinault.

Ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs: mort en 1711.

BOILEAU, (*Gilles*) né à Paris en 1631, frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ses vers: mort en 1669.

BOILEAU (*Jacques*) autre aîné de *Despréaux*, docteur de Sorbonne: esprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'histoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des prêtres* &c. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin, c'est, dit-il, de peur que les évêques ne me lisent; ils me persécuteraient: mort en 1716.

BOINDIN (*Nicolas*) trésorier de France & procureur du roi de sa compagnie, de l'académie des belles-

lettres, connu par d'excellentes recherches ſur les théâtres anciens, & ſur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer.* C'était un critique dur; le dictionnaire hiſtorique & janſéniſte le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit ſur la religion. Pourquoi inſulter ainſi à la mémoire d'un magiſtrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu? quelle inſolence puniſſable! Comme il était mort ſans ſacremens, les prêtres de ſa paroiſſe voulaient lui refuſer la ſépulture, eſpèce de juriſdiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement & les magiſtrats qui veillent au maintien des lois, de la décence & des mœurs, répriment avec ſoin ces actes de ſuperſtition & de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutaſſent le petit peuple contre le convoi de *Boindin*, ainſi qu'ils l'avaient ameuté contre celui de *Molière* & *Boindin*, fut enterré ſans cérémonie. Mort en 1753.

BOISROBERT (*François* LE METEL) plus célèbre par ſa faveur auprès du cardinal de *Richelieu*, & par ſa fortune que par ſon mérite. Il compoſa dix-huit pièces de théâtre, qui ne réuſſirent guère qu'auprès de ſon patron: mort en 1662.

BOIVIN, (*Jean*) né en Normandie en 1633, frère de *Louis Boivin*, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs: mort en 1726.

L'abbé DU BOS. Son *Hiſtoire de la Ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante; elle fait connaître les uſages & les mœurs du temps, & eſt un modèle en ce genre. Tous les artiſtes liſent avec fruit ſes *Réflexions ſur la poëſie, la peinture & la muſique.* C'eſt le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit ſur ces matières chez aucune

des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'eſt qu'il n'y a que peu d'erreurs & beaucoup de réflexions vraies, nouvelles & profondes. Ce n'eſt pas un livre méthodique ; mais l'auteur penſe & fait penſer. Il ne ſavait pourtant pas la muſique ; il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau, mais il avait beaucoup lu, vu, entendu & réfléchi. Il publia pendant la guerre de la ſucceſſion, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre préſente*. Il y prédit la ſéparation des colonies anglaiſes, comme la ſuite néceſſaire de la deſtruction de la puiſſance françaiſe dans l'Amérique ſeptentrionale, du beſoin qu'aurait l'Angleterre d'impoſer des taxes ſur ſes colonies, & du refus qu'elles feraient de ſe ſoumettre à ces taxes. Mort en 1742.

BOSSU, (*René* LE) né à Paris en 1631. Chanoine régulier de Ste Geneviève. Il voulut concilier *Ariſtote* avec *Deſcartes* ; il ne ſavait pas qu'il fallait les abandonner l'un & l'autre. Son *Traité ſur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes : mort en 1680.

BOSSUET (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, & enſuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages ; mais ce ſont ſes *Oraiſons funèbres* & ſon *Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé pluſieurs fois que cet évêque a vécu marié ; & *St Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaiſanterie de *Mathanaſius*, a paſſé pour ſon fils ; mais c'eſt une fauſſeté reconnue. La famille des *Secouſſes* conſidérée dans Paris, & qui a produit des perſonnes de mérite, aſſure qu'il y eut un contrat de

mariage

mariage ſecret entre *Boſſuet* encore très-jeune, & M[lle] *des-Vieux;* que cette demoiſelle fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état à la fortune que l'éloquence de ſon amant devait lui procurer dans l'Égliſe; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration; que *Boſſuet*, ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les ordres; & qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les repriſes & les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiſelle n'abuſa, dit cette famille, du ſecret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union ſévère & reſpectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, & a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur de *Louis XIV: On ſait que je ne ſuis pas janſéniſte; la Chaiſe* répondit : *On ſait que vous n'êtes que mauléoniſte.* Au reſte on a prétendu que ce grand-homme avait des ſentimens philoſophiques différens de ſa théologie, à peu près comme un ſavant magiſtrat qui, jugeant ſelon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en ſecret au-deſſus d'elle par la force de ſon génie. Mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans ſa jeuneſſe, & ſe trouva ſur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier préſident de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire eſt chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, & aux gens de lettres pour ſes grandes recherches. Ses *mémoires ſur le Dauphiné* furent compoſés dans le temps qu'il était aveugle, & ſur les lectures qu'on lui feſait: mort en 1730.

Boudier, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant à quatre-vingt-dix ans son épitaphe :

J'étais poëte, historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

Bouhier (*Jean*) président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célébre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile : mort en 1746.

Bouhours (*Dominique*) jésuite, né à Paris en 1628. La langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.*

La vie de *St Ignace de Loyola* qu'il composa n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savans, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *remarques sur la langue*, & surtout sa *manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché & le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* & d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur & agréable. Ce petit livre de la *manière de bien penser* blessa les Italiens, & devint une querelle de nation ; on sentait que les opinions de *Bouhours*, appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis *Orsi*, & quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le père *Bouhours* ne serait guère en

droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loyola* à *César*, & *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes : mort en 1702.

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire & dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait *Desnoyers* ambassadeur en Pologne, & depuis secrétaire d'Etat ; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissans. *Confugiendum ad astrologiam*, *astronomiæ altricem*, disait *Kepler*. Mort en 1694.

Le comte de BOULAINVILLIERS de la maison de *Croui*, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne ; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni industrie ni commerce ni propriété ; & il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre & ennemis d'un roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, & qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ses ouvrages un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que*

tous les autres monarques ensemble. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de *Boulainvilliers;* cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'Etat dans leur grenier, citent cette rapsodie. Mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges en 1632, jésuite; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe: mort en 1704.

BOURSAULT, (*Edme*) né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son temps, sont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Esope:* mort en 1701.

BOURZEIS, (*Amable de*) né en Auvergne en 1606, auteur de plusieurs ouvrages de politique & de controverse. *Silhon* & lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de *Richelieu:* mort en 1672.

BOURSIER (*Laurent*) de la société de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de *l'action de Dieu sur les créatures*, ou de la *prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnemens, fortifié par beaucoup d'érudition, & orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité & de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'Etat qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle & immuable de DIEU sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philoso-

phiques d'expliquer la machine du monde ; ou DIEU a ordonné une fois, & la nature obéit toujours ; ou DIEU donne continuellement à tout, l'être, & toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau dictionnaire historique, littéraire, critique & jansénifte, que *Bourfier*, *femblable à l'aigle*, *s'élève en-haut*, *& trempe fa plume dans le fein de* DIEU. On ne voit pas trop comment DIEU peut servir de cornet à M. *Bourfier*. Voilà la première fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BREBEUF (*Guillaume*) né en Normandie en 1618. Il est connu par fa *traduction de la Pharfale* ; mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain travefti* : mort en 1661.

BRETEUIL (*Gabrielle-Emilie*) marquise du Chastelet, née en 1706. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit & commenté *Newton*, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, & qui ont admiré la profondeur de son génie & son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, & qui a moins affecté le bel-esprit : morte en 1749.

BRIENNE (*Henri-Augufte de Loménie de*) secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il ferait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de *Sulli*. Mort en 1666.

L'abbé DE BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli ; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Molière*, &

celle de l'*avocat Patelin*, ancien monùment de la naïveté gauloiſe qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce ſont les ſeuls ouvrages de génie que deux auteurs aient jamais compoſés enſemble : mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-ſingulier qui ſe trouve dans un *recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez *Durand*, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer auſſi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce; mais quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *recueil d'anecdotes*, qui eſt rempli de pareils contes, eſt imprimé avec approbation & privilége ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* ſur aucun théâtre de Londres, & on ſait que le roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtreſſe. Quand il en aurait eu, *Louis XIV* était trop attaché aux bienſéances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de *Guillaume*. M. de *Torci* n'était pas homme à propoſer une choſe ſi impertinente. Enfin l'abbé *Brueys* ne ſongea jamais à compoſer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires ſecrets, dont le public eſt inondé, ne ſont que des compilations faites au haſard par des écrivains mercenaires.

LA BRUYERE, (*Jean*) né à Dourdan en 1644. Il eſt certain qu'il peignit dans ſes *Caractères* des perſonnes connues & conſidérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les

athées eſt eſtimé ; mais quand il ſe mêle de théologie, il eſt au-deſſous même des théologiens : mort en 1696.

BRUMOY (*Pierre*) jéſuite, né à Rouen en 1688. Son *Théâtre des Grecs* paſſe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ſes fautes & l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ſes poëſies qu'il eſt bien plus aiſé de traduire & de louer les anciens, que d'égaler par ſes propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas aſſez ſenti la ſupériorité du théâtre français ſur le grec, & la prodigieuſe différence qui ſe trouve entre le *Miſantrope* & *les Grenouilles* : mort en 1742.

BRUN, (*Pierre le*) né à Aix en 1661, de l'oratoire. Son livre critique *des Pratiques ſuperſtitieuſes*, a été recherché ; mais c'eſt un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, & qui eſt lui-même malade : mort en 1729.

BUFFIER (*Claude*) jéſuite. Sa *Mémoire artificielle* eſt d'un grand ſecours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'hiſtoire toujours préſens à l'eſprit. Il a fait ſervir les vers (je ne dis pas la poëſie) à leur premier uſage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le ſouvenir. Il y a dans ſes traités de métaphyſique des morceaux que *Locke* n'aurait pas déſavoués ; & c'eſt ſeul jéſuite qui ait mis une philoſophie raiſonnable dans ſes ouvrages : mort en 1737.

BUSSY RABUTIN, (*Roger* comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ſes malheurs & ſes ouvrages. Ses *Amours des Gaules* paſſent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita

Pétrone que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses : mort à Autun en 1693.

Le chevalier de CAILLY, qui n'est connu que sous le nom d'*Acilly*, était attaché au ministre *Colbert*. On ignore le temps de sa naissance & de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, & quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la bible. Les faits y sont exacts, les citations fidelles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser : mort en 1757.

CALPRENÈDE, (*Gautier de la*) né à Cahors vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, & qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le *Boyardo*, l'*Arioste*, le *Tasse*, au contraire, avaient chargé leurs romans poëtiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poësie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, surtout celles de l'*Arioste*, tout cela rend ces poëmes immortels ; & les ouvrages de *la Calprenède*, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, & dans les opéra, beaucoup

plus de ſentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces ſentimens y ſont bien mieux exprimés, & la connaiſſance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainſi *Racine* & *Quinault*, qui ont un peu imité le ſtyle de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre & plus harmonieux. Mort en 1663.

CAMPISTRON (*Jean*) né à Toulouſe en 1656, élève & imitateur de *Racine*. Le duc de *Vendôme*, dont il fut ſecrétaire, fit ſa fortune, & le comédien *Baron* une partie de ſa réputation. Il y a des choſes touchantes dans ſes pièces : elles ſont faiblement écrites ; mais au moins le langage eſt aſſez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un ſtyle entièrement barbare. C'eſt ce que *Boileau* déplorait en mourant. Mort en 1723.

DU CANGE (*Charles du Freſne*) né à Amiens en 1610. On ſait combien ſes deux *Gloſſaires* ſont utiles pour l'intelligence de tous les uſages du bas empire & des ſiècles ſuivans. On eſt effrayé de l'immenſité de ſes connaiſſances & de ſes travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaiſſance, après ceux qui ont fait ſervir leur génie à nos plaiſirs. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompenſa : mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, auſſi-bien que *Dacier*, plus de ſervice à la réputation d'*Ariſtote* que tous les prétendus philoſophes enſemble. Il traduiſit la rhétorique, comme *Dacier* a traduit la poëtique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Ariſtote*, & le ſiècle d'*Alexandre*, quand on voit que le précepteur de ce grand-homme, tant décrié ſur la phyſique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence & de la poëſie. Où eſt le phyſicien de nos

jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours & une tragédie ? *Cassandre* vécut & mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talens, mais de son caractère intraitable, farouche & solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes: mort en 1695.

CASSINI (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice en 1625, appelé par *Colbert* en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens & les Français; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, & qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de St Pétrone* à Boulogne : elle servit à faire voir les variations de la vîtesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de *Jupiter*, la connaissance de la rotation de *Jupiter* & de *Mars* ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des satellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un; & cette découverte de *Cassini* fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de *Louis XIV*. Il a le premier observé & fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un même lieu, & s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre, avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode est due à *Morin*.

Le fils, le petit-fils de *Cassini*, ont été de l'académie des sciences, & son arrière-petit-fils y est entré en 1772; cette espèce d'illustration est plus réelle & sera plus durable que celle dont la famille de *Cassini* avait joui en Italie quelques

siècles auparavant, & que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre. Mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jésuite. Il a fait avec le père *Rouillé* vingt tomes de *l'Histoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la précision : mort en 1737.

DU CERCEAU (*Jean-Antoine*) né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poësies françaises, qui sont du genre médiocre, quelques vers naïfs & heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique, qui énerve la poësie par sa malheureuse facilité, & qui gâte la langue de nos jours par des mots & des tours surannés : mort en 1730.

CERISI (*Germain Habert de*) était du temps de l'aurore du bon goût & de l'établissement de l'académie française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, & a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus : mort en 1655.

LA CHAMBRE (*Marin Cureau de*) né au Mans en 1594. L'un des premiers membres de l'académie française & ensuite de celle des sciences : mort en 1669. Lui & son fils, curé de St Barthelemi & académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU (*Louis le Fèvre*) né en 1588. Très-savant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'histoire de France; mais il a accrédité une grande erreur, c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire en 912, cela suffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs

certain que *Charlemagne* inftitua en France des fiefs avec propriété, & que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. Mort en 1658.

CHAPELAIN (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par fa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des auteurs, & finit par en être l'opprobre: mort en 1674.

CHAPELLE (*Jean de la*) receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du fuccès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine*; car *Racine* forma fans le vouloir une école comme les grands peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain*: mais au moins fes premiers difciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a fuivi, on a vu de nos jours des tragédies entières, où il n'y a pas douze vers de fuite dans lefquels il n'y ait des fautes groffières. Voilà d'où l'on eft tombé, & à quels excès on eft parvenu après avoir eu de fi grands modèles. Mort en 1723.

CHAPELLE (*Claude-Emmanuel Luillier*,) fils naturel de *François Luillier* maître des comptes. Il n'eft pas vrai qu'il fut le premier qui fe fervit des rimes redoublées; d'*Affouci* s'en fervait avant lui, & même avec quelque fuccès.

Pourquoi donc, fexe au teint de rofe,
Quand la charité vous impofe
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr fans caufe,

Moi qui ne vous fis jamais rien ?
Ah ! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chofe. &c.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réuffit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ftérile de rimes à la penfée & au tour. Sa vie voluptueufe & fon peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de fes petits ouvrages. On fait qu'il y a dans fon *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du préfident *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de fon temps. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves de *Gaffendi*. Au refte il faut bien diftinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* & à des efprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de *Chapelle*, de *Bachaumont*, du *Brouffin* & de toute cette fociété du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table après que *Boileau* eut récité une épigramme :

Qu'avec plaifir de ton haut ftyle
Je te vois defcendre au quatrain,
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand renverfant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main.

Mort en 1686.

CHARAS, de l'académie des fciences, le premier qui ait bien écrit fur la pharmacie, tant il eft vrai que fous *Louis XIV* tous les arts élargirent leur fphère. Ce

pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquisition parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration, & les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie & la liberté. Il s'occupa long-temps d'expériences sur les vipères, & des moyens d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure. Mais il se trompa en soutenant contre *Rédi*, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences il fut mordu plusieurs fois sans qu'il en résultât d'accidens très-graves: mort en 1698.

CHARDIN (*Jean*) né à Paris en 1613. Nul voyageur n'a laissé des mémoires plus curieux: mort à Londres en 1713.

CHARLEVAL (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'*Hocquincourt* & du père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremont*, est de *Charleval*, jusqu'à la petite dissertation sur le jansénisme & sur le molinisme que *Saint-Evremont* y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu M. de *Caumartin*, le conseiller d'Etat, avait l'écrit de *Charleval* de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le président *de Ris*, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille*. Il faut être d'un état & d'un esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes; & c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires & barbares, où l'on aban-

donnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe & pour l'étude. Mort en 1693.

CHARPENTIER (*François*) né à Paris en 1620, académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait : & les noms de Rocroi & de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* & *Fonteniacum*. Mort en 1702.

LA CHASTRE (*Edme* marquis de) a laissé des mémoires : mort en 1645.

CHAULIEU (*Guillaume*) né en Normandie en 1639, connu par ses poësies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuses qui s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir & une philosophie au-dessus des préjugés; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, & mourut avec intrépidité en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

> Le destructeur impitoyable
> Des marbres & de l'airain:

mais surtout l'épître sur la mort du marquis de *la Fare*.

> Plus j'approche du terme & moins je le redoute;
> Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
> Content, persuadé, ne connaît plus le doute;
> Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.

Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture
Des vaines superstitions ;
Et me ris des préventions
De ces faibles esprits dont la triste censure
Fait un crime à la créature
De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit; elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Stix, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'empire des morts :
Et les noires vapeurs, & les brûlans transports
Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon ame toute entière,
Se ramenant en soi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorsque de loups-garoux, qu'elle-même elle panse,
De démons & d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées, ce sont des statues de *Michel-Ange* ébauchées. Le stoïcisme de ces sentimens ne lui attira point de persécution ; car quoiqu'abbé, il était ignoré des théologiens, & ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages, mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société ; c'est le mauvais goût & l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil, sont de ces gens obscurs qui croïent être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaises d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS,

CHEMINAIS, jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, & *Bourdaloue* le *Corneille*: mort en 1689.

CHERON (*Elisabeth*) née à Paris en 1648, célèbre par la musique, la peinture & les vers, & plus connue sous son nom que sous celui de son mari le S[r] *le Hay*: morte en 1711.

CHEVREAU (*Urbain*) né à Loudun en 1613, savant & bel esprit qui eut beaucoup de réputation: mort en 1701.

CHIFFLET (*Jean-Jacques*) né à Besançon en 1588. On a de lui plusieurs recherches: mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISI (*François Thimoléon de*) de l'académie, né à Paris en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *traduction de l'imitation de Jésus-Christ*, dédiée à madame de *Maintenon* avec cette épigraphe: *Concupiscet rex decorem tuum*; & des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla & vécu en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse *des Barres* une terre aupres de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Eglise. Dans ses mémoires sur la cour on trouve des choses vraies, quelques-unes de fausses, & beaucoup de hasardées; ils sont écrits dans un style trop familier. Mort en 1724.

CLAUDE (*Jean*) né en Agénois en 1619, ministre de Charenton, & l'oracle de son parti, émule digne des *Bossuet*, des *Arnaud* & des *Nicole*. Il a composé quinze

ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps : les fables de *la Fontaine*, l'*Arioste* passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés. Mort à la Haye en 1687.

LE COINTE (*Charles*) né à Troyes en 1611, de l'oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques* imprimées au louvre par ordre du roi sont un monument utile : mort en 1681.

COLLET (*Philibert*) né à Chatillon-les-Dombes en 1643, jurisconsulte & homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuses, & dans son *Traité de l'usure* il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital, usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les lois qu'on élude. Il assura aussi que les dixmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne sont pas de droit divin : mort en 1718.

COLOMIEZ (*Paul*). Le temps de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils sont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires : mort à Londres en 1692.

COMMIRE, jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, & qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'*Auguste* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer : mort en 1702.

In silvam ne ligna feras.

CONTI (*Armand* prince de) frère du grand *Condé*, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps

où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la fronde contre la cour & même contre son frère. Il fut depuis dévot & jansénifte. Nous avons de lui *Le devoir des grands*. Il écrivit sur la grâce contre le jésuite *Des-Champs* son ancien préfet. Il écrivit aussi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* & *Polieucte* étaient aussi utiles & aussi respectables que la guerre des portes cochères & des pots de chambres était injuste & ridicule.

CORDEMOI (*Géraud de*) né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entreprise au duc de *Montausier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'histoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premières races : mort en 1684.

CORNEILLE (*Pierre*) né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, & cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés & insipides, & par un entassement de raisonnemens alambiqués, qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge d'un grand-homme que par ses chefs-d'œuvre, & non par ses fautes. On dit que sa traduction de l'*Imitation de*

Jesus-Christ a été imprimée trente-deux fois: il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie: mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle, qu'on se levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces, & qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE (*Thomas*) né à Rouen en 1625; homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre: mort pauvre en 1709.

COUSIN (*Louis*) né à Paris en 1627, président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Bysantine & d'*Eusèbe* de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai & du faux, & de connaître avec quels préjugés & quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs, que lui seul a fait connaître: mort en 1707.

Le baron DES COUTURES traduisit en prose & commenta *Lucrèce* vers le milieu du règne de *Louis XIV*. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

CRÉBILLON (*Jolyot*) né à Dijon en 1674. Nous

ignorons si un procureur nommé *Prieur* le fit poëte, comme il est dit dans le dictionnaire historique portatif en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crébillon* parmi les génies qui illustrèrent le siècle de *Louis XIV*, puisque sa tragédie de *Rhadamiste*, la meilleure de ses pièces, fut jouée en 1710. Si *Despréaux*, qui se mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaise que celles de *Pradon*, c'est qu'il était dans un âge & dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts & insensible aux beautés. Mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

DACIER (*André*) né à Castres en 1651, calviniste comme sa femme, & devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions & par quelques-unes de ses notes: mort au louvre en 1722. Nous devons à madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidelle par le style, quoiqu'elle manque de force, & la plus instructive par les notes, quoiqu'on y désire la finesse du goût. On remarque surtout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers, & ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* & de *Démosthène*. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Madame *Dacier* est un des prodiges du siècle de *Louis XIV*.

D'AGUESSEAU (*Henri-François*) chancelier, le plus ſavant magiſtrat que jamais la France ait eu, poſſédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec & un peu d'hébreu; très-inſtruit dans l'hiſtoire, profond dans la juriſprudence, & ce qui eſt plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force & pureté à la fois; avant lui on fesait des phraſes. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un ſeul homme ne peut ſuffire à ce travail immenſe que *Louis XIV* avait entrepris avec le ſecours d'un grand nombre de magiſtrats. Mort en 1751.

DANCHET (*Antoine*) né à Riom en 1671, a réuſſi à l'aide du muſicien dans quelques opéra, qui ſont moins mauvais que ſes tragédies. Son prologue des jeux ſéculaires au-devant d'*Héſione* paſſe même pour un très-bon ouvrage, & peut être comparé à celui d'*Amadis*: on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace*.

Père des ſaiſons & des jours,
Fais naître en ces climats un ſiècle mémorable.
Puiſſe à ſes ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux, & triompher toujours !
Nous avons à nos lois aſſervi la victoire ;
Auſſi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui reſpire,
Soleil, puiſſes-tu ne rien voir
De ſi puiſſant que cet empire !

C'eſt dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui ſervirent depuis de canevas au poëte *Rouſſeau* pour compoſer les couplets effrénés qui cauſèrent ſa diſgrâce.

Les couplets originaux de *Danchet* valent peût-être mieux que les parodies de *Rouſſeau*. Voici ſurtout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu.

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidelle !
Que toujours dans les mêmes nœuds
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les ſoupirs & les langueurs
Puiſſent ſeuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus ſévère !
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter & les taire !

Mort en 1748.

DANCOURT (*Florent Carton*) avocat, né à Fontainebleau en 1661, aima mieux ſe livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute comédie, le comédien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ſes pièces attirent encore un aſſez grand concours ; elles ſont gaies ; le dialogue en eſt naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile eſt immenſe ; elles ſont plus du goût du peuple que des eſprits délicats ; mais l'amuſement eſt un des beſoins de l'homme, & cette eſpèce de comédie aiſée à repréſenter plaît dans Paris & dans les provinces, au grand nombre qui n'eſt pas ſuſceptible de plaiſirs plus relevés. Mort en 1726.

DANET (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses dictionnaires de la langue latine & des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin *Monſeigneur*, & qui, s'ils ne firent pas de ce prince un ſavant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France : mort en 1709.

DANGEAU (*Louis* abbé de) né en 1643, excellent académicien : mort en 1723.

DANIEL (*Gabriel*) jésuite. Historiographe de France, né à Rouen en 1649, a rectifié les fautes de *Mézerai* sur la première & la seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours assez pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois ; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours : mort en 1728.

Le comte de *Boulainvilliers* dit dans ses mémoires sur le gouvernement de France qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'est beaucoup ; mais heureusement la plupart de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place ; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri ? Qu'importe par quel endroit *Louis le Gros* entra dans les masures du Puiset ? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits & les usurpations des différens corps, ce qu'ont fait les états-généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de *Daniel* est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célébres états de 1355. Il n'a parlé des papes, & surtout du grand & bon roi *Henri IV* qu'en jésuite ; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, & le président *Hénault* a dit après lui que les premiers temps de l'histoire

de France font plus intéressans que ceux de Rome, parce que *Clovis* & *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* & *Tarquin*. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'est qu'une province, & qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Niger. Il faut avouer que notre histoire & celle des autres peuples, depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quinzième, n'est qu'un chaos d'aventures barbares, sous des noms barbares.

D'ARGONNE (*Noël*) né à Paris en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chârtreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses & hazardées : mort en 1704.

DESCARTES (*René*) né en Touraine en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut le moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté, à l'exemple de *Saumaise*, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, & qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voët*, & un nommé *Shackius*, deux professeurs du galimatias scholastique qu'on enseignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain

Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, & à en chercher de nouvelles. Ses infames ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'est pas que *Vanini* eût été athée, le contraire est démontré ; mais il avait été brûlé comme tel, & on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. *Descartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère satisfaction par sentence de l'académie de Groningue. Ses *méditations*, son *discours sur la méthode*, sont encore estimés ; toute sa physique est tombée, parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie, ni sur l'expérience. Ses *recherches sur la dioptrique* où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par *Snellius*, & des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre ; ses travaux sur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, seront toujours, malgré les erreurs qui lui sont échappées, des monumens d'un génie extraordinaire ; & le petit livre connu sous le nom de géométrie de *Descartes* lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu long-temps une si prodigieuse réputation que *la Fontaine*, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Descartes ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, & qui tient le milieu
Entre l'homme & l'esprit, comme entre l'huître & l'homme,
Le tient tel de nos gens franche bête de somme.

L'abbé *Genet* dans le siècle présent s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la physique de *Descartes*.

Ce n'eſt guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philoſophie chimérique, quand la géométrie & la phyſique expérimentale ont été plus cultivées. Le ſort de *Deſcartes* en phyſique a été celui de *Ronſard* en poëſie : mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de *Richelieu*. Sa comédie des *Viſionnaires* paſſa pour un chef-d'œuvre, mais c'eſt que *Molière* n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres & ſecrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages : mort en 1676.

DESTOUCHES (*Néricault*) né à Tours en 1680, avait été comédien dans ſa jeuneſſe. Après avoir fait pluſieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre; & ayant rempli ce miniſtère avec ſuccès, il ſe remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ſes pièces la force & la gaieté de *Regnard*, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaiſanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Molière*; mais il n'a pas laiſſé de ſe faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du ſuccès, quoique le comique en ſoit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'eſt que langoureuſe, de cette eſpèce de tragédie bourgeoiſe, qui n'eſt ni tragique ni comique; monſtre né de l'impuiſſance des auteurs & de la ſatiété du public après les beaux jours du ſiècle de *Louis XIV*. Sa comédie du *Glorieux* eſt ſon meilleur ouvrage, & probablement

reftera au théâtre, quoique le perfonnage du *Glorieux* foit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraiffent traités fupérieurement. Mort en 1754.

DOMAT (*Jean*) célébre jurifconfulte. Son livre *des lois civiles* a eu beaucoup d'approbation: mort en 1696.

DOUJAT (*Jean*) né à Touloufe en 1639, jurifconfulte & homme de lettres. Il fefait tous les ans un enfant à fa femme & un livre. On en dit autant de *Tiraqueau*. Le *Journal des Savans* l'appelle *grand-homme*; il ne faut pas prodiguer ce titre: mort en 1688.

DUBOIS (*Gerard*) né à Orléans en 1629, de l'oratoire. Il a fait l'*Hiftoire de l'Eglife de Paris*: mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY, (*Jofeph-François*) valet de chambre de *Louis XIV*, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même fuccès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* eft fon meilleur ouvrage. Il eft dans le grand goût, & quoique ce ne foit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas fubfifté long-temps, même bientôt après on s'eft réduit aux fimples ballets compofés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danfes; ainfi l'opéra même a dégénéré dans le temps que prefque tout le refte tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet auteur: elle le recommanda fi fortement à M. de *Pontchartrain* fecrétaire d'Etat, que ce miniftre, prenant *Duché* pour un homme confidérable, alla lui rendre vifite. *Duché*, homme alors très-obfcur, voyant entrer chez lui un

ſecrétaire d'État, crut qu'on allait le conduire à la baſtille : mort en 1704.

DUCHESNE (*André*) né en Touraine en 1584; hiſtoriographe du roi, auteur de beaucoup d'hiſtoires & de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'hiſtoire de France : mort en 1640.

DUFRÉNOI (*Charles*) né à Paris en 1611. Peintre & poëte. Son poëme *de la peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du ſiècle d'*Auguſte* : mort en 1665.

DUFRÉNY (*Charles*) né à Paris en 1648. Il paſſait pour petit-fils de *Henri IV*, & lui reſſemblait. Son père avait été valet de garderobe de *Louis XIII*, & le fils l'était de *Louis XIV* qui lui fit toujours du bien malgré ſon dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, & il n'y en a guère où l'on ne trouve des ſcènes jolies & ſingulières : mort en 1724.

DUPLEIX (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le ſiècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu ſous ſon règne. Il eſt le premier hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit : mort en 1661.

ESPRIT (*Jacques*) né à Béziers en 1611, auteur du livre *de la fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un

commentaire du duc de *la Rochefoucauld*. Le chancelier *Séguier*, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brevet de conſeiller d'Etat : mort en 1678.

ESTRADES (le maréchal d'). Ses lettres ſont auſſi eſtimées que celles du cardinal d'*Oſſat*, & c'eſt une choſe particulière aux Français, que de ſimples dépêches aient été ſouvent d'excellens ouvrages : mort en 1686.

Le marquis de LA FARE, connu par ſes mémoires & par quelques vers agréables. Son talent pour la poëſie ne ſe développa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut madame de *Caylus*, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiècle par ſa beauté & par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance & même ſans déſirs,
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuyeuſe indifférence ?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en ſouriant : Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus.

Mort en 1713.

LA FAYETTE (*Marie-Magdeleine de la Vergne* comteſſe de). Sa *Princeſſe de Clèves* & ſa *Zaïde* furent les premiers

romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens & des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un ftyle ampoulé des chofes peu vraifemblables: morte en 1693.

FELIBIEN (*André*) né à Chartres en 1619. Il eft le premier qui, dans les infcriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens fur la vie des peintres* font l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eft élégant, profond, & il refpire le goût: mais il dit trop peu de chofes en trop de paroles, & eft abfolument fans méthode : mort en 1695.

FÉNÉLON (*François de Salignac*) archevêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais fon *Télémaque* l'infpire. Il a été vainement blâmé par *Gueudeville* & par l'abbé *Faidit* : mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon*, *Louis XIV* brûla lui-même tous les manufcrits que le duc de Bourgogne avait confervés de fon précepteur. *Ramfai*, élève de ce célébre archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il aurait développé fon génie, & donné l'effor fans crainte à fes principes que perfonne n'a connus.*

FERRAND, confeiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec *Rouffeau* dans l'épigramme & le madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait.

D'amour & de mélancolie
Celemnus enfin confumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de fes eaux, oublie
Jufqu'au nom de l'objet aimé.

Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'amant,
L'infidelle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grâce & de délicateffe dans fes fujets galans, & *Rouffeau* plus de force & de recherche dans des fujets de débauche: mort en 1720.

PAS, marquis de FEUQUIÈRES (*Antoine de*) né à Paris en 1648. Officier confommé dans l'art de la guerre, & excellent guide s'il eft critique trop févère: mort en 1711.

LE FÈVRE (*Tanneguy*) né à Caën en 1615. Calvinifte, profeffeur à Saumur, méprifant ceux de fa fecte & demeurant parmi eux, plus philofophe qu'huguenot, écrivant auffi bien en latin qu'on puiffe écrire dans une langue morte, fefant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres eft d'avoir produit madame *Dacier* : mort en 1678.

LE FÈVRE (*Anne*) madame DACIER. Née calvinifte à Saumur en 1651, illuftré par fa fcience. Le duc de *Montaufier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monfeigneur*. Le *Florus* avec des notes latines eft d'elle. Ses traductions de *Térence* & d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'efprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition : morte en 1720 au louvre.

FLÉCHIER

FLÉCHIER (*Esprit*) du comtat d'Avignon, né en 1632; évêque de Lavaur & puis de Nîmes; poëte français & latin, historien, prédicateur, mais connu surtout par ses belles oraisons funèbres. Son *histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le duc de *Montausier* avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler par de bons ouvrages à cette éducation: mort en 1710.

FLEURI (*Claude*) né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, & confesseur de *Louis XV* son fils, vécut à la cour dans la solitude & dans le travail. Son *histoire de l'Eglise* est la meilleure qu'on ait jamais faite, & les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas: mort en 1723.

LA FONTAINE (*Jean*) né à Château-Thierri en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique négligé & inégal. Il fut le seul des grands-hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV*. Il y avait droit par son mérite & par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant & après lui en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de l'*Arioste*, il n'a pas son élégance & sa pureté; il n'est pas à beaucoup près si grand peintre, & c'est ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans sa dissertation sur *Joconde*, parce que *Despréaux* ne savait presque pas l'italien. Mais dans les contes puisés chez *Bocace*, *la Fontaine* lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. *Bocace* n'a d'autre mérite que la

naïveté, la clarté & l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, & *la Fontaine* a souvent corrompu la sienne : mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, & surtout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel le familier, le bas, le négligé, le trivial ; défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au dauphin dans son prologue :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La pensée est aussi fausse que l'expression est mauvaise.

Vous chantiez, j'en suis bien aise ;
Hé bien, dansez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire,
Tout cela c'est la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion ce ne sont point moineaux,
Mais beaux & bons sangliers, daims & cerfs bons & beaux.
Un jour sur ses hauts pieds allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;
Et le renard qui a cent tours dans son sac,
Et le chat qui n'en a qu'un dans son bissac.

Distinguons bien ces négligences, ces puérilités qui sont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels, puisque par ce seul charme *la Fontaine* avec de grandes négligences a une réputation si universelle & si méritée, sans avoir jamais rien inventé ! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable !

FONTENELLE (*Bernard le Bouvier* de) né à Rouen le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de *Louis XIV* ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, & depuis il donna l'opéra de *Thétis & Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, & qui eut un grand succès. Celui d'*Enée & Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique; il aida Mlle *Bernard* dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, & jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très-injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille* son oncle pour la tragédie.

En 1686 il fit l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*, c'est Rome & Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en essuya une moins dangereuse & qui n'était que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs

égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* & *Boileau*, qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raiſon, affectèrent de le mépriſer, & lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes ; il en fit contr'eux, & ils furent toujours ſes ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans leſquels on remarquait déjà cette fineſſe & cette profondeur qui décèlent un homme ſupérieur à ſes ouvrages mêmes. On remarqua dans ſes vers & dans ſes *dialogues des morts* l'eſprit de *Voiture*, mais plus étendu & plus philoſophique. Sa *pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en ſon genre. Il ſut faire des *oracles de Vandale* un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violens, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il eſt dangereux d'avoir raiſon dans des choſes où des hommes accrédités ont tort. Il ſe tourna vers la géométrie & vers la phyſique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé ſecrétaire perpétuel de l'académie des ſciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudiſſement univerſel. Son *hiſtoire de l'académie* jette très-ſouvent une clarté lumineuſe ſur les mémoires les plus obſcurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les ſciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moiſſons abondantes dans leſquelles les fleurs croiſſent naturellement avec les épis.

Cette *hiſtoire de l'académie des ſciences* ſerait auſſi utile qu'elle eſt bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes ; mais il fallait ſouvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, & dont la plupart ſont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, & ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé *des Fontaines* & d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation, c'est le propre des grands-hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, & une apologie des tourbillons de *Descartes*, on a pardonné ces comédies en faveur de sa vieillesse, & son cartésianisme en faveur des anciennes opinions qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière & des grâces sur les sciences abstraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été soutenus par la connaissance des langues & de l'histoire, & il a été sans contredit au-dessus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *histoire des oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage & très-modéré de la grande histoire de *Vandale*, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la vie des saints, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de *Vandale* & *Fontenelle*. Le philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami le savant *Basnage* philosophe de Hollande (1) répondit, & le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite *le Tellier* confesseur de

(1) *Basnage* pressa long-temps *Fontenelle* de répondre à *Baltus*. Mon parti est pris, répondit *Fontenelle*, je ne répondrai point au livre du jésuite; je consens que le diable ait été prophète, puisque *Baltus* le veut, & qu'il trouve cela plus *orthodoxe*.

Louis XIV, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal & tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV*, comme un athée, & rappela l'allégorie de *Mero* & d'*Enegu*. *Marc-René de Paulmi* marquis d'*Argenſon*, alors lieutenant de police & depuis garde des ſceaux, écarta la perſécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, & ce philoſophe le fait aſſez entendre dans l'éloge du garde des ſceaux d'*Argenſon*, prononcé dans l'*académie des ſciences*. Cette anecdote eſt plus curieuſe que tout ce qu'a dit l'abbé *Trublet* de *Fontenelle*. Mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois & deux jours. (2)

FORBIN (*Claude* chevalier de) chef d'eſcadre en France, grand-amiral du roi de Siam. Il a laiſſé des mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & *Du Gué-Trouin*: mort en 1733.

LA FOSSE (*Antoine* de) né en 1658. *Manlius* eſt ſa meilleure pièce de théâtre : mort en 1708.

FRAGUIER (*Claude*) né à Paris en 1666, bon littérateur & plein de goût. Il a mis la philoſophie de *Platon* en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes diſſertations dans le recueil utile de l'académie des belles-lettres : mort en 1728.

(2) Lorſque la première édition du ſiècle de *Louis XIV* devint publique, *Fontenelle* vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de *Voltaire*. Comment ſuis-je traité dans cet ouvrage, demanda *Fontenelle* à un de ſes amis ? Monſieur, répondit-il, M. de *Voltaire* commence par dire que vous êtes le ſeul homme vivant pour lequel il ſe ſoit écarté de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. —Je n'en veux pas ſavoir davantage, reprit *Fontenelle* ; quelque choſe qu'il ait pu ajouter, *je dois être content*.

Ce qu'on trouve ici ſur l'*hiſtoire des oracles* & ſur *Mero* & *Enegu* a été ajouté depuis la mort de *Fontenelle*.

FURETIÈRE (*Antoine*) né en 1620, fameux par son dictionnaire & par sa querelle : mort en 1688.

GACON (*François*) né à Lyon en 1667, mis par le père *Niceron* dans le catalogue des hommes illustres, & qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous & de la calotte*. Ce n'est pas là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages, & leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. *Gacon* n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour inspirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter : mort en 1725.

GALLAND (*Antoine*) né en Picardie en 1646. Il apprit à Constantinople les langues orientales, & traduisit une partie des contes arabes, qu'on connaît sous le titre des *mille & une nuits* ; il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe ; il est amusant pour toutes les nations : mort en 1715.

L'abbé GALLOIS (*Jean*) né à Paris en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *journal des savans* avec le conseiller-clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'Etat *Colbert*, qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait surtout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait avec vraisemblance

que c'était en vue d'être chancelier. On peut obſerver que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne ſavaient pas le latin, *Louis XIV* & M. *Colbert.* On prétend que l'abbé *Gallois* diſait : M. *Colbert veut quelquefois ſe familiariſer avec moi, mais je le repouſſe par le reſpect.* On attribue ce même mot à *Fontenelle* à l'égard du *Régent :* il eſt plus dans le caractère de *Fontenelle*, & le Régent avait dans le ſien plus de familiarité que *Colbert.* Mort en 1707.

GASSENDI (*Pierre*) né en Provence en 1592, reſtaurateur d'une partie de la phyſique d'*Epicure.* Il ſentit la néceſſité des atomes & du vide. *Newton* & d'autres ont démontré depuis ce que *Gaſſendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Deſcartes*, parce qu'il était plus raiſonnable, & qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accuſa comme *Deſcartes* d'athéiſme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide comme *Epicure* niait un DIEU comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. *Gaſſendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *ſaint prêtre ;* à Paris quelques envieux l'appelaient l'*athée.* Il eſt vrai qu'il était ſceptique, & que la philoſophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'exiſtence d'un être ſuprême. (3) Il avait avancé longtemps avant *Locke*, dans une grande lettre à *Deſcartes*, qu'on ne connaît point du tout l'ame, que DIEU peut accorder la penſée à l'autre être inconnu qu'on

(3) Les déclamations contre le ſcepticiſme ſont l'ouvrage de la ſottiſe ou de la charlatanerie. Un ſceptique qui n'admettrait pas les différens degrés de probabilité ſerait un fou ; un ſceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différens degrés avec plus de ſubtilité.

nomme matière, & la lui conserver éternellement: mort en 1656.

GEDOUIN chanoine de la sainte chapelle à Paris; auteur d'une excellente traduction de *Quintilien* & de *Pausanias*. Il était entré chez les jésuites à l'âge de quinze ans, & en sortit dans un âge mûr. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages & de leur mythologie; il trouvait dans la fable une philosophie naturelle admirable, & des emblèmes frappans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, & que la grande poësie & la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de *Milton* lui paraissait un poëme barbare & d'un fanatisme sombre & dégoûtant, dans lequel le diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très-curieuses; on croit qu'elles seront bientôt imprimées: mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que *Ninon* lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé *Gedouin* lui accorda les siennes, mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de *Châteauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

LE GENDRE (*Louis*) né à Rouen en 1659, a fait une *histoire de France*. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume & la liberté du président de *Thou*; & il serait encore très-difficile de rendre les premiers siècles intéressans: mort en 1733.

GENEST (*Charles-Claude*) né en 1635, aumônier de la ducheſſe d'Orléans, philoſophe & poëte. Sa tragédie de Pénélope a encore du ſuccès ſur le théâtre, & c'eſt la ſeule de ſes pièces qui s'y ſoit conſervée. Elle eſt au rang de ces pièces écrites d'un ſtyle lâche & proſaïque, que les ſituations font tolérer dans la repréſentation. Son laborieux ouvrage *de la philoſophie de Deſcartes*, en rimes plutôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie, & il n'eut guère rien de commun avec *Lucrèce* que de verſifier une philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louis XIV*: mort en 1719.

L'abbé GIRARD, de l'académie. Son livre des *Synonymes* eſt très-utile ; il ſubſiſtera autant que la langue, & ſervira même à la faire ſubſiſter: mort fort vieux en 1748.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe, poëte, orateur & hiſtorien. On ſait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de *Richelieu* lui donna l'évêché de Graſſe, pour le *Bénédicité* mis en vers. Son *hiſtoire eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les *faſtes de l'Egliſe*. Il ſe trompa en croyant égaler les faſtes d'*Ovide*: ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer que les ſujets chrétiens puiſſent convenir à la poëſie comme ceux du paganiſme, dont la mythologie auſſi agréable que fauſſe animait toute la nature: mort en 1672.

GODEFROI (*Théodore*) fils de *Denis Godefroi* pariſien, homme ſavant, né à Genève en 1580, hiſtoriographe de France ſous *Louis XIII* & *Louis XIV*. Il s'appliqua

ſurtout aux titres & au cérémonial : mort en 1649. *N. B.* Son père *Denis* a rendu un ſervice important à l'Europe par ſon travail immenſe ſur le *Corpus juris civilis.*

GODEFROI (*Denis*) ſon fils, né à Paris en 1615, hiſtoriographe de France comme ſon père : mort en 1681. Toute cette famille a été illuſtre dans la littérature.

GOMBAULD (*Jean Ogier de*) quoique né ſous *Charles IX*, vécut long-temps ſous *Louis XIV*. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers : mort en 1666.

GOMBERVILLE (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, & ſa réputation mourut avec lui : mort en 1674.

GONDI (*Jean-François*) cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans ſa jeuneſſe, & en *Atticus* dans ſa vieilleſſe. Pluſieurs endroits de ſes mémoires ſont dignes de *Salluſte*; mais tout n'eſt pas égal : mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, devenu ſon ami, & même celui du grand *Condé*. Dans le même temps pendu à Paris en effigie, & envoyé du roi en Allemagne ; enſuite propoſé pour ſuccéder au grand *Colbert* dans le miniſtère. Nous avons de lui des mémoires de ſa vie, écrits avec naïveté, dans leſquels il parle de ſa naiſſance & de ſa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies & curieuſes.

LE GRAND (*Joachim*) né en Normandie en 1653, élève du père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'hiſtoire: mort en 1739.

GRECOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un ſuccès prodigieux. Le mérite de ces ſortes d'ouvrages n'eſt d'ordinaire que dans le choix du ſujet, & dans la malignité humaine. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en eſt très-heureux; mais la ſuite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtyle eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans grâces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtyle, ſans imagination dans l'expreſſion, & ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatirique de la bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſans: mort en 1743.

GUERET (*Gabriel*) né à Paris en 1641, connu dans ſon temps par ſon *Parnaſſe réformé* & par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût; mais ſon diſcours, *ſi l'empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais* conjointement avec *Blondeau:* ce journal du palais eſt un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des arrêts: mort en 1688.

DU GUET (*Jacques-Joſeph*) né en Forez en 1649, l'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*Education d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, & il a été achevé par une

autre main. Le ſtyle de *du Guet* eſt formé ſur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands ſervices aux lettres ; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de ſon temps ni de ſa plume : mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo en 1673, d'armateur devenu lieutenant-général des armées navales, l'un des plus grands-hommes en ſon genre, a donné des mémoires écrits du ſtyle d'un ſoldat, & propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes : mort en 1736.

DU HALDE, jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, & qu'il n'ait point ſu le chinois, a donné ſur les mémoires de ſes confrères la plus ample & la meilleure deſcription de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde : mort en 1743.

L'inſatiable curioſité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'eſt point encore ſatisfaite : un bourguemeſtre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette ſeule curioſité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de ſon bien à s'inſtruire de tout. Il apprit ſi parfaitement la langue qu'on le prenait pour un chinois. Heureuſement pour lui, la forme de ſon viſage ne le trahiſſait pas. Enfin il fut parvenir au grade de mandarin ; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, & revint enſuite en Europe avec un recueil de trente années d'obſervations ; elles ont été perdues dans un naufrage : c'eſt peut-être la plus grande perte qu'ait fait la république des lettres.

DU HAMEL (*Jean-Baptiſte*) de Normandie, né en

1624, fecrétaire de l'académie des fciences. Quoique philofophe, il était théologien. La philofophie, qui s'eft perfectionnée depuis lui, a nui à fes ouvrages, mais fon nom a fubfifté: mort en 1706.

Le comte d'HAMILTON (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies poëfies, & il eft le premier qui ait fait des romans dans un goût plaifant, qui n'eft pas le burlefque de *Scarron*. Ses *mémoires du comte de Grammont* fon beau-frère font de tous les livres celui où le fonds le plus mince eft paré du ftyle le plus gai, le plus vif & le plus agréable. C'eft le modèle d'une converfation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans fes mémoires que celui de friponner fes amis au jeu, d'être volé par fon valet de chambre, & de dire quelques prétendus bons mots fur les aventures des autres.

HARDOUIN (*Jean*) jéfuite, né à Quimper en 1646, profond dans l'hiftoire & chimérique dans les fentimens. *Il faut s'enquérir*, dit *Montagne*, *non quel eft le plus favant*, *mais le mieux favant*. *Hardouin* pouffa la bifarrerie jufqu'à prétendre que l'Enéide & les odes d'*Horace* ont été compofées par des moines du treizième fiècle: il veut qu'*Enée* foit JESUS-CHRIST; & *Lalagé* la maîtreffe d'*Horace* eft la religion chrétienne. Le même difcernement, qui fefait voir au père *Hardouin* le Meffie dans *Enée*, lui découvrait des athées dans les pères *Thomaffin*, *Quefnel*, *Mallebranche*, dans *Arnaud*, dans *Nicole* & *Pafcal*. (4) Sa folie ôta à

(4) Le père *Hardouin* cherchait à prouver qu'un Dieu, tel que les cartéfiens le concevaient, ne pouvait reffembler au véritable DIEU, tel que l'admettent les chrétiens; puifque ce Dieu des philofophes devait gouverner le monde par des lois générales & invariables, ce qui, félon

ſa calomnie toute ſon atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent cette accuſation d'athéiſme contre des ſages ne ſont pas toujours reconnus pour fous, & ſont ſouvent très-dangereux. On a vu des hommes abuſer de leur miniſtère en employant ces armes contre leſquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre ſans reſſource des perſonnes reſpectables auprès des princes trop peu inſtruits: mort en 1729.

HECQUET, médecin, mit au jour en 1722 le ſyſtème raiſonné de la *Trituration*, idée ingénieuſe qui n'explique pas la manière dont ſe fait la digeſtion. Les autres médecins y ont joint le ſuc gaſtrique, & la chaleur des viſcères; mais nul n'a pu découvrir le ſecret de la nature qui ſe cache dans toutes ſes opérations.

HELVETIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit ſur l'économie animale & ſur la fièvre: mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philoſophe qui renonça à la place de fermier-général pour cultiver les lettres, & qui a eu le ſort de pluſieurs philoſophes ; perſécuté pour un livre & pour ſa vertu.

HENAUT, connu par le ſonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, & qui aurait une très-grande réputation ſi les trois premiers chants de ſa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage: mort en 1682. Au reſte la poſtérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, & d'un

le père *Hardouin*, détruiſait toute eſpèce de révélation particulière & toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philoſophes étaient athées par les mêmes argumens que les déiſtes emploient pour prouver que les théologiens ſont abſurdes.

mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure hiſtoire de France, & peut-être la ſeule manière dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes hiſtoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient ſi grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits & aux dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

HENAULT, préſident aux enquêtes du parlement, ſurintendant de la maiſon de la reine, de l'académie françaiſe, né à Paris vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de ſon livre utile de l'abrégé de l'hiſtoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de ſacrifier aux grâces, & il a été du très-petit nombre de ſavans qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la ſociété qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'hiſtoire ce que *Fontenelle* a été dans la philoſophie. Il l'a rendue familière; auſſi lui avons-nous rendu, comme à *Fontenelle*, juſtice de ſon vivant: mort en 1770.

HERBELOT (*Barthelemi d'*) né à Paris en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues & les hiſtoires orientales: peu célébre d'abord dans ſa patrie. Reçu par le grand-duc de Toſcane *Ferdinand II* avec une diſtinction qui apprit à la France à connaître ſon mérite. Rappelé enſuite & encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *bibliothèque orientale* eſt auſſi curieuſe que profonde: mort en 1695.

HERMANT (*Godefroi*) né à Beauvais en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantiſſent avec la diſpute: mort en 1690.

HERMANT

HERMANT (*Jean*) né à Caen en 1650, auteur de l'hiſtoire des conciles, des ordres religieux, des héréſies. Cette hiſtoire des héréſies ne vaut pas celle de M. *Pluquet*. Mort en 1725.

LA HIRE (*Philippe*) né à Paris en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un ſavant mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuſe méridienne de France : mort en 1718.

D'HOSIER (*Pierre*) né à Marſeille en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, & qui en fit une ſcience. *Louis XIII* le fit gentilhomme ſervant, maître d'hôtel & gentilhomme ordinaire de ſa chambre. *Louis XIV* lui donna un brevet de conſeiller d'Etat. De véritablement grands-hommes ont été bien moins récompenſés ; leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine. Mort en 1660.

L'HOSPITAL (*François* marquis de) né en 1661, le premier qui ait écrit en France ſur le calcul inventé par *Newton*, qu'il appela *les infiniment petits*; c'était alors un prodige : mort en 1704.

DES HOULIÈRES (*Antoinette de la Garde*). De toutes les dames françaiſes qui ont cultivé la poëſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont on a retenu le plus de vers. C'eſt dommage qu'elle ſoit l'auteur du mauvais ſonnet contre l'admirable Phèdre de *Racine*. Ce ſonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était ſatirique. N'eſt-ce pas aſſez que les femmes ſoient jalouſes en amour ; faut-il encore qu'elles le ſoient en belles-lettres ? Une femme ſatirique reſſemble à *Méduſe* & à *Scylla*, deux beautés changées en monſtres. Morte en 1694.

HUET (*Pierre-Daniel*) né à Caën en 1630, savant universel, & qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine *Christine* à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* se fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le commerce & la navigation des anciens & l'origine des romans* sont le plus d'usage. Son *traité sur la faiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru démentir sa *démonstration évangélique*: mort en 1721.

JACQUELOT (*Isaac*) né en Champagne en 1647, calviniste, pasteur à la Haye & ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion: mort en 1708.

JOLY (*Guy*) conseiller au châtelet, secrétaire du cardinal de *Retz*, a laissé des mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCI (*Joseph*) jésuite, né à Paris en 1643. C'est encore un homme qui a eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi-bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *de ratione discendi & docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, & des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia en 1710 à Rome une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite & en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome & des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le père

Guignard condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'assassinat commis sur la personne d'*Henri IV* par l'écolier *Châtel*. Il est très-vrai que *Guignard* n'était nullement complice, & qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois & le meilleur des hommes. Mort en 1719.

LABBE (*Philippe*) né à Bourges en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante & seize ouvrages : mort en 1667.

LE LABOUREUR (*Jean*) né à Montmorenci en 1623, gentilhomme servant de *Louis XIV*, & ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne qu'il fit avec madame la maréchale de *Guébriant*, la seule femme qui ait jamais eu le titre & fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les mémoires de *Castelnau* ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne* n'est pas de lui, mais de son frère. Mort en 1675.

LAINÉ ou LAINEZ (*Alexandre*) né dans le Hainaut en 1650, poëte singulier dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un Parnasse en bronze couvert de figures en relief, de tous les poëtes & musiciens dont il s'est avisé, a mis ce *Lainé* au rang

des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour madame *Martel;*

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux ſi vantés
Qu'Athènes ſur ſes bords conſacrait à Neptune,
Vit au ſortir de l'onde éclater cent beautés;
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de ſa Vénus le portrait immortel.
Hélas, s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne ſait pas que ces vers ſont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioſte :*

Non avea da torre altra, che coſtei
Che tutte le bellezze erano in lei.

Mort en 1710.

LAINET ou LÉNET (*Pierre*) conſeiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand *Condé*, a laiſſé des mémoires ſur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps ſont éclaircis & juſtifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'hiſtoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité de Franche-Comté ſe trouvant à Paris groſſe de huit mois en 1664, ſon mari abſent depuis un an arrive; elle craint qu'il ne la tue; elle s'adreſſe à *Lainet* ſans le connaître. Celui-ci conſulte l'ambaſſadeur d'Eſpagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la baſtille juſqu'à ce que la femme ſoit relevée de couche. Ils s'adreſſent à la reine. Le roi en riant fait & ſigne la lettre de cachet lui-même; il ſauve la vie de la femme & de l'enfant; enſuite il demande pardon au mari & lui fait un préſent.

LAMBERT (*Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles*, marquise de) née en 1647, dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits d'une morale utile & d'un style agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain:

Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun' arte ove hanno posto cura. Ariost.

Morte à Paris en 1733.

LAMI (*Bernard*) né au Mans en 1645, de l'oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *élémens de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris: mort en 1715.

LANCELOT (*Claude*) né à Paris en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse: mort en 1695.

DE LARREY (*Isaac*) né en Normandie en 1638. Son *histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de *Rapin de Thoiras*; & son *histoire de Louis XIV* ne le fut jamais: mort à Berlin en 1719.

LAUNAY (*François de*) né à Angers en 1612, jurisconsulte & homme de lettres. Il fut le premier qui enseigna le droit français à Paris: mort en 1693.

LAUNOY (*Jean de*) né en Normandie en 1603, docteur en théologie, savant laborieux & critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, & surtout de l'existence de plusieurs saints. On sait qu'un curé de St Eustache

difait : *Je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon St Euftache ;* mort en 1678.

LAURIÈRE (*Eufèbe*) né à Paris en 1659, avocat. Perfonne n'a plus approfondi la jurifprudence & l'origine des lois. C'eft lui qui dreffa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immenfe, qui fignale le règne de *Louis XIV.* C'eft un monument de l'inconftance des chofes humaines. Un recueil d'ordonnances n'eft que l'hiftoire des variations. Mort en 1728.

LE CLERC (*Jean*) né à Genève en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le feul favant de fa famille, mais il était le plus favant. Sa *bibliothèque univerfelle*, dans laquelle il imita la *république des lettres* de *Bayle* eft fon meilleur ouvrage. Son plus grand mérite eft d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu fouvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand-homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire & d'inftruire, qui eft fi au-deffus de la fcience : mort à Amfterdam en 1736.

LEMERY (*Nicolas*) né à Rouen en 1645, fut le premier chimifte raifonnable & le premier qui ait donné une *pharmacopée univerfelle :* mort en 1715.

LENFANT (*Jacques*) né en Beauffe en 1661, pafteur calvinifte à Berlin. Il contribua plus que perfonne à répandre les grâces & la force de la langue françaife aux extrémités de l'Allemagne. Son *hiftoire du concile de Conftance*, bien faite & bien écrite, fera jufqu'à la dernière poftérité un témoignage du bien & du mal qui peuvent réfulter de ces grandes affemblées, & que du fein des paffions, de l'intérêt & de la cruauté même, il peut encore fortir de bonnes lois ; mort en 1728.

DES LIONS (*Jean*) né à Pontoise en 1615, docteur de sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des Rois sont des profanations, & que le monde allait bientôt finir. Mort en 1700.

DE L'ISLE, (*Guillaume*) né à Paris en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps besoin d'être perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV* la géographie & n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle* est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi. Mort en 1726.

LE LONG (*Jacques*) né à Paris en 1655, de l'oratoire. Sa *bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près : mort en 1721.

LONGE-PIERRE (*Hilaire-Bernard de Requeleyne*, baron de) né en Bourgogne en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion* & *Moschus*. Sa tragédie de Médée, quoiqu'inégale & trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille* : mais la Médée de *Corneille* n'était pas de son bon temps. *Longe-Pierre* fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, & il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères & terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs & dans le vide d'action & d'intrigue, & ne

les égala point dans la beauté de l'élocution qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que Médée & Electre : mort en 1721.

LONGUERUE (*Louis du Four de*) né à Charleville en 1652, abbé du Jard. Il favait, outre les langues favantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plufieurs langues médiocrement, c'eft le fruit du travail de quelques années ; parler purement & éloquemment la fienne, c'eft le travail de toute la vie. Il favait l'hiftoire univerfelle ; & on prétend qu'il compofa de mémoire la defcription hiftorique & géographique de la France ancienne & moderne. Mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL (*Jacques*) né en 1681 ; jéfuite. Il a fait huit volumes de l'hiftoire de l'églife gallicane, continuée par le père *Fontenay* : mort en 1735.

LOUBÈRE (*Simon de la*) né à Touloufe en 1642, & envoyé à Siam en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que fes fonnets & fes odes : mort en 1729.

Il y a un jéfuite du même pays & du même nom, favant mathématicien, mais qui n'eft plus connu que pour avoir voulu partager avec *Pafcal* la gloire d'avoir réfolu les problèmes fur la cycloïde.

MABILLON (*Jean*) né en Champagne en 1632; bénédictin. C'eft lui, qui étant chargé de montrer le tréfor de S[t] Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité.* Il a fait de profondes recherches. *Colbert* l'employa à rechercher les anciens titres : mort en 1707.

MAIGNAN (*Emmanuel*) né à Touloufe en 1601; minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques

ſans maître. Profeſſeur de mathématique à Rome, où il y a toujours eu depuis un profeſſeur minime français : mort à Toulouſe en 1676.

MAILLET (*Benoît de*) conſul au grand Caire. On a de lui des lettres inſtructives ſur l'Egypte, & des ouvrages manuſcrits d'une philoſophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* eſt de lui, ou du moins a été fait d'après ſes idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de *Buffon*, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles ; mais ce n'eſt & ce ne ſera long-temps qu'une opinion. Il eſt même certain qu'il exiſte de grands eſpaces où l'on ne trouve aucun veſtige du ſéjour des eaux ; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laiſſés par les eaux terreſtres. Mort en 1738.

MAIMBOURG (*Louis*) jéſuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ſes hiſtoires qu'on ne lit pas ſans plaiſir. Il eut d'abord trop de vogue, & on l'a trop négligé enſuite. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt qu'il fut obligé de quitter les jéſuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France : mort à St Victor en 1686.

MAYNARD (*François*) préſident d'Aurillac, né à Toulouſe vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le ſiècle de *Louis XIV*. Il reſte de lui un aſſez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'eſt un des auteurs qui s'eſt plaint le plus de la mauvaiſe fortune attachée aux talens. Il ignorait que le ſuccès d'un bon ouvrage eſt la ſeule récompenſe digne d'un artiſte ; que ſi les princes & les miniſtres veulent ſe faire honneur en récompenſant cette eſpèce

de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces ſaveurs ſans les demander ; & que ſi un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire ſoi-même.

Rien n'eſt plus connu que ſon beau ſonnet pour le cardinal de *Richelieu ;* & cette réponſe dure du miniſtre, ce mot cruel, *rien.* Le préſident *Mainard*, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers qui méritent autant d'être connus que ſon ſonnet.

Par votre humeur le monde eſt gouverné,
Vos volontés font le calme & l'orage ;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage :
Mais, n'eſt-ce rien que d'être tout à ſoi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte & l'eſpérance ?
Ah ! ſi le Ciel, qui me traite ſi bien,
Avait pitié de vous & de la France,
Votre bonheur ſerait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran eſt mort, & qu'il n'en eſt pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce miniſtre eût été un dieu pour lui : il n'eſt un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'eſt trop reſſembler à ces mendians qui appellent les paſſans *Monſeigneurs*, & qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de paſſer ſa vie ſans demander & ſans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même eſt dans la bouche de tout le monde.

Las d'eſpérer & de me plaindre
Des muſes, des grands & du ſort,
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Les deux derniers vers font la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale font des traductions. Il eft bien commun de ne pas défirer la mort ; il eft bien rare de ne la pas craindre ; & il eût été grand de ne pas feulement fonger s'il y a des grands au monde. Mort en 1646.

MAINTENON (*Françoife d'Aubigné Scarron*, marquife de). Elle eft auteur comme madame de *Sévigné*, parce qu'on a imprimé fes lettres après fa mort. Les unes & les autres font écrites avec beaucoup d'efprit, mais avec un efprit différent. Le cœur & l'imagination ont dicté celles de madame de *Sévigné* ; elles ont plus de gaieté, plus de liberté : celles de madame de *Maintenon* font plus contraintes ; il femble qu'elle ait toujours prévu qu'elles feraient un jour publiques. Madame de *Sévigné*, en écrivant à fa fille, n'écrivait que pour fa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes & dans les autres. On voit par celles de madame de *Maintenon* qu'elle avait époufé *Louis XIV*, qu'elle influait dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas ; qu'elle ne preffa point la révocation de l'Edit de Nantes & fes fuites, mais qu'elle ne s'y oppofa point ; qu'elle prit le parti des moliniftes, parce que *Louis XIV* l'avait pris, & qu'enfuite elle s'attacha à ce parti ; que *Louis XIV* fur la fin de fa vie portait des reliques ; & beaucoup d'autres particularités. Mais les connaiffances qu'on peut puifer dans ce recueil font trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme ; défaut

commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres. Morte à Saint-Cyr en 1719.

Un nommé *la Beaumelle*, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de fauſſetés.

MALEZIEU (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les *élémens de géométrie du duc de Bourgogne* ſont les leçons qu'il donna à ce prince. Il ſe fit une réputation par ſa profonde littérature. Madame la ducheſſe du Maine fit ſa fortune: mort en 1727.

MALLEBRANCHE (*Nicolas*) né à Paris en 1638, de l'oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui ait jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de diſciples que la vérité, il en eut de ſon temps. Il y avait des *mallebranchiſtes*. Il a montré admirablement les erreurs des ſens & de l'imagination; & quand il a voulu ſonder la nature de l'ame, il s'eſt perdu dans cet abyme comme les autres. Il eſt, ainſi que *Deſcartes*, un grand-homme avec lequel on apprend bien peu de choſe, & il n'était pas un grand géomètre comme *Deſcartes*: mort en 1715.

MALLEVILLE (*Claude de*) l'un des premiers académiciens. Le ſeul ſonnet de la *belle matineuſe* en fit un homme célébre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage, mais le bon en tout genre était alors auſſi rare qu'il eſt devenu commun depuis: mort en 1647.

DE MARCA (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & ayant pluſieurs enfans, il entra dans l'Egliſe & fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre *de la concorde de l'Empire & du Sacerdoce* eſt eſtimé: mort en 1662.

DE MAROLLES (*Michel*) né en Touraine en 1600, fils du célèbre *Claude de Marolles* capitaine des cent-ſuiſſes, connu par ſon combat ſingulier à la tête de l'armée de *Henri IV* contre *Marivaux*. *Michel*, abbé de Villeloin, compoſa ſoixante-neuf ouvrages, dont pluſieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps. Mort en 1681.

LA MARRE (*Nicolas*) né à Paris en 1641, commiſſaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de ſon reſſort, *l'hiſtoire de la Police*. Il n'eſt bon que pour les Pariſiens, & meilleur à conſulter qu'à lire. Il eut pour récompenſe une part ſur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu aſſigner aux comédiens une penſion ſur les gages du guet.

DU MARSAIS (*Céſar Cheſneau*) né à Marſeille en 1676. Perſonne n'a connu mieux que lui la métaphyſique de la grammaire; perſonne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* eſt devenu inſenſiblement néceſſaire, & tout ce qu'il a écrit ſur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui qui ſont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philoſophes obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui vivent entr'eux dans la paix & dans la communication de la raiſon, ignorés des grands, & très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. La foule de ces hommes ſages eſt une ſuite de l'eſprit du ſiècle: mort en 1756.

MARSOLLIER (*Jacques*) né à Paris en 1647; chanoine régulier de Ste Geneviéve. Connu par pluſieurs hiſtoires bien écrites: mort en 1724.

MARTIGNAC (*Etienne*) né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de *Virgile*, d'*Horace* &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des langues est un obstacle presque invincible. Mort en 1698.

MASCARON (*Jules*) de Marseille, né en 1634, évêque de Tulles & puis d'Agen. Ses oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de *Bossuet*; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien *Bossuet* était un grand-homme: mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence en 1663, de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, & dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien & l'homme d'esprit; de plus philosophe modéré & tolérant. Mort en 1742.

MAUCROIX (*François*) né à Noyon en 1619, historien, poëte & littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers tels que ceux-ci qu'il fit à l'âge de plus de 80 ans :

Chaque jour est un bien que du Ciel je reçois ;
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi ;
Et celui de demain n'appartient à personne

Mort en 1708.

MÉNAGE (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés même en Italie; & notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa requête des

dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adressa au cardinal *Mazarin*, sur son retour en France, une pièce latine où l'on trouve ce vers;

Et puto tam viles despicis inde togas.

Le parlement qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, se crut désigné par ce vers, & voulait sévir contre l'auteur; mais *Ménage* prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour. Mort en 1692. *La Monnoye* a augmenté & rectifié le *Ménagiana*.

MÉNÉTRIER (*Claude-François*) né en 1631, a beaucoup servi à la science du blason, des emblèmes & des devises: mort en 1705.

MERY (*Jean*) né en Berri en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles: mort en 1722.

MÉZERAY (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son histoire de France est très-connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait, la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, & inégal dans son style. Son nom de famille était *Eudes*; il était frère du père *Eudes* fondateur de la congrégation très-répandue, & très-peu connue des eudistes: mort en 1683.

MIMEURES (le marquis de) menin de *Monseigneur* fils de *Louis XIV*. On a de lui quelques morceaux de poësies qui ne sont pas inférieures à celles de *Racan* & de *Mainard*: mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, & le marquis de *Mimeures* dans

un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, & à peine fut-il connu. Son ode à *Vénus*, imitée d'*Horace*, n'est pas indigne de l'original.

LE MOINE (*Pierre*) jésuite, né en 1602. Sa *dévotion aisée* le rendit ridicule: mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? c'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères. Mort en 1671.

MOLIÈRE (*Jean-Baptiste*) né à Paris en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art & la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids & sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la comédie du chaos, ainsi que *Corneille* en a tiré la tragédie; & que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre sorte de mérite que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine* n'avaient pas. Il était philosophe, & il l'était dans la théorie & dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris *Harlai*, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture: il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que *Molière* fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de St Joseph faubourg Montmartre. Mort en 1673.

On s'est piqué à l'envi dans quelques dictionnaires

nouveaux

nouveaux de décrier les vers de *Molière* en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai *Fénélon*, qui semble en effet donner la préférence à la prose de ce grand comique, & qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poëtique ; mais *Boileau* ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, *Molière* est plein de vers admirables qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, le *Tartuffe* sont écrits comme les satires de *Boileau*. L'*Amphitrion* est un recueil d'épigrammes & de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poësie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau sont à des desseins au crayon. De-là vient que les Grecs & les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

MONGAUT. (l'abbé) La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de *Cicéron* est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses & utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'*Orléans* régent du royaume, & mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé *du Bois*. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, & non par l'esprit, que l'on fait fortune.

MONNOYE (*Bernard de la*) né à Dijon en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poësie à l'académie française; & même son poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est à peu de chose près un des meilleurs ouvrages de poësie qu'on ait faits en France. Mort en 1728. Je ne sais pourquoi le

docteur de sorbonne *Ladvocat* dans son dictionnaire dit que les noëls de *la Monnoye*, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux; est-ce parce que la sorbonne, qui ne sait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre?

MONTESQUIEU (*Charles*) président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de *Dufréni* & de l'*Espion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un Asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote : ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes* ouvrit au président de *Montesquieu* les portes de l'académie française, quoique l'académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, & des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de *Fleuri*. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal & par un ministre. M. de *Montesquieu* porta lui-même l'ouvrage au cardinal qui ne lisait guère, & qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, & *Montesquieu* entra dans l'académie.

Il donna enſuite le traité ſur la *grandeur & la décadence des Romains;* matière uſée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines, & des peintures très-fortes: c'eſt une hiſtoire politique de l'empire romain. Enfin, on vit paraître ſon *Eſprit des lois.* On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* & dans *Puffendorf.* On ſe fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Eſprit des lois* autant pour ſon plaiſir que pour ſon inſtruction. Ce livre eſt écrit avec autant de liberté que les *Lettres perſanes;* & cette liberté n'a pas peu ſervi au ſuccès: elle lui attira des ennemis qui augmentèrent ſa réputation, par la haine qu'ils inſpiraient contr'eux: ce ſont ces hommes nourris dans les factions obſcures des querelles eccléſiaſtiques, qui regardent leurs opinions comme ſacrées, & ceux qui les mépriſent comme ſacriléges. Ils écrivirent violemment contre le préſident de *Monteſquieu;* ils engagèrent la ſorbonne à examiner ſon livre; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la ſorbonne. Le principal mérite de l'*Eſprit des lois* eſt l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage, & cet amour des lois eſt fondé ſur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais eſt ce qui a plu davantage en France. La vive & piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquiſition a charmé tout le monde, hors les inquiſiteurs; ſes réflexions preſque toujours profondes ſont appuyées d'exemples tirés de l'hiſtoire de toutes les nations. Il eſt vrai qu'on lui a reproché de prendre trop ſouvent des exemples dans de petites nations ſauvages & preſque inconnues, ſur les relations trop ſuſpectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire,

par exemple, à l'auteur du *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu*, que *s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir.* Le *Teſtament politique* dit ſeulement à l'endroit cité qu'il vaut mieux ſe ſervir des hommes riches & bien élevés, parce qu'ils ſont moins corruptibles. *Monteſquieu* s'eſt trompé dans d'autres citations, juſqu'à dire que *François Ier* (qui n'était pas né lorſque *Chriſtophe Colomb* découvrit l'Amérique,) avait refuſé les offres de *Chriſtophe Colomb.* Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la ſingulière affectation de ne mettre ſouvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, & encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaiſanterie, ont indiſpoſé beaucoup de lecteurs; on s'eſt plaint de trouver trop ſouvent des ſaillies où l'on attendait des raiſonnemens; on a reproché à l'auteur d'avoir donné trop d'idées douteuſes pour des idées certaines; mais s'il n'inſtruit pas toujours ſon lecteur, il le fait toujours penſer; & c'eſt-là un très-grand mérite. Ses expreſſions vives & ingénieuſes, dans leſquelles on trouve l'imagination de *Montagne* ſon compatriote, ont contribué ſurtout à la grande réputation de l'*Eſprit des lois;* les mêmes choſes dites par un homme ſavant, & même plus ſavant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'eſprit, plus d'idées profondes, plus de choſes hardies, & où l'on trouve plus à s'inſtruire, ſoit en approuvant ſes opinions, ſoit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illuſtré le ſiècle de *Louis XIV*, & qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il eſt mort en 1755 en philoſophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON (*Bernard de*) né en 1655, bénédictin, l'un des plus savans antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

MONTPENSIER (*Anne-Marie-Louise d'Orléans*) connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de *Gaston d'Orléans*, née à Paris en 1627. Ses mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes dans leurs écrits sont au rang des autres hommes. Si *Alexandre* & *Sémiramis* avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs. Morte en 1693.

MONTREUIL (*Mathieu de*) né à Paris en 1621, l'un de ces écrivains agréables & faciles, dont le siècle de *Louis XIV* a produit un grand nombre, & qui n'ont pas laissé de réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'esprit du temps & l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables: mort à Aix en 1692.

MORÉRI (*Louis*) né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour* & le traducteur de *Rodriguez* entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très-augmenté porte encore son nom, & n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile: mort en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais en

1583, médecin, mathématicien, & par les préjugés du temps, aſtrologue. Il tira l'horoſcope de *Louis XIV.* Malgré cette charlatanerie, il était ſavant. Il propoſa d'employer les obſervations de la lune à la détermination des longitudes en mer ; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvemens de cette planète, ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce ſiècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art. *Caſſini.* Mort en 1656.

MORIN (*Jean*) né à Blois en 1591, très-ſavant dans les langues orientales & dans la critique : mort à l'oratoire en 1659.

MORIN (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer ſa fatale folie & celle de *Saint-Sorlin-Deſmarets* ſon accuſateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maiſons, fut brûlé vif en 1663, avant que la philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empêcher les ſavans de dogmatiſer, & les juges d'être ſi cruels.

LA MOTTE-HOUDART (*Antoine*) né à Paris en 1672, célèbre par ſa tragédie d'*Inès de Caſtro*, l'une des plus intéreſſantes qui ſoient reſtées au théâtre, par de très-jolis opéra, & ſurtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation ; il y a preſque autant de choſes que de vers ; il eſt philoſophe & poëte. Sa proſe eſt encore très-eſtimée. Il fit les diſcours du marquis de *Mimure* & du cardinal *du Bois* lorſqu'ils furent reçus à l'académie françaiſe ; le manifeſte de la guerre de 1718 ; le diſcours que prononça le cardinal de *Tencin* au petit concile d'Embrun. Ce fait eſt mémorable : un

archevêque condamne un évêque, & c'est un auteur d'opéra & de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir sans qu'il eût personne auprès de son lit en 1731. L'abbé *Trublet* dit qu'il y avait du monde, apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, & de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort presque juridiquement d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau* en 1710, & d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, & faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin*, procureur-général des trésoriers de France, en mourant en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié dans lequel il charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart* de l'académie française, *Joseph Saurin* de l'académie des sciences, & *Malafaire* marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; & le châtelet & le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugemens les plus injustes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet persuadé de l'innocence de *Rousseau*, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne la pas manifester au moins

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuse dont il était aimé, & qui lui rendait beaucoup de soins par devoir & par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaieté & de son amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de M. de *la Motte*.

immédiatement après la mort de fes ennemis ? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années ?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* eft un libelle diffamatoire, & que cet homme haïffait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la poftérité ?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fauffeté. Il prétend que le comte de *Nocé*, & *N. Mélon* fecrétaire du régent, étaient les affociés de *Malafaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés favent que c'eft une infigne calomnie; enfuite il confond *N. la Faye* fecrétaire du cabinet du roi avec fon frère le capitaine aux gardes. Enfin, comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets ?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier & *Saurin* le géomètre s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rouffeau* d'obtenir la penfion de *Boileau* qui vivait encore en 1710. Serait-il poffible que trois perfonnes de profeffions fi différentes fe fuffent unies & euffent médité enfemble une manœuvre fi réfléchie, fi infame & fi difficile, pour priver un citoyen, alors obfcur, d'une penfion qui ne vaquait pas, que *Rouffeau* n'aurait pas eue, & à laquelle aucun de ces trois affociés ne pouvait prétendre ?

5°. Après être convenu que *Rouffeau* avait fait les cinq premiers couplets fuivis de ceux qui lui attirèrent fa difgrâce, il fait tomber fur *la Motte-Houdart* le foupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; & pour unique preuve de cette accufation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perfonnes qui devaient

s'affembler chez *N. de Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le fieur de *Villiers*, une heure après que *Rouffeau* avait été informé que les intéreffés devaient s'affembler dans cette maifon. Or, dit-il, *Rouffeau* n'avait pu en une heure de temps compofer & tranfcrire ces vers diffamatoires. C'eft *la Motte* qui les apporta, donc *la Motte* en eft l'auteur. Au contraire, c'eft, ce me femble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être foupçonné de la fcélérateffe de les avoir faits. On les a jetés à fa porte, ainfi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il y a trouvé des injures atroces contre tous fes amis & contre lui-même; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreffent à l'hiftoire de ce myftère d'iniquité doivent favoir que l'on s'affemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, & que ceux qui s'y affemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rouffeau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perfonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait affez que les intéreffés s'affemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*.

> Sots affemblés chez de Villiers,
> Parmi les fots troupe d'élite,
> D'un vil café dignes piliers,
> Craignez la fureur qui m'irrite.
> Je vais vous pourfuivre en tous lieux,
> Vous noircir, vous rendre odieux :
> Je veux que par-tout on vous chante;
> Vous percer & rire à vos yeux
> Eft une douceur qui m'enchante.

7. Il eft très-faux que les cinq premiers couplets,

reconnus pour être de *Rouſſeau*, ne fiſſent qu'effleurer le ridicule de cinq ou ſix particuliers, comme le dit le mémoire ; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par ſon valet
Faſſe un jour ſerrer le ſifflet
De Berrin & de ſa ſéquelle;
Que Pecour qui fait le ballet
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eſt-là le ſtyle de ces cinq premiers couplets avoués par *Rouſſeau*. Certainement ce n'eſt pas là de la fine plaiſanterie. C'eſt le même ſtyle de tous les couplets qui ſuivirent.

8°. Quant aux derniers couplets ſur le même air, qui furent en 1710 la matière du procès intenté à *Saurin* de l'académie des ſciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend ſeulement que le malheureux qui fut condamné au banniſſement, pour avoir été ſuborné par *Rouſſeau*, devait être condamné aux galères, ſi en effet il avait été faux témoin. C'eſt en quoi le ſieur *Boindin* ſe trompe ; car en premier lieu il eût été d'une injuſtice ridicule de condamner aux galères le ſuborné, quand on ne décernait que la peine du banniſſement au ſuborneur : en ſecond lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accuſateur contre *Saurin*. Il n'avait pu être entièrement ſuborné. Il avait fait pluſieurs déclarations contradictoires ; la nature de ſa faute, & la faibleſſe de ſon eſprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expreſſément dans ſon

mémoire que la maiſon de *Noailles* & les jéſuites ſervirent à perdre *Rouſſeau* dans cette affaire, & que *Saurin* fit agir le crédit & la faveur. Je ſais avec certitude, & pluſieurs perſonnes vivantes encore le ſavent comme moi, que ni la maiſon de *Noailles* ni les jéſuites ne ſollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rouſſeau*; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux ſecrétaires d'Etat, M. de *Pontchartrain* & M. *Voiſin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut ſur leurs ordres en forme de ſollicitations que le lieutenant-criminel *le Comte* décréta & empriſonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel ſur cette procédure violente & inuſitée.

Quant aux jéſuites, il eſt ſi faux qu'ils ſe fuſſent déclarés contre *Rouſſeau* qu'immédiatement après la ſentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jéſuites, ſous la direction du père *Sanadon*, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jéſuites prouve deux choſes; la première, qu'ils n'étaient pas ſes ennemis; la ſeconde, qu'il voulait oppoſer les pratiques de la religion aux accuſations de libertinage que d'ailleurs on lui ſuſcitait. Il avait déjà fait ſes meilleurs pſeaumes, en même temps que ſes épigrammes licencieuſes qu'il appelait les *gloria patri* de ſes pſeaumes, & *Danchet* lui avait adreſſé ces vers:

A te maſquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, &c.

Il ne ſerait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de cynique, il eût depuis conſervé le premier qui lui était devenu abſolument néceſſaire. On ne veut tirer aucune conſéquence de cette induction ; il n'y a que DIEU qui connaiſſe le cœur de l'homme.

10°. Il eſt important d'obſerver que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin* & *Malafaire* ont ſurvécu à ce procès, aucun d'eux n'a été ſoupçonné ni de la moindre mauvaiſe manœuvre, ni de la plus légère ſatire. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces connues ſous le nom de *Calottes*, & ſous d'autres titres dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent ſi long-temps. Il ne déshonora jamais ſon talent par la ſatire ; & même lorſqu'en 1709, outragé continuellement par *Rouſſeau*, il fit cette belle ode :

On ne ſe choiſit point ſon père ;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abattu.
Oui, quoi que le vulgaire penſe,
Rouſſeau, la plus vile naiſſance
Donne du luſtre à la vertu, &c.

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale & de philoſophie qu'une ſatire. Il exhortait *Rouſſeau*, qui reniait ſon père, à ne point rougir de ſa naiſſance. Il l'exhortait à dompter l'eſprit d'envie & de ſatire. Rien ne reſſemble moins à la rage qui reſpire dans les couplets dont on l'accuſe.

Mais *Rouſſeau* après une condamnation qui devait le rendre ſage, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter ſon penchant. Il outragea ſouvent par des

épigrammes les mêmes perſonnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart*, &c. Il fit des vers contre ſes anciens & nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres peu dignes d'être connues qu'on a imprimées, & la plupart de ces vers ſont du ſtyle de ces couplets pour leſquels le parlement l'avait condamné ; témoin ceux-ci contre l'illuſtre muſicien *Rameau*.

Diſtillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots ſont férus,
Chez les Thraces & les Iroques,
Portez vos opéra bourrus, &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *porte-feuille de Rouſſeau*, contre l'abbé d'*Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorſque ſur la fin de ſa vie il vint ſe cacher quelque temps à Paris affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il eſt vrai que l'âge avait gâté ſon ſtyle, mais il ne réforma point ſon caractère, ſoit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, ſoit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocriſie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte* & *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuſe, ces trois hommes ayant été depuis aſſez mal enſemble, il eſt bien difficile qu'il n'eût rien tranſpiré de leur crime. Cette réflexion n'eſt pas une preuve, mais jointe aux autres, elle eſt d'un grand poids.

12°. Si un garçon auſſi ſimple & auſſi groſſier que le nommé *Guillaume Arnoud*, condamné comme témoin

ſuborné par *Rouſſeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuiſine de mon père, ainſi qu'il eſt dit dans le factum de *Saurin*; & ſa mère & lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille, en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc au bout de quarante-deux ans *Boindin* a-t-il voulu laiſſer en mourant cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus ? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans; c'eſt que *Boindin* les haïſſait tous trois; c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'académie françaiſe, & de lui avoir avoué que ſes ennemis qui l'accuſaient d'athéiſme lui donneraient l'excluſion. Il s'était brouillé avec *Saurin*, qui était comme lui un eſprit altier & inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur & impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de la Faye*, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connaît vôtre eſprit;
Savoir s'y joint, & quand le cas arrive,
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit ?
Mais on ne voit qu'en vous auſſi ſe montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux eſprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on penſe ?
Eh quoi ! qu'ils ſont connaiſſeurs délicats ?
Pas n'en voudrais tirer la conſéquence,
Mais bien qu'ils ſont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, & c'eſt lui qui eſt peint dans le *temple du goût* ſous le nom de

Bardou. Il fut dans son mémoire la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, & incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait : ses mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en philosophe rigide ; il fit des actions de générosité ; mais cette humeur dure & insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeste affaire, qui a eu de si longues suites, & dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi, dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société, de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement, & de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables & à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rousseau.* Il se pourrait que *Rousseau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers qui étaient de la même atrocité, *Saurin* eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offensés les imputassent unanimement à *Rousseau*, enfin quoiqu'un jugement solemnel ait déclaré *Saurin* innocent ? Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles, elle n'est nullement vraisemblable. *Rousseau* l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament ; mais le professeur *Rollin*,

auquel *Rousseau* montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. *Rousseau* se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort ; mais il n'osa jamais accuser *la Motte*, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers momens. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (*Voyez* l'article *Joseph Saurin.*)

MOTTÈVILLE (*Françoise Bertaut de*) née en 1615 en Normandie. Cette dame a écrit des mémoires qui regardent particulièrement la reine *Anne* mère de *Louis XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité : morte en 1689.

NAIN DE TILLEMONT (*Sébastien le*) fils de *Jean le Nain* maître des requêtes, né à Paris en 1637, élève de *Nicole*, & l'un des plus savans écrivains de Port-Royal. Son *histoire des empereurs*, & ses seize volumes de l'*histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens ; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte : mort en 1698.

NAUDÉ (*Gabriel*) né à Paris en 1690, médecin, & plus philosophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal *Barberin* à Rome, puis au cardinal de *Richelieu*, au cardinal *Mazarin*, & ensuite à la reine *Christine*, dont il alla quelque temps grossir la cour savante ; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *apologie des grands hommes accusés de magie* est presque le seul qui soit demeuré.

On

On ferait un plus gros livre des grands-hommes accusés d'impiété depuis *Socrate*.

. . . . . . Populus nam solos credit habendos
Esse Deos quos ipse colit.

Mort en 1653.

NEMOURS (*Marie de Longueville* duchesse de) née en 1625. On a d'elle des mémoires, où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde : morte en 1707.

NEVERS. (*Philippe* duc de) On a de lui des pièces de poësie d'un goût très-singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par *Racine* & *Despréaux* :

Dans un palais doré Nevers jaloux & blême
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en fesait qu'on entendait très-aisément & avec grand plaisir, comme ceux-ci contre *Rancé*, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque *Fénélon*.

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence ;
Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit & ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils. Mort en 1707.

NICERON (*Jean-Pierre*) barnabite, né à Paris en

1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les Lettres*. Tous ne sont pas illustres; mais il parle de chacun convenablement; il n'appelle point un orfèvre grand-homme. Il mérite d'avoir place parmi les savans utiles. Mort en 1738.

NICOLE (*Pierre*) né à Chartres en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui; & ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre surtout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de *Saint-Pierre*. Mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau & attendrissant qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie; mais il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers biens tournés & purement écrits: c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous *Louis XIV*. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, & que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que *la Chaussée* est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750.

NODOT n'est connu que par ses fragmens de

Pétrone, qu'il dit avoir trouvé à Belgrade en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraiſſent pas d'un auſſi mauvais latin que ſes adverſaires le diſent. Il y a des expreſſions, à la vérité, dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne ſe ſervent; mais le vrai *Pétrone* eſt plein d'expreſſions pareilles, que de nouvelles mœurs & de nouveaux uſages avaient mis à la mode. Au reſte, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la ſatire de *Pétrone* n'eſt point du tout celle que le conſul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron* avant de ſe faire ouvrir les veines; *flagitia principis ſub nominibus exoletorum, feminarumque, & novitate cujuſque ſtupri, præſcripta, atque obſignata miſit Neroni.*

On a prétendu que le profeſſeur *Agamemnon* eſt *Sénèque*; mais le ſtyle de *Sénèque* eſt préciſément le contraire de celui d'*Agamemnon*, *turgida oratio; Agamemnon* eſt un plat déclamateur de collége.

On oſe dire que *Trimalcion* eſt *Néron*. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'eſprit & des talens, peut-il être repréſenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des paraſites plus ridicules encore, & qui parle avec autant d'ignorance & de ſottiſe que le *bourgeois gentilhomme* de *Molière*?

Comment la craſſeuſe & idiote *Fortunata*, qui eſt fort au-deſſous de madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maîtreſſe de *Néron*? quel rapport des poliſſons de collége, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obſcurs, peuvent-ils avoir avec la cour magnifique & voluptueuſe d'un empereur? quel homme ſenſé, en liſant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il eſt d'un homme effréné qui a de l'eſprit, mais dont le goût n'eſt pas encore formé; qui fait tantôt des

vers très-agréables, & tantôt de très-mauvais ; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, & qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint ?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* ressemble à celle des caractères de *la Bruyère*, elle est faite au hasard.

D'OLIVET (*Joseph*), abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dôle, de l'académie française, né à Salins en 1682 ; célèbre dans la littérature par son histoire de l'académie, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de *Pélisson* Nous lui devons les traductions les plus élégantes & les plus fidelles des ouvrages philosophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de *Cicéron*, imprimées par ses soins & ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la sienne ; & il a rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines & les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches *Huet*, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, & du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'*Olivet*, & soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque *Huet*, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scholastique est ridicule, & que les légendes

ressemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était nécessaire pour l'édification publique qu'un évêque normand fût imbécille. C'est ainsi à peu près qu'ils avaient soutenu que les mémoires du cardinal de *Retz* n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'*Olivet* leur répondit, & sa meilleure réponse fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches écrit de la main de l'auteur. Son âge & son mérite sont notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président *Hénault*, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impression de cet article en 1768.)

D'ORLÉANS (*Joseph*) jésuite. Le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de *Henri VIII* il est plus disert que fidelle : mort en 1698.

OZANAM (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la géométrie sans maître dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques & physiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'est plus l'ouvrage d'*Ozanam*, comme les dernières éditions de *Moréri* ne sont plus son ouvrage. Mort en 1717.

PAGI (*Antoine*) provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé *Baronius*, & a eu pension du clergé pour cet ouvrage : mort en 1699.

PAPIN (*Isaac*) né à Blois en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contr'elle : mort en 1709.

PARDIES (*Ignace-Gaston*) jésuite, né à Pau en 1636, connu par ses *Elémens de géométrie*, & par son livre *Sur l'ame des bêtes*. Prétendre avec *Descartes* que les animaux sont de pures machines, privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience & insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux sont doués de sensations & de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaisse les premiers principes ? Mort en 1673.

PARENT (*Antoine*) né à Paris en 1666, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut long-temps à Paris libre & heureux avec moins de deux cents livres de rente : mort en 1716.

PASCAL (*Blaise*) fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie, comme les rois de leur puissance; il crut tout soumettre & tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique & méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste la langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Pascal* & d'*Arnaud* firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce passage de Tacite : *Præfulgebant Cassius & Brutus eo ipso quod eorum effigies non visebantur*. Mort en 1662.

PATIN (*Gui*) né à Houdan en 1601, médecin, plus fameux par ses lettres médisantes que par sa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles & des anecdotes que tout le monde aime, & des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidelles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits. Mort en 1672.

PATIN (*Charles*) né à Paris en 1633, fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages sont lus des savans, & les lettres de son père le sont des gens oisifs. *Charles Patin*, très-savant antiquaire, quitta la France, & mourut professeur en médecine à Padoue en 1693.

PATRU (*Olivier*) né à Paris en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche. Mort en 1681.

PAVILLON (*Etienne*) né à Paris en 1632, avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poësies écrites naturellement : mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER (*Paul*), né calviniste à Beziers en 1624, poëte médiocre à la vérité, mais homme très-savant & très-éloquent; premier commis & confident du surintendant *Fouquet;* mis à la bastille en 1661. Il y resta quatre ans & demi pour avoir été

fidelle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, & fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, & abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion qu'il avait quittée. Son histoire de l'académie fut très applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était M[lle] *des-Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célébre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise ; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Pélisson*, ce sont ses excellens discours pour M. *Fouquet*, & son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence ; les catholiques ont soutenu le contraire ; & tous sont convenus qu'il mourut sans sacremens. Mort en 1693.

PERRAULT (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut médecin ; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessein & dans les méchaniques. Bon physicien, grand architecte. Il encouragea les arts sous la protection de *Colbert*, & eut de la réputation malgré *Boileau*. Il a publié plusieurs mémoires sur l'anatomie comparée dans les recueils de l'académie des sciences, & une magnifique édition de *Vitruve*. La traduction & les desseins qui l'embellissent sont également ses ouvrages. Mort en 1688.

PERRAULT (*Charles*) né en 1633, frère de *Claude*. Contrôleur-général des bâtimens fous *Colbert*, donna la forme aux académies de peinture, de fculpture & d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de fon protecteur, & qui l'abandonnèrent enfuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais fa grande faute eft de les avoir critiqués mal-adroitement, & de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait oppofer aux anciens. Cette difpute a été & fera longtemps une affaire de parti comme elle l'était du temps d'*Horace*. Que de gens encore en Italie, qui ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégoût, & lifant tous les jours l'*Ariofte* & le *Taffe* avec tranfport, appellent encore *Homère* incomparable! Mort en 1703.

N B. Il eft dit dans les *Anecdotes littéraires*, tom. II, pag. 27, qu'*Adiffon* ayant fait préfent de fes ouvrages à *Defpréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perrault*, s'il eût vu de fi excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel menfonge? *Boileau* ne favait pas un mot d'anglais; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'eft que vers l'an 1730 qu'on commença à fe familiarifer avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Adiffon* qui s'eft moqué de *Boileau* aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit contre *Perrault* en faveur des anciens dont *Adiffon* fait l'éloge dans tous fes ouvrages? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un fûr moyen de dire des fottifes eft de répéter au hafard ce qu'on a entendu dire.

PETAU (*Denis*) né à Orléans en 1583, jéfuite. Il

a réformé la chronologie. On a de lui soixante & dix ouvrages : mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX (*François*) l'un de ceux dont le grand ministre *Colbert* encouragea & récompensa le mérite. *Louis XIV* l'envoya en Turquie & en Perse à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de *Louis XIV* en arabe, & que ce livre est estimé dans l'Orient ? On a de lui l'*Histoire de Gengis-kan & de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, & plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille & un jours* est ce qu'on lit le plus :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour le mensonge.

Mort en 1713.

PETIT (*Pierre*) né à Paris en 1617, philosophe & savant. Il n'a écrit qu'en latin : mort en 1687.

PEZRON (*Paul*) de l'ordre de Citeaux, né en Bretagne en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes : mort en 1706.

PIN (*Louis du*) né en 1657, docteur de sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis : mort en 1719.

PLACETTE (*Jean*) de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague & en Hollande; estimé pour ses divers ouvrages : mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC (*Melchior de*) cardinal, né au Puy en Vélay en 1662, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne.

L'un de ceux qui ont prouvé qu'il eſt plus aiſé de faire des vers latins que des vers français. Malheureuſement pour lui, en combattant *Lucrèce*, il combat *Newton* : mort en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue qu'il eſt néceſſaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choſes pour le ſervice du roi, eſt le ſeul qui en ait jamais parlé. Auſſi ſes mémoires ne ſont pas de lui ; ils ſont de *du Foſſé* écrivain de Port-Royal. Il feint que ſon héros portait le nom de ſa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de ſeigneurie de Pontis. Il eſt même fort douteux que *Pontis* ait exiſté. Le dictionnaire hiſtorique portatif en quatre volumes aſſure que ces mémoires ſont vrais. Ils ſont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny* dans la préface de ſes mémoires hiſtoriques.

PORÉE (*Charles*) né en Normandie en 1675, jéſuite. Du petit nombre des profeſſeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde. Eloquent dans le goût de *Sénèque*. Poëte & très-bel eſprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres & la vertu à ſes diſciples : mort en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la reine-mère, & quelque temps de *Louis XIV* ; mis en priſon par le cardinal de *Richelieu*, & menacé de la mort pour le forcer à trahir les ſecrets de ſa maîtreſſe qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'hiſtoire de cet âge, ceux de *la Porte* ne ſont pas à mépriſer ; ils ſont d'un honnête homme, ennemi

de l'intrigue & de la flatterie, févère jufqu'au pédantifme. Il avoue qu'il avertiffait la reine que fa familiarité avec le cardinal *Mazarin* diminuait le refpect des grands & des peuples pour elle. Il y a dans fes mémoires une anecdote fur l'enfance de *Louis XIV*, qui rendrait la mémoire du cardinal *Mazarin* exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que *la Porte* femble lui imputer. Il paraît que *la Porte* fut trop fcrupuleux & trop mauvais phyficien ; il ne favait pas qu'il y a des tempéramens fort avancés. Il devait furtout fe taire; il fe perdit pour avoir parlé, & pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

PUY (*Pierre du*) fils de *Claude du Puy* confeiller au parlement, très-favant homme, naquit en 1583. La fcience de *Pierre du Puy* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perfonne à l'inventaire des chartes & aux recherches des droits du roi fur plufieurs Etats. Il débrouilla autant qu'on le peut la loi falique, & défendit les libertés de l'Eglife gallicane, en prouvant qu'elles ne font qu'une partie des anciens droits des anciennes églifes. Il réfulte de fon hiftoire des templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier, & le fupplice de tant de chevaliers, furent une des plus horribles injuftices qu'on ait jamais commifes. Mort en 1651.

PUY-SEGUR. (le maréchal de) Il nous a laiffé l'*art de la guerre* comme *Boileau* a donné l'*art poëtique*.

QUESNEL (*Pafquier*) né en 1634, de l'oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'eft vu le fujet d'une grande divifion parmi fes compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'exil. Ses mœurs étaient févères,

comme celles de tous ceux qui ne ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées & adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie; mais il eût été moins célèbre : mort en 1719.

QUIEN (*Michel le*) né en 1661, dominicain; homme très-ſavant. Il a beaucoup travaillé ſur les égliſes d'Orient & ſur celle d'Angleterre. Il a ſurtout écrit contre *le Courayer* ſur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces diſputes, que les Turcs n'en font des diſſertations ſur l'égliſe grecque : mort en 1733.

QUINAULT (*Philippe*) né à Paris en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ſes belles poëſies lyriques, & par la douceur qu'il oppoſa aux ſatires très-injuſtes de *Boileau*. *Quinault* était dans ſon genre très-ſupérieur à *Lulli*. On le lira toujours; & *Lulli*, à ſon récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* ſa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands-hommes, aux récompenſes que donna *Louis XIV*, mais une part médiocre; les grandes grâces furent pour *Lulli*. Mort en 1688.

N B. Il eſt rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que *Boileau* étant à la ſalle de l'opéra de Verſailles dit à l'officier qui plaçait : *Monſieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'eſtime fort la muſique de Lulli, mais je mépriſe ſouverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette groſſièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la muſique, cela n'eût été

que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement *Lulli* dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé *Quinault*.

QUINCY (le marquis de) lieutenant-général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils, mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; & les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

QUINTINIE (*Jean la*) né près de Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres & celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe, & ses talens récompensés magnifiquement par *Louis XIV*: mort vers 1700.

RACINE (*Jean*) né à la Ferté-Millon en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène* qu'il présenta à *Molière*, & celle des *Frères ennemis*, dont *Molière* lui donna le sujet. Il est intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilége de l'*Andromaque*. *Louis XIV* fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre dans une de ses maladies, & le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poëte.

On lui a rendu juſtice fort tard. » Nous avons été » touchés, dit *S[t] Evremont*, de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, » d'*Alcionée*, d'*Andromaque* & de *Britannicus*. C'eſt ainſi qu'on mettait non ſeulement la mauvaiſe *Sophonisbe* de *Corneille*, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcionée* & de *Mariamne* à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or eſt confondu avec la boue pendant la vie des artiſtes, & la mort les ſépare.

Il eſt à remarquer que *Racine* ayant conſulté *Corneille* ſur ſa tragédie d'*Alexandre*, *Corneille* lui conſeilla de ne plus faire de tragédies, & lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. (6) N'oublions pas qu'il écrivit contre les janſéniſtes, & qu'il ſe fit enſuite janſéniſte. Mort en 1699.

RACINE (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine* a marché ſur les traces de ſon père, mais dans un ſentier plus étroit & moins fait pour les muſes. Il entendait la méchanique des vers auſſi-bien que ſon père, mais il n'en avait ni l'ame ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention & d'imagination. Janſéniſte comme ſon père, il ne fit des vers que pour le janſéniſme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de la Grâce & dans celui de la Religion, ouvrage trop didactique & trop monotone, copié des penſées de *Paſcal*, mais rempli de beaux détails tels que ces vers du chant ſecond, dans lequel il traduit *Lucrèce* pour le réfuter.

Cet eſprit, ô mortels! qui vous rend ſi jaloux,
N'eſt qu'un feu qui s'allume & s'éteint avec vous.

(6) *Fontenelle* donna le même conſeil à M. de *Voltaire* après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. *Corneille* trouvait *Racine* trop ſimple, & *Fontenelle* trouvait *Voltaire* trop brillant.

Quand par d'affreux fillons l'implacable vieilleffe
A fur un front hideux imprimé la trifteffe,
Que dans un corps courbé fous un amas de jours,
Le fang comme à regret femble achever fon cours;
Lorfqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
Il n'entre des objets qu'une infidelle image;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe & périt:
En ruines *auffi* je vois tomber l'efprit.
L'ame mourante alors, flambeau fans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obfcure.
Trifte deftin de l'homme! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'eft au berceau.
La mort du coup fatal fappe enfin l'édifice;
Dans un dernier foupir achevant fon fupplice,
Lorfque vide de fang le cœur refte glacé,
Son ame s'évapore, & tout l'homme eft paffé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout eft bien* des lords *Shaftersbury* & *Bolingbroke*, fi bien mis en vers par *Pope*.

Sans doute qu'à ces mots des bords de la Tamife,
Quelqu'abftrait raifonneur qui ne fe plaint de rien,
Dans fon flegme anglican répondra: Tout eft bien.

Racine, en qualité de janféniste, croyait que prefque tout eft mal depuis long-temps; il accufe *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un papifte; c'eft ainfi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. *Pope*, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans fes épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philofophe, ou plutot parce qu'il était affez philofophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accufations de *Louis Racine*. *Ramfay* entreprit de les concilier. C'était un Ecoffais du *Clan* des *Ramfay*, & qui en avait pris le nom fuivant l'ufage de ce pays. Il était venu en France

après avoir essayé du presbytérianisme, de l'église anglicane & du quakrisme, & s'était attaché à l'illustre *Fénélon*, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des voyages de *Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louis Racine* une lettre sous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec *Pope*; je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, & qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramsay* & non de *Pope*. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie : j'en instruisis même le public dans un chapitre sur *Pope*, qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant, après sa mort, l'abbé *Ladvocat* a imprimé cette lettre forgée par *Ramsay*, & l'a imputée à *Pope* dans son dictionnaire historique portatif, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de *Louis XIV*, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ (*Jean le Bouthillier de*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, & institua la réforme effrayante de la Trappe en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme ! Après avoir fondé & gouverné son institut, il se démit de sa place & voulut la reprendre. Mort en 1700.

RAPIN (*René*) né à Tours en 1621, jésuite, connu par le *poëme des jardins* en latin, & par beaucoup d'ouvrages de littérature: mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (*Paul*) né à Castres en 1661, réfugié en Angleterre, & long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, & de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti: c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages; jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a su écrire l'histoire en philosophe. Mort à Vésel en 1725.

RÉGIS (*Silvain*) né en Agenois en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites: mort en 1707.

REGNARD (*François*) né à Paris en 1656. Il eût été célébre par ses seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers:

Sistimus hîc tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires, esclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de trésorier de France & de lieutenant des eaux & forêts, il vécut en voluptueux & en philosophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comique, sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de *Molière*. Il faut se connaître peu aux talens & au génie des auteurs, pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia

la comédie des Menechmes à *Despréaux*, & ensuite écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme si gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ses jours. Mort en 1710.

RÉGNIER DESMARÊTS (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, & est auteur de quelques poësies françaises & italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poëte. Mort en 1713.

RENAUDOT (*Théophraste*) médecin très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, mort en 1653.

RENAUDOT (*Eusèbe*) né en 1646, très-savant dans l'histoire & dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France : mort en 1720.

REYNEAU (*Charles*) de l'oratoire, de l'académie des sciences, né en 1656, auteur de l'*Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'*Euclide* de la haute géométrie : mort en 1728.

RICHELET (*César-Pierre*) né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des dictionnaires de rimes, tristes ouvrages qui font voir combien il est peu de rimes nobles & riches dans notre poësie, & qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue. Mort en 1698.

RICHELIEU (le cardinal de) né à Paris en 1585.

Puiſque *Louis XIV* naquit pendant ſon miniſtère, on doit mettre parmi les écrivains de ce ſiècle illuſtre le fondateur de l'académie françaiſe, auteur lui-même de pluſieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverſes dans ſon exil à Avignon, après l'aſſaſſinat du maréchal d'*Ancre* & de la *Galigaï* ſes protecteurs. Les principaux points de la religion catholique défendus, l'inſtruction du chrétien & la perfection du chrétien ſont à peu près de ce temps-là. Il eſt bien ſûr qu'il ne compoſait pas la perfection du chrétien du temps qu'il feſait condamner à mort le maréchal de *Marillac* dans ſa propre maiſon de Ruel, & qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement, lorſque les commiſſaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On ſait auſſi qu'il y a beaucoup de vers de ſa façon dans la tragi-comédie allégorique intitulée *Europe*, & dans la tragédie de *Mirame*. On ſait qu'il donnait à cinq auteurs les ſujets des pièces repréſentées au palais-cardinal, & qu'il eût mieux fait de s'en tenir au ſeul *Corneille*, ſans même lui fournir de ſujet. Le plus beau de ſes ouvrages eſt la digue de la Rochelle.

L'abbé *Ladvocat* bibliothécaire de ſorbonne prétend, dans ſon dictionnaire hiſtorique, que le cardinal de *Richelieu* eſt l'auteur de ce teſtament qui a fait tant de bruit, & qui eſt ſuppoſé. Il croit devoir ce reſpect à la mémoire du bienfaiteur de la ſorbonne; mais c'eſt rendre un mauvais ſervice à ſa mémoire que de l'accuſer d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs & des fautes de toute eſpèce. Si malheureuſement un miniſtre d'Etat avait pu compoſer un ſi mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'eſt qu'on pourrait être un grand miniſtre, ou plutôt un miniſtre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs,

des erreurs groſſières & des projets ridicules. C'eſt donc venger la mémoire du cardinal de *Richelieu* que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce teſtament, qui ſans ſon nom aurait été ignoré à jamais.

L'abbé *Ladvocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la ſorbonne, s'eſt trompé en diſant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuſcrit de cet ouvrage, apoſtillé de la main du cardinal. Le ſeul manuſcrit apoſtillé ainſi eſt au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'eſt point le teſtament qui eſt apoſtillé, c'eſt une narration ſuccinte compoſée par l'abbé de *Bourzeis*, à laquelle on avait long-temps après ajouté ce teſtament prétendu : & les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration ſuccinte n'était pas de lui; elles indiquent les omiſſions de l'abbé de *Bourzeis*, & ce qu'il devait refondre. Voyez la réponſe à M. *Foncemagne*.

On attribue encore au cardinal de *Richelieu* une hiſtoire de la mère & du fils; c'eſt un récit aſſez infidelle des malheureux démêlés de *Louis XIII* avec ſa mère. Cette hiſtoire faible & tronquée eſt probablement de *Mézerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous ſommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main ſoit un ouvrage médiocre? (7) Mort en 1642.

(7) Il eſt difficile de ne pas regarder cette hiſtoire comme un ouvrage du cardinal de *Richelieu*. Elle renferme des anecdotes curieuſes ſur les premières années de *Louis XIII*, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté & de franchiſe que *Mezerai* n'aurait pas ſaiſi, & des opinions abſolument oppoſées à celles de cet hiſtorien. Il n'en a paru que deux volumes, le reſte eſt demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal.

RYER (*André du*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Constantinople & en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* & de l'*histoire de Perse*.

RYER (*Pierre du*) né à Paris en 1605; secrétaire du roi, historiographe de France: pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre & treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps: mort en 1658.

ROCHEFOUCAULD (*François* duc de la) né en 1613. Ses mémoires sont lus, & on sait par cœur ses pensées: mort en 1680.

ROHAULT (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea & il exposa avec clarté & méthode la philosophie de *Descartes*. Mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes. Mort en 1674.

ROLLIN (*Charles*) né à Paris en 1661, recteur de l'université. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté & noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquens & que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, & qui sacrifie l'inutile. Mort en 1741.

ROTROU (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène & une partie du quatrième acte de Venceslas sont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appelait son père. On sait combien le père fut surpassé par le fils. Venceslas ne fut composé qu'après le Cid; il est tiré entièrement comme le Cid d'une tragédie espagnole. Mort en 1650.

ROUSSEAU (*Jean-Baptiste*) né à Paris en 1669. De beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, & même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rousseau*. Peu d'hommes ont autant excité & senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement & même encore quelques années après; mais enfin les succès de *la Motte* son rival, l'accueil qu'on lui fesait, sa réputation qu'on croyait usurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, & les ramenèrent à *Rousseau* qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux, parce qu'il était riche & accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle & accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rousseau* un banni infortuné, sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle & malade que de vivre à Vienne & à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funeste

qui le fit condamner. Tous deux ſervent à faire voir combien les hommes ſont injuſtes, combien ils varient dans leurs jugemens, & qu'il y a de la folie à ſe tourmenter pour arracher leurs ſuffrages. Mort à Bruxelles en 1740.

Rouſſeau eut rarement dans ſes ouvrages de l'aménité, des grâces, du ſentiment, de l'invention; il ſavait très-bien tourner une épigramme licencieuſe & une ſtance. Ses épîtres ſont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle meſdemoiſelles *Louvancourt*, qui étaient trois ſœurs très-aimables, *trio de louves acharnées :* il appelle le conſeiller d'Etat *Rouillé*, *tabarin mordant*, *cauſtique & ruſtre*, après lui avoir prodigue des louanges dans une ode aſſez médiocre. Les mots de *marouſles*, de *bélitres* ſaliſſent ſes épîtres. Il faut ſans doute oppoſer une noble fierté à ſes ennemis; mais ces baſſes injures ſans gaieté, ſans agrémens, ſont le contraire d'une ame noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *la Motte* & *Saurin*.

On ſe contentera de remarquer ici que *Rouſſeau* ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges & de tous les honnêtes gens. Sa conduite après ſa condamnation n'eſt nullement une preuve en ſa faveur; on a entre les mains des lettres du ſieur *Medine* de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : *Rouſſeau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre aſile que chez moi; il m'avait baiſé & embraſſé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par *Rouſſeau*

à Notre-Dame de Hall, & qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets. (8)

RUE (*Charles de la*) né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français & prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies & comédies; sa tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens & refusée. Il a fait encore celle de Lisimachus. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'Andrienne. Il était très-lié avec le comédien *Baron*, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue; l'un était le *Pêcheur mourant*, & l'autre le *Pêcheur mort*; on les affichait quand il devait les prononcer. Mort en 1725.

RUINART (*Thierry*) bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre *Doduel* l'opinion que *l'Eglise eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs & les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, & les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savans hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* sur les anciens rites de l'Eglise. *Tuilier* & tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de *Louis XIV*, & ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé. Mort en 1709.

(8) On pourrait ajouter que *Rousseau* ayant été maltraité en public par *la Faie*, capitaine aux gardes, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, & renonça aux poursuites qu'il avait commencées; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance.

SABLIERE. (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel : mort en 1680.

SACY LE MAITRE (*Louis-Isaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*, & une traduction des comédies de *Térence :* mort en 1684. Son frère *Antoine le Maître* se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat ; on le croyait un homme très-éloquent ; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre *Sacy* avocat & de l'académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline* en 1701.

SAGE (*le*) né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel : il est entièrement pris du roman espagnol intitulé : *La vidad de lo escudiero dom Marcos d'Obrego*. Mort en 1747.

SAINT-AULAIRE. (*François-Joseph de Beaupoil* marquis de) C'est une chose très-singulière, que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poësie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de *la Fare*. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare*.

O muse légère & facile,
Qui sur le côteau d'Hélicon
Vîntes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui fait rendre douce & tranquille
La plus incommode saison ;

Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses
Orniez à ses côtés les grâces & les ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie; & *Boileau* alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742 à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec Mme la duchesse du *Maine:* elle l'appelait *Apollon*, & lui demandait je ne sais quel secret. Il lui répondit:

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE. (*Gaucher de*) Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savans. Le premier, *Gaucher de Sainte-Marthe*, fut *Charles*, qui fut éloquent pour son temps: mort en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun en 1623, & le fameux *Urbain Grandier* prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe son fils cultiva les lettres comme son père, & mourut en 1652. Son fils, nommé *Abel* comme lui, marcha sur ses traces. Mort en 1706.

Scévole & *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à St Séverin, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſèrent enſemble le *Gallia Chriſtiana*. *Scévole* mort en 1652, *Louis* en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur couſin, acheva cet ouvrage : mort à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scévole*, fut hiſtoriographe de France : mort en 1690.

SAINT-EVREMOND (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de *ſociété*, faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Des-Maiſeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient ſeule un gros volume ; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremont* : c'eſt un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini, ſans multiplier les connaiſſances. On connaît ſon exil, ſa philoſophie & ſes ouvrages. Quand on lui demanda à ſa mort s'il voulait ſe *réconcilier*, il répondit : » Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. » Il eſt enterré à Weſtminſter avec les rois & les hommes illuſtres d'Angleterre : mort en 1703.

SAINT-PAVIN. (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre des hommes de mérite, que *Deſpréaux* confondit

dans ses satires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet* le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure ton sort & le sien :
Tu n'en fus pas? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE (*Castel*, abbé de) né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célébres *Varignon* & *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait fait en général de ses ouvrages est ce qu'en disait le cardinal *Dubois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus triviales de la morale ; & par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une paix perpétuelle, & d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi *Henri IV*, & l'abbé de *St Pierre*, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée & rédigée par le dauphin duc de *Bourgogne*, & qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte avec bonne foi la lettre par laquelle le cardinal de *Fleuri* répondit

à ses propositions : *Vous avez oublié, Monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur & l'esprit des princes.* Cependant l'abbé de *St Pierre* ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire ; il écrivit & il agit en homme d'Etat sur cette seule matière. Il fut unanimement exclu de l'académie française, pour avoir sous la régence du duc d'Orléans préféré un peu durement dans sa *Polysynodie* l'établissement des conseils à la manière de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'académie. (9) Ce fut le cardinal de *Polignac* qui fit une brigue pour l'exclure, & qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que dans ce temps-là même le cardinal de *Polignac* conspirait contre le régent, & que ce prince qui donnait un logement au palais-royal à *St Pierre*, & qui avait toute sa famille à son service, souffrit cette exclusion. L'abbé de *St Pierre* ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix son confrère, empêcha qu'à sa mort on prononçât son éloge à l'académie selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite ; mais le refus fut un outrage ; & les services que l'abbé de *St Pierre* avait rendus, sa probité & sa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut

(9) L'exclusion fut unanime à une voix près, celle de *Fontenelle*. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer, devant l'abbé de *Saint-Pierre* & devant lui-même, le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de *Saint-Pierre* prouve qu'en France il est aussi dangereux, pour un homme de lettres qui ne veut que dire la vérité, de soutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre.

en 1743 âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai quelques jours avant sa mort comment il regardait ce passage ; il me répondit : *comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse & de la bienfesance pour plaire à DIEU. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun ; des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre ; que le grand muphti même & les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, & de se rendre plus nécessaires & plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses annales de *Louis XIV* il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites-maisons pour les théologiens intolérans, & qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains & des artistes qui ont fleuri sous *Louis XIV*, qu'après avoir vu leurs ouvrages, & souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre depuis qu'il fut nommé historiographe de France. Il ne pouvait dans cette liste parler des *annales politiques* de l'abbé de *St Pierre* sur *Louis XIV*, puisque le *siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois,

& que les *annales* de l'abbé de St *Pierre* ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *annales*, il le faut avouer, font une fatire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'eftime; & cette fatire n'eft pas affez bien écrite pour faire pardonner fon injuftice. La famille de l'abbé, fentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea fon auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après fa mort. Comment donc l'abbé *Sabatier* natif de Caftres, qui a donné depuis la lifte des écrivains de trois fiècles, a-t-il pu dire *que l'auteur du fiècle de Louis XIV en a puifé l'idée mal remplie, dans ces annales politiques, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'efprit chez notre nation?*

Premièrement il eft impoffible que l'auteur du *fiècle* ait pu rien prendre des *annales* de l'abbé de St *Pierre*, qu'il ne pouvait connaître, & defquelles il a vengé la mémoire de *Louis XIV* dès qu'il les a connues. Secondement, il eft très-faux que l'abbé de St *Pierre* fe foit étendu dans fon livre fur des progrès de l'efprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, & quand il parle des beaux arts c'eft pour les avilir.

Voici comme il s'explique page 155 : *La peinture, la fculpture, la mufique, la poëfie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantife, qui fuffit à nourrir & à entretenir d'autres efpèces de fainéans, gens qui fe piquent d'efprit agréable, mais non pas d'efprit utile &c.*

Il eft rare, fans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus affidu font des occupations de fainéans.

Quant à la perfonne de *Louis XIV*, il veut l'avilir

auffi-bien

auſſi-bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit page 265. *Louis ſe gouvernait à l'égard de ſes voiſins & de ſes ſujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran*, qu'ils me haïſſent pourvu qu'ils me craignent. *Il ſacrifiait tout au plaiſir de ſe venger, & de montrer au public qu'il était redoutable; c'eſt le goût des ames médiocres, de tous les enfans & de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin *Louis XIV* en vingt endroits de grand enfant. Et lui qui était ſans contredit un vieil enfant finit ſon livre par cette formule : *Paradis aux bienfeſans*; mais il n'oſe pas dire *paradis aux médiſans.*

A l'égard de l'abbé *Sabatier* natif de Caſtres, qui eſt venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il eſt difficile d'eſpérer pour lui le paradis. C'eſt même un grand effort que de le lui ſouhaiter.

SALLO (*Denis de*) né en 1626, conſeiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre, déshonoré enſuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, & que des écrivains obſcurs remplirent d'extraits infidelles, d'inepties & de menſonges. Enfin on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges & de cenſures, ſurtout dans des feuilles périodiques; & la littérature a éprouvé le plus grand aviliſſement par ces infames manéges. Mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris en 1644. On ne place ici ſon nom que pour avertir les Français, & ſurtout les étrangers, combien ils doivent ſe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtilz* fut un des plus coupables écrivains de ce genre

Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui & ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger, & contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, & *la réponse* au même livre. *L'Etat de la France sous Louis XIII & sous Louis XIV. La Conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre. Les Intrigues amoureuses de la France. La Vie de Turenne. Celle de l'amiral Coligni. Les Mémoires de Rochefort*, *d'Artagnan*, *de Montbrun*, *de Vordac*, *de la marquise du Frêne. Le Testament politique de Colbert*, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé & trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, & tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise & le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille. Mort à Paris en 1712.

SANLECQUE (*Louis*) né à Paris en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de *Louis XIV* que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, & non au génie. Mort en 1714.

SANSON (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600; le père de la géographie avant *Guillaume de l'Isle*: mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL (*Jean-Baptiste*) né à Paris en 1630.

Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, & ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécène* entre *Horace* & *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit; si, par exemple, *Orbis redemptor nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins. Mort en 1697.

SARASIN, (*Jean-François*) né près de Caën en 1605, a écrit agréablement en prose & en vers : mort en 1654.

SAVARI (*Jacques*) né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, & il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce qui est de lui & de *Philemon* son frère, chanoine de St Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets & les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de *Savari*. Mort en 1690.

SAUMAISE (*Claude de*) né en Bourgogne en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, & même qu'il écrirait sa vie; mais *Saumaise* aimait trop la liberté & haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté,

pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre *Charles II* l'engagea à composer *Le cri du sang royal contre les parricides de Charles I.* Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : *Milton*, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'*Adam*, & le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'Ancien Testament, réfuta *Saumaise*; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages d'un pédantisme dégoûtant sont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri. Mort en 1653.

SAURIN (*Jacques*) né à Nîmes en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. *Il est difficile*, dit-il, *que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté*, &c. De son temps cependant, le Français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le style réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs ; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour *Saurin* une place de ministre de la noblesse à la Haye. Il était savant & homme de plaisir : mort en 1730.

SAURIN (*Joseph*) né près d'Orange en 1659, de l'académie des sciences. C'était un génie propre à tout ; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de mathématiques & son fameux

Factum contre *Rousseau*. Ce procès si malheureusement célèbre fit rechercher toute sa vie, & servit à susciter contre lui les plus infames accusations. *Rousseau* réfugié en Suisse, & sachant que son ennemi avait été pasteur de l'église réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que *Joseph Saurin* dégoûté de son ministère, livré à la philosophie & aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris & l'académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein il avait fallu rentrer dans le sein de l'Eglise romaine, & il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux *Bossuet* crut avoir converti un ministre, & il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. *Saurin* retourna en Suisse plusieurs années après pour y recueillir quelques biens de sa femme, qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de *Rousseau* : & *Rousseau* était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre *Saurin*. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de ses amis. Enfin pour comble d'indignité, on eut la cruelle bassesse d'imprimer ces accusations & cette lettre dans plusieurs journaux, dans les supplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de

faire d'un dictionnaire un greffe criminel, & de souiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas sans doute l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires qui ne savent pas lire payent des mensonges & des futilités à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, & de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre *Joseph Saurin*; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre: lui & tous ses parens m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin*: ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les supplémens aux dictionnaires de *Bayle* & de *Moréri*; & cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent qu'*ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de* Saurin, *ni connu personne qui l'eût vue, ni oui dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays de Vaud, & qu'ils ne peuvent qu'improuver l'usage qu'on a fait de cette pièce.* (*)

(*) Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1757, vingt ans après la mort de *Saurin*; cependant les prédicans suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience: tant la haine théologique est implacable, & tant l'hypocrite intolérance de *Calvin* a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de son esprit.

Joseph Saurin mourut en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, & plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille*.

SAUVEUR (*Joseph*) né à la Flèche en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages & les désavantages des jeux de hasard. Il disait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut aussi. Cela s'entend pour ceux qui se bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans : mort en 1716.

SCARRON (*Paul*) fils d'un conseiller de la grand'-chambre, né en 1610. Ses comédies sont plus burlesques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est presque le seul de ses ouvrages que les gens de goût aiment encore ; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant & médiocre. C'est ce que *Boileau* avait prédit. *Louis XIV* épousa sa veuve. Mort en 1660.

SCUDERI (*George de*) né au Havre-de-Grace en 1601. Favorisé du cardinal de *Richelieu*, il balança quelque temps la réputation de *Corneille*. Son nom est plus connu que ses ouvrages : mort en 1667.

SCUDERI (*Magdeleine*) sœur de *George*, née au Havre en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers

agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* & du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une pension, & l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie : morte en 1701.

SEGRAIS (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel esprit;* mais c'était en effet un très-bel esprit & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de *Lausun*. Ses éloges & sa traduction de *Virgile* furent estimés; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharsale de *Brébeuf*, & aucun de l'Enéide de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* & dénigre *Brébeuf*. Mort en 1701.

SENAULT (*Jean-François*) né en 1601, général de l'oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père *Bourdaloue* ce que *Rotrou* est pour *Corneille*, son prédécesseur & rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens. Mort en 1672.

SENEÇAI, né en 1643, premier valet-de-chambre de *Marie-Thérèse*, poëte d'une imagination singulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il aît faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières & neuves. Mort en 1737.

SEVIGNÉ, (*Marie de Rabutin*) femme du marquis de

Sévigné, née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté & d'un style qui peint & anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, & encore plus de ces lettres supposées dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentimens & de fausses aventures à des correspondans imaginaires. C'est dommage qu'elle manque absolument de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à *Racine*, qu'elle égale l'oraison funèbre de *Turenne*, prononcée par *Mascaron*, au grand chef-d'œuvre de *Fléchier*. Morte en 1696.

SILVA, juif de Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la saignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que *Molière* n'eût pu ni osé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

SIMON (*Richard*) né en 1638, de l'oratoire, excellent critique. Son *Histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du Vieux Testament*, &c. sont lues de tous les savans. Mort à Dieppe en 1712.

SIRMOND (*Jacques*) jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savans & des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savans d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, & sont très-peu lus. Mort en 1651.

SIRMOND (*Jean*) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brévet de conseiller d'Etat,

qui était d'ordinaire attaché à la charge d'hiſtoriographe. L'un de ſes principaux ouvrages eſt la vie du cardinal d'*Amboiſe*, qu'il ne composa que pour mettre ce miniſtre au-deſſous du cardinal de *Richelieu* ſon protecteur. Il fut un des premiers académiciens : mort en 1649.

SORBIERE (*Samuël*) né en Dauphiné en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'hiſtoriographe de France. Ami du pape *Clément IX* avant ſon exaltation ; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : » Saint Père, vous envoyez » des manchettes à celui qui n'a point de chemiſe. » Il effleura beaucoup de genres de ſcience : mort en 1670.

SUZE (la comteſſe *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans ſon temps par ſon esprit & par ſes élégies. C'eſt elle qui ſe fit catholique, parce que ſon mari était huguenot, & qui s'en ſépara, afin, diſait la reine *Chriſtine*, de ne voir ſon mari ni dans ce monde-ci ni dans l'autre. Morte en 1673.

TALLEMANT (*François*) né à la Rochelle en 1620 : ſecond traducteur de *Plutarque* : mort en 1693.

TALLEMANT (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, & fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cents mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il ſe trouva preſque ſans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'hiſtoire du roi par médailles : mort en 1712.

TALON (*Omer*) avocat-général du parlement de Paris, a laiſſé des mémoires utiles, dignes d'un bon magiſtrat & d'un bon citoyen ; mais ſon éloquence n'eſt pas encore celle du bon temps : mort en 1652.

TARTERON, jésuite. Il a traduit les satires d'*Horace*, de *Perse* & de *Juvenal*, & a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que *Juvenal* & surtout *Horace* aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler ; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle ; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots. Mort en 1720.

TERRASSON (l'abbé) né en 1669, philosophe pendant sa vie & à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans son *Setos*. Sa traduction de *Diodore* est utile ; son examen d'*Homère* passe pour être sans goût : mort en 1750.

THIERS (*Jean-Baptiste*) né à Chartres en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Rheims, *A Dieu & à St François tous deux crucifiés*. Mort en 1703.

THOMASSIN (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les Pères, sur les conciles & sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, & ne se souvint plus d'avoir écrit. Mort en 1695.

THOYNARD (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal *Norris* sur les *Epoques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangélistes* en grec passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. Mort en 1706.

TORCI (*Jean-Baptiste Colbert de*) neveu du grand *Colbert*, ministre d'Etat sous *Louis XIV*, a laissé des

mémoires depuis la paix de Rifwick jufqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés, pendant qu'on achevait l'édition de cet *Effai fur le fiècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'inftruire à fond : ils font écrits plus purement que tous les mémoires de fes prédéceffeurs : on y reconnaît le goût de la cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix eft dans la fincérité de l'auteur : c'eft la vérité, c'eft la modération elle-même, qui ont conduit fa plume. Mort en 1746.

TOUREIL (*Jacques*) né à Touloufe en 1656 ; célèbre par fa traduction de *Démofthène* : mort en 1715.

TOURNEFORT (*Jofeph Pittòn de*) né en Provence en 1656, le plus grand botanifte de fon temps. Il fut envoyé par *Louis XIV* en Efpagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce & en Afie, pour perfectionner l'hiftoire naturelle. Il rapporta treize cents trente-fix nouvelles efpèces de plantes, & il nous apprit à connaître les nôtres. Mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année Chrétienne* eft dans beaucoup de mains, quoique mife à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y eft mife. Mort en 1686.

TRISTAN *l'ermite*, gentilhomme de *Gafton* d'Orléans frère de *Louis XIII*. Le prodigieux & long fuccès qu'eut fa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux ; & quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres paffent

pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que *Tristan* ait mis en vers l'office de la Vierge, & il n'est pas étrange qu'on l'ignore. Mort en 1655. Voici son épitaphe qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur.
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paraître.
Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand-homme nous a laissé aussi des mémoires qu'on trouve dans sa vie, écrite par *Ramsay*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux ; mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* & *César*.

VAILLANT (*Jean Foy*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles*, & le roi la moitié de son cabinet. Le ministre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Grèce, en Egypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent en 1674 avec l'architecte *Desgodets*. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'essuya plus de dangers. Mort en 1706.

VAILLANT (*Jean-François*) né à Rome en 1665 pendant les voyages de son père ; antiquaire comme lui : mort en 1708.

VALINCOUR (*Jean-Baptiste-Henri du Trousset de*) né en 1653. Une épître que *Despréaux* lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette

fagacité laborieufe qui rend un homme utile, ne procurent prefque jamais qu'une vie malheureufe & méprifée. Un des meilleurs difcours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, eft celui dans lequel M. de *Valincourt* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens, qui prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont préfenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, & qui accufent l'ingratitude du fiècle, parce qu'ils font inutiles au monde & à eux-mêmes. Il les avertit que les profeffions qu'on croit les plus baffes font fort fupérieures à celle qu'ils ont embraffée. Mort en 1730.

VALOIS (*Adrien de*) né à Paris en 1607. Hiftoriographe de France. Ses meilleurs ouvrages font fa *Notice des Gaules*, & fon *Hiftoire de la première race :* mort en 1692.

VALOIS (*Henri de*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages font moins utiles à des Français que ceux de fon frère : mort en 1676.

VARIGNON (*Pierre*) né à Caën en 1654 ; mathématicien célébre : mort en 1722.

VARILLAS (*Antoine*) né dans la Marche en 1624, hiftorien plus agréable qu'exact : mort en 1696.

LE VASSOR (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Hiftoire de Louis XIII* diffufe, pefante & fatirique, a été recherchée pour beaucoup de faits finguliers qui s'y trouvent ; mais c'eft un déclamateur odieux, qui dans l'hiftoire de *Louis XIII* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV*, qui attaque les morts & les vivans ; il ne fe trompe que fur peu de faits, & paffe

pour s'être trompé dans tous ses jugemens. Mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie. Mort en 1681.

VAUBAN (le maréchal de) né en 1633. La dixme réelle qu'on lui a imputée n'est pas de lui, mais de *Boisguillebert*. Elle n'a pu être exécutée, & est en effet impraticable. On a de lui plusieurs mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchise, mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaison, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent; telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé par sa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu. Mort en 1707.

VAUGELAS (*Claude Favre de*) né à Bourg-en-Bresse en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré & réglé la langue, & de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie. Mort en 1650.

LE VAYER (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *Monſieur* frère de *Louis XIV*, & qui enſeigna le roi un an. Hiſtoriographe de France, conſeiller d'Etat, grand pyrrhonien & connu pour tel. Son pyrrhoniſme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation ſi précieuſe. On trouve beaucoup de ſcience & de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec ſuccès cette opinion qui nous ſied ſi mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* eſt eſtimé des ſages. Sa deviſe était :

De las coſas mas ſeguras
La mas ſegura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que ſais-je?* Mort en 1672.

VEISSIERES (*Mathurin de* LA CROZE) né à Nantes en 1661; bénédictin à Paris. Sa liberté de penſer, & un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter ſon ordre & ſa religion. C'était une bibliothèque vivante, & ſa mémoire était un prodige. Outre les choſes utiles & agréables qu'il ſavait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut ſavoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage eſtimé, c'eſt *le Chriſtianiſme des Indes.* Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'eſt que les bramins croient l'unité d'un DIEU en laiſſant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire eſt telle, qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume auſſi gros que la vie d'*Alexandre.* Ce petit extrait encore trop long aurait ſuffi. Mort à Berlin en 1739.

VERGIER

VERGIER (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il eſt à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campiſtron* eſt à *Racine*; imitateur faible, mais naturel : mort aſſaſſiné à Paris par des voleurs en 1720. On laiſſe entendre dans le *Moréri* qu'il avait fait une parodie contre un prince puiſſant, qui le fit tuer. Ce conte eſt faux.

VERTOT (*René-Aubert*) né en Normandie en 1655. Hiſtorien agréable & élégant, mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL (*Céſar*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Hiſtoire de la conjuration de Veniſe* eſt un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST eſt bien différente : mort en 1692.

VILLARS DE MONTFAUCON (l'abbé de) né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'eſt une partie de l'ancienne mythologie des Perſes. L'auteur fut tué en 1675 d'un coup de piſtolet. On dit que les Sylphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs myſtères.

VILLARS (le maréchal duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent ſon nom eſt entièrement de lui. Il ſavait par cœur les beaux endroits de *Corneille*, de *Racine* & de *Molière*. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il ſût tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en ſais davantage*. Mort en 1734.

VILLEDIEU. (madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte, on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été & eſt encore inondée; ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles, qui écrivent avec facilité des choſes indignes

d'être lues par des esprits solides; ils sont même pour la plupart dénués d'imagination; & il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioste* que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. Morte en 1683.

VILLIERS (*Pierre de*) né à Coignac en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons & son poëme sur l'art de prêcher eurent de son temps quelque réputation. Ses stances sur la solitude sont fort au-dessus de celles de *St Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout-à-fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de *St Amant*. Mort en 1728.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens en 1598. C'est le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel-esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine *Anne d'Autriche*, & qu'on n'imprima pas dans son recueil, sont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs lassèrent la douceur & la bonté.

. . . .
. . . .

Je pensais si le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat sans égal,
Dans lequel maintenant vous ête. (a)

(a) Alors on était dans l'usage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient; *vous ête* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens & les Anglais. La poësie française est trop gênée, & très-souvent trop prosaïque.

J'entends celui de la beauté,
Car auprès je n'estime guère,
Cela soit dit sans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens & espagnols avec succès : mort en 1648.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un assez grand d'imitateurs, & on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des savans. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des savans universels, parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de *Louis XIV* a défriché.

ARTISTES CELEBRES.

MUSICIENS.

LA musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe; & toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, & ces *e* qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*..... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs & notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape & dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été long-temps en France conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos

paroles, & que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, & il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs : en Italie il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais plusieurs de nos symphonies, & surtout nos airs de danse, ont trouvé plus d'applaudissemens chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens; il n'y en a presque jamais d'autre chez un roi qui entretient un des meilleurs opéra de l'Europe, & qui, parmi ses autres talens singuliers, a cultivé avec un très-grand soin celui de la musique.

LULLI (*Jean-Baptiste*) né à Florence en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, & ne sachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie musique en France. Il sut accommoder son art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi* chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, & qui commence ainsi :

Sunt breves mundi rosæ
Sunt fugitivi flores,
Frondes veluti annosæ
Sunt labiles honores.

Il faut bien observer que dans cette musique de pure

déclamation, qui eſt la *Mélopée* des anciens, c'eſt principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'eſt à quoi on ſe méprit beaucoup du temps de *Quinault* & de *Lulli*. Les poëtes étaient jaloux du poëte, & ne l'étaient pas du muſicien. *Boileau* reproche à *Quinault*

> Ces lieux communs de morale lubrique,
> Que Lulli réchauffa des ſons de ſa muſique.

Les paſſions tendres, que *Quinault* exprimait ſi bien, étaient ſous ſa plume la peinture vraie du cœur humain, bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault* par ſa diction échauffait encore plus la muſique que l'art de *Lulli* n'échauffait ſes paroles. Il fallait ces deux hommes & des acteurs, pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* & de *Roland* un ſpectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons étaient dans le goût de nos *noëls*; ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe: c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette muſique était faible, plus on la retenait aiſément; mais le récitatif eſt ſi beau que *Rameau* n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, diſait-il, & à *Lulli* des acteurs. *Rameau* a enchanté les oreilles, *Lulli* enchantait l'ame; c'eſt un des grands avantages du ſiècle de *Louis XIV*, que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli*, tous les muſiciens, comme *Colaſſe*, *Campra*, *Deſtouches* & les autres, ont été ſes imitateurs,

jusqu'à ce qu'enfin *Rameau* eſt venu, qui s'eſt élevé au-deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, & qui a fait de la muſique un art nouveau.

A l'égard des muſiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en eſt pas de la peinture comme de la muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres; mais les peintres doivent repréſenter la nature, qui eſt la même dans tous les pays, & qui eſt vue avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti & d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui reſſerre quelquefois les talens des peintres eſt ce qui ſemblerait devoir les étendre. C'eſt le goût académique, c'eſt la manière qu'ils prennent d'après ceux qui préſident. Les académies ſont ſans doute très-utiles pour former des élèves, ſurtout quand les directeurs travaillent dans le grand goût : mais ſi le chef a le goût petit, ſi ſa manière eſt aride & léchée, ſi ſes figures grimacent, ſi ſes tableaux ſont peints comme les éventails; les élèves, ſubjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité

ſur les académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiſte tout occupé de la crainte de ne pas ſaiſir la manière de ſes confrères, ſes productions ſeront compaſſées & contraintes. Donnez-moi un homme d'un eſprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réuſſira. Preſque tous les artiſtes ſublimes, ou ont fleuri avant les établiſſemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces ſociétés.

Corneille, *Racine*, *Deſpréaux*, *le Sueur*, *le Moine* non-ſeulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient preſque tous pour ennemis.

POUSSIN (*Nicolas*) né aux Andelis en Normandie en 1594, fut l'élève de ſon génie ; il ſe perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'eſprit ; on pourrait auſſi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le ſombre du coloris de l'école romaine. Il était dans ſon temps le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales ; il ſe retira: c'eſt ce qui eſt arrivé à plus d'un artiſte. *Le Pouſſin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philoſophie le mit au deſſus de la fortune: mort en 1665.

LE SUEUR (*Euſtache*) né à Paris en 1617, n'ayant eu que *Vouët* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorſqu'il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de St Pierre de Rome sont du *Poussin*, du *Bourdon* & du *Valentin*.

LE BRUN (*Charles*) né à Paris en 1619. A peine eut-il développé son talent que le surintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau de *la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèse* qu'on voit à côté, & le surpasse beaucoup par le dessin, la composition, la dignité, l'expression & la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des *batailles d'Alexandre* sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin* par *Raphaël* & par *Jules Romain*. Mort en 1690.

MIGNARD (*Pierre*) né à Troyes en Champagne en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque temps; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité: mort en 1695.

GELÉE (*Claude*) dit *Claude* LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe. Mort à Rome en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice en France aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens au

contraire passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL (*Joseph*) né en 1648, bon peintre, & surpassé par son fils : mort en 1704.

JOUVENET (*Jean*) né à Rouen en 1644, élève de *le Brun*, inférieur à son maître, quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, & on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière : mort en 1717.

SANTERRE. (*Jean-Baptiste*) Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau d'*Adam* & d'*Eve* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *Ste Thérèse* dans la chapelle de Versailles est un chef-d'œuvre de grâces, & on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'est distingué par un mérite à peu près semblable.

BOULOGNE (*Bon*) excellent peintre ; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

BOULOGNE. (*Louis*) Ses tableaux, qui ne sont pas sans mérite, sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUS peintre inégal ; mais quand il a réussi, il a égalé le *Rembrand*.

RIGAUD, né à Perpignan en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens*. Mort en 1743.

DE TROY a travaillé dans le goût de *Rigaud*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

VATEAU a été dans le gracieux à peu près ce que *Téniêres* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

LE MOINE, né à Paris en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition *du sallon d'Hercule* à Versailles. Cette apothéose d'*Hercule* était une flatterie pour le cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu dans le sallon d'un roi de France représenter l'apothéose de *Henri IV*. *Le Moine* envié de ses confrères, & se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY ; d'autres ont réussi dans la miniature ; plusieurs dans le portrait. Quelques peintres, & surtout le célèbre VANLO, se sont distingués depuis dans de plus grands genres ; & il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, &c.

LA ſculpture a été pouſſée à ſa perfection ſous *Louis XIV*, & s'eſt ſoutenue dans ſa force ſous *Louis XV*.

SARASIN, (*Jacques*) né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape *Clément VIII*. Il travailla à Paris avec le même ſuccès : mort en 1660.

PUGET (*Pierre*) né en 1623, architecte, ſculpteur & peintre ; célèbre par pluſieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marſeille & à Verſailles : mort en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun à Rome deux modèles qui l'emportèrent au concours ſur tous les autres, & qui ſont comptés parmi les chefs-d'œuvre. *Le Gros* mourut à Rome en 1719.

GIRARDON, (*François*) né en 1627, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon* & par le tombeau du cardinal de *Richelieu* : mort en 1715.

Les COISEVOX & les COUSTOU & beaucoup d'autres ſe ſont très-diſtingués, & ſont encore ſurpaſſés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos ſculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, ſuivis encore par de meilleurs artiſtes,

ont réussi dans les tailles-douces, & leurs estampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfèvres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin, & par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture de faire valoir ses talens qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

MANSARD (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maisons* auprès de Saint-Germain est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

MANSARD (*Jules-Hardouin*) son neveu fit une fortune immense sous *Louis XIV*, & fut surintendant des bâtimens. La belle chapelle des Invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talens dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain, & par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne de *Jean Gougeon*, & la nouvelle de *Bouchardon*; encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du louvre, dont on ne fait point d'usage, & de ne s'assembler que dans des salles de spectacles sans goût, sans proportion sans

ornement, & aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction ; tandis que des villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis. (*)

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance ; ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les ponts de pierre, les quais, les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluses, les ports, & surtout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les desseins de PERRAULT, de LEVAU & de DORBAY.

L'art des jardins a été créé & perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'est pas vrai que *le Nostre* ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi & le pape. Son élève *Collinau* m'a protesté que ces historiettes rapportées dans tant de dictionnaires sont fausses, & on n'a pas besoin de ce témoignage pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes & les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique, ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

(*) On a construit, depuis que M. de *Voltaire* a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands spectacles de Paris.

On a nuancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût si rare que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps, & de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences & de tous les arts, tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller; & c'est à quoi a travaillé une société de savans, remplis d'esprit & de lumières. Cet ouvrage immense & immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'*Alembert* & *Diderot*, traversé & persécuté par l'envie & par l'ignorance, ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles & des lieux communs insipides, qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

CE n'eſt pas ſeulemeut la *Vie de Louis XIV* qu'on prétend écrire ; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſayer de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme, mais l'eſprit des hommes dans le ſiècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros & des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, & ce qui eſt encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre ſiècles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux ſont ceux où les arts ont été perfectionnés, & qui ſervant d'époque à la grandeur de l'eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le premier de ces ſiècles à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de *Philippe* & d'*Alexandre*, ou celui des *Périclès*, des *Démoſthènes*, des *Ariſtotes*, des *Platons*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles*; & cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce; le reſte de la terre alors connue était barbare.

Le ſecond âge eſt celui de *Céſar* & d'*Auguſte*, déſigné encore par les noms de *Lucrèce*, de *Cicéron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par *Mahomet II.* Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simple citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appelèrent à Florence les savans, que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénerèrent trop vîte.

François I encouragea des savans, mais qui ne furent que savans : il eut des architectes ; mais il n'eut ni des *Michel-Anges*, ni des *Palladio :* il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes & quelques contes libres composaient toute notre poësie. *Rabelais* était notre seul livre de prose à la mode du temps de *Henri II.*

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, & la philosophie expérimentale, inconnue partout également, & qu'enfin *Galileo* fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de *Louis XIV*, & c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres

que les trois enſemble. Tous les arts à la vérité n'ont point été pouſſés plus loin que ſous les *Médicis*, ſous les *Auguſte* & les *Alexandre ;* mais la raiſon humaine en général s'eſt perfectionnée. La ſaine philoſophie n'a été connue que dans ce temps : & il eſt vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de *Richelieu*, juſqu'à celles qui ont ſuivi la mort de *Louis XIV*, il s'eſt fait dans nos arts, dans nos eſprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit ſervir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuſe influence ne s'eſt pas même arrêtée en France ; elle s'eſt étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors beſoin cette nation ſpirituelle & hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les ſciences en Ruſſie ; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, & l'Europe a dû ſa politeſſe & l'eſprit de ſociété à la cour de *Louis XIV*.

Il ne faut pas croire que ces quatre ſiècles aient été exempts de malheurs & de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paiſibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être ſéditieux, les prêtres & les moines d'être quelquefois remuans & fourbes. Tous les ſiècles ſe reſſemblent par la méchanceté des hommes ; mais je ne connais que ces quatre âges diſtingués par les grands talens.

Avant le ſiècle que j'appelle de *Louis XIV*, & qui commence à peu près à l'établiſſement de l'académie françaiſe, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares : il faut avouer que les Français méritaient en quelque ſorte cette injure.

Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique ; ils n'avaient presque aucun des arts aimables ; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau & l'agréable ; & il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poësie, l'éloquence, la philosophie fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan & sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, & qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. *Louis XIII* à son avénement à la couronne n'avait pas un vaisseau ; Paris ne contenait pas quatre cents mille hommes, & n'était pas décoré de quatre beaux édifices ; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables ; les villes étaient sans police, l'Etat sans argent, & le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que, depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*, la France avait langui plus ou moins dans cette faiblesse, parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un Etat soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que

l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France les peuples furent esclaves jusque vers le temps de *Philippe-Auguste;* les seigneurs furent tyrans jusqu'à *Louis XI;* & les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité & la gloire de la nation. *François I* fit naître le commerce, la navigation, les lettres & tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France; & tous périrent avec lui. *Henri le Grand* allait retirer la France des calamités & de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu*, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme & les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi pendant neuf cents années, le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique au milieu des divisions & des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier; les nobles sans discipline, ne connaissant que la guerre & l'oisiveté; les ecclésiastiques vivant dans le désordre & dans l'ignorance; & les peuples sans industrie, croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes, ni aux inventions admirables des autres

nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télefcopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai fyftème de l'univers ne leur appartiennent point; ils fefaient des tournois, pendant que les Portugais & les Efpagnols découvraient & conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient & à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déjà en Europe les tréfors du Mexique, avant que quelques fujets de *François I* euffent découvert la contrée inculte du Canada; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du feizième fiècle, on vit de quoi ils font capables quand ils font conduits.

On fe propofe de montrer ce qu'ils ont été fous *Louis XIV*.

✓Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici plus que dans le tableau des fiècles précédens les détails immenfes des guerres, des attaques de villes prifes & reprifes par les armes, données & rendues par des traités. Mille circonftances intéreffantes pour les contemporains fe perdent aux yeux de la poftérité, & difparaiffent pour ne laiffer voir que les grands événemens qui ont fixé la deftinée des empires. Tout ce qui s'eft fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera dans cette hiftoire qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie & les mœurs des hommes, à ce qui peut fervir d'inftruction, & confeiller l'amour de la vertu, des arts & de la patrie.

On a déja vu ce qu'étaient & la France & les autres Etats de l'Europe avant la naiffance de *Louis XIV*; on décrira ici les grands événemens politiques &

militaires de ſon règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, ſera traité à part. La vie privée de *Louis XIV*, les particularités de ſa cour & de ſon règne, tiendront une grande place. D'autres articles ſeront pour les arts, pour les ſciences, pour les progrès de l'eſprit humain dans ce ſiècle. Enfin on parlera de l'Egliſe, qui depuis ſi long-temps eſt liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète & tantôt le fortifie; & qui, inſtituée pour enſeigner la morale, ſe livre ſouvent à la politique & aux paſſions humaines.

CHAPITRE II.

Des Etats de l'Europe avant LOUIS *XIV.*

IL y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Ruſſie près) comme une eſpèce de grande république partagée en pluſieurs Etats, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci ariſtocratiques, ceux-là populaires; mais tous correſpondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique diviſés en pluſieurs ſectes; tous ayant les mêmes principes de droit public & de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt par ces principes que les nations européennes ne font point eſclaves leurs priſonniers, qu'elles reſpectent les ambaſſadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent enſemble de la prééminence & de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois & des autres moindres potentats; & qu'elles

s'accordent ſurtout dans la ſage politique de tenir entr'elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant ſans ceſſe les négociations, même au milieu de la guerre, & entretenant les unes chez les autres des ambaſſadeurs, ou des eſpions moins honorables, qui peuvent avertir toutes le cours des deſſeins d'une ſeule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, & garantir les plus faibles des invaſions que le plus fort eſt toujours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance penchait du côté de la maiſon d'Autriche. Cette maiſon puiſſante était, vers l'an 1630, maîtreſſe de l'Eſpagne, du Portugal, & des tréſors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohème, la Hongrie, l'Allemagne même (ſi on peut le dire) étaient devenus ſon patrimoine; & ſi tant d'Etats avaient été réunis ſous un ſeul chef de cette maiſon, il eſt à croire que l'Europe lui aurait enfin été aſſervie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne eſt le plus puiſſant voiſin qu'ait la France : il eſt d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robuſtes & patiens dans le travail. La nation allemande eſt gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France ſous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, ſouvent mal obéis, de pluſieurs grands vaſſaux & d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui ſoixante villes libres, & qu'on nomme impériales, environ autant de ſouverains ſéculiers, près de quarante princes eccléſiaſtiques, ſoit abbés, ſoit évêques, neuf électeurs, parmi leſquels on peut

compter aujourd'hui quatre rois, (*) enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, compofent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait fubfifter jufqu'à nos jours, avec prefqu'autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confufion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a fes droits, fes priviléges, fes obligations; & la connaiffance difficile de tant de lois, fouvent conteftées, fait ce que l'on appelle en Allemagne *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique eft fi renommée.

L'empereur lui-même ne ferait guère à la vérité plus puiffant, ni plus riche qu'un doge de Venife. Vous favez que l'Allemagne, partagée en villes & en principautés, ne laiffe au chef de tant d'Etats que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, fans domaines, fans argent, & par conféquent fans pouvoir. Il ne poffède pas, à titre d'empereur, un feul village. Cependant cette dignité, fouvent auffi vaine que fuprême, était devenue fi puiffante entre les mains des Autrichiens qu'on a craint fouvent qu'ils ne convertiffent en monarchie abfolue cette république de princes.

Deux partis divifaient alors & partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, & furtout l'Allemagne. Le premier eft celui des catholiques, plus ou moins foumis au pape; le fecond eft celui des ennemis de la domination fpirituelle & temporelle du pape & des prélats catholiques. Nous appelons ceux

(*) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maifon de Bavière étant réunis; & de ces huit électeurs trois font rois.

de ce parti du nom général de proteſtans, quoiqu'ils ſoient diviſés en luthériens, calviniſtes & autres, qui ſe haïſſent entr'eux preſque autant qu'ils haïſſent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohème, de la Hongrie, les Etats de la maiſon de *Brunſvick*, le Virtemberg, la Heſſe ſuivent la religion luthérienne, qu'on nomme *Evangélique.* Toutes les villes libres impériales ont embraſſé cette ſecte, qui a ſemblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calviniſtes, répandus parmi les luthériens qui ſont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques compoſent le reſte de l'Empire, & ayant à leur tête la maiſon d'Autriche, ils étaient ſans doute les plus puiſſans.

Non-ſeulement l'Allemagne, mais tous les Etats chrétiens, ſaignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion; fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, & ſuite malheureuſe de l'eſprit dogmatique introduit depuis ſi long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverſe qui n'aient cauſé une guerre civile; & les nations étrangères (peut-être notre poſtérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères ſe ſoient égorgés mutuellement pendant tant d'années en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment *Ferdinand II* (*a*) fut près de changer l'ariſtocratie allemande en une

(*a*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations.*

monarchie abſolue, & comment il fut ſur le point d'être détrôné par *Guſtave-Adolphe*. Son fils *Ferdinand III*, qui hérita de ſa politique, & fit comme lui la guerre de ſon cabinet, régna pendant la minorité de *Louis XIV*.

L'Allemagne n'était point alors auſſi floriſſante qu'elle l'eſt devenue depuis ; le luxe y était inconnu, & les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands ſeigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile & peuplé manquait de commerce & d'argent ; la gravité des mœurs & la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaiſirs & de ces arts agréables que la ſagacité italienne cultivait depuis tant d'années, & que l'induſtrie françaiſe commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs ; & cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps ſous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettait à peu près comme aujourd'hui dans l'impoſſibilité de porter & de ſoutenir long-temps la guerre chez leurs voiſins. Auſſi c'eſt preſque toujours dans l'Empire que les français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement & du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, & les Allemands pour ladéfenſe.

DE L'ESPAGNE.

L'Eſpagne, gouvernée par la branche aînée de la maiſon d'Autriche, avait imprimé, après la mort de

Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus & plus riches. Les mines du Mexique & du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par *Charles-Quint*, & soutenu par *Philippe II.*

La grandeur espagnole ne fut plus sous *Philippe III* qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, & la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions & les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir ; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les Arragonois disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal ; & les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. *Jean*, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait

arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par néceſſité le commerce que l'Eſpagne négligeait par fierté; ils venaient de ſe liguer avec la France & la Hollande, en 1641, contre l'Eſpagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'euſſent fait les plus ſignalées victoires. Le miniſtère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira ſans peine le plus grand avantage qu'on puiſſe avoir contre ſon ennemi, celui de le voir attaqué par une puiſſance irréconciliable.

Le Portugal ſecouant le joug de l'Eſpagne, étendant ſon commerce & augmentant ſa puiſſance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouiſſait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit Etat des ſept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais ſtérile en grains, mal-ſain, & preſque ſubmergé par la mer, était depuis environ un demi-ſiècle un exemple preſque unique ſur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté & le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices eſpagnoles, & qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, réſiſtèrent à toutes les forces de leur maître & de leur tyran *Philippe II;* éludèrent les deſſeins de pluſieurs princes, qui voulaient les ſecourir pour les aſſervir; & fondèrent une puiſſance que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Eſpagne même. Le déſeſpoir qu'inſpire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, & les princes

de la maison d'Orange en avaient fait d'excellens soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conserve autant qu'il est possible l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet Etat d'une espèce si nouvelle était depuis sa fondation attaché intimement à la France: l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le Grand* & *Louis XIII* avaient été ses alliés & ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers, & prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais *Charles I*, qui regnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, & changer la religion en Ecosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins, & trop faible pour les exécuter; bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône & la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de *Louis XIV*, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur ; son commerce fut interrompu ; les autres nations la crurent ensevelie

ſous ſes ruines, juſqu'au temps où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais ſous la domination de *Cromwell*, qui l'aſſujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le maſque de la religion ſur le viſage, & qui dans ſon gouvernement couvrit des qualités d'un grand rôi tous les crimes d'un uſurpateur.

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par ſa puiſſance, la cour de Rome eſſayait de la tenir par ſa politique. L'Italie était diviſée, comme aujourd'hui, en pluſieurs ſouverainetés : celle que poſſède le pape eſt aſſez grande pour le rendre reſpectable comme prince, & trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne ſert pas à peupler ſon pays, qui d'ailleurs a peu d'argent & de commerce ; ſon autorité ſpirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, eſt détruite & abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; & ſi dans l'autre il eſt regardé comme un père, il a des enfans qui lui réſiſtent quelquefois avec raiſon & avec ſuccès. La maxime de la France eſt de le regarder comme une perſonne ſacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiſer les pieds & lier quelquefois les mains. On voit encore dans tous les pays catholiques les traces des pas que la cour de Rome a fait autrefois vers la monarchie univerſelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambaſſades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles

de tous les évêchés, & s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, & *par celle du S[t] Siége.* Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; & nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (*Stuart Fitzjames*, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, & les infidelles mêmes sont nos frères.

Enfin le pape a conservé dans tous les Etats catholiques des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les Etats. La coutume, qui fait tout, & qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est dans le cloître un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain

étranger,

étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne à soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, & qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière sont de vrais services rendus aux rois & aux peuples : & un des grands changemens qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs sous *Louis XIV*, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La jurisdiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Eglise gallicane, souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut dissoudre un mariage, épouser sa cousine ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, & non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, & les particuliers de tous les Etats y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, & par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les

hommes & ſelon les temps. Les papes ſont preſque toujours des italiens blanchis dans les affaires, ſans paſſions qui les aveuglent ; leur conſeil eſt compoſé de cardinaux qui leur reſſemblent, & qui ſont tous animés du même eſprit. De ce conſeil émanent des ordres qui vont juſqu'à la Chine & à l'Amérique : il embraſſe en ce ſens l'univers, & on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du ſénat de Rome : *j'ai vu un conſiſtoire de rois.* La plupart de nos écrivains ſe ſont élevés avec raiſon contre l'ambition de cette cour ; mais je n'en vois point qui ait rendu aſſez de juſtice à ſa prudence. Je ne ſais ſi une autre nation eût pu conſerver ſi long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par ſa fierté, ou par ſa molleſſe, ou par ſa lenteur, ou par ſa vivacité ; mais Rome, employant preſque toujours à propos la fermeté & la ſoupleſſe, a conſervé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante ſous *Charles-Quint*, terrible au roi de France *Henri III*, ennemie & amie tour à tour de *Henri IV*, adroite avec *Louis XIII*, oppoſée ouvertement à *Louis XIV* dans le temps qu'il fut à craindre, & ſouvent ennemie ſecrète des empereurs, dont elle ſe défiait plus que du ſultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique & de la patience, voilà ce qui reſte aujourd'hui à Rome de cette ancienne puiſſance, qui ſix ſiècles auparavant avait voulu ſoumettre l'Empire & l'Europe à la tiare.

Naples eſt un témoignage ſubſiſtant encore de ce droit que les papes ſurent prendre autrefois avec tant

d'art & de grandeur, de créer & de donner des royaumes : mais le roi d'Espagne, possesseur de cet Etat, ne laissait à la cour romaine que l'honneur & le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'Etat du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII*, & le duc de Parme. (*b*)

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs & l'Empereur ; elle défendait à peine ses Etats de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne & de l'invasion du grand-seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui cent cinquante ans auparavant avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait ; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, & la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée, & par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'Etat de Florence jouissait de la tranquillité & de l'abondance, sous le gouvernement des *Médicis ;* les lettres, les arts & la politesse, que les *Médicis* avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile & par les troupes françaises & espagnoles, s'était enfin réunie

(*b*) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, &c.

toute entière en faveur de la France, & contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux ; ils étaient pauvres ; ils ignoraient les sciences & tous les arts que le luxe a fait naître ; mais ils étaient sages & heureux. (1)

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entr'elles. On voyait comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs & le gouvernement des Goths & des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles ; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, & tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne,

(1) Vers le milieu du règne de *Louis XIV*, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de *Bernouilli*, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, & le célèbre anatomiste *Haller*. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, & les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique y ont fait moins de progrès ; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

furent victorieux presque par-tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; & sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois *Fréderic III* & *Fréderic IV*. La Moscovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les *Sélim*, les *Mahomet*, & les *Soliman* : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps & les plus despotiques des souverains dans leurs sérails, & les moins assurés de leur trône & de leur vie. *Osman* & *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Mustapha* avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais quand les Persans le laissaient respirer, & que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Boristhène jusqu'aux Etats de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs : & dès l'an 1644 ils fesaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation, les forces & l'intérêt des principales nations européennes, vers le temps de la mort du roi de France *Louis XIII*.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, & ayant pour elle les vœux des

autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire & l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, & funeste à la maison d'*Autriche*. Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés & des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de *Louis XIII* avaient pris le Roussillon; les Catalans venaient de se donner à la France, protectricede la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1637, & ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans; & le cardinal de *Richelieu*, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, & pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols & aux Allemands, & n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un *Gustave-Adolphe*, un *Valstein*, un duc de *Veimar*, *Picolomini*, *Jean de Vert*, le maréchal de *Guébriant*, les princes d'*Orange*, le comte d'*Harcourt*. Des ministres

d'Etat ne s'étaient pas moins ſignalés. Le chancelier *Oxenſtiern*, le comte duc d'*Olivarès*, mais ſurtout le cardinal de *Richelieu*, avaient attiré ſur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun ſiècle qui n'aït eu des hommes d'Etat & de guerre célèbres : la politique & les armes ſemblent malheureuſement être les deux profeſſions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou ſe battre. Le plus heureux paſſe pour le plus grand, & le public attribue ſouvent au mérite tous les ſuccès de la fortune.

La guerre ne ſe feſait pas comme nous l'avons vu faire du temps de *Louis XIV;* les armées n'étaient pas ſi nombreuſes : aucun général, depuis le ſiége de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on aſſiégeait & on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans ſon enfance. Les piques & les arquebuſes étaient en uſage; on ſe ſervait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il reſtait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louis XIII* fut le dernier qui obſerva cette coutume : il envoya un héraut-d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Eſpagne en 1635.

Vous ſavez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de *Savoie*, *Richelieu*, *la Valette*, *Sourdis* archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, commandant de la cavalerie eſpagnole, avaient endoſſé la cuiraſſe, & fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été ſouvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois

d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape *Urbain VIII*, fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette* qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne fesaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, & depuis même l'ambassadeur d'*Estrade* fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied. La marine anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée sous *Mazarin*. *Louis XIII* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres & demie ; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sols : valeur que l'intérêt public & la justice demandent qui ne soit jamais changée. (2)

(2) Comme il sera souvent question dans la suite de cette opération sur les monnaies, & que M. de *Voltaire* n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition, le marc d'argent vaut 50 liv. est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une

autre chose que déclarer que dans la suite on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même ; mais elle ne l'est pas dans ses effets.

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagemens pécuniaires ; si donc on change cette dénomination de *livre*, & qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centieme, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi ce changement purement grammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un Etat qui ferait une opération semblable :

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paie en gages, en appointemens, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, & une diminution sur les places utiles & trop payées : car on sent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération.

3°. Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la suite ; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire dans la forme des impôts des changemens qu'il n'aurait osé tenter directement.

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers ; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'Etat.

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur le champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, & de manquer à ses engagemens, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'Etat, une secousse dans le commerce, & du désordre dans la perception des impôts.

Mais si dans quelqu'Etat de l'Europe on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes

administration peu heureuse. Le cardinal de *Richelieu*, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'Etat, avait commencé à rendre la France formidable

les nations, & qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection & de simplicité, de changer la valeur de la livre numeraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, & on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changemens dans les monnaies.

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent par exemple, & à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal & celle de l'autre, de l'or par exemple. En effet, toute difference entre la proportion fixée & celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers & de perte pour les autres.

2°. A changer les dénominations & les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact des divisions de la livre numéraire & du marc d'argent, & que les divisions de la livre numéraire & celles du marc d'argent eussent entr'elles des rapports, exprimés par des nombres entiers & ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la valeur réelle des monnaies, & dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, sur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait son poids; & sur celles d'argent, (voyez n°. 1.) sa valeur numéraire.

3°. A faire les monnaies d'un métal pur: 1°. parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, & de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres: 2°. parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui serait d'un grand avantage. L'uniformité dans un seul Etat s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, & ne fixe rien d'arbitraire.

4°. A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, & celles qui réduisent le métal en pièces de monnaies. Ainsi, on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnoyé, moins

au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés ; les brigands les infestaient ; les rues de Paris, étroites, mal pavées & couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit par les registres du parlement que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, & qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de *François II* la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible & volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations ; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde & de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, & possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de reglé : il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains ; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement & la chambre des comptes s'étaient battus pour le

le prix de l'essai & celui de leur conversion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais necessaires pour l'affiner & le reduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très-simples auraient l'avantage de rendre si clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or & d'argent & la monnaie, que les mauvaises lois sur ce commerce, & les operations pernicieuses sur les monnaies deviendraient absolument impossibles.

pas dans l'églife de Notre-Dame, le jour que *Louis XIII* mit fon royaume fous la protection de la vierge *Marie*.

Prefque toutes les communautés du royaume étaient armées; prefque tous les particuliers refpiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorifée autrefois par les rois mêmes, & devenue le caractère de la nation, contribuait encore autant que les guerres civiles & étrangères à dépeupler le pays. Ce n'eft pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts & les fciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'hiftoire de nos mœurs à fa place. On remarquera feulement que la nation françaife était plongée dans l'ignorance, fans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On confultait les aftrologues, & on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'hiftoire du préfident de *Thou*, font remplis de prédictions. Le grave & févère duc de *Sulli* rapporte férieufement celles qui furent faites à *Henri IV*. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était fi accréditée qu'on eut foin de tenir un aftrologue caché près de la chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naiffance de *Louis XIV*.

Ce que l'on croira à peine, & ce qui eft pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-inftruit; c'eft que *Louis XIII* eut dès fon enfance

le furnom de *jufte*, parce qu'il était né fous le figne de la balance.

La même faibleffe qui mettait en vogue cette chimère abfurde de l'aftrologie judiciaire fefait croire aux poffeffions & aux fortiléges : on en fefait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, compofés de magiftrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des forciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de *Richelieu* la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commiffion du confeil. On s'indigne que le miniftre & les juges aient eu la faibleffe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On fe fouviendra avec étonnement jufqu'à la dernière poftérité que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée en place de Grève comme forcière.

On voit encore dans une copie de quelques regiftres du Châtelet un procès commencé en 1610 au fujet d'un cheval, qu'un maître induftrieux avait dreffé à peu près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler & le maître & le cheval.

En voilà affez pour faire connaître en général les mœurs & l'efprit du fiècle qui précéda celui de *Louis XIV*.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'Etat fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques fuperftitieufes, qui déshonoraient la religion. Les calviniftes, confondant avec le culte raifonnable des

catholiques les abus qu'on fesaït de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Eglise. Ils oppofaient à nos fuperftitions populaires, fouvent remplies de débauches, une dureté farouche & des mœurs féroces, caractère de prefque tous les réformateurs : ainfi l'efprit de parti déchirait & aviliffait la France; & l'efprit de fociété, qui rend aujourd'hui cette nation fi célébre & fi aimable, était abfolument inconnu. Point de maifons où les gens de mérite s'affemblaffent pour fe communiquer leurs lumières; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la fociété, la religion, la paix & la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le fiècle appelé le *fiècle de Louis XIV*.

CHAPITRE III.

Minorité de LOUIS XIV. *Victoires des Français fous le grand Condé, alors duc d'Enghien.*

LE cardinal de *Richelieu* & *Louis XIII* venaient de mourir, l'un admiré & haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laiffé aux Français, alors très-inquiets, de l'averfion pour le nom feul du miniftère, & peu de refpect pour le trône. *Louis XIII* par fon teftament établiffait un confeil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant fa vie, fe flatta de l'être mieux après fa mort; mais la première démarche de fa veuve *Anne d'Autriche* fut de faire annuller les volontés de fon mari, par un arrêt du parlement de Paris. Ce

Anne d'Autriche ou *d'Efpagne*, régente.

corps, long-temps oppofé à la cour, & qui avait à peine confervé fous *Louis XIII* la liberté de faire des remontrances, caffa le teftament de fon roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la caufe d'un citoyen. (*c*) *Anne d'Autriche* s'adreffa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était fervie du même tribunal après la mort de *Henri IV*; & *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue & incertaine; que le parlement entouré de fes gardes ne pouvait réfifter à fes volontés; & qu'un arrêt rendu au parlement & par les pairs femblait affurer un droit inconteftable.

L'ufage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi prefqu'auffi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette queftion, c'eft-à-dire ayant feul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il fe regarda, non fans quelque vraifemblance, comme le tuteur des rois, & chaque confeiller crut être une partie de la fouveraineté. Par le même arrêt *Gafton* duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume fous la régente abfolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Efpagne *Philippe IV* fon frère, qu'elle aimait. Il eft difficile de dire précifément

(*c*) *Riencourt*, dans fon hiftoire de *Louis XIV*, dit que le teftament de *Louis XIII* fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'eft qu'en effet *Louis XIII* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé : mais il avait limité fon autorité, ce qui fut caffé.

pourquoi l'on fesait cette guerre ; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635 parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu, & il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire. (3) Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, & avec le duc *Bernard de Saxe-Veimar*, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'est-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre ; & il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom *Francisco de Mello*. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne ; ils attaquèrent Rocroi, & ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louis XIII*, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances ; & quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

(3) Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de *Voltaire* ; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maison d'*Autriche* de s'emparer de l'Allemagne & de l'Italie.

Ce

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était *Louis de Bourbon*, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général ; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui & le suédois *Torstenson* qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience (*d*). Bataille de Rocroi.

Le duc d'*Enghien* avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de *l'Hospital*, qui lui avait été donné pour le conseiller & pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à *Gassion* maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

On remarque que le prince ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'*Alexandre*. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement 19 mai 1643.

(*d*) *Torstenson* était page de *Gustave-Adolphe* en 1624. Le roi prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, & n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya *Torstenson* porter ses ordres à un officier-général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis ; *Torstenson* part & revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche ; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : » *Sire*, dit » *Torstenson*, daignez me pardonner ; voyant les ennemis faire un mouve- » ment contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit mot ; mais le soir ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, & lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. *Torstenson* fut un des grands capitaines de l'Europe.

d'un ſi grand jour, tombe enſuite dans un ſommeil plein ; il l'eſt auſſi qu'un génie fait pour la guerre, agiſſant ſans inquiétude, laiſſe au corps aſſez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger & la reſſource, par ſon activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui avec de la cavalerie attaqua cette infanterie eſpagnole juſque-là invincible, auſſi forte, auſſi ſerrée que la phalange ancienne ſi eſtimée, & qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laiſſer partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura & l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers eſpagnols ſe jetaient à ſes genoux, pour trouver auprès de lui un aſile contre la fureur du ſoldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eut autant de ſoin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes*, qui commandait cette infanterie eſpagnole, mourut percé de coups. *Condé*, en l'apprenant dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le reſpect qu'on avait en Europe pour les armées eſpagnoles ſe tourna du côté des armées françaiſes, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille ſi célèbre ; car la ſanglante journée de Marignan, diſputée plutôt que gagnée par *François I* contre les Suiſſes, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaiſes. Les journées de Pavie & de St Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France.

Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous *Louis XIII* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les Etats, & qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par *Gustaphe-Adolphe*.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française & de celle de *Condé*. Il sut vaincre & profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas osé hasarder; & au retour de ses courriers tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de *Condé* passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, & prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le siége devant Cirq, & s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes & les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant*. Il trouva Fribourg pris, & le général *Merci* sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. *Condé* avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, & l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de *Merci*, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'*Enghien* jeta son bâton de commandement dans les retranchemens

Bataille de Fribourg, 8 août 1643.

31 août 1644.

des ennemis, & marcha pour le reprendre l'épée à la main à la tête du régiment de *Conti*. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg & Mayence rendus furent la preuve & le fruit de la victoire.

Mariendal, avril 1645. Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, & demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, & joint à la gloire de commander encore *Turenne* celle de réparer sa défaite. Il attaque *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de *Grammont* y est pris, mais le général *Glen*, qui commandait sous *Merci*, est fait prisonnier, & *Merci* est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; & on grava sur sa tombe, STA VIATOR, HEROEM CALCAS : *Arrête voyageur, tu foules un héros*. Cette bataille mit le comble à la gloire de *Condé*, & fit celle de *Turenne*, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule & le vainqueur.

(Norlingue, août 1645.)

7 octobre 1646. Le nom du duc d'*Enghien* éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite Dunkerque à la vue de l'armée espagnole, & il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès & de services, moins récompensés que suspects à la cour, le fesaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes & de sa gloire, & on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida, & fut obligé de lever le siége. On l'accuse dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne. 1647.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III*, assiégeait Lens en Artois. *Condé*, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles: *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg & de Norlingue.* Bataille de Lens.

Il dégagea lui-même le maréchal de *Grammont*, qui pliait avec l'aîle gauche; il prit le général *Beck*. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de *Fuensaldagne*. Les Impériaux & les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, & trente-huit pièces de canon; ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, & l'archiduc demeura sans armée. 10 août 1648.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que depuis la fondation de la monarchie jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles & de si glorieuses par la conduite & par le courage.

Tandis que le prince de *Condé* (*e*) comptait ainsi
Juillet 1644. les années de sa jeunesse par des victoires, & que le duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de *Henri IV* & celle de la France, par la prise de Gravelines, par celle de Courtrai &
Novembre 1644. de Mardik, le vicomte de *Turenne* avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves & rétabli l'électeur.

Novembre 1647. Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, & contraignit le duc de Bavière à sortir de ses Etats à l'âge de près de quatre-
1645. vingts ans. Le comte de *Harcourt* prit Balaguier, & battit les Espagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaisseaux & vingt galères de France, qui com-
1646. posaient presque toute la marine rétablie par *Richelieu*, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc *Charles IV*, prince guerrier, mais inconstant, imprudent & malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son Etat par la France, & retenu prisonnier par les Espagnols.
Mai 1644. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi & au nord. Le duc d'*Albuquerque*, général des Portugais, gagna contre l'Espagne la
Mars 1645. bataille de Badajoz. *Torstenson* défit les Impériaux près de Tabor, & remporta une victoire complète. Le prince d'*Orange*, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon & la Catalogne entre les mains des Français.

(*e*) Son père était mort en 1646.

Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de *Guise*, dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres & dangereux. Celui-ci qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, & de défendre Naples, sans autre secours que son courage.

Le dernier duc de *Guise* à Naples.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'*Autriche*, tant de victoires accumulées par les Français, & secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne & Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, & que l'empereur & le roi d'Espagne étaient presque sans Etats. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

LA reine *Anne d'Autriche*, régente absolue, avait fait du cardinal *Mazarin* le maître de la France, & le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, & avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

Mazarin premier ministre.

Potier évêque de Beauvais.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là que la reine ne donna sa confiance à *Mazarin* qu'au défaut de *Potier* évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, & que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal & d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que *Potier* eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais qu'*il fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France*. Il aurait donc dû faire la même proposition au Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans & des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, & l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal *Mazarin* était ministre désigné depuis long-temps dans l'esprit de la reine, & même du vivant de *Louis XIII*. On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte*, premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche*. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlemens & les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner. (4)

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance.

(4) Les mémoires manuscrits du duc de *la Rochefoucauld* confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de *Louis XIII*.

Il faudrait avoir vécu long-temps avec un miniſtre, pour peindre ſon caractère, pour dire quel degré de courage ou de faibleſſe il avait dans l'eſprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainſi ſans vouloir deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira ſeulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencemens de ſa grandeur, autant de ſimplicité que *Richelieu* avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes & de marcher avec un faſte royal, il eut d'abord le train le plus modeſte; il mit de l'affabilité & même de la molleſſe par-tout où ſon prédéceſſeur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer ſa régence & ſa perſonne de la cour & des peuples, & elle y réuſſiſſait. *Gaſton* duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, & le prince de *Condé* appuyaient ſon pouvoir, & n'avaient d'émulation que pour ſervir l'Etat.

Il fallait des impôts pour ſoutenir la guerre contre l'Eſpagne & contre l'Empereur. Les finances en France étaient depuis la mort du grand *Henri IV* auſſi mal adminiſtrées qu'en Eſpagne & en Allemagne. La régie était un chaos, l'ignorance extrême, le brigandage au comble : mais ce brigandage ne s'étendait pas ſur des objets auſſi conſidérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté; (5) on n'avait point des armées de deux cents mille hommes à ſoudoyer, point de ſubſides immenſes à payer, point de guerre maritime à ſoutenir. Les revenus de l'Etat montaient dans les premières années de la régence à près de ſoixante & quinze millions de livres de ce temps.

Finances, principe de tout.

(5) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

C'était aſſez s'il y avait eu de l'écônomie dans le miniſtère : mais en 1646 & 47 on eut beſoin de nouveaux ſecours. Le ſurintendant était alors un payſan ſiennois nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame était plus baſſe que la naiſſance, & dont le faſte & les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des reſſources onéreuſes & ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagôts, de jurés vendeurs de foin, de conſeillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de nobleſſe. Les rentes ſur l'hôtel-de-ville de Paris ne ſe montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers ; ôn augmenta les droits d'entrée ; on créa quelques charges de maîtres des requêtes ; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magiſtrats.

Le ſurintendant *Emeri*.

Murmures.

Il eſt aiſé de juger combien les eſprits furent ſoulevés contre deux italiens, venus tous deux en France ſans fortune, enrichis aux dépens de la nation, & qui donnaient tant de priſe ſur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la ſurintendance à ſon confident *Emeri*, & le relégua dans une de ſes terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, & on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique dans ce temps-là même il conſommât le grand ouvrage de la paix de Munſter. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité & les barricades ſont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

Le parlement de Paris, en possession de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits ; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère. 1647.

On ne commença pas d'abord par la révolte ; les esprits ne s'aigrirent & ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes & se choisir un chef, comme on avait fait à Naples : mais des magistrats, des hommes d'Etat procèdent avec plus de maturité, & commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Le cardinal *Mazarin* avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet* sous *Henri IV*, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin* qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*Ognon* était attentatoire, & l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*Ognon* le rendit ridicule ; & comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant. Parlement.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les

intendans, regardés par le peuple comme des exacteurs, & qu'on abolît cette magiſtrature de nouvelle eſpèce, inſtituée ſous *Louis XIII* ſans l'appareil des formes ordinaires ; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, ſelon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en priſon, ſans que ſes juges naturels en connuſſent dans les vingt-quatre heures, & rien ne paraiſſait ſi juſte.

14 mai 1648. Le parlement fit plus, il abolit les intendans par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de ſon reſſort d'informer contr'eux.

Ainſi la haine contre le miniſtre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda ; elle offrit de caſſer les intendans, & demanda ſeulement qu'on lui en laiſſât trois : elle fut refuſée.

20 août 1648. Pendant que ces troubles commençaient, le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à ſa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria : *Le parlement ſera bien fâché.* Ces paroles feſaient voir aſſez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une aſſemblée de rebelles.

Le cardinal & ſes courtiſans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires ſe plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils feſaient de réſiſtance.

La reine & le cardinal réſolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magiſtrats du parlement, *Novion Blancménil* préſident qu'on appelle à mortier, *Charton* préſident d'une chambre des enquêtes, & *Brouſſel* ancien conſeiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instrumens des chefs. *Charton*, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait & concluait toujours ses avis par ces mots. *Broussel* n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, & la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en fesaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple, en les fesant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, & que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante & treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. *Charton* s'esquiva; on prit *Blancménil* sans peine; il n'en fut pas de même de *Broussel*. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par *Comminges*, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse, on le brise; les gardes-françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite & l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cents mille voix crient *liberté* & *Broussel*.

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de *Retz*, madame de *Motteville*, l'avocat-général *Talon*, & tant d'autres: mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit

l'émeute, la reine se fait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier *Seguier* se transportait déjà au parlement, précédé d'un lieutenant & de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, & même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais dans la nuit même les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de *Retz*, & tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier & le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille la duchesse de *Sulli*, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de *Luines*, pressé & insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, & le mène au palais royal, escorté de deux compagnies suisses, & d'une escouade de gens-d'armes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués; la duchesse de *Sulli* est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du palais royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent & regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, & redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, & par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Barricades. 26 août 1648.

Le cardinal de *Retz* se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, & qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui

ait fait une guerre civile ſans avoir la religion pour prétexte. Il s'eſt peint lui-même dans ſes mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuoſité de génie, & une inégalité, qui ſont l'image de ſa conduite. C'était un homme qui, du ſein de la débauche, & languiſſant encore des ſuites infames qu'elle entraîne, prêchait le peuple & s'en feſait idolâtrer. Il reſpirait la faction & les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'ame d'une conſpiration contre la vie de *Richelieu:* il fut l'auteur des barricades: il précipita le parlement dans les cabales, & le peuple dans les ſéditions. Son extrême vanité lui feſait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'eſt cette même vanité qui a répété tant de fois: Je ſuis d'une maiſon de Florence auſſi ancienne que celle des plus grands princes; lui dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ſes compatriotes.

Ce qui paraît ſurprenant, c'eſt que le parlement entraîné par lui leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie depuis long-temps était regardée bien différemment par la cour & par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les miniſtres & de la cour, le parlement de Paris était une cour de juſtice, faite pour juger les cauſes des citoyens: il tenait cette prérogative de la ſeule volonté des rois; il n'avait ſur les autres parlemens du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté & d'un reſſort plus conſidérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour réſidait à Paris; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres

Parlement de Paris.

corps, & ce droit était encore une pure grâce: il avait succédé à ces parlemens qui représentaient autrefois la nation française; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom: & pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états-généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation; & le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérans des Gaules, & des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps en tous les temps avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre *Charles VII*, & le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III*: (*f*) il avait en tous les temps résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains; & dans cette minorité de *Louis XIV*, sous le plus doux des gouvernemens, & sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre, qui tenait alors son roi prisonnier, & qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours & les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, & tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps

(*f*) Voyez l'*Histoire du parlement*.

auguste

auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'Etat, & qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, & qui marchait d'un pas égal entre le roi & le peuple ; & sans examiner l'origine de ses droits & de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, & le pouvoir le plus incontestable, quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés ; on l'appelait *le père de l'Etat*, & on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, & celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités un milieu juste était impossible à trouver ; car enfin il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion & du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible ; & l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de *Guémené*, quand cette compagnie se plaignit sous *Louis XIII* d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, & copier des livres, pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers & si importans, & aujourd'hui presqu'oubliés : mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, & moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la fronde.

Le parlement & l'évêque de Paris se déclarent contre le roi.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque & un parlement de Paris ayant commencé les

troubles, le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée ; on ne l'appelait que *Dame Anne ;* & si l'on y ajoutait quelque titre c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'Etat à son amitié pour *Mazarin* ; & ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons & ces vaudevilles, monumens de plaisanterie & de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de *Motteville* dit avec sa noble & sincère naïveté que *ces insolences fesaient horreur à la reine, & que les Parisiens trompés lui fesaient pitié.*

6 janvier 1649. Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans frère de *Louis XIII*, le grand *Condé* lui-même, & alla à St Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne. Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de *Louis XIV*, fille de *Henri le Grand*, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté ; & sa fille, depuis mariée au frère de *Louis XIV*, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fit seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de

Richelieu, elle avait vu ſes papiers ſaiſis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de ſigner en plein conſeil qu'elle était coupable envers le roi ſon mari. Quand elle accoucha de *Louis XIV*, ce même mari ne voulut jamais l'embraſſer ſelon l'uſage, & cet affront altéra ſa ſanté au point de mettre en danger ſa vie. Enfin, dans ſa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle ſe voyait chaſſée de la capitale par un peuple volage & furieux. Elle & la reine d'Angleterre ſa belle-ſœur étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées, & ſa belle-mère *Marie de Médicis* avait été encore plus malheureuſe.

La reine, les larmes aux yeux, preſſa le prince de *Condé* de ſervir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens & de Norlingue, ne put démentir tant de ſervices paſſés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait ſon appui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, & il oſa ſoutenir la guerre.

Le parlement de Paris ordonne la guerre civile.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, auſſi jaloux de ſon aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'eſprit remuant du coadjuteur, & avides de nouveautés, ſe flattant d'élever leur grandeur ſur les ruines de l'Etat, & de faire ſervir à leurs deſſeins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs ſervices. On nomma dans la grand'chambre les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun ſe taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conſeillers pourvus de charges

nouvelles, créées par le cardinal de *Richelieu*. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de *Richelieu;* ils les accablaient de dégoûts, & ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, & pour acheter la tolérance de leurs confrères.

Il lève des troupes.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles & nécessaires, & surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cents mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cents mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme & un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

15 février 1649.

Guerre de la fronde, ridicule.

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été aussi ridicule que celle des *Barberins;* on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes & de rubans ; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient

dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie ; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec, *la première aux Corinthiens.*

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts.*

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, l'idole du peuple & l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour & de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles.* Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

La duchesse de *Nemours* rapporte dans ses mémoires que le prince de *Condé* présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap. » Voilà, dit-il, » le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par-là désigner son frère le prince de *Conti*, qui était en effet bossu, & que les parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut ensuite général des mêmes troupes ; & Mme de *Nemours* ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris & revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées & des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets & des épigrammes. Les cabarets & les autres maisons de débauche étaient Folies & débauches.

les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons & de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le St Sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être *Mazarin*, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

L'archevêque va au parlement armé d'un poignard.

Enfin, on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, & on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Il vint un héraut d'armes à la porte St Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la 1649. chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir ; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc *Léopold*, qui fesait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France & pour assembler les états-généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de *Pons* ; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Différences entre les guerres civiles de France & d'Angleterre.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre précisément en même temps servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique & une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles ; le fer décidait tout ; les échafauds étaient dressés pour les vaincus ; leur roi pris en

combattant fut amené devant une cour de juſtice, interrogé ſur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de ſon pouvoir, condamné à perdre la tête, & exécuté devant tout ſon peuple, avec autant d'ordre & avec le même appareil de juſtice que ſi on avait condamné un citoyen criminel; ſans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres ſe fût reſſentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles. 9 février 1649.

Les Français, au contraire, ſe précipitaient dans les ſéditions par caprice & en riant : les femmes étaient à la tête des factions; l'amour feſait & rompait les cabales. La ducheſſe de *Longueville* engagea *Turenne*, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de *Saxe-Veimar* avait raſſemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de *Veimar*, par le comte d'*Erlach*, d'une ancienne maiſon du canton de Berne. Ce fut ce comte d'*Erlach* qui donna cette armée à la France, & qui lui valut la poſſeſſion de l'Alſace. Le vicomte de *Turenne* voulut le ſéduire; l'Alſace eût été perdue pour *Louis XIV*, mais il fut inébranlable; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur ſerment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand-homme, infidelle alors par faibleſſe, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui ſe moquait de ſa paſſion : il devint de général du roi de France lieutenant de dom *Eſtevan de Gammare*, avec lequel il fut battu à Rétel par le maréchal du *Pleſſis-Praſlin*.

On connaît ce billet du maréchal d'*Hocquincourt* à

la duchesse de *Montbazon : Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de *la Rochefoucauld* pour la duchesse de *Longueville*, lorsqu'il reçut au combat de St Antoine un coup de mousquet, qui lui fit perdre quelque temps la vue.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux Dieux. (5)

On voit dans les mémoires de *Mademoiselle* une lettre de *Gaston*, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est, *à mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

Factions aussi ridicules que la guerre.

La guerre finit & recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; & ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire & à ses services, il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine & à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino*. Il lui dit un jour, *adieu Mars*. Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, & trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti* son frère, & le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de *Beaufort*, au commencement de

(5) Ces vers sont tirés d'une tragédie de *du Ryer*; le duc de la *Rochefoucauld* les écrivit au-dessous d'un portrait de Mme de *Longueville*: s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

la régence, celle des *importans;* on appelait celle de *Condé* le *parti des petits-maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'Etat. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse & mal élevée, & le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. *Joly*, conseiller au châtelet, depuis secrétaire du cardinal de *Retz*, imagina de se faire une incision au bras, & de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de *Condé* & les frondeurs, & pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand *Condé*, & on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée.* Qui fit cette étrange entreprise? est-ce le parti du cardinal *Mazarin?* Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de *Retz*, le duc de *Beaufort* & le vieux *Broussel*, en plein parlement, & ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; & le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaston* était jaloux de la gloire du grand *Condé* & du crédit de *Mazarin. Condé* ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, & il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait

aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé que le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues qu'un abbé sans naissance & sans mérite, nommé *la Rivière*, disputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre ; le prince parce qu'enfin il fut le mépriser, *la Rivière* parce qu'on se moqua de son ambition ; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux ressentimens de la reine.

Les princes de *Condé* & de *Conti*, & le duc de *Longueville* arrêtés, le 18 janv. 1650.

Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* & *Mazarin*. Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à *Condé ;* cependant on l'arrêta dans le louvre, lui, son frère de *Conti* & son beau-frère de *Longueville*, sans aucune formalité, & uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était à la vérité contre toutes les lois, mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis. (6)

(6) Le prince de *Condé* fut d'abord conduit à Vincennes, avec une escorte commandée par le comte de *Miossens*. L'abbé de *Choisi* rapporte dans ses mémoires que la voiture du prince ayant cassé, *Condé* dit à *Miossens : Voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne ;* mais que *Miossens* fut fidelle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie ; *Miossens* était d'*Albret*, du même nom que la mère de *Henri IV*, & ce n'était pas du prince de *Condé* qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal d'*Albret*, qui fut depuis un des premiers protecteurs de Mme de *Maintenon*.

Le comte d'*Harcourt*, de la maison de Lorraine, conduisit ensuite *Condé* au Havre ; le prince étant avec lui dans la même voiture lui fit cette chanson.

Cet homme gros & court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal & qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Le cardinal pour se rendre maître de ces princes usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de *Condé; Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, & de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gens-d'armes de la garde de se tenir prêts au louvre. Le grand *Condé* signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, & que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la duchesse de *Longueville* que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils âgé de onze ans, & qu'ils prièrent DIEU dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si *Mazarin* en avait usé ainsi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans *Anne d'Autriche* qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion chez elles s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes sont au-dessus de ces petitesses.

Le prince de *Condé* eût pu gouverner l'Etat, s'il avait seulement voulu plaire; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécille, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur & le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événemens trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de *Condé* exilée

resta dans Paris malgré la cour, & porta sa requête
1649. au parlement. Sa femme après mille périls se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de *Bouillon* & de *la Rochefoucauld*, elle souleva cette ville & arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors, la cour était perdue. *Gourville*, qui de simple valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld* était devenu un homme considérable par son caractère hardi & prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entreprise échoua par la révélation de la confession si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conseiller d'Etat *Lenet*, plus curieux que connus, combien dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités & même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout secours de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, & de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand *Condé* alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de *Bouillon* & de *la Rochefoucauld* allèrent au-devant d'elle à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ses oreilles, vive *Condé*, ajoutant un mot obscène pour *Mazarin*, & la priant de joindre sa voix aux leurs.

Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* & les princes à la vengeance timide de *Mazarin* forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons & à chasser du royaume son premier ministre. *Mazarin* alla lui-même au Havre où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, & ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissentions & les meurtres. 13 février 1651.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles & incertains: il semblait devoir succomber: mais les révoltés furent toujours désunis, & c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, suscita contre lui une partie du parlement & du peuple: il osa en même temps servir la reine en tenant tête à ce prince, & l'outrager en la forçant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services & ses offenses, & de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale & à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile, jusqu'à la fin de la rébellion en 1654.

Le grand *Condé* fait la guerre civile.

ENFIN le prince de *Condé* se résolut à une guerre, qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'Etat, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou & l'Anjou, & mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, & le dérèglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engager au retour & à la paix. Le courrier se trompa; & au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. *Condé* dit que s'il l'avait reçue plutôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier, & le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

Mazarin rentre dans le royaume. Décembre 1651.

Alors le cardinal *Mazarin*, qui du fond de son exil à Cologne avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste qu'en souverain qui se remettait en possession

de ſes Etats ; il était conduit par une petite armée de ſept mille hommes levés à ſes dépens , c'eſt-à-dire , avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi dans une déclaration de ce temps-là que le cardinal avait en effet levé ces troupes de ſon argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à ſa première ſortie du royaume, *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de ſa petite armée au maréchal d'*Hocquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors ſon écharpe. La blanche était celle du roi ; l'iſabelle, celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin*, qui avait juſques alors affecté tant de modeſtie, eût la hardieſſe de faire porter ſes livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de ſon maître ; mais il ne put réſiſter à cette vanité. C'était préciſément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre*, & ce qui contribua beaucoup à ſa perte. La même témérité réuſſit au cardinal *Mazarin*. La reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, & ſon frère allèrent au-devant de lui.

Il vient avec une armée levée à ſes frais.

Aux premières nouvelles de ſon retour, *Gaſton* d'Orléans, frère de *Louis XIII*, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, ſans ſavoir à quoi elles ſeraient employées. Le parlement renouvela ſes arrêts ; il proſcrivit *Mazarin* & mit ſa tête à prix. Il fallut chercher dans les regiſtres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que ſous *Charles IX* on avait promis par arrêt cinquante mille écus à celui qui

Le parlement met ſa tête à prix. Décembre 1651.

représenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre. Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation & dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs ; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les *Blots* & les *Marigny*, beaux esprits qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres ; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre ; mais ses meubles & sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt ; cet argent était destiné à payer un assassin ; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison, ni l'assassinat ; & malgré l'aigreur & la manie de tant de partis & de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels & les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

Conseillers députés contre l'armée de *Mazarin*. Décembre 1651.

L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris qu'après avoir solemnellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt, par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière, pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin*, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux

Deux conſeillers furent aſſez imprudens, pour aller avec quelques payſans faire rompre les ponts par où le cardinal devait paſſer : l'un d'eux nommé *Bitaut* fut fait priſonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence & moqué de tous les partis.

Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, & le transfère à Pontoiſe. Quatorze membres attachés à la cour obéiſſent, les autres réſiſtent. Voilà deux parlemens qui pour mettre le comble à la confuſion ſe foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de *Henri IV* & de *Charles VI*.

6 août 1652.

Le parlement condamne le prince de *Condé*, & fait la guerre au roi.

Préciſément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le miniſtre du roi, elle déclarait criminel de lèſe-majeſté le prince de *Condé*, qui n'était armé que contre ce miniſtre; & par un renverſement d'eſprit, que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaſton* duc d'Orléans marcheraient contre *Mazarin*, & elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les ſoudoyer.

On ne pouvait attendre autre choſe d'une compagnie de magiſtrats qui, jetée hors de ſa ſphère, & ne connaiſſant ni ſes droits, ni ſon pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'aſſemblant & décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas penſé le jour d'auparavant, & dont elle-même s'étonnait enſuite.

Le parlement de Bordeaux ſervait alors le prince de *Condé;* mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions oppoſées,

Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Turenne reprend le parti de la cour.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi, & *Turenne* ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rétel, venait de faire sa paix avec la cour, & commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes: il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV fuit dans son royaume.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère & le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de *Condé*, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes & grossissait par-tout son parti.

Condé bat l'armée du roi, & Turenne la sauve.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du Prince de *Condé* était à quelques lieues sous les ordres du duc de *Nemours* & du duc de *Beaufort*. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement.

Le duc de *Nemours* passait pour être plus brave & plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand *Condé* était à cent lieues de là, & se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de *Condé* lui-même, qui venait d'Agen à travers mille aventures, & toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence fesait beaucoup, & cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain & inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance & de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, & de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

L'armée royale était séparée en deux corps. *Condé* 7 avril 1652.
fondit sur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'*Hocquincourt;* & ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin* effrayé courut à Gien au milieu de la nuit réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, & de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux approchait de Gien; la désolation & la crainte augmentaient. *Turenne* par sa fermeté rassura les esprits, & sauva la cour par son habileté: il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrain & du temps

qu'il empêcha *Condé* de pourſuivre ſon avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de *Turenne* qui lui avait arraché le fruit de ſa victoire. Il eſt vrai que dans ce combat de Blenau, ſi long-temps célébre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués; mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins ſur le point de ſe rendre maître de toute la famille royale, & d'avoir entre ſes mains ſon ennemi, le cardinal *Mazarin*. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts & un danger plus preſſant.

On marche vers Paris.

Condé, qui ne ſe flattait pas de ſurprendre *Turenne*, comme il avait ſurpris d'*Hocquincourt*, fit marcher ſon armée vers Paris: il ſe hâta d'aller dans cette ville jouir de ſa gloire & des diſpoſitions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonſtances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom & la préſence du grand *Condé*, ſemblaient d'abord le rendre maître abſolu de la capitale: mais dans le fond tous les eſprits étaient diviſés; chaque parti était ſubdiviſé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait & dont il ſe défiait, n'était plus le maître du peuple & ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, & était oppoſé à *Condé*. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans & le prince: quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*, chacun ménageait en ſecret des intérêts particuliers; le peuple était une mer orageuſe,

dont les vagues étaient pouſſées au haſard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châſſe de *Ste Geneviéve*, pour obtenir l'expulſion du cardinal miniſtre ; & la populace ne douta pas que cette ſainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, aſſemblées de chambres, ſéditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monaſtères. Le prince avait appelé les Eſpagnols à ſon ſecours. *Charles IV*, ce duc de Lorraine chaſſé de ſes Etats, & à qui il reſtait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Eſpagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de *Condé* ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir déſolée ſur ſon paſſage, emportant l'argent des deux partis.

Bataille du faubourg St Antoine, juillet 1652.

Condé reſta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, & une armée plus faible encore. *Turenne* mena le roi & ſa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de St Antoine, où ces deux généraux firent avec ſi peu de troupes de ſi grandes choſes que la réputation de l'un & de l'autre, qui ſemblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de ſeigneurs de ſon parti, ſuivi de peu de ſoldats, ſoutint & repouſſa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre,

restait dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également & les troupes du roi & celles de Monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, & ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat & versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de *la Rochefoucauld*, si illustre par son courage & par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, & le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte St Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de *Gaston*, prenant le parti de *Condé*, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés, & eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : *Condé* n'acquit que de la gloire ; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin par cette action violente ; & le cardinal *Mazarin*, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats & ces prodiges de courage & de politique ; mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, & à quelles

baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les ſeuls traits que rapporte *Gourville*, homme attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, & qu'il alla prendre dans ſon logis un directeur des poſtes, à qui il fit payer une rançon : & il rapporte ces violences comme des choſes ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos ſous. Le peuple ſouffrait, les aumônes ne ſuffiſaient pas; pluſieurs provinces étaient dans la diſette.

Y a-t-il rien de plus funeſte que ce qui ſe paſſa dans cette guerre devant Bordeaux? un gentilhomme eſt pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de *la Rocheſoucauld* fait pendre par répréſailles un gentilhomme du parti du roi, & ce duc de *la Rocheſoucauld* paſſe pourtant pour un philoſophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiſer la châſſe de *Ste Geneviève* dans une proceſſion, y frotter ſon chapelet, le montrer au peuple, & prouver par cette facétie que les héros ſacrifient ſouvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienſéance ni dans les procédés, ni dans les paroles. *Omer Talon* rapporte qu'il entendit des conſeillers appeler en opinant le cardinal premier miniſtre *Faquin*. Un conſeiller nommé *Quatre ſous* apoſtropha rudement le grand *Condé* en plein parlement; on ſe donna des gourmades dans le ſanctuaire de la juſtice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidens des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

1652. Le grand *Condé* s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de *Rieux* fils du prince d'*Elbeuf* chez le duc d'Orléans; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de *Rieux* rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue & de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; *Monsieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'*Elbeuf* à la Bastille, & il n'en fut plus parlé. (7)

La querelle du duc de *Beaufort* & du duc de *Nemours* son beau-frère fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, & le marquis (8) de *Villars* surnommé *Orondate*, qui secondait *Nemours*, tua son adversaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations

(7) Des hommes très-instruits des anecdotes de ce temps, prétendent que le prince de *Condé* n'avait insulté *Rieux* que de paroles ou de gestes: celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux avocats-généraux du parlement, *Omer Talon* & *Jérôme Bignon* furent consultés: *Talon* voulait poursuivre le comte de *Rieux*; *Bignon* plus sage s'y opposa, & fit revenir son collègue à son avis.

(8) C'est le père du maréchal de *Villars*, à qui *Louis XIV* dans ses malheurs a dû la victoire & la paix.

continuelles ; les débauches pouſſées juſqu'à l'impudence publique ; mais au milieu de ces déſordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funeſtes.

Après le ſanglant & inutile combat de St Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, & le prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, & le meurtre de pluſieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore ſa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante & chaſſée en quelque façon de la capitale, preſſé par les cabales du duc d'Orléans & du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de *Mayenne* du temps de la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généraliſſime des armées. Les deux parlemens de Paris & de Pontoiſe ſe conteſtant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, & qui par-là ſe ſeraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulſion de *Mazarin ;* tant la haine contre ce miniſtre ſemblait alors le devoir eſſentiel d'un Français.

Le parlement ſe déclare encore contre la cour. 20 juillet 1652.

Il ne ſe trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible ; celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent & les forces manquaient à tous ; les factions ſe multipliaient ; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes & des regrets. La cour ſe vit obligée de ſacrifier encore *Mazarin*, que tout le monde appelait la cauſe des troubles, & qui n'en était que le prétexte. Il ſortit une ſeconde fois du royaume ; pour ſurcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par

Faibleſſe de tous les partis.

Le cardinal encore renvoyé. 12 août 1652.

laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services, & en se plaignant de son exil. (9)

Charles I roi d'Angleterre venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de *Strafford* son ami à son parlement: *Louis XIV* au contraire devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de *Mazarin*. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre & qui haïssait les rois: & *Louis XIV*, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, & qui aimait la royauté.

Le roi rentre dans Paris. 20 octobre 1652.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; & tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. *Gaston* d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; & il fut le deuxième fils de *Henri le Grand* qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le louvre; & après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il

(9) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi: *Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil ; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, & quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que *Fouquet*, procureur-général & surintendant des finances, leur fit donner sous main. (*g*)

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, & mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux ; mais elles furent bientôt appaisées.

Le cardinal revient. Mars 1653.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal *Mazarin;* cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, & par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant & tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, & le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; & ce même

(*g*) Mémoires de *Gourville*.

parlement peu de temps après condamna par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils temps, & d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

27 mars 1653.

On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de *Condé*, marier au prince de *Conti* son frère, l'une de ses nièces : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris & de Pontoise; il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer, on mit en prison un conseiller, on en exila quelques-autres ; le parlement se tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

Etat de la France jusqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

PENDANT que l'Etat avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué & affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens & de Norlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols, ils chassèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie.

1651.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, & le poids d'une guerre étrangère, le cardinal *Mazarin* avait été assez habile & assez heureux pour

conclure cette célébre paix de Vestphalie, par laquelle l'empereur & l'Empire vendirent au roi & à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace, pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire, pour environ six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes & des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, & les Français joints aux Suédois devinrent les législateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. *Gustave-Adolphe* avait commencé d'ébranler l'Empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille *Christine*. Son général *Vrangel* était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de *Kœnigsmark* était maître de la moitié de la ville de Prague, & assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Paix de Munster, en 1648.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, & de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, & dit que la cause de DIEU était trahie. Les protestans se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Eſpagne n'entra point dans cette paix, & avec aſſez de raiſon ; car voyant la France plongée dans les guerres civiles, le miniſtère eſpagnol eſpéra profiter des diviſions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Eſpagnols un nouveau ſecours. L'empereur depuis la paix de Munſter fit paſſer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeſte des traités ; mais ils ne ſont preſque jamais exécutés autrement.

Les miniſtres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Veſtphalie, l'adreſſe de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie eſpagnole fut enfin trop heureuſe de n'avoir plus pour ennemis, & de reconnaître pour ſouverains, ceux qu'elle avait traités ſi long-temps de rebelles, indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richeſſes, & affermirent leur gran-
1653. deur & leur tranquillité, en traitant avec l'Eſpagne, ſans rompre avec la France.

Ils étaient ſi puiſſans que dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaiſſeaux de ligne ; & la victoire demeura ſouvent indéciſe entre *Black* l'amiral anglais, & *Tromp* l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux ſur mer ce que les *Condé* & les *Turenne* étaient ſur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaiſſeaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer ; ſa marine s'anéantiſſait de jour en jour.

Etat de la France. *Louis XIV* ſe trouva donc en 1653 maître abſolu d'un royaume encore ébranlé des ſecouſſes qu'il avait reçues ; rempli de déſordres en tout genre d'adminiſtration, mais plein de reſſources ; n'ayant

aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, & n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de *Condé* & quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidelles, par amitié & par grandeur d'ame, comme le comte de *Coligni* & *Bouteville;* & les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Le prince de *Condé* à la tête des Espagnols contre la France.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi & de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens français qui avaient appris à vaincre sous lui, & qui étaient commandés par *Turenne*.

Le sort de *Turenne* & de *Condé* fut d'être toujours vainqueurs, quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, & d'être battus, quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne opposé à *Condé*.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rétel, lorsque de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol : le prince de *Condé* eut le même sort devant Arras. L'archiduc & lui assiégeaient cette ville. *Turenne* les assiégea dans leur camp, & força leurs lignes ; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. *Condé* avec deux régimens de français & de lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de *Turenne;* & tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'*Hocquincourt*, il repoussa le maréchal de

25 août 1654.

Turenne victorieux.

la Ferté, & se retira victorieux en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles : *j'ai su que tout était perdu, & que vous avez tout conservé.*

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles ; mais il est certain que *Condé* était un des grands-hommes de guerre qui eussent jamais paru, & que l'archiduc & son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que *Condé* avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, & l'archiduc mis en fuite comblèrent *Turenne* de gloire ; & on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement (*h*) sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal *Mazarin*, & qu'on ne fit pas même mention du nom de *Turenne*. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siège de Stenai, que *Turenne* avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, & cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, & aurait pu y être : il était allé à la tranchée au siège de Stenai ; mais le cardinal *Mazarin* ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'Etat & la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté, *Mazarin*, maître absolu de la France

(*h*) Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654.

&

& du jeune roi ; de l'autre, dom *Louis de Haro*, qui gouvernait l'Eſpagne & *Philippe IV*, continuaient ſous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement ſoutenue. Il n'était pas encore queſtion dans le monde du nom de *Louis XIV*, & jamais on n'avait parlé du roi d'Eſpagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire perſonnelle : la ſeule *Chriſtine*, reine de Suède, gouvernait par elle-même, & ſoutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri ou inconnu dans les autres Etats.

Mazarin gouverne la France & *Louis de Ha*[illegible] l'Eſpagne.

Charles II roi d'Angleterre, fugitif en France avec ſa mère & ſon frère, y traînait ſes malheurs & ſes eſpérances. Un ſimple citoyen avait ſubjugué l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande. *Cromwell*, cet uſurpateur digne de régner, avait pris le nom de *Protecteur*, & non celui de roi ; parce que les Anglais ſavaient juſqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, & ne connaiſſaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Cromwell gouverne l'Angleterre.

Il affermit ſon pouvoir en ſachant le réprimer à propos : il n'entreprit point ſur les priviléges dont le peuple était jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offenſa point les yeux par trop de faſte ; il ne ſe permit aucun plaiſir ; il n'accumula point de tréſors ; il eut ſoin que la juſtice fût obſervée avec cette impartialité impitoyable, qui ne diſtingue point les grands des petits.

Sa conduite.

Le frère de *Pantaléon Sâ* ambaſſadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que ſa licence ferait impunie, parce que la perſonne de ſon frère était ſacrée, inſulta des citoyens de Londres, & en fit aſſaſſiner un pour

ſe venger de la réſiſtance des autres; il fut condamné à être pendu. *Cromwell*, qui pouvait lui faire grâce, le laiſſa exécuter, & ſigna enſuite un traité avec l'ambaſſadeur.

Jamais le commerce ne fut ſi libre ni ſi floriſſant; jamais l'Angleterre n'avait été ſi riche. Ses flottes victorieuſes feſaient reſpecter ſon nom ſur toutes les mers; tandis que *Mazarin*, uniquement occupé de dominer & de s'enrichir, laiſſait languir dans la France la juſtice, le commerce, la marine & même les finances. Maître de la France, comme *Cromwell* l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait, ce que *Cromwell* avait fait pour le ſien; mais il était étranger, & l'ame de *Mazarin*, qui n'avait pas la barbarie de celle de *Cromwell*, n'en avait pas auſſi la grandeur.

Cromwell courtiſé par la France & l'Eſpagne.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre ſous *Jacques I* & ſous *Charles I*, la briguèrent ſous le protecteur. La reine *Chriſtine* elle-même, quoiqu'elle eût déteſté le meurtre de *Charles I*, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle eſtimait.

Mazarin & dom *Louis de Haro* prodiguèrent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la ſatisfaction de ſe voir courtiſé par les deux plus puiſſans royaumes de la chrétienté.

Le miniſtre eſpagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais; *Mazarin* lui propoſait d'aſſiéger Dunkerque, & de lui remettre cette ville. *Cromwell* avait à choiſir entre les clefs de la France & celles de la Flandre. Il fut beaucoup ſollicité auſſi par *Condé;* mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus

pour lui que son nom, & qui était sans parti en France, & sans pouvoir chez les Espagnols.

Le protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, & sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols ; mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de *Cromwell* leur prirent du moins la Jamaïque, île que les Anglais possèdent encore, & qui assure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que *Cromwell* signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal ; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres. Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui resta en Angleterre ; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses Etats *Charles II* & le duc d'*Yorck*, petit-fils de *Henri IV*, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune.

Il prend la Jamaïque. Mai 1655.

Il traite avec le roi de France, de couronne à couronne.

1655.

Tandis que *Mazarin* fesait ce traité, *Charles II* lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de *Cromwell* celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à *Charles II*, il voulut renouer ce mariage ; mais il fut refusé à son tour.

La mère de ces deux princes, *Henriette de France*,

La fille de *Henri IV*, la veuve de *Charles I*, demande à *Cromwell* son douaire : il le refuse.

fille de *Henri le Grand*, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de *Cromwell* qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. *Mazarin* fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, & lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, & dans la honte d'avoir imploré la pitié de *Cromwell*, tandis que ses enfans allaient dans l'armée de *Condé* & de dom *Juan d'Autriche* apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de *Charles I* chassés de France se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, & surtout à Rome, de vive voix & par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines & humaines, l'honneur & la religion, au meurtrier d'un roi, & qui chassait de France *Charles II* & le duc d'*Yorck*, cousins de *Louis XIV*, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

Turenne contre *Condé*.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. *Turenne*, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de *la Ferté*, éprouva le même revers que *Condé* avait essuyé devant Arras. Le prince secondé alors de dom *Juan d'Autriche*, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de *la Ferté*, le prit prisonnier & délivra Valenciennes. *Turenne*

fit ce que *Condé* avait fait dans une déroute pareille. Il ſauva l'armée battue, & fit tête par-tout à l'ennemi; il alla même un mois après aſſiéger & prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait oſé faire un ſiége.

17 juillet 1656.

Cette marche de *Turenne*, ſi eſtimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipſée par une marche plus belle encore du prince de *Condé*. *Turenne* aſſiégeait à peine Cambrai que *Condé*, ſuivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des aſſiégeans, & ayant renverſé tout ce qui voulait l'arrêter, il ſe jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainſi ces deux hommes oppoſés l'un à l'autre déployaient les reſſources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite & dans leurs fautes mêmes, qu'ils ſavaient toujours réparer. Leurs talens arrêtaient tour à tour les progrès de l'une & de l'autre monarchie; mais le déſordre des finances en Eſpagne & en France était encore un plus grand obſtacle à leurs ſuccès.

30 mai 1658.

La ligue faite avec *Cromwell* donna enfin à la France une ſupériorité plus marquée; d'un côté, l'amiral *Black* alla brûler les galions d'Eſpagne auprès des îles Canaries, & leur fit perdre les ſeuls tréſors avec leſquels la guerre pouvait ſe ſoutenir: de l'autre, vingt vaiſſeaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, & ſix mille vieux ſoldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de *Turenne*.

Alors Dunkerque, la plus importante place de

la Flandre, fut assiégée par mer & par terre. *Condé* & dom *Juan d'Autriche*, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal *Mazarin* mena *Louis XIV* auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que *Cromwell* lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre le lord *Falcombridge*. Le roi lui envoya le duc de *Créqui* & *Mancini* duc de Nevers neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. *Mancini* présenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable; *Mazarin* lui dit *qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand-homme du monde.* C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de *Henri IV* & de l'oncle de *Louis XIV* son maître.

Ambassade & lettre singulière de *Mazarin* à *Cromwell.*

Cependant le prince maréchal de *Turenne* attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par dom *Juan d'Autriche*, fils de *Philippe IV* & d'une comédienne, & qui devint deux ans après beau-frère de *Louis XIV*. Le prince de *Condé* était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainsi il ne fut pas difficile à *Turenne* de vaincre. Les six mille anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de *Cromwell*.

Bataille des Dunes, 14 juin 1658.

Le génie du grand *Condé* ne put rien contre les meilleures troupes de France & d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt

après. Le roi accourut avec ſon miniſtre pour voir paſſer la garniſon. Le cardinal ne laiſſa paraître *Louis XIV* ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à diſtribuer aux ſoldats; à peine était-il ſervi: il allait manger chez *Mazarin* ou chez le maréchal de *Turenne*, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans *Louis XIV* l'effet du mépris pour le faſte, mais celui du dérangement de ſes affaires, & du ſoin que le cardinal avait de réunir pour ſoi-même la ſplendeur & l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord *Lockhart* ambaſſadeur de *Cromwell*. *Mazarin* eſſaya ſi par quelque fineſſe il pourrait éluder le traité, & ne pas remettre la place: mais *Lockhart* menaça, & la fermeté anglaiſe l'emporta ſur l'habileté italienne.

Pluſieurs perſonnes ont aſſuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager *Turenne* à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. *Du Bec-Crépin* comte de *Moret* vint, dit-on, de la part du miniſtre, propoſer au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations, *Turenne* reçut avec mépris ces inſinuations, & ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, & le ridicule d'un homme d'égliſe. *Mazarin*, qui avait eu cette faibleſſe, eut celle de reſter brouillé juſqu'à ſa mort avec *Turenne*.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, & fut pluſieurs jours à la mort

Auſſitôt tous les courtiſans ſe tournèrent vers ſon frère *Monſieur*. *Mazarin* prodigua les ménagemens, les flatteries & les promeſſes au maréchal *Du Pleſſis-Praſlin*, ancien gouverneur de ce jeune prince, & au comte de *Guiche* ſon favori. Il ſe forma dans Paris une cabale aſſez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ſes meſures pour ſortir du royaume & pour mettre à couvert ſes richeſſes immenſes. Un empirique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poiſon. Ce bon homme s'aſſeyait ſur le lit du roi, & diſait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il ſut convaleſcent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

Mort de *Cromwell*, 13 ſept. 1658.

Peu de mois après mourut *Cromwell* à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il feſait pour l'affermiſſement de ſa puiſſance, & pour la gloire de ſa nation. Il avait humilié la Hollande, impoſé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Eſpagne, & forcé la France à briguer ſon alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ſes amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : *Je veux qu'on reſpecte la république anglaiſe, autant qu'on a reſpecté autrefois la république romaine.* Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne ſais s'il eſt vrai qu'il fit dans ce moment l'enthouſiaſte & le prophète, & s'il leur répondit que DIEU ferait un miracle en ſa faveur. *Thurlo* ſon ſecrétaire prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne ſont point d'un prophète, mais d'un homme très-ſenſé. Il ſe peut qu'étant convaincu

que les médecins pouvaient ſe tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, ſe donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit ſa guériſon, & rendre par-là ſa perſonne plus reſpectable & même plus ſacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, & laiſſa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, & d'un uſurpateur qui avait ſu régner.

Le chevalier *Temple* prétend que *Cromwell* avait voulu avant ſa mort s'unir avec l'Eſpagne contre la France, & ſe faire donner Calais avec le ſecours des Eſpagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans ſon caractère & dans ſa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainſi, l'un après l'autre, deux nations que la ſienne haïſſait également. La mort renverſa ſes grands deſſeins, ſa tyrannie & la grandeur de l'Angleterre.

Il eſt à remarquer qu'on porta le deuil de *Cromwell* à la cour de France, & que *Mademoiſelle* fut la ſeule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi ſon parent.

Nous avons vu déjà (*i*) que *Richard Cromwell* ſuccéda paiſiblement & ſans contradiction au protectorat de ſon père, comme un prince de Galles aurait ſuccédé à un roi d'Angleterre. *Richard* fit voir que du caractère d'un ſeul homme dépend ſouvent la deſtinée de l'Etat. Il avait un génie bien contraire à celui d'*Olivier Cromwell*, toute la douceur des vertus civiles, & rien de cette intrépidité féroce,

(*i*) Dans l'*Eſſai ſur les mœurs* &c.

qui facrifie tout à fes intérêts. Il eût confervé l'héritage acquis par les travaux de fon père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'oppofaient à fon élévation. Il aima mieux fe démettre du gouvernement que de régner par des affaffinats; il vécut particulier & même ignoré, jufqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le fouverain. Après fa démiffion du protectorat, il voyagea en France: on fait qu'à Montpellier le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, en lui parlant fans le connaître, lui dit un jour: *Olivier Cromwell était un grand-homme, mais fon fils Richard eft un miférable de n'avoir pas fu jouir du fruit des crimes de fon père.* Cependant ce *Richard* vécut heureux, & fon père n'avait jamais connu le bonheur.

Voyage de *Chriftine*, reine de Suède, en France.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. *Chriftine* reine de Suède vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-fept ans avait renoncé à la fouveraineté dont elle était digne, pour vivre libre & tranquille. Il eft honteux aux écrivains proteftans d'avoir ofé dire fans la moindre preuve qu'elle ne quitta fa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce deffein dès l'âge de vingt ans, & l'avait laiffé mûrir fept années. Cette réfolution, fi fupérieure aux idées vulgaires, & fi long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légéreté & une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruifait l'autre; mais il faut toujours que ce qui eft grand foit attaqué par les petits efprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à *Chanut*, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle : „ J'ai possédé sans faste, je quitte „ avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi ; „ mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. „ Elle écrivit au prince de *Condé* : „ Je me tiens autant „ honorée par votre estime que par la couronne „ que j'ai portée. Si après l'avoir quittée, vous „ m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos „ que j'ai tant souhaité me coûte cher ; mais je ne „ me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au „ prix d'une couronne, & je ne noircirai jamais „ une action qui m'a semblé belle par un lâche „ repentir ; & s'il arrive que vous condamniez „ cette action, je vous dirai pour toute excuse „ que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune „ m'a donnés, si je les eusse cru nécessaires à ma „ félicité, & que j'aurais prétendu à l'empire du „ monde, si j'eusse été aussi assurée d'y réussir, ou „ de mourir que le serait le grand *Condé*. „

Telle était l'ame de cette personne si singulière ; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues ; elle avait été disciple & amie de *Descartes*, qui mourut à Stockholm dans son palais, après n'avoir pu obtenir une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits, pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait

mieux vivre avec des hommes qui penſent que de commander à des hommes ſans lettres où ſans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique ; indifférente pour l'une & pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformer en apparence aux ſentimens du peuple, chez qui elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon royaume en 1654, & fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne ſe trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au ſien. Le roi la vit & lui rendit de grands honneurs, mais à peine lui parla-t-il. Elevé dans l'ignorance, le bon ſens avec lequel il était né le rendait timide.

La gloire de *Chriſtine* à jamais ſouillée par l'aſſaſſinat de *Monaldeſchi*.

La plupart des femmes & des courtiſans n'obſervèrent autre choſe dans cette reine philoſophe, ſinon qu'elle n'était pas coiffée à la françaiſe, & qu'elle danſait mal. Les ſages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de *Monaldeſchi* ſon écuyer, qu'elle fit aſſaſſiner à Fontainebleau dans un ſecond voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté elle devait demander juſtice & non ſe la faire. Ce n'était pas une reine qui puniſſait un ſujet ; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre ; c'était un italien qui en feſait aſſaſſiner un autre par l'ordre d'une ſuédoiſe dans un palais du roi de France. Nul

ne doit être mis à mort que par les lois. *Chriſtine* en Suède n'aurait eu le droit de faire aſſaſſiner perſonne ; & certe ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont juſtifié cette action méritent de ſervir de pareils maîtres. Cette honte & cette cruauté ternirent la philoſophie de *Chriſtine*, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, & dans tous les pays où les lois règnent : mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, & contre l'humanité (*k*).

Après la mort de *Cromwell*, & la dépoſition de ſon fils, l'Angleterre reſta un an dans la confuſion de l'anarchie. *Charles-Guſtave*, à qui la reine *Chriſtine* avait donné le royaume de Suède, ſe feſait redouter

(*k*) Un nommé *la Beaumelle*, qui falſifia le *Siècle de Louis XIV*, & qui le fit imprimer à Francfort avec des notes auſſi ſcandaleuſes que fauſſes, dit à ce ſujet que *Chriſtine* était en droit de faire aſſaſſiner *Monaldeſchi*, parce qu'elle ne voyageait pas *incognito ;* & il ajoute que *Pierre le Grand* entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, diſait-il, un de ſes généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de ſabre ; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majeſté à être pendue.

On eſt obligé de relever ici l'inſolence abſurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar *Pierre* aille dire dans un café qu'un de ſes généraux lui a menti ? fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de ſabre ? un empereur va-t-il ſe plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti ? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne ſavait pas l'anglais ? Comment ce feſeur de notes peut-il dire que *Chriſtine*, après ſon abdication, était en droit de faire aſſaſſiner un italien à Fontainebleau, & ajouter pour le prouver qu'on aurait pendu *Pierre le Grand* à Londres ? On ſera forcé de remarquer quelquefois les abſurdités de ce même éditeur. En fait d'hiſtoire, il ne faut pas dédaigner de répondre ; il n'y a que trop de lecteurs qui ſe laiſſent ſéduire par les menſonges d'un écrivain ſans pudeur, ſans retenue, ſans ſcience & ſans raiſon.

dans le Nord & dans l'Allemagne. L'Empereur *Ferdinand III* était mort en 1657; son fils *Léopold* âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie & de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. *Mazarin* voulut essayer de faire *Louis XIV* empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'Empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de *Grammont* & par *Lionne*, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. *Léopold* fut élu. Tout ce que put la politique de *Mazarin*, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands, pour l'observation des traités de Munster, & pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire.

Léopold, empereur.

Ligue du Rhin. Août 1658.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au-dehors par la gloire de ses armes, & par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations dans les monarchies chrétiennes n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires levées par ordre d'un ministre, & conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu: il paie tout; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; & la paix lui

eſt preſque auſſi néceſſaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ſes places frontières.

Il fallait deux choſes au cardinal, pour conſommer heureuſement ſon miniſtère; faire la paix, & aſſurer le repos de l'Etat par le mariage du roi. Les cabales pendant ſa maladie lui feſaient ſentir combien un héritier du trône était néceſſaire à la grandeur du miniſtre Toutes ces conſidérations le déterminèrent à marier *Louis XIV* promptement. Deux partis ſe préſentaient, la fille du roi d'Eſpagne & la princeſſe de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument Mlle *Mancini* l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre & de la fermeté dans ſes volontés, plein de paſſion & ſans expérience, il aurait pu ſe réſoudre à épouſer ſa maîtreſſe.

Louis XIV veut épouſer la nièce du cardinal *Mazarin.*

Madame de *Motteville*, favorite de la reine-mère, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que *Mazarin* fut tenté de laiſſer agir l'amour du roi, & de mettre ſa nièce ſur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de *Conti*, une au duc de *Mercœur* : celle que *Louis XIV* aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient juſtifier ſon ambition. Il preſſentit adroitement la reine-mère : *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouſer ma nièce.* La reine, qui connaiſſait le miniſtre, comprit qu'il ſouhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princeſſe du ſang d'Autriche, fille, femme & mère de rois, & avec l'aigreur que lui inſpirait depuis quelque temps un

ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation, contre le roi & contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine : mais il prit le parti sage de penser comme elle ; il se fit lui-même un honneur & un mérite de s'opposer à la passion de *Louis XIV*. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce ; & il crut affermir encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656 il avait envoyé *Lionne* en Espagne solliciter la paix & demander l'infante ; mais dom *Louis de Haro*, persuadé que quelque faible que fût l'Espagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune *Léopold*. Le roi d'Espagne *Philippe IV* n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance mal-saine fesait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'Etats, portât ses droits dans la maison d'Autriche, & non dans une maison ennemie : mais enfin *Philippe IV* ayant eu un autre fils dom *Philippe Prosper*, & sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, & la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, & demandèrent une suspension d'armes. *Mazarin* & dom *Louis*
1659. se rendirent sur les frontières d'Espagne & de France, dans l'île des Faisans. Quoique le mariage d'un roi

de

de France & la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance & à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, & supérieurs aux autres souverains. La France prétendait avec plus de justice la prééminence sur les autres puissances. Cependant dom *Louis de Haro* mit une égalité parfaite entre *Mazarin* & lui, entre la France & l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. *Mazarin* & dom *Louis* y déployèrent toute leur politique; celle du cardinal était la finesse, celle de dom *Louis* la lenteur. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, & celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre; celui de l'espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal: *il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper.*

Conférences de *Mazarin* & de *Haro.*

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrenées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il aurait toujours conservé sans cette paix: mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus: tout est changé. Mais si dom *Louis de Haro* avait dit que le cardinal *Mazarin* savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès long-temps l'alliance des maisons de France & d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster; ›› Si le roi très-chrétien

„ pouvait avoir les Pays-Bas & la Franche-Comté en „ dot, en épousant l'infante ; alors nous pourrions „ aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante, & ce ne serait pas „ une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie „ du prince son frère qui l'en pût exclure. „ Ce prince était alors *Balthazar*, qui mourut en 1649.

Paix des Pyrenées.

Le cardinal se trompait évidemment, en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas & la Franche-Comté en mariage à l'nfante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme S[t] Omer, Ypres, Menin, Oudenarde & d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point, en croyant que la renonciation serait un jour inutile ; mais ceux qui lui font honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince dom *Balthazar* mourrait en 1649 ; qu'ensuite les trois enfans du second mariage seraient enlevés au berceau ; que *Charles*, le cinquième de tous ces enfans mâles, mourrait sans postérité, & que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur d'un petit-fils de *Louis XIV*. Mais enfin le cardinal *Mazarin* prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de *Philippe IV* s'éteignît ; & des événemens étranges l'ont justifié après plus de cinquante années (9).

(9) La renonciation d'*Anne d'Autriche* avait été présentée aux états de Castille & d'Arragon, & acceptée par eux. Celle de *Marie-Thérèse* ne leur fut pas présentée ; & c'est une des principales raisons sur lesquelles les casuistes & les jurisconsultes, auxquels *Charles II* s'adressa, se fondèrent, pour décider que les descendans de *Marie-Thérèse* étaient les hériters légitimes de la couronne d'Espagne.

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta par ſon contrat de mariage que cinq cents mille écus d'or au ſoleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir ſur la frontière. Ces cinq cents mille écus, valant alors deux millions cinq cents mille livres, furent pourtant le ſujet de beaucoup de conteſtations entre les deux miniſtres. Enfin la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage préſent & réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les drois qu'elle pourrait jamais avoir ſur aucune terre de ſon père; & *Louis XIV* ratifia cette renonciation de la manière la plus ſolemnelle, & la fit enſuite enregiſtrer au parlement. Conditions du mariage de *Louis XIV.*

Ces renonciations & ces cinq cents mille écus de dot ſemblaient être les clauſes ordinaires des mariages des infantes d'Eſpagne avec les rois de France. La reine *Anne d'Autriche* fille de *Philippe III* avait été mariée à *Louis XIII* à ces mêmes conditions; & quand on avait donné *Iſabelle* fille de *Henri le Grand* à *Philippe IV* roi d'Eſpagne, on n'avait pas ſtipulé plus de cinq cents mille écus d'or pour ſa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de ſorte qu'il ne paraiſſait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un préſent de noces.

Le duc de Lorraine *Charles IV*, de qui la France & l'Eſpagne avaient beaucoup à ſe plaindre, ou plutôt, qui avait beaucoup à ſe plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux;

qu'on puniſſait parce qu'il ne pouvait ſe faire craindre. La France lui rendit ſes Etats en démoliſſant Nanci, & en lui défendant d'avoir des troupes. Dom *Louis de Haro* obligea le cardinal *Mazarin* à faire recevoir en grâce le prince de *Condé*, en menaçant de lui laiſſer en ſouveraineté Rocroi, le Câtelet, & d'autres places dont il était en poſſeſſion. Ainſi la France gagna à la fois ces villes & le grand *Condé*. Il perdit ſa charge de grand-maître de la maiſon du roi, qu'on donna enſuite à ſon fils, & ne revint preſque qu'avec ſa gloire.

Rétabliſſement de *Charles II*, roi d'Angleterre, juin 1660.

Charles II roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrenées, où l'on traitait cette paix. Il implora le ſecours de dom *Louis* & de *Mazarin*. Il ſe flattait que leurs rois, ſes couſins germains, réunis, oſeraient enfin venger une cauſe commune à tous les ſouverains, puiſqu'enfin *Cromwell* n'était plus; il ne put ſeulement obtenir une entrevue, ni avec *Mazarin*, ni avec dom *Louis*. *Lockhart*, cet ambaſſadeur de la république d'Angleterre, était à St Jean de Luz; il ſe feſait reſpecter encore même après la mort du protecteur; & les deux miniſtres, dans la crainte de choquer cet anglais, refuſèrent de voir *Charles II*. Ils penſaient que ſon rétabliſſement était impoſſible, & toutes les factions anglaiſes, quoique diviſées entr'elles, conſpiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils ſe trompèrent tous deux: la fortune fit peu de mois après ce que ces deux miniſtres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. *Charles* fut rappelé dans ſes Etats par les Anglais, ſans qu'un ſeul potentat de l'Europe ſe fût jamais mis

en devoir ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jettèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite. Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrenées ne fût conclu; & *Charles II* était déjà paisible possesseur de l'Angleterre que *Louis XIV* n'était pas même encore marié par procureur.

Enfin le cardinal *Mazarin* ramena le roi & la nouvelle reine à Paris. Un père, qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que *Mazarin*; il revint plus puissant & plus jaloux de sa puissance, & même de ces honneurs, que jamais. Il exigea & il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie, mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang en lieu tiers comme autrefois. Celui qui avait traité dom *Louis de Haro* en égal voulut traiter le grand *Condé* en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant outre ses gardes une compagnie de mousquetaires, qui a été depuis la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si long-temps protectrice obstinée de *Mazarin* contre la

Août 1660.

Mazarin devenu aussi fastueux que puissant.

France, resta sans crédit, dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi-bien qu'à elle-même; elle respectait son ouvrage, & *Louis XIV* n'osait pas encore régner du vivant de *Mazarin*.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'Etat est forcé dans sa main par les tempêtes: mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. *Mazarin* ne fit de bien qu'à lui & à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue & tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collége des quatre nations ne fut que l'effet de son testament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à *Fouquet*, qui lui répondait: *Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera. Mazarin* était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses: c'est ce qui ne fut jamais prouvé; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, & ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de *Richelieu*.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, & il en fit au roi une donation

entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut: & il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Mort de Mazarin. 9 mars 1661.

Louis XIV & la cour portèrent le deuil du cardinal *Mazarin*, honneur peu ordinaire, & que *Henri IV* avait fait à la mémoire de *Gabrielle d'Estrées*.

La cour porte le deuil de Mazarin.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal *Mazarin* a été un grand ministre ou non: c'est à ses actions de parler, & à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, & un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des Empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure, qui fait les hommes d'Etat, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne en sait sur ce point autant que *Séjan*, *Ximenès*, *Buckingham*, *Richelieu* ou *Mazarin*: mais notre conduite & nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre ame, & nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie, tel que le pape *Alexandre VI* ou *Borgia* son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, & se serait défait d'eux. *Mazarin* serait entré dans la ville deux ou trois

ans plus tard, en gagnant & en divisant les bourgeois. Dom *Louis de Haro* n'eût pas hasardé l'entreprise. *Richelieu* fit une digue sur la mer à l'exemple d'*Alexandre* & entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, & fesaient passer *Richelieu* pour un téméraire.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'ame de *Richelieu* respirait la hauteur & la vengeance; que *Mazarin* était sage, souple & avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'Etat ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans; celui qui a le plus d'esprit échoue; & celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse & de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal *Mazarin* & les mémoires du cardinal de *Retz*, on voit aisément que *Retz* était le génie supérieur. Cependant *Mazarin* fut tout-puissant, & *Retz* fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens & de la fortune; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'Etat est celui dont il reste de grands monumens utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal *Mazarin* est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; & par une fatalité singulière, il fit plus de

bien au royaume lorsqu'il y était persécuté que dans la tranquillité d'une puissance absolue. (10)

CHAPITRE VII.

LOUIS XIV *gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-espagnole à lui céder par-tout la préséance, & la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux Etats-Généraux, & rend son royaume florissant & redoutable.*

JAMAIS il n'y eut dans une cour plus d'intrigues & d'espérances que durant l'agonie du cardinal *Mazarin*. Les femmes, qui prétendaient à la beauté, se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit, jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du

(10) C'est que *Mazarin* avait des talens pour la politique extérieure, & qu'il n'avait ni talens ni lumières pour l'administration; c'est qu'un ministre ne peut guère avoir dans les négociations d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne, au lieu que dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit & du caractère, communes à tous les pays & à tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de *Mazarin*.

gouvernement. *Mazarin* avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il avait pu. Il ne l'inſtruiſait que depuis fort peu de temps, & parce que le roi avait voulu être inſtruit.

On était ſi loin d'eſpérer d'être gouverné par ſon ſouverain, que de tous ceux qui avaient travaillé juſqu'alors avec le premier miniſtre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : *A qui nous adreſſerons-nous?* & *Louis XIV* leur répondit : *A moi.* On fut encore plus ſurpris de le voir perſévérer. Il y avait quelque temps qu'il conſultait ſes forces, & qu'il eſſayait en ſecret ſon génie pour régner. Sa réſolution priſe une fois, il la maintint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il fixa à chacun de ſes miniſtres les bornes de ſon pouvoir, ſe feſant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur miniſtère, & veillant ſur eux pour les empêcher d'en trop abuſer.

Madame de *Motteville* nous apprend que la réputation de *Charles II* roi d'Angleterre, qui paſſait alors pour gouverner par lui-même, inſpira de l'émulation à *Louis XIV*. Si cela eſt, il ſurpaſſa beaucoup ſon rival, & il mérita toute ſa vie ce qu'on avait dit d'abord de *Charles*.

Ordre rétabli par-tout.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. La diſcipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence & la décence embellirent ſa cour. Les plaiſirs même eurent de l'éclat & de la grandeur. Tous les arts furent

encouragés, & tous employés à la gloire du roi & de la France.

Ce n'eſt pas ici le lieu de le repréſenter dans ſa vie privée, ni dans l'intérieur de ſon gouvernement; c'eſt ce que nous ferons à part. Il ſuffit de dire que ſes peuples, qui depuis la mort de *Henri le Grand* n'avaient point vu de véritable roi, & qui déteſtaient l'empire d'un premier miniſtre, furent remplis d'admiration & d'eſpérance, quand ils virent *Louis XIV* faire à vingt-deux ans ce que *Henri* avait fait à cinquante. Si *Henri IV* avait eu un premier miniſtre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puiſſantes. Si *Louis XIII* n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible & malade énervait l'ame, eût ſuccombé ſous le poids. *Louis XIV* pouvait ſans péril avoir ou n'avoir pas de premier miniſtre. Il ne reſtait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître & des ſujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute ſorte de gloire, & qu'il voulait être auſſi conſidéré au-dehors qu'abſolu au-dedans.

Le roi d'Eſpagne cède la préſéance au roi.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entr'eux une entière égalité, ce qui eſt très-naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préſéance, que mérite l'antiquité de leur race & de leur royaume: & s'ils ont cédé aux empereurs, c'eſt parce que les hommes ne ſont preſque jamais aſſez hardis pour renverſer un long uſage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif & peu puiſſant par lui-même, a le pas ſans contredit ſur tous les ſouverains, à cauſe de ce titre de *Céſar* & d'héritier

de *Charlemagne*. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux empereurs, puisque la France avait fondé le véritable Empire d'occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux, non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus par une suite non interrompue de souverains qui régnaient sur une grande monarchie, plusieurs siècles avant que dans le monde entier aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de très-chrétien. Les rois d'Espagne opposaient le titre de catholique ; & depuis que *Charles-Quint* avait eu un roi de France prisonnier à Madrid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais & les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les Etats avec une bulle, se croyaient à plus forte raison en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout se passe en cérémonies, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la supériorité, quand elle était plus puissante que l'Espagne ; mais depuis le règne de *Charles-Quint*, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité. La dispute restait indécise ; un pas de plus ou de moins dans

une procession, un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, & établissaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors sur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'*Estrade* ambassadeur de France, & le baron de *Vatteville* ambassadeur d'Espagne se disputèrent le pas. L'Espagnol avec plus d'argent & une plus nombreuse suite, avait gagné la populace anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français, & bientôt les gens du comte d'*Estrade*, blessés & dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe. 1661.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites, & fit dire au roi *Philippe IV* son beau-père que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France, & ne réparait cet affront par une satisfaction solemnelle, la guerre allait recommencer. *Philippe IV* ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle, pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de *Fuentes* déclarer au roi à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France, *que les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole. 24 mars 1662.

Cette cour encore fière murmura long-temps de son humiliation. Depuis plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue ; mais *Louis XIV* acquit alors par sa fermeté une supériorité réelle dans l'Europe, en fesant voir combien il était à craindre.

A peine sorti de cette petite affaire avec tant de grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes Français, dans les guerres faites depuis long-temps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens circonspects & jaloux l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations, dont elle était inondée, comme des barbares, & les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, & la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints par-tout, & surtout à Rome.

Il force le pape à lui demander pardon

Le duc de *Créqui*, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se fesait alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le guet qui veille à la garde de la ville.

20 août 1662.

Quelques laquais du duc de *Créqui* s'avisèrent de charger l'épée à la main une escouade des corses (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice). Tout le corps des corses offensé & secrétement animé par dom *Mario Chigi* frère du

pape *Alexandre VII*, qui haïssait le duc de *Créqui*, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice qui rentrait alors dans son palais ; ils lui tuèrent un page, & blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de *Créqui* sortit de Rome, accusant les parens du pape, & le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec les Français il n'y a qu'à temporiser, & que tout s'oublie. Il fit pendre un corse & un sbire au bout de quatre mois, & il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il fesait déjà passer des troupes en Italie, & que le maréchal *du Plessis-Praslin* était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, & le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques ; il fit ce qu'il put pour les animer contre *Louis XIV* ; mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'Empire était attaqué par les Turcs : l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, & fit saisir le Comtat d'Avignon. Dans d'autres temps les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages ; mais c'étaient des armes usées, & devenues ridicules : il fallut que le pape pliât ; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère,

d'envoyer ſon neveu le cardinal *Chigi*, en qualité de légat *à latere*, faire ſatisfaction au roi, de caſſer la garde corſe, & d'élever dans Rome une pyramide avec une inſcription qui contenait l'injure & la réparation. Le cardinal *Chigi* fut le premier légat de la cour romaine qui fût jamais envoyé pour demander pardon. Les légats auparavant venaient donner des lois & impoſer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un outrage par des cérémonies paſſagères & par des monumens qui le ſont auſſi ; (car il permit quelques années après la deſtruction de la pyramide ;) mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Caſtro & Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ſes droits ſur Commachio ; & il tira ainſi d'une inſulte l'honneur ſolide d'être le protecteur des princes d'Italie.

Il achète Dunkerque. 27 octobre 1662.

En ſoutenant ſa dignité il n'oubliait pas d'augmenter ſon pouvoir. Ses finances, bien adminiſtrées par *Colbert*, le mirent en état d'acheter Dunkerque & Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-ſix livres dix ſols le marc. *Charles II* prodigue & pauvre eut la honte de vendre le prix du ſang des Anglais. Son chancelier *Hyde*, accuſé d'avoir conſeillé ou ſouffert cette faibleſſe, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit ſouvent les fautes des favoris, & qui quelquefois même juge ſes rois.

1663. *Louis* fit travailler trente mille hommes à ſortifier Dunkerque du côté de la terre & de la mer. On creuſa entre la ville & la citadelle un baſſin capable de contenir trente vaiſſeaux de guerre, de ſorte

qu'à

qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville qu'elle devint l'objet de leur terreur.

Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marſal. Ce malheureux *Charles IV*, guerrier aſſez illuſtre, mais prince faible, inconſtant & imprudent, venait de faire un traité, par lequel il donnait la Lorraine à la France après ſa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million ſur l'Etat qu'il abandonnait, & que les princes du ſang de Lorraine ſeraient réputés princes du ſang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne ſervit qu'à produire de nouvelles inconſtances dans le duc de Lorraine; trop heureux enſuite de donner Marſal, & de ſe remettre à la clémence du roi. 30 août 1663.

Louis augmentait ſes Etats même pendant la paix, & ſe tenait toujours prêt pour la guerre, feſant fortifier ſes frontières, tenant ſes troupes dans la diſcipline, augmentant leur nombre, feſant des revues fréquentes.

Louis XIV envoie du ſecours à l'empereur contre les Turcs.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne & les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis *François I*, d'être alliés des empereurs turcs, non-ſeulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maiſon d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuſer du ſecours à l'empereur, trop en danger, & l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétaſſent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahiſſent; enfin ſes traités avec l'Empire lui feſaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc ſix mille

hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de *Coligni*, seul reste de la maison de ce *Coligni* autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, & qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage & par sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand *Condé*, & toutes les offres du cardinal *Mazarin* n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, & entre autres le jeune *la Feuillade*, homme entreprenant
1664. & avide de gloire & de fortune. Ces français allèrent servir en Hongrie sous le général *Montécuculi*, qui tenait tête alors au grand-visir *Kiuperli*, ou *Kouprogli*, & qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de *Turenne*. Il y eut un grand combat à St Gothard au bord du Raab, entre les Turcs & l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice ; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire.

Il secourt encore le Portugal.

Le roi en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'empereur, & à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrétement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal *Mazarin* avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrenées ; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie & décisive : le maréchal de *Schomberg*, étranger & huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de *Louis XIV*, & qu'il feignait de soudoyer au nom du

roi de Portugal. Ces quatre mille ſoldats français, joints aux troupes portugaiſes, remportèrent à Villa-Viciosa une victoire complète, qui affermit le trône dans la maiſon de Bragance. Ainſi *Louis XIV* paſſait déjà pour un prince guerrier & politique, & l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encore fait la guerre. 17 juin 1665.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ſes promeſſes, de joindre le peu de vaiſſeaux qu'il avait alors aux flottes hollandaiſes. Il s'était allié avec la Hollande en 1662. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au ſujet du vain & bizarre honneur du pavillon, & des intérêts réels de ſon commerce dans les Indes. *Louis* voyait avec plaiſir ces deux puiſſances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaiſſeaux, & ſe détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui ſe ſoient jamais données, dont tout le fruit était l'affaibliſſement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fut dans ces combats que le hollandais *Ruyter* acquit la réputation du plus grand-homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaiſſeaux d'Angleterre juſque dans ſes ports à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande ſur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, & où *Louis XIV* n'était rien encore. 11, 12 & 13 juin 1666.

La domination de l'Océan était partagée depuis quelque temps entre ces deux nations. L'art de conſtruire les vaiſſeaux, & de s'en ſervir pour le commerce & pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France ſous le miniſtère de *Richelieu* ſe croyait puiſſante ſur mer, parce que d'environ ſoixante Il ſecourt auſſi la Hollande.

vaiſſeaux ronds que l'on comptait dans ſes ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un ſeul portait ſoixante & dix canons. Sous *Mazarin*, on acheta des Hollandais le peu de vaiſſeaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la conſtruction & pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, & de donner à la France tout ce qui lui manquait avec une diligence incroyable : mais en 1664 & 1665, tandis que les Anglais & les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaiſſeaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou ſeize du dernier rang, que le duc de *Beaufort* occupait contre les pirates de Barbarie ; & lorſque les Etats-Généraux preſſèrent *Louis XIV* de joindre ſa flotte à la leur, il ne ſe trouva dans le port de Breſt qu'un ſeul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, & qu'il fallut pourtant leur envoyer ſur leurs inſtances réitérées. Ce fut une honte que *Louis XIV* s'empreſſa bien vîte d'effacer.

1665. Il donna aux Etats un ſecours de ſes forces de terre, plus eſſentiel & plus honorable. Il leur envoya ſix mille français, pour les défendre contre l'évêque de Munſter, *Chriſtophe-Bernard de Galen*, prélat guerrier & ennemi implacable, ſoudoyé par l'Angleterre pour déſoler la Hollande ; mais il leur fit payer chèrement ce ſecours, & les traita comme un homme puiſſant qui vend ſa protection à des marchands opulens. *Colbert* mit ſur leur compte non-ſeulement la ſolde de ces troupes, mais juſqu'aux frais d'une ambaſſade envoyée en Angleterre, pour conclure leur paix avec *Charles II.* Jamais ſecours ne fut donné de ſi mauvaiſe grâce, ni reçu avec moins de reconnaiſſance.

Le roi ayant ainſi aguerri ſes troupes, & formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, reſpecté & vengé dans Rome, ne voyait pas un ſeul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peſte, Londres réduite en cendres par un incendie attribué injuſtement aux catholiques; la prodigalité & l'indigence continuelle de *Charles II*, auſſi dangereuſes pour ſes affaires que la contagion & l'incendie, mettaient la France en ſureté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuiſement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Eſpagne *Philippe IV* mourant, & ſa monarchie auſſi faible que lui, laiſſaient *Louis XIV* le ſeul puiſſant & le ſeul redoutable. Il était jeune, riche, bien ſervi, obéi aveuglément, & marquait l'impatience de ſe ſignaler & d'être conquérant.

Il devient le plus puiſſant prince de l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'OCCASION ſe préſenta bientôt à un roi qui la cherchait. *Philippe IV* ſon beau-père mourut : il avait eu de ſa première femme, ſœur de *Louis XIII*, cette princeſſe *Marie-Thérèſe* mariée à ſon couſin *Louis XIV*; mariage par lequel la monarchie eſpagnole eſt enfin tombée dans la maiſon de *Bourbon*, ſi long-temps ſon ennemie. De ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne d'Autriche* était né *Charles II*, enfant faible & mal-ſain, héritier de la couronne & ſeul reſte de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. *Louis XIV*

prétendit que la Flandre, le Brabant & la Franche-Comté, provinces du royaume d'Eſpagne, devaient, ſelon la juriſprudence de ces provinces, revenir à ſa femme, malgré ſa renonciation. Si les cauſes des rois pouvaient ſe juger par les lois des nations à un tribunal déſintéreſſé, l'affaire eût été un peu douteuſe.

Louis fit examiner ſes droits par ſon conſeil, & par des théologiens, qui les jugèrent inconteſtables; mais le conſeil & le confeſſeur de la veuve de *Philippe IV* les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puiſſante raiſon, la loi expreſſe de *Charles-Quint*; mais les lois de *Charles-Quint* n'étaient guère ſuivies par la cour de France.

Raiſons ou prétextes de la conquête de la Flandre.

Un des prétextes que prenait le conſeil du roi était que les cinq cents mille écus, donnés en dot à ſa femme, n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de *Henri IV* ne l'avait pas été davantage. La France & l'Eſpagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier & des raiſons d'avocat; mais la ſeule raiſon d'Etat était écoutée. Cette raiſon d'Etat fut bien extraordinaire. *Louis XIV* allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puiſqu'il avait épouſé la ſœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur *Léopold*, regardé comme le chef de la maiſon d'Autriche, le laiſſerait opprimer cette maiſon & s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur & le roi de France euſſent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune *Charles d'Autriche* roi d'Eſpagne? On trouve quelques traces de cette triſte vérité dans les mémoires du marquis de *Torci* (*l*), mais elles ſont

(*l*) Tom. I, pag. 16, édition ſuppoſée de la Haye.

peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce myſtère, qui prouve qu'entre les rois la convenance & le droit du plus fort tiennent lieu de juſtice, ſurtout quand cette juſtice ſemble douteuſe.

Traité ſecret de l'empereur & de *Louis XIV* pour dépouiller le roi d'Eſpagne.

Tous les frères de *Charles II* roi d'Eſpagne étaient morts. *Charles* était d'une complexion faible & mal ſaine. *Louis XIV* & *Léopold* firent dans ſon enfance à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à ſa mort. Par ce traité qui eſt actuellement dans le dépôt du louvre, *Léopold* devait laiſſer *Louis XIV* ſe mettre déjà en poſſeſſion de la Flandre, à condition qu'à la mort de *Charles* l'Eſpagne paſſerait ſous la domination de l'empereur. Il n'eſt pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure ſecret.

Léopold n'eut pas ſitôt ſigné l'acte qu'il s'en repentit. Il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaiſſance, qu'on n'en fit point une double copie ſelon l'uſage, & que le ſeul inſtrument qui devait ſubſiſter fût enfermé dans une caſſette de métal, dont l'empereur aurait une clef & le roi de France l'autre. Cette caſſette dut être dépoſée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambaſſadeur de France à Vienne, & le roi envoya ſeize de ſes gardes-du-corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis & ne fît enlever la caſſette ſur la route. Elle fut portée à Verſailles & non à Florence; ce qui laiſſe ſoupçonner que *Léopold* avait reçu de l'argent, puiſqu'il n'oſa ſe plaindre.

Voilà comment l'empereur laiſſa dépouiller le roi d'Eſpagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées.
1667. Il était à la tête de trente-cinq mille hommes ; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque ; un de quatre mille vers Luxembourg. *Turenne* était sous lui le général de cette armée. *Colbert* avait multiplié les ressources de l'Etat pour fournir à ces dépenses. *Louvois*, nouveau ministre de la guerre, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins : quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée & chère. Le grade militaire commença dès-lors à être un droit beaucoup au-dessus de celui de la naissance. Les services & non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore. Par-là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef & un ministre également

habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, & cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait avec tous ces avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné & déchiré. Il n'avait à faire qu'à sa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jésuite dont l'administration méprisée & malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier & de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications & sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai ne tinrent pas davantage. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, & qui avait une garnison de six mille hommes, capitula après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse, encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis depuis maréchal de *Créqui*. Le reste se cacha sous Bruxelles & sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Succès rapides.

6 juillet 1667.

27 août.

31 août.

Cette campagne faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe & les plaisirs

s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers fesaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de *Turenne* n'avait eu long-temps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'*Humières* fut le premier au siége d'Arras en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, & qui fit manger des ragoûts & des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi aimant la magnificence étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité & de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand Etat, & souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux & ses ministres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de secrétaire d'un officier-général, qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces & des ressorts, plus commodément & plus tranquillement qu'on ne fesait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête & la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai & devant Lille. Cette conduite sage conserva plus d'un grand-homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles ; les citoyens tranſportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes aſſez nombreuſes, pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ſes armes. *Louvois* lui conſeilla de mettre de groſſes garniſons dans les villes priſes, & de les fortifier. *Vauban*, l'un de ces grands-hommes & de ces génies qui parurent dans ce ſiècle pour le ſervice de *Louis XIV*, fut chargé de ces fortifications. Il les fit ſuivant ſa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages preſque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes & menaçantes n'en étaient que plus expoſées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit raſantes, moins elles étaient en priſe. Il conſtruiſit la citadelle de Lille ſur ces principes. On n'avait point encore 1668.
en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de *Vauban* ; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore obſerver que le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du louvre, (11) fut celui des fortifications de Lille.

Le roi ſe hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ſes courtiſans & de ſes maîtreſſes, & des fêtes qu'il donna à ſa cour.

(11) Ces plans ont été depuis tranſportés aux invalides.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-Chapelle.

Préparations habiles. 1668.

ON était plongé dans les divertissemens à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller & revenir sur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvemens dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, & les courtisans par curiosité s'épuisaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs & de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de *Louis XIV*. Enfin le 2 février il part de S[t] Germain avec le jeune duc d'*Enghien* fils du grand *Condé*, & quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, & arrive à Dijon. Vingt mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté à quelques lieues de Besançon, & le grand *Condé* paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général *Montmorenci-Bouteville*

ſon ami, devenu duc de *Luxembourg*, toujours attaché à lui dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. *Luxembourg* était l'élève de *Condé* dans l'art de la guerre ; & il obligea à force de mérite le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Le grand *Condé* chargé de la conquête.

Des intrigues eurent part à cette entrepriſe imprévue : le prince de *Condé* était jaloux de la gloire de *Turenne*, & *Louvois* de ſa faveur auprès du roi ; *Condé* était jaloux en héros, & *Louvois* en miniſtre. Le prince gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le deſſein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que *Turenne* n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre françaiſe. Il communiqua d'abord ſon projet à *Louvois*, qui l'embraſſa avidemment, pour éloigner & rendre inutile *Turenne*, & pour ſervir en même temps ſon maître.

Cette province aſſez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, & large de vingt, avait le nom de *Franche*, & l'était en effet. Les rois d'Eſpagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'adminiſtration était partagée & diſputée entre le parlement & le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouiſſait de grands priviléges, toujours reſpectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouſe de ſes droits, & voiſine de la France. Beſançon même ſe gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut ſous une adminiſtration plus douce, & ne fut ſi attaché à ſes ſouverains. Leur amour pour la

maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations : mais cet amour était au fond celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre : & puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise *Pélisson*, on ne se borna pas à employer la force.

Manœuvres. On gagna d'abord quelques citoyens par des présens & des espérances. On s'assura l'abbé *Jean de Vatteville*, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche-espagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis long-temps musulman chez les Turcs, & enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand-doyen & d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers ; & à la fin même le marquis d'*Yenne* gouverneur-général devint si traitable qu'il accepta publiquement après la guerre une grosse pension & le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de *Condé* : *Luxembourg* court à Salins : le lendemain Besançon & Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un S[t] Suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on leur accorda très-aisément. Le roi arrivait à Dijon. *Louvois*, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées & prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune, qui fesait tout pour lui.

La Franche-Comté prise.

Il alla assiéger Dole en personne. Cette place était

réputée forte : elle avait pour commandant le comte de *Montrevel*, homme d'un grand courage, fidelle par grandeur d'ame aux Espagnols qu'il haïssait, & au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats & les citoyens, & il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe & s'y logea. Le prince de *Condé*, à qui l'âge & l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, & partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était par-tout avec son fils, & venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de S[t] Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en fesant manger à sa table ses officiers généraux & ses aides de camp. On ne lui voyait point dans les travaux de la guerre ce courage emporté de *François I* & de *Henri IV*, qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne les pas craindre, & d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dole au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de S[t] Germain ; & enfin en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le conseil d'Espagne, étonné & indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur : » Que le roi de France aurait

24 février 1668.

„ dû envoyer ſes laquais prendre poſſeſſion de ce pays, „ au lieu d'y aller en perſonne. „

Europe alarmee.

Tant de fortune & tant d'ambition réveillèrent l'Europe aſſoupie; l'Empire commença à ſe remuer, & l'empereur à lever des troupes. Les Suiſſes, voiſins des Francs-Comtois, & qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reſte de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémiſſaient de les avoir pour voiſins. L'Eſpagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, & fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraiſſait auparavant que mépriſable & rebelle.

Jean de Witt.

La Hollande était gouvernée par *Jean de Witt*, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand-penſionnaire; homme amoureux de la liberté de ſon pays, autant que de ſa grandeur perſonnelle : aſſujetti à la frugalité & à la modeſtie de ſa république, il n'avait qu'un laquais & une ſervante, & allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe ſon nom était compté avec les noms des plus puiſſans rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de ſageſſe, d'induſtrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, & qui cependant fut depuis très-malheureux. (12)

(12) *Jean de Witt* avait été en Hollande un des premiers & un des meilleurs diſciples de *Deſcartes*. On a de lui un traité des courbes, ouvrage de ſa première jeuneſſe, rempli de choſes ingénieuſes & nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, & d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles.

Il

Il avait contracté avec le chevalier *Temple*, ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. *Temple* était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires ; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque *Burnet* lui a faits d'athéisme ; né avec le génie d'un sage républicain, aimant la Hollande, comme son propre pays, parce qu'elle était libre, & aussi jaloux de cette liberté que le grand-pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de *Dhona*, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France. *Temple.*

Ce temps était marqué pour les événemens rapides. La Flandre qu'on nomme *Flandre française* avait été prise en trois mois ; la Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre & la Suède, pour tenir la balance de l'Europe & réprimer l'ambition de *Louis XIV*, fut proposé & conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur *Léopold* n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrétement l'union de l'Angleterre, de la Suède & de la Hollande : mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit Etat, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ses conquêtes & d'être l'arbitre des rois, & plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer & dont il médita dès-lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant & tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous *La cour de Rome ne préside plus aux traités.*

les côtés de l'Europe. Il propoſa lui-même la paix. La France & l'Eſpagne choiſirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, & le nouveau pape *Roſpiglioſi*, *Clément IX*, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer ſa faibleſſe d'un crédit apparent, rechercha par toute ſorte de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrenées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-Chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout ſe traitait en effet à St Germain, par le miniſtère de leur ambaſſadeur *van-Beuning*. Ce qui avait été accordé en ſecret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être ſigné avec appareil par les miniſtres aſſemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France & l'Eſpagne à recevoir ſa médiation ?

Van-Beuning, bourgeois d'Amſterdam, tient tête à *Louis XIV*.

Ce *van-Beuning* échevin d'Amſterdam avait la vivacité d'un Français & la fierté d'un Eſpagnol. Il ſe plaiſait à choquer, dans toutes les occaſions, la hauteur impérieuſe du roi ; & oppoſait une inflexibilité républicaine au ton de ſupériorité que les miniſtres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi?* lui diſait M. de *Lionne* dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit *van-Beuning ; je conſidère ce qu'il peut*. Enfin à la cour du plus ſuperbe monarque du monde, un bourguemeſtre conclut avec autorité une paix, par laquelle le roi fut obligé de

2 mai 1668.

rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, & être délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre; & il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

Travaux & magnificence de LOUIS XIV. *Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.*

LOUIS XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier & embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, & les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui fesaient leur ornement & leur défense, couverts de navires & de matelots, & contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, &

ſous ſes yeux, des édifices immenſes occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle; & dans l'intérieur de ſa cour & de ſa capitale, des arts plus nobles & plus ingénieux donnaient à la France des plaiſirs & une gloire, dont les ſiècles précédens n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres floriſſaient; le bon goût & la raiſon pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire & de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette hiſtoire; il ne s'agit ici que des affaires générales & militaires.

Roi de Portugal déclaré impuiſſant, malgré ſes bâtards, & détrôné.

Le Portugal donnait en ce temps un ſpectacle étrange à l'Europe. Dom *Alfonſe*, fils indigne de l'heureux dom *Jean de Bragance*, y régnait: il était furieux & imbécille. Sa femme, fille du duc de *Nemours*,

Nov. 1667. amoureuſe de dom *Pèdre* frère d'*Alfonſe*, oſa concevoir le projet de détrôner ſon mari & d'épouſer ſon amant. L'abrutiſſement du mari juſtifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-deſſus de l'ordinaire; il avait eu publiquement d'une courtiſanne un enfant qu'il avait reconnu: enfin, il avait couché très-long-temps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accuſa d'impuiſſance; & ayant acquis dans le royaume, par ſon habileté, l'autorité que ſon mari avait perdue par ſes fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouſer ſon beau-frère. Il n'eſt pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle; mais il l'eſt que des perſonnes toutes puiſſantes en aient beſoin. Ce que *Jules II* avait accordé ſans difficulté au roi d'Angleterre *Henri VIII*, *Alexandre VII* l'accorda à l'épouſe d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands reſſorts ne

peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids & deux mesures pour tous les droits des rois & des peuples, & ces deux mesures étaient au vatican depuis que les papes influèrent sur les affaires de l'Europe. Il serait impossible de comprendre comment tant de nations avaient laissé une si étrange autorité au pontife de Rome, si l'on ne savait combien l'usage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, & non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

Jean Casimir roi de Pologne, retiré à Paris.

Sept. 1658.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. *Jean Casimir* roi de Pologne renouvela l'exemple de la reine *Christine*. Fatigué des embarras du gouvernement, & voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris, dans l'abbaye St Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société & qui aimait les lettres. Il avait été jésuite & cardinal avant d'être roi; & dégoûté également de la royauté & de l'Eglise, il ne cherchait qu'à vivre en particulier & en sage, & ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majesté. (13)

(13) Il avait épousé *Marie de Gonzague*, veuve de son frère, avec toutes les dispenses dont pouvait avoir besoin un jésuite cardinal pour se marier avec sa belle-sœur; & on a prétendu qu'en France il épousa secrètement *Marie Mignot*, fille d'une blanchisseuse, mais déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble & du second maréchal de l'*Hospital*. Cette anecdote n'est rien moins que certaine.

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Turcs en Candie.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des *Mahomet*, des *Sélim* & des *Soliman*, mais dangereux encore & forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si long-temps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire : nos Etats s'épuisaient d'hommes & d'argent pour aller conquérir la misérable & stérile province de Judée : & maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevart de la chrétienté, était inondée de soixante mille turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malthe & du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait avec ses soldats mercenaires & des secours si faibles résister au grand-visir *Kiuperli*, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, & qui même avait de bons ingénieurs.

Duc de *Beaufort* à Candie.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, & les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de *Beaufort* : secours devenu trop faible

dans un ſi grand danger, parce que la généroſité françaiſe ne fut imitée de perſonne.

La Feuillade, ſimple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie, à ſes dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelqu'autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de *la Feuillade*, il eſt à croire que Candie eût été délivrée. Ce ſecours ne ſervit qu'à retarder la priſe de quelques jours, & à verſer du ſang inutilement. Le duc de *Beaufort* périt dans une ſortie ; & *Kiuperli* entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Septembre 1669.

Les Turcs dans ce ſiége s'étaient montrés ſupérieurs aux chrétiens, même dans la connaiſſance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'eſt d'eux que nous avons appris cet uſage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il eſt certain que des vainqueurs, tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richeſſes, & cette conſtance dans le travail qui feſait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie & prendre Rome en bien peu de temps : mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, & le vice de leur gouvernement ont été le ſalut de la chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laiſſait mûrir ſon grand deſſein de conquérir tous les Pays-Bas, & de commencer par la Hollande. Mauvais gouvernement en Hollande.

L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers ; mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne & avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités & sur les avantages d'un commerce immense. Autant que ses armées navales étaient disciplinées & invincibles, autant ses troupes de terre étaient mal tenues & méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, & qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied ; les officiers, les commandans même des places de guerre étaient les enfans, ou les parens des bourguemestres, nourris dans l'inexpérience & dans l'oisiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le pensionnaire *Jean de Witt* avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu ; & ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

1670. Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à *Louis XIV* d'engager *Charles* dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas à la vérité fort sensible à la honte que son règne & sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise, par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, & régner avec un pouvoir moins gêné ; c'est par-là qu'on le pouvait séduire. *Louis*, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de

l'argent, en promit beaucoup au roi *Charles*, qui n'en pouvait avoir ſans ſon parlement. Cette liaiſon 1670. ſecrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à *Madame*, ſœur de *Charles II*, & épouſe de *Monſieur* frère unique du roi, à *Turenne* & à *Louvois*.

Une princeſſe de vingt-ſix ans fut le plénipotentiaire qui devait conſommer ce traité avec le roi *Charles*. On prit pour prétexte du paſſage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ſes conquêtes nouvelles vers Dunkerque & vers Lille. La pompe & la grandeur des anciens rois de l'Aſie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou ſuivirent la marche du roi; les uns deſtinés à renforcer les garniſons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à applanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine ſa femme, toutes les princeſſes & les plus belles femmes de ſa cour. Madame brillait au milieu d'elles, & goûtait dans le fond de ſon cœur le plaiſir & la gloire de tout cet appareil, qui couvrait ſon voyage. Ce fut une fête continuelle depuis St Germain juſqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ſes nouveaux ſujets, & éblouir ſes voiſins, répandait par-tout ſes libéralités avec profuſion; l'or & les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princeſſe *Henriette* s'embarqua à Calais, pour voir ſon frère, qui s'était avancé juſqu'à Cantorbéri. *Charles*, ſéduit par ſon amitié pour ſa ſœur & par l'argent de la France, ſigna tout ce que *Louis XIV* voulait, & prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaiſirs & des fêtes.

La perte de Madame, morte à son retour d'une manière soudaine & affreuse, jeta des soupçons injustes sur Monsieur (*) & ne changea rien aux résolutions des deux rois (14). Les dépouilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France & d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés & d'ennemis, & on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'empereur occupé des séditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négociations, l'Espagne toujours faible, toujours irrésolue &

France & Angleterre contre la Hollande.

(*) Voyez les anecdotes du siècle de *Louis XIV*.

(14) On trouve des anecdotes curieuses sur toutes ces négociations, dans les pièces justificatives des mémoires de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, par le chevalier d'*Alrymple*. On y voit comment l'argent de *Louis XIV* gouverna l'Angleterre, depuis 1669 jusqu'en 1677; comment il servait à déterminer *Charles II* à se convertir & puis à l'engager à différer sa conversion, & qu'il était le contrepoids des autres interêts qui conduisaient ce roi & ses ministres. Ces détails de corruption sont honteux, mais il est utile que les peuples les connaissent, & que les princes apprennent que ces mystères de la politique sont toujours révélés. Au reste, ces mémoires prouvent qu'à cette époque *Louis XIV* avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaise de *Charles II*, *Louis XIV*, peu satisfait de lui, se lia avec les mécontens & leur fournit également de l'argent contre *Charles*, & contre ce même *Jacques* qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. d'*Alrymple* a imprimé la liste de ces pensionnaires du roi de France, avec les sommes données à chacun. On y trouve le nom d'*Algernon Sidnei*, avec une somme qui n'aurait pas suffi pour séduire son secretaire. Il est vraisemblable, ou que *Barillon* trompait *Louis XIV* avec ces listes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des listes de conversions; ou (ce qui est plus probable encore) que quelqu'intriguant subalterne trompa *Barillon*, & garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à *Sidnei*.

toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de *Louis XIV*.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions ; l'une, de républicains rigides, à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité ; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, si célèbre depuis sous le nom de *Guillaume III*. Le grand-pensionnaire *Jean de Witt* & *Corneille* son frère étaient à la tête des partisans austères de la liberté : mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissentions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

Factions en Hollande.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de sept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fussent seigneurs temporels & guerriers. *Louis* soudoya l'archevêque de Cologne *Maximilien de Bavière*, & ce même *van-Galen* évêque de Munster, abbé de Corbie en Vestphalie, comme il soudoyait le roi d'Angleterre *Charles II*. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque, & maintenant il le paye pour les écraser. C'était un homme singulier que l'histoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier & né dans la prison où son père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munster par des intrigues secondées de la fortune. A peine élu évêque il avait voulu dépouiller la ville de ses priviléges. Elle résista, il l'assiégea ; il mit à feu & à sang le pays qui l'avait choisi pour son pasteur. Il traita de même son abbaye

Van-Galen évêque de Munster, brigand.

de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour faire la guerre à ses voisins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies ; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, & rentra dans ses anciennes liaisons avec la France moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande.

Il est singulier & digne de remarque, que de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit Etat, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de *Louis XII*, de l'empereur *Maximilien* & du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche & fière.

Terreur en Hollande.

Les Etats-Généraux consternés écrivent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il fesait étaient en effet destinés contr'eux, ses anciens & fidelles alliés ? en quoi ils l'avaient offensé ? quelle réparation il exigeait ? il répondit „ qu'il ferait de „ ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, „ dont il ne devait compte à personne. „ Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, & qu'on disait que *van-Beuning* avait fait frapper une médaille injurieuse à *Louis XIV*. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à *Louis XIV* la devise du soleil avec cette légende *nec pluribus impar*. On prétendait que *van-Beuning* s'était fait représenter avec un soleil, & ces mots pour ame : *In conspectu meo stetit sol ;*

A mon aspect le soleil s'est arrêté. (*m*) Cette médaille n'exista jamais. Il est vrai que les Etats avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicata marium libertate, stabilita orbis Europæ quiete.* » Les lois affermies, la religion épurée, » les rois secourus, défendus & réunis, la liberté des » mers vengée, l'Europe pacifiée. »

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille, pour appaiser *Louis XIV.*

Le roi d'Angleterre de son côté leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, & alléguait encore un certain tableau, où *Corneille de Witt* frère du pensionnaire était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris & brûlés dans le fond du tableau. Ce *Corneille de Witt*, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire ; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi

(*m*) Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a cru être celle de *van-Beuning* : mais elle ne porte point de date. Elle represente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattans. La legende est, *Stetit sol in medio cœli.* Cette médaille que des particuliers ont fabriquée n'a été faite que pour la bataille d'Hochstet en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit, sta, sol gallice, solque stetit.

Van-Beuning ne s'appelait point *Josué*, mais *Conrad.*

contre la Hollande, y ſpécifièrent des tableaux injurieux, *abuſive pictures*. Les Etats qui traduiſaient toujours les mémoires des miniſtres en français, ayant traduit *abuſive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne ſavaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était queſtion de ce portrait d'un de leurs concitoyens, & ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Préparatifs contre la Hollande.

Tout ce que les efforts de l'ambition & de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, *Louis XIV* l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entrepriſe formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ſes conquêtes avec autant de troupes réglées & autant d'argent que *Louis* en employa pour ſubjuguer le petit Etat des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-ſept, furent conſommés à cet appareil. Trente vaiſſeaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaiſe, forte de cent voiles. Le roi avec ſon frère alla ſur les frontières de la Flandre eſpagnole & de la Hollande, vers Maſtricht & Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munſter & l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient *Condé* & *Turenne*. *Luxembourg* commandait ſous eux. *Vauban* devait conduire les ſiéges. *Louvois* était partout avec ſa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée ſi magnifique, & en même temps mieux diſciplinée. C'était ſurtout un ſpectacle impoſant,

que la maiſon du roi nouvellement reformée. On y voyait quatre compagnies des gardes-du-corps, chacune compoſée de trois cents gentilshommes, entre leſquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* ſans paye, aſſujettis comme les autres à la régularité du ſervice ; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mouſquetaires, tous gentilshommes choiſis, parés de leur jeuneſſe & de leur bonne mine ; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées juſqu'au nombre de ſeize ; les cent-ſuiſſes mêmes accompagnaient le roi, & ſes régimens des gardes françaiſes & ſuiſſes montaient la garde devant ſa maiſon, ou devant ſa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or & d'argent, étaient en même temps un objet de terreur & d'admiration, pour des peuples chez qui toute eſpèce de magnificence était inconnue. Une diſcipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inſpecteurs de cavalerie & d'infanterie, comme nous en avons vu depuis, mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en feſaient les fonctions. *Martinet* mettait alors l'infanterie ſur le pied de diſcipline où elle eſt aujourd'huí. Le chevalier de *Fourilles* feſait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que *Martinet* avait mis la baïonnette en uſage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en ſervait pas d'une manière conſtante & uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aiſément ſur des charrettes. Le roi, avec tant

Diſcipline militaire.

d'avantages, sûr de sa fortune & de sa gloire, menait avec lui un historien, qui devait écrire ses victoires; c'était *Pélisson*, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Munitions achetées dans la Hollande même pour la détruire.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de *Louvois* avait fait acheter chez eux par le comte de *Benthim*, secrétement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, & avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des marchands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince *Maurice*, qui le réprimandait sur un tel négoce: *Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles.* Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de *Louvois* alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse & si inutile?

Guillaume prince d'Orange.

Contre *Turenne*, *Condé*, *Luxembourg*, *Vauban*, cent trente mille combattans, une artillerie prodigieuse, & de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandans des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, & environ vingt-cinq mille mauvais soldats en qui consistait alors toute la garde du pays. Le prince *Guillaume d'Orange*, âgé de vingt-deux ans, venait

d'être

d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation : *Jean de Witt* le grand-pensionnaire y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition & de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide & sévère, son génie actif & perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible & languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires & la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité ; enfin presqu'en tout l'opposé de *Louis XIV*.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les Etats. Les armes françaises venaient fondre tout-à-coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on est mécontent du pape.

Cependant le roi fesait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne & à la Flandre. Il fesait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des

Marche de *Louis XIV*.

Pays-Bas, étant venu faire une repréſentation au roi ſur quelques dégats commis par les troupes, reçut de la main du roi ſon portrait enrichi de diamans, eſtimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, & augmentait la crainte de ſa puiſſance.

Le roi était à la tête de ſa maiſon & de ſes plus belles troupes, qui compoſaient trente mille hommes: *Turenne* les commandait ſous lui. Le prince de *Condé* avait une armée auſſi forte. Les autres corps, conduits tantôt par *Luxembourg*, tantôt par *Chamilli*, feſaient dans l'occaſion des armées ſéparées, ou ſe rejoignaient ſelon le beſoin. On commença par aſſiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'hiſtoire que par cet événement : Rhinberg, Orſoy, Véſel, Burick. Elles furent priſes preſque auſſitôt qu'elles furent inveſties. Celle de Rhinberg, que le roi voulut aſſiéger en perſonne, n'eſſuya pas un coup de canon ; & pour aſſurer encore mieux ſa priſe, on eut ſoin de corrompre le lieutenant de la place, irlandais de nation, nommé *Doſſeri*, qui eut la lâcheté de ſe vendre, & l'imprudence de ſe retirer enſuite à Maſtricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Paſſage du Rhin, 12 juin 1672.

Toutes les places qui bordent le Rhin & l'Iſſel ſe rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent ſeulement paſſer de loin un ou deux eſcadrons français: pluſieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garniſon, avant que l'ennemi fût dans leur territoire ; la conſternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore aſſez de troupes pour paraître en campagne. Toute

la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, & après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, & de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par *Martinet*. Des gens du pays informèrent alors le prince de *Condé* que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys*, *la maison du péage*, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de *Guiche*. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres *Pélisson* témoin oculaire, & ce que m'ont confirmé les habitans. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, & deux faibles régimens d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi & les meilleures troupes de cavalerie passèrent sans risque au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de *Condé* les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière, pour faire semblant de combattre; ils s'enfuirent l'instant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes, & demanda la

vie. On ne perdit dans le paſſage que le comte de *Nogent* & quelques cavaliers, qui s'étant écartés du gué ſe noyèrent, & il n'y aurait eu perſonne de tué dans cette journée, ſans l'imprudence du jeune duc de *Longueville*. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de piſtolet ſur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *point de quartier pour cette canaille*. Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaiſe déſeſpérée reprit à l'inſtant ſes armes, & fit une décharge dont le duc de *Longueville* fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé *Offembroek*, (*n*) qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de *Condé*, qui montait alors à cheval en ſortant de la rivière, & lui appuie ſon piſtolet à la tête. Le prince, par un mouvement détourna le coup, qui lui fracaſſa le poignet. *Condé* ne reçut jamais que cette bleſſure dans toutes ſes campagnes. Les Français irrités firent main-baſſe ſur cette infanterie, qui ſe mit à fuir de tous côtés. *Louis XIV* paſſa ſur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce paſſage du Rhin, action éclatante & unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui duſſent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ſes actions, le bonheur rapide de ſes conquêtes, la ſplendeur de ſon règne, l'idolâtrie de ſes courtiſans, enfin le goût que le peuple, & ſurtout les Pariſiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la

(*n*) On prononce *Offembrouck*; l'*æ* fait *ou* chez les Hollandais.

guerre où l'on eſt dans l'oiſiveté des grandes villes ; tout cela fit regarder à Paris le paſſage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait paſſé ce fleuve à la nage, en préſence d'une armée retranchée, & malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus impoſant pour les ennemis que ce paſſage, & que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entrepriſe était très-périlleuſe.

Dès qu'on eut paſſé le Rhin, on prit Doesbourg, Villes priſes. Zutphen, Arnheim, Noſembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crevecœur, &c. Il n'y avait guère d'heures dans la journée, où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé *Mazel* mandait à M. de *Turenne* : „ Si vous voulez m'envoyer cin- „ quante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux „ ou trois places. „

Utrecht envoya ſes clefs, & capitula avec toute la province qui porte ſon nom. *Louis* fit ſon entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui ſon grand-aumônier, ſon confeſſeur & l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec ſolemnité la grande égliſe aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle (15). La religion de *Louis XIV*

20 juin 1672.

(15) Peu de temps après, un de ces archevêques titulaires d'Utrecht, ſe trouvant par haſard ce qu'on appelait janſéniſte, ſe retira dans ſon diocèſe, où les janſéniſtes ſont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il ſe fit élire un ſucceſſeur par le clergé & le peuple de ſon égliſe, ſuivant l'uſage des premiers ſiècles, enſuite il le ſacra. Au moyen de cette précaution, il s'eſt établi en Hollande une ſucceſſion d'évêques janſéniſtes, qui ne ſont à la vérité reconnus que dans leur égliſe.

fesait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande, dans l'esprit des catholiques.

Amsterdam prête d'être prise.

Les provinces d'Utrecht, d'Overissel, de Gueldre, étaient soumises : Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à *Gourville*, intendant & ami du prince de *Condé*, deux millions de florins, pour se racheter du pillage.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers, allant en maraude, s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, & qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats ; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs & fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, & bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde, & à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, & le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales : ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce,

& si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout-à-coup ruinées & dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt & le magasin de l'Europe, où deux cents mille hommes cultivent le commerce & les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses & des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles eussent probablement à la fois manqué d'habitans comme de richesses, & auraient été enfin submergées, ne laissant à *Louis XIV* que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier & le plus beau monument de l'industrie humaine.

La désolation de l'Etat était augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand-pensionnaire de *Witt* ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain & jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France ; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de Stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de *Witt* à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un Stathouder.

Le prince d'Orange de son côté plus ambitieux que de *Witt*, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps & de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, & s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les

Le prince d'Orange stathouder.

Etats résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince ; mais le prince fut élevé au stathoudérat (*o*) malgré les de *Witt*.

Les Etats-Généraux demandent la paix.

1672.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de *Louis XIV* avec cette politesse (*p*) française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. *Louvois* dur & altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les supplians avec hauteur, & même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les Etats lui cédassent tout ce qu'ils avaient au-delà du Rhin, Nimègue, des villes & des forts dans le sein de leur pays ; qu'on lui payât vingt millions ; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande par terre & par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit ; que la religion catholique fût par-tout rétablie ; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire avec une médaille d'or sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de *Louis XIV ;* enfin qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre & aux princes de l'Empire, tels que ceux de Cologne & de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

(*o*) Il fut stathouder le premier juillet. Comment *la Beaumelle*, dans son édition subreptice du *Siècle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ses notes qu'il ne fut déclaré que capitaine & amiral?

(*p*) *La Beaumelle* dans ses notes dit : *C'est un être de raison que cette politesse*. Comment cet écrivain ose-t-il ainsi démentir l'Europe?

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, & la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs & toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand-pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince & l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand-pensionnaire *Jean de Witt*. Ensuite on accuse *Corneille* son frère d'avoir attenté à celle du prince. *Corneille* est appliqué à la question. Il récita dans les tourmens le commencement de cette ode d'*Horace*; *Justum & tenacem*, convenable à son état & à son courage, & qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin.

Les torrens impétueux,
La mer qui gronde & s'élance,
La fureur & l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme & vertueux.

Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de *Witt*; l'un qui avait gouverné l'Etat pendant dix-neuf ans avec vertu; & l'autre, qui l'avait servi de son épée. (16) On exerça sur leurs

Les de *Witt* assassinés. 20 août 1672.

(16) On avait d'abord tenté d'assassiner le grand-pensionnaire dans la Haye; mais il échappa & eut le crédit de faire punir l'assassin. On n'osa condamner son frère à la mort, parce que les tourmens n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés; on se contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand-pensionnaire allait délivrer son frère de la prison après ce jugement, que tous deux furent massacrés. Cette mort a répandu sur le nom de *Guillaume III* un opprobre ineffaçable.

corps ſanglans toutes les fureurs dont le peuple eſt capable : horreurs communes à toutes les nations, & que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'*Ancre*, à l'amiral *Coligni*, &c. car la populace eſt preſque par-tout la même. On pourſuivit les amis du penſionnaire. *Ruyter* même, l'amiral de la république, qui ſeul combattait alors pour elle avec ſuccès, ſe vit environné d'aſſaſſins dans Amſterdam.

Généreuſes réſolutions des magiſtrats d'Amſterdam.

Au milieu de ces déſordres & de ces déſolations, les magiſtrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amſterdam ; on craignait que l'on eût touché au tréſor public. Chacun s'empreſſait de ſe faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magiſtrats firent ouvrir les caves où ce tréſor ſe conſerve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été dépoſé depuis ſoixante ans ; l'argent même était encore noirci de l'impreſſion du feu, qui avait quelques années auparavant conſumé l'hôtel-de-ville. Les billets de banque s'étaient toujours négocié juſqu'à ce temps, ſans que jamais on eût touché au tréſor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi & tant de reſſources étaient d'autant plus admirables que *Charles II* roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais & fournir à ſes plaiſirs, non content de l'argent de France, venait de faire banqueroute à ſes ſujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainſi la foi publique, autant il était glorieux aux magiſtrats d'Amſterdam de la garder, dans un temps où il ſemblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit, qui prend les partis extrêmes dans les maux ſans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maiſons de campagne, qui ſont innombrables autour d'Amſterdam, les villages, les villes voiſines, Leide, Delft, furent inondées. Le payſan ne murmura pas de voir ſes troupeaux noyés dans les campagnes. Amſterdam fut comme une vaſte forteresſe au milieu des eaux, entourée de vaiſſeaux de guerre, qui eurent aſſez d'eau pour ſe ranger autour de la ville. La diſette fut grande chez ces peuples; ils manquèrent ſurtout d'eau douce; elle ſe vendit ſix ſols la pinte: mais ces extrémités parurent moindres que l'eſclavage. C'eſt une choſe digne de l'obſervation de la poſtérité, que la Hollande ainſi accablée ſur terre, & n'étant plus un Etat, demeurât encore redoutable ſur la mer. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Ils inondent leur pays.

Tandis que *Louis XIV* paſſait le Rhin & prenait trois provinces, l'amiral *Ruyter* avec environ cent vaiſſeaux de guerre & plus de cinquante brûlots, alla chercher près des côtes d'Angleterre les flottes des deux rois. Leurs puiſſances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais & les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à ſe diſputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de *Solbaie*, dura un jour entier. *Ruyter*, qui en donna le ſignal, attaqua le vaiſſeau amiral d'Angleterre, où était le duc d'*Yorck*, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à *Ruyter*. Le duc d'*Yorck*, obligé de changer de vaiſſeau, ne reparut plus devant

Les Hollandais ſe défendent ſur mer.

7 juin 1672.

l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action ; & tel fut le sort de cette journée que les côtes de la Hollande furent en sureté.

Après cette bataille, *Ruyter*, malgré les craintes & les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel ; défendant ainsi & enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait ; on ne voyait que leurs pavillons sur les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que *Louis XIV* avait conquis presque toute la Hollande : *Comment cela peut-il être*, répondit ce monarque persan, *puisqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaisseaux hollandais pour un français ?*

Le prince d'Orange offre tous ses biens pour défendre le pays.

Le prince d'Orange cependant avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'Etat le revenu de ses charges, & tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays. Ses négociations promptes & secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il dispofa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande, & dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrétement quelques régimens au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur *Léopold* envoya *Montécuculi* à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

Alors le roi quitta ſon armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquiſes devenait difficile. *Louis* voulait une gloire ſûre ; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à S[t] Germain au milieu de l'été ; & laiſſant *Turenne* & *Luxembourg* achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monumens de ſa conquête, tandis que les puiſſances de l'Europe travaillaient à la lui ravir. Juillet 1672.

CHAPITRE XI.

Evacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

ON croit néceſſaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage qu'ils doivent ſe ſouvenir que ce n'eſt point ici une ſimple relation de campagnes, mais plutôt une hiſtoire des mœurs des hommes. Aſſez de livres ſont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, & de ces détails de la fureur & de la miſère humaine. Le deſſein de cet eſſai eſt de peindre les principaux caractères de ces révolutions, & d'écarter la multitude des petits faits, pour laiſſer voir les ſeuls conſidérables, & s'il ſe peut, l'eſprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de ſa gloire. Le nom de ſes généraux imprimait la vénération. Ses miniſtres étaient regardés comme des génies ſupérieurs aux conſeillers des autres princes ; & *Louis*

était en Europe comme le ſeul roi. En effet l'empereur *Léopold* ne paraiſſait pas dans ſes armées. *Charles II* roi d'Eſpagne, fils de *Philippe IV*, ſortait à peine de l'enfance. Celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans ſa vie que celle des plaiſirs.

Fautes commiſes dans la conquête de la Hollande.

Tous ces princes & leurs miniſtres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raiſon d'Etat en s'uniſſant avec la France, pour élever une puiſſance que ſon intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'Empire, le conſeil eſpagnol, firent encore plus mal de ne pas s'oppoſer d'abord à ce torrent. Enfin *Louis* lui-même commit une auſſi grande faute qu'eux tous, en ne pourſuivant pas avec aſſez de rapidité des conquêtes ſi faciles. *Condé* & *Turenne* voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaiſes. Ils diſaient que ce n'était point avec des garniſons que l'on prend des Etats, mais avec des armées ; & qu'en conſervant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. *Louvois* au contraire voulait que tout fût place & garniſon ; c'était-là ſon génie, c'était auſſi le goût du roi. *Louvois* avait par-là plus d'emplois à ſa diſpoſition ; il étendait le pouvoir de ſon miniſtère ; il s'applaudiſſait de contredire les deux plus grands capitaines du ſiècle. *Louis* le crut, & ſe trompa, comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande ; il affaiblit ſon armée en la diviſant dans trop de places ; il laiſſa à ſon ennemi le temps de reſpirer. L'hiſtoire des plus grands princes eſt ſouvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de

face. *Turenne* fut obligé de marcher vers la Vestphalie, pour s'opposer aux impériaux. Le gouverneur de Flandre *Monterey*, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français jusqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. *Luxembourg*, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, & mit la Hollande dans un nouveau danger aussi terrible que les précédens.

Il assemble une nuit près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, & marche sur la glace vers Leide & vers la Haye. Un dégel survint: la Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite & fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort, qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim & de fatigue. *Luxembourg* était sans ressource; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événemens dans la guerre, comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles: celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux

Pillages & cruautés.

dans ce pays. Bodegrave & Svammerdam, deux bourgs considérables, riches & bien peuplés, semblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; & à la lueur des flammes, ils se livrèrent à la débauche & à la cruauté. Il est étonnant que le soldat français soit si barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont avec justice la réputation d'être aussi humains que courageux. Ce pillage laissa une impression si profonde que plus de quarante ans après j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette aventure, & inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

1673. Négociations. Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc d'Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où *Louis* n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise, indignée de servir la grandeur de *Louis XIV* qu'elle eût voulu abaisser. L'Europe était troublée par les armes & par les négociations de *Louis*. Enfin, il ne put empêcher que l'empereur, l'Empire & l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, & ne lui déclarassent solemnellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des choses que les Hollandais, ses alliés

naturels,

naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur *Léopold* envoyait des secours lents, mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, & qu'après la communion il prit en main un crucifix, & appela DIEU à témoin de la justice de sa cause. Cette action eût été à sa place du temps des croisades : & la prière de *Léopold* n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

L'empereur *Léopold* se déclare contre *Louis XIV* un crucifix à la main.

Il parut d'abord combien sa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis *Jacques II*, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, & à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent & se secourent mutuellement. Ils firent à peu près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, & égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'*Etrées* & son lieutenant *Martel* firent honneur à l'industrie militaire de la nation française, dans trois batailles navales consécutives

Batailles navales, les 7, 14 & 21 juin 1673.

au mois de juin entre la flotte hollandaiſe & celle de France & d'Angleterre. L'amiral *Ruyter* fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'*Etrées* écrivit à *Colbert* : „ Je voudrais avoir payé de ma vie „ la gloire que *Ruyter* vient d'acquérir. „ D'*Etrées* méritait que *Ruyter* eût ainſi parlé de lui. La valeur & la conduite furent ſi égales de tous côtés que la victoire reſta toujours indéciſe.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ſes Français par les ſoins de *Colbert*, perfectionna encore l'art de la guerre ſur terre par l'induſtrie de *Vauban*. Il vint en perſonne aſſiéger Maſtricht dans le même temps que ces trois batailles navales ſe donnaient. Maſtricht était pour lui une clef des Pays-Bas & des Provinces-Unies ; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide nommé *Fariaux*, né français, qui avait paſſé au ſervice d'Eſpagne, & depuis à celui de Hollande. La garniſon était de cinq mille hommes. *Vauban*, qui conduiſit ce ſiége, ſe ſervit pour la première fois des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au ſervice des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes, que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille, & pour les mieux rallier en cas de ſorties. *Louis* ſe montra dans ce ſiége plus exact & plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par ſon exemple, à la patience dans le travail, ſa nation accuſée juſqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant, que la fatigue épuiſe bientôt. Maſtricht ſe rendit au bout de huit jours.

29 juin 1673.

Pour mieux affermir encore la diſcipline militaire, il uſa d'une ſevérité qui parut même trop grande.

Le prince d'Orange, qui n'avait eu, pour oppofer à ces conquêtes rapides, que des officiers fans émulation & des foldats fans courage, les avait formés à force de rigueurs, en fefant paffer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur pofte. Le roi employa auffi les châtimens, la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier nommé *Du-Pas* rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint à la vérité que quatre jours; mais il ne remit fa ville qu'après un combat de cinq heures, donné fur de mauvais ouvrages, & pour éviter un affaut général, qu'une garnifon faible & rebutée n'aurait point foutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient fes armes, fit condamner *Du-Pas* (*q*) à être traîné dans Utrecht, une pêle à la main; & fon épée fut rompue: ignominie inutile pour les officiers français, qui font affez fenfibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut favoir qu'à la vérité les provifions des commandans des places les obligent à foutenir trois affauts; mais ce font de ces lois qui ne font jamais exécutées. *Du-Pas* fe fit tuer un an après au fiége de la petite ville de Grave, où il fervit volontaire. Son courage & fa mort dûrent laiffer des regrets au marquis de *Louvois*, qui l'avait fait punir fi durement. La puiffance fouveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer. (17)

14 feptemb. 1673.

Sévérité.

(*q*) *La Beaumelle* dit qu'il fut condamné à une prifon perpétuelle. Comment cela pourrait-il être? puifque l'année fuivante il fut tué au fiége de Grave.

(17) Cet ufage qui n'a point été réformé eft ancien, & n'a pu avoir pour origine qu'un enthoufiafme exagéré de valeur, & une grande indifférence pour le fort des malheureux bourgeois qu'il dévouait à

Les foins du roi, le génie de *Vauban*, la vigilance févère de *Louvois*, l'expérience & le grand art de *Turenne*, l'active intrépidité du prince de *Condé*; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée & de manquer Amfterdam.

Le prince de *Condé* voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. *Turenne* ne put, ni mettre obftacle à la jonction de *Montécuculi* & du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munfter, qui avait juré la ruine des Etats-Généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força fon roi d'entrer férieufement dans des négociations de paix, & de ceffer d'être l'inftrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaifes, avec autant de promptitude qu'on les avait conquifes. Ce ne fut pas fans les avoir rançonnées : l'intendant *Robert* tira de la feule province d'Utrecht en un an feize cents foixante & huit mille florins. On était fi preffé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité que vingt-huit mille prifonniers hollandais furent rendus pour un écu par foldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, & les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés que la conquête était déjà

toutes les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des fiéges s'eft perfectionné, & qu'on a la précaution de détruire toutes les defenfes d'une place avant d'y donner l'affaut, cette condition impofée aux gouverneurs n'eft plus regardée que comme une chofe de forme : & de nos jours, un officier qui prenant une ville d'affaut la livrerait au pillage, ferait auffi déshonoré qu'il l'aurait été dans le fiècle dernier, pour avoir refufé de fervir de fecond dans un duel.

abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, & l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. *Louis XIV* passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation & trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire & la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, & enfin de Munster, de Cologne même, & de laisser dans les pays qu'il avait envahis & quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Presque toute l'Europe contre *Louis XIV*.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement & la force de son Etat parurent bien davantage encore, lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées & contre de grands généraux, que quand il avait pris en voyageant la Flandre française, la Franche-Comté & la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à *Turenne* contre les impériaux, une de quarante mille à *Condé* contre le prince d'Orange : un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon : une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine : lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait, & il attaquait par-tout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-

Comté, la ſupériorité de ſon gouvernement parut toute entière. Il s'agiſſait de mettre dans ſon parti, ou du moins d'endormir les Suiſſes, nation auſſi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouſe à l'excès de ſa liberté, invincible ſur ſes frontières, murmurant déjà & s'effarouchant de voir *Louis XIV* une ſeconde fois dans leur voiſinage. L'empereur & l'Eſpagne ſollicitaient les treize cantons de permettre au moins un paſſage libre à leurs troupes, pour ſecourir la Franche-Comté, demeurée ſans défenſe par la négligence du miniſtère eſpagnol. Le roi de ſon côté preſſait les Suiſſes de refuſer ce paſſage ; mais l'Empire & l'Eſpagne ne prodiguaient que des raiſons & des prières : le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suiſſes à ce qu'il voulut : le paſſage fut refuſé. *Louis*, accompagné de ſon frère & du fils du grand *Condé*, aſſiégea Beſançon. Il aimait la guerre de ſiéges, & pouvait croire l'entendre auſſi-bien que les *Condé* & les *Turenne ;* mais tout jaloux qu'il était de ſa gloire, il avouait que ces deux grands-hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs il n'aſſiégea jamais une ville, ſans être moralement ſûr de la prendre. *Louvois* feſait ſi bien les préparatifs ; les troupes étaient ſi bien fournies ; *Vauban*, qui conduiſit preſque tous les ſiéges, était un ſi grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en ſureté. *Vauban* dirigea les attaques de Beſançon : elle fut priſe en neuf
15 mai 1674. jours ; & au bout de ſix ſemaines toute la Franche-Comté fut ſoumiſe au roi. Elle eſt reſtée à la France, & ſemble y être pour jamais annexée : monument de la faibleſſe du miniſtère autrichien-eſpagnol, & de la force de celui de *Louis XIV*.

CHAPITRE XII.

Belle campagne & mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

TANDIS que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité & cet éclat attaché encore à sa destinée, *Turenne*, qui ne fesait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand & de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées; & c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de *Turenne*.

D'abord il fait une marche longue & vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; & en même temps il attaque & met en fuite *Caprara*, général de l'empereur, & le vieux duc de Lorraine *Charles IV*, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses Etats & à lever des troupes, & qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. *Turenne*, après l'avoir battu, le poursuit & bat encore sa cavalerie à Ladenbourg; de là il court à un autre général des impériaux, le prince de *Bournonville*, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque & lui fait quitter le champ de bataille.

Juin 1674.

Juillet.

Octobre.

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces; soixante & dix mille allemands sont dans l'Alsace:

Brisac & Philipsbourg étaient bloqués par eux. *Turenne* n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de *Condé* lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie ; alors il traverse
Décembre. par Tanne & par Béfort des montagnes couvertes de neige ; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, & qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen les quartiers qui résistent ; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand-électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ces princes & les autres généraux se mettaient à table ; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

5 janvier 1675. *Turenne*, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, attend encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin une armée de soixante & dix mille hommes se trouve vaincue & dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, & les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français & des ennemis. La gloire de *Turenne* reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour & malgré les ordres réitérés de

Louvois, donnés au nom du roi. Réfifter à *Louvois* tout-puiffant, & fe charger de l'événement malgré les cris de la cour, les ordres de *Louis XIV* & la haine du miniftre, ne fut pas la moindre marque du courage de *Turenne*, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'eftime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne fi glorieufe. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de *Turenne*. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu & à fang le Palatinat, pays uni & fertile, couvert de villes & de bourgs opulens. L'électeur palatin vit, du haut de fon château de Manheim, deux villes & vingt-cinq villages embrafés. Ce prince défefpéré défia *Turenne* à un combat fingulier, par une lettre pleine de reproches. (*r*) *Turenne* Le Palatinat dévafté.

(*r*) Pendant le cours de cette édition, M. *Colini*, fecrétaire intime & hiftoriographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'hiftoire du cartel par des raifons très-fpécieufes, énoncées avec beaucoup d'efprit & de fagacité. Il montre très-judicieufement que l'électeur *Charles-Louis* ne put écrire les lettres que *Sandras de Courtils* & *Ramfay* ont imputées à ce prince. Plus d'un hiftorien en effet attribue fouvent à fes héros des écrits & des harangues de fon imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur *Charles-Louis*, ni la réponfe du maréchal de *Turenne*. Il a feulement toujours paffé pour conftant que l'électeur, juftement outré des ravages & des incendies que *Turenne* commettait dans fon pays, lui propofa un duel par un trompette nommé *Petit-Jean*. J'ai vu la maifon de *Bouillon* perfuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de *Vendôme* & le maréchal de *Villars* n'en doutaient pas. Les mémoires du marquis de *Beauvau* contemporain l'affirment. Cependant il fe peut que le duel n'ait pas été expreffément propofé dans la lettre *amère* que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de *Turenne*. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrafé deux fois! Voilà ce qui n'eft que trop conftant, ce qui eft effentiel & ce qu'on reproche à la mémoire de *Louis XIV*.

ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes & au défi de l'électeur que par un compliment vague, & qui ne signifiait rien. C'était assez le style & l'usage de *Turenne*, de s'exprimer toujours avec modération & ambiguité.

Il brûla, avec le même sang-froid, les fours & une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordre que l'intendant, qui de son côté désolait la Lorraine avec sa plume, lui écrivit & lui parla souvent, pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.* Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il fesait, paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout ; d'ailleurs, les soixante & dix mille allemands, qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine & au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois

M. *Colini* reproche à M. le président *Hénault* d'avoir dit, dans son abrégé chronologique, que le maréchal de *Turenne* répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* La honte était dans l'incendie lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, & ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif ; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les lettres de *Pélisson* que *Louis XIV* lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur *Léopold*.

vers l'Allemagne, la Flandre, l'Efpagne & l'Italie. Le prince de *Condé* fefait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que *Turenne* chaffait les Allemands de l'Alface. La campagne du maréchal de *Turenne* fut heureufe, & celle du prince de *Condé* fanglante. Les petits combats de Sintzheim & de Turkheim furent décififs : la grande & célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand *Condé*, qui la donna pendant les marches fourdes de *Turenne* en Alface, n'en tira aucun fuccès, foit que les circonftances des lieux lui fuffent moins favorables, foit qu'il eût pris des mefures moins juftes, foit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles & de meilleures troupes à combattre. Le marquis de *Feuquières* veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne fe paffa pas entre deux armées rangées, & que tous les corps n'agirent point ; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée fi vive & fi meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne ferait qu'un combat. C'eft toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de *Condé* avait à tenir la campagne avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, foixante mille. Il attendit que l'armée ennemie paffât un défilé à Senef près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde compofée d'Efpagnols, & y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris affez de précaution dans le paffage du défilé, mais on admira la manière dont il rétablit le défordre, & on n'approuva pas que *Condé* voulût enfuite

Bataille de Senef. 11 août 1674

recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes & de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit & leur courage. De tous les combats que donna le grand *Condé*, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie & celle de ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de *Condé qui eût envie de se battre*. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part & d'autre, après les mêlées les plus sanglantes & les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies & vaincues. Il y eut près de sept mille morts & cinq mille prisonniers du côté des Français ; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une & l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde ; mais le prince de *Condé* prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en fesant aussitôt lever le siége, & en poursuivant le prince d'Orange.

On observa également en France & chez les alliés la vaine cérémonie de rendre grâces à DIEU d'une victoire qu'on n'avait point remportée : usage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne, n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général *Montécuculi*, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de St Gothard, & qui malgré *Turenne* & *Condé* avait joint le prince d'Orange, & avait arrêté la fortune de *Louis XIV* après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont souvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans sa décadence & dans son esclavage, porte encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. *Montécuculi* était seul digne d'être opposé à *Turenne*. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches & dans des campemens, plus estimés que des victoires par les officiers allemands & français. L'un & l'autre jugeait de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, & ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse & l'activité ; enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains, & de commettre leur réputation au sort d'une bataille auprès du village de Saltzbach, lorsque *Turenne*, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a personne qui ne sache les circonstances de cette mort ; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous le jours.

Montécuculi opposé à *Turenne*.

Turenne tué. 27 juillet 1675.

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même

boulet qui le tua, ayant emporté le bras de *St Hilaire* lieutenant-général de l'artillerie, son fils se jetant en larmes auprès de lui, *ce n'est pas moi*, lui dit *St Hilaire*, *c'est ce grand-homme qu'il faut pleurer* : paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, & le plus digne éloge de *Turenne*. Il est très-rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant *Turenne* fut pleuré des soldats & des peuples. *Louvois* fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui & son frère l'archevêque de Rheims de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand-homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, & qu'il fut enterré à St Denis comme le connétable *du Guesclin*, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de *Turenne* est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal, à Rétel, à Cambrai ; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, & il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, & ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre ; mais ayant toujours réparé ses défaites, & fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la fronde ; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler

le ſecret de l'Etat; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne ſemblaient pas néceſſaires; il conſerva la réputation d'un homme de bien, ſage & modéré, parce que ſes vertus & ſes grands talens, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faibleſſes & des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oſerait dire que de tous les généraux des ſiècles paſſés, *Gonſalve de Cordoue*, ſurnommé *le grand capitaine*, eſt celui auquel il reſſemblait davantage.

Né calviniſte il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun proteſtant, & même aucun philoſophe ne penſa que la perſuaſion ſeule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années, qui avait encore des maîtreſſes. On ſait que *Louis XIV*, en le créant maréchal-général de ſes armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées par les lettres de *Péliſſon* & ailleurs: *Je voudrais que vous m'obligeaſſiez à faire quelque choſe de plus pour vous.* Ces paroles (ſelon eux) pouvaient avec le temps opérer une converſion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était poſſible auſſi que cette converſion fût ſincère. Le cœur humain raſſemble ſouvent la politique, l'ambition, les faibleſſes de l'amour, les ſentimens de la religion. Enfin il était très-vraiſemblable que *Turenne* ne quitta la religion de ſes pères que par politique: mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'ame de *Turenne* capable de feindre.

Ce qui arriva en Alſace, immédiatement après la mort de *Turenne*, rendit ſa perte encore plus ſenſible. *Montécuculi*, retenu par l'habileté du général français

trois mois entiers au-delà du Rhin, paſſa ce fleuve dès qu'il ſut qu'il n'avait plus *Turenne* à craindre. Il tomba ſur une partie de l'armée, qui demeurait éperdue entre les mains de *Lorges* & de *Vaubrun*, deux lieutenans-généraux déſunis & incertains. Cette armée, ſe défendant avec courage, ne put empêcher les impériaux de pénétrer dans l'Alſace, dont *Turenne* les avait tenus écartés. Elle avait beſoin d'un chef non ſeulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de *Créqui*, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles & les plus téméraires, dangereux à ſa patrie autant qu'aux ennemis.

Combat de Conſarbruck. 11 août 1675

Créqui venait d'être vaincu par ſa faute à Conſarbruck. Un corps de vingt mille allemands, qui aſſiégeait Trèves, tailla en pièces & mit en fuite ſa petite armée. Il échappe à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, ſe jeter dans Trèves, qu'il aurait dû ſecourir avec prudence, & qu'il défendit avec courage. Il voulait s'enſevelir ſous les ruines de la place ; la brèche était praticable : il s'obſtine à tenir encore. La garniſon murmure. Le capitaine *Bois-Jourdain*, à la tête des ſéditieux, va capituler ſur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne ſigne. *Créqui* ſe retire, avec quelques officiers fidelles, dans une égliſe : il aima mieux être pris à diſcrétion que de capituler. (*s*)

(*s*) *Reboulet* dit que le marquis de *Créqui* eut la faibleſſe de ſigner la capitulation : rien n'eſt plus faux. Il aima mieux ſe laiſſer prendre à diſcrétion, & il eut enſuite le bonheur d'échapper. Qu'on liſe tous les memoires du temps ; que l'on conſulte l'*abrégé chronologique* du P. *Hénault* : » *Bois-Jourdain*, dit-il, fit la capitulation à l'inſçu du maréchal, &c.

Pour

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges & de combats, *Louis XIV* fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban & l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, & de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun Etat qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, & qui forment des corps disciplinés.

Arrière-ban convoqué.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. *Louis XIV* suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de *Rochefort*, sur les frontières de Flandre, & après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile & ne pouvait l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre & capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés & armés inégalement, sans expérience & sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, & on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées, & qui avec le

courage naturel à la nation ne fit jamais bien la guerre.

Août & septembre 1675.

Turenne mort, *Créqui* battu & prifonnier, Trèves prife, *Montécuculi* fefant contribuer l'Alface, le roi crut que le prince de *Condé* pouvait feul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de *Turenne*. *Condé* laiffa le maréchal de *Luxembourg* foutenir en Flandre la fortune de la France, & alla arrêter les progrès de *Montécuculi*. Autant il venait de montrer d'impétuofité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui fe pliait à tout, déploya le même art que *Turenne*. Deux feuls campemens arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, & firent lever à *Montécuculi* les fiéges d'Haguenau & de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef & plus eftimée, ce prince ceffa de paraître à la guerre. Il eût voulu que fon fils commandât; il offrait de lui fervir de confeil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était fervi même du prince de *Condé*. La jaloufie de *Louvois* contre *Turenne* avait contribué, autant que le nom de *Condé*, à le mettre à la tête des armées.

Retraite du grand *Condé*.

Ce prince fe retira à Chantilli, d'où il vint très-rarement à Verfailles voir fa gloire éclipfée, dans un lieu où le courtifan ne confidère que la faveur. Il paffa le refte de fa vie tourmenté de la goutte, fe confolant de fes douleurs & de fa retraite, dans la converfation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, & n'était étranger dans aucune des fciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans fa retraite:

mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux & plein de passions, ayant consumé les forces de son corps né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, & son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand *Condé* les deux dernières années de sa vie: il mourut en 1686. *Montécuculi* se retira du service de l'empereur, en même temps que le prince de *Condé* cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu & bien méprisable que *Montécuculi* renonça au commandement des armées après la mort de *Turenne*, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un *Condé*. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, & leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître: ,, Je ne veux plus vous servir, parce ,, que vos ennemis sont trop faibles, & que j'ai un ,, mérite trop supérieur ? ,,

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue en 1678.

APRES la mort de *Turenne* & la retraite du prince de *Condé*, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne & la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands-hommes. Il avait *Louvois*, qui lui valait plus qu'un

général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, long-temps victorieuses, étaient animées du même esprit, qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne, dans le cours de cette guerre, (*a*) Condé, (*b*) Bouchain, (*c*) Valenciennes, (*d*) Cambrai. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes, pour tenter de jeter du secours dans la place. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à *Louis XIV* & de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois & des généraux qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font & de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que *Monterey* gouverneur des Pays-Bas, qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif; & la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, & qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

Attaque de Valenciennes en plein jour, contre la coutume.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événemens singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi fesait ce siége, ayant avec lui son frère & cinq maréchaux de France, d'*Humière*, *Schomberg*, *la Feuillade*, *Luxembourg* & de *Lorges*. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. *Vauban* dirigeait toutes les opérations.

(*a*) 26 avril 1676.
(*b*) 17 mars 1676.
(*c*) 17 mars 1677.
(*d*) 5 avril 1677.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, paliſſadé & fraiſé, entouré d'un foſſé coupé de pluſieurs traverſes. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre foſſé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'Eſcaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Eſcaut, profond & rapide, qui ſert de foſſé à la muraille. Enfin la muraille était ſoutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canon. Une garniſon de trois mille hommes préparait une longue réſiſtance.

Le roi tint conſeil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'uſage que ces attaques ſe fiſſent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis ſans être aperçu, & d'épargner le ſang du ſoldat. *Vauban* propoſa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France ſe récrièrent contre cette propoſition. *Louvois* la condamna. *Vauban* tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. „ Vous voulez, dit-il, ménager le „ ſang du ſoldat : vous l'épargnerez bien davantage „ quand il combattra de jour, ſans confuſion & ſans „ tumulte, ſans craindre qu'une partie de nos gens „ tire ſur l'autre, comme il n'arrive que trop ſouvent. „ Il s'agit de ſurprendre l'ennemi, il s'attend toujours „ aux attaques de nuit : nous le ſurprendrons en effet, „ lorſqu'il faudra qu'épuiſé des fatigues d'une veille, „ il ſoutienne les efforts de nos troupes fraîches.

„ Ajoutez à cette raiſon que, s'il y a dans cette „ armée des ſoldats de peu de courage, la nuit favoriſe „ leur timidité ; mais que pendant le jour l'œil du „ général inſpire la valeur & élève les hommes „ au-deſſus d'eux-mêmes. „

Le roi ſe rendit aux raiſons de *Vauban* malgré *Louvois* & cinq maréchaux de France.

17 mars 1677. A neuf heures du matin les deux compagnies de mouſquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés ſur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était ſimplement de s'y loger, & c'était beaucoup : mais quelques mouſquetaires noirs, ayant pénétré par un petit ſentier, juſqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mouſquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les ſuivent : on tue & on pourſuit les aſſiégés : les mouſquetaires baiſſent le pont-levis, qui joint cet ouvrage aux autres : ils ſuivent l'ennemi de retranchement en retranchement, ſur le petit bras de l'Eſcaut & ſur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mouſquetaires ſont déjà dans la ville, avant que le roi ſache que le premier ouvrage attaqué eſt emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraiſemblable que de jeunes mouſquetaires, emportés par l'ardeur du ſuccès, ſe jetteraient aveuglément ſur les troupes & ſur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue ; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette nommé *Moiſſac*,

fe mirent en bataille derrière des charrettes ; & tandis que les troupes qui venaient fe formaient fans précipitation, d'autres moufquetaires s'emparaient des maifons voifines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue : on donnait des otages de part & d'autre : le confeil de ville s'affemblait : on députait vers le roi : tout cela fe fefait fans qu'il y eût rien de pillé, fans confufion, fans faire de fautes d'aucune efpèce. Le roi fit la garnifon prifonnière de guerre & entra dans Valenciennes étonné d'en être le maître. La fingularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours & Ypres en fept. Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses fuccès furent encore plus grands par fes généraux. 9 mars 1678. 25 mars.

Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de *Luxembourg* laiffa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à fa vue, effayant en vain de la fecourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg. était *Charles V*, nouveau duc de Lorraine, héritier de fon oncle *Charles IV* & dépouillé comme lui de fes Etats. Il avait toutes les qualités de fon malheureux oncle, fans en avoir les défauts. Il commanda long-temps les armées de l'Empire avec gloire : mais malgré la prife de Philipsbourg, & quoiqu'il fût à la tête de foixante mille combattans, il ne put jamais rentrer dans fes Etats. En vain il mit fur fes étendards, *aut nunc*, *aut nunquam*, ou maintenant ou jamais. Septembre 1676.

Le maréchal de *Créqui* racheté de fa prifon & devenu plus prudent par fa défaite de Confarbruck,

7 octobre 1677. lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. Il le battit dans le petit combat de Kokersberg en Alsace. Il le 14 novemb. 1677. harcela & le fatigua sans relâche. Il prit Fribourg à sa vue ; & quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rheinfeld. Il passa la rivière de Kins en sa présence, le poursuivit vers juillet 1678. Offenbourg, le chargea dans sa retraite ; & ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de *Créqui* répara un jour de témérité par une suite de succès dûs à sa prudence, & il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de *Turenne*, s'il eût vécu.

Monsieur frère du roi, bat le prince d'Orange.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siége de Mastricht & de Charleroi ; mais après avoir laissé tomber Condé, Bouchain & Valenciennes sous la puissance de *Louis XIV*, il perdit la bataille de Montcassel contre *Monsieur*, en voulant secourir St Omer. Les maréchaux de *Luxembourg* & d'*Humières* commandaient l'armée sous *Monsieur*. On prétend qu'une faute du prince d'Orange & un mouvement habile de *Luxembourg* décidèrent du gain de la bataille. *Monsieur* chargea avec une valeur & une présence d'esprit, qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple, que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine & en soldat.

Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à *Monsieur* de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoi qu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de *Monsieur*, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, & ils ne se trompèrent pas. 11 mars 1677.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre & en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de *Louis XIV* dans cette guerre. Le comte de *Schomberg* & le maréchal de *Navailles* battaient les Espagnols dans le Lampourdan au pied des Pyrenées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contr'eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, & excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, & d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de *Valbelle* vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il rapporte à Messine des vivres, des armes & des soldats. Ensuite

le duc de *Vivonne* arrive avec fept vaiffeaux de guerre de foixante pièces de canon, deux de quatre-vingts & plufieurs brûlots ; il bat la flotte ennemie, & rentre victorieux dans Meffine.

9 février 1675.

L'Efpagne eft obligée d'implorer, pour la défenfe de la Sicile, les Hollandais fes anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. *Ruyter* vient à fon fecours du fond du Zuiderzée, paffe le détroit, & joint à vingt vaiffeaux efpagnols vingt-trois grands vaiffeaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent feuls fur les Hollandais & les Efpagnols réunis. Le duc de *Vivonne*, obligé de refter dans Meffine pour contenir le peuple déjà mécontent de fes défenfeurs, laiffa donner cette bataille par *Du-Quêne*, lieutenant-général des armées navales, homme auffi fingulier que *Ruyter*, parvenu comme lui au commandement par fon feul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, & plus fignalé jufqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de fon art & du commandement paffe bien vîte & fans effort du petit au grand. *Du-Quêne* fe montra grand général de mer contre *Ruyter*. C'était l'être que de remporter fur cet hollandais un faible avantage. Il livra encore une feconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agoufte. *Ruyter*, bleffé dans cette bataille, y termina fa glorieufe vie. C'eft un des hommes dont la mémoire eft encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet & mouffe de vaiffeau ; il

8 janvier 1676.

Mort de Ruyter. 12 mars 1676.

n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de *Nassau* n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre & les patentes de duc; dignité étrangère & frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfans de *Ruyter*, dignes de leur père, refusèrent ce titre si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'ame pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit *qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand-homme.*

Du-Quêne, le *Ruyter* de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla & prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de *Vivonne* avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins *Du-Quêne* qui remporta la victoire. (18) L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armemens & ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les Etats. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, *Du-Quêne.*

(18) *Du-Quêne* fut mal récompensé parce qu'il était protestant. *Louis XIV* le lui fit sentir un jour: *Sire*, lui repondit *Du-Quêne*, *quand j'ai combattu pour votre majesté, je n'ai pas songé si elle était d'une autre religion que moi.* Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, se retira en Suisse où il acheta la terre d'Eaubone. Il y porta le corps de son père qu'il avait été obligé de faire enterrer en secret.

On lit sur son tombeau:

La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter, & la France a refusé un peu de cendre à son vainqueur.

qui venait d'épouser sa nièce. De plus la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine, dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup *Louis XIV* d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

8 avril 1678.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée & battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; & ses ambassadeurs à la Porte ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore par bienséance quelque secours contre les Turcs, appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis. Car alors la Suède, son unique alliée, ne fesait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis: il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Négociations de paix.

Il est remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise fut une cérémonie presqu'aussi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape au traité d'Aix-la-Chapelle. *Louis XIV* fut en effet le

ſeul arbitre. Il fit ſes propoſitions le 9 d'avril 1678 au milieu de ſes conquêtes, & donna à ſes ennemis juſqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda enſuite un délai de ſix ſemaines aux Etats-Généraux, qui le demandèrent avec ſoumiſſion.

Son ambition ne ſe tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été aſſez heureuſe ou aſſez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire, dans une guerre entrepriſe pour ſa ruine. L'Empire & l'Eſpagne, d'abord auxiliaires, étaient devenues les principales parties.

Conditions de la paix.

Le roi, dans les conditions qu'il impoſa, favoriſait le commerce des Hollandais; il leur rendait Maſtricht, & remettait aux Eſpagnols quelques villes qui devaient ſervir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il ſe réſervait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Caſſel, Charlemont, Popering, Bailleul, &c. ce qui feſait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquiſe; & ces deux provinces étaient un aſſez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, & laiſſait le choix à l'empereur. Il rétabliſſait dans l'évêché de Strasbourg & dans leurs terres les deux frères *Furſtemberg*, que l'empereur avait dépouillés & dont l'un était en priſon.

Il fut hautement le protecteur de la Suède ſon alliée, & alliée malheureuſe contre le roi de Danemarck & l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendît tout ce qu'il avait pris ſur la

Suède, qu'il modérât les droits de passage dans la mer baltique, que le duc d'Holstein fût rétabli dans ses Etats, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise, que les traités de Vestphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise, l'appelant *Monseigneur*, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle & de son service. Ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, & il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Ambassadeurs de France ne cèdent pas aux électeurs.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéramens pour traiter à Clèves avec le comte depuis maréchal d'*Estrades*, ambassadeur auprès des Etats-Généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, & le comte d'*Estrades* ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne & les électeurs. Les pairs de France par conséquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisqu'aux diètes de l'Empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc *Charles V;* mais il voulait rester maître de Nanci & de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas si outrées qu'elles dussent désespérer ses ennemis, & les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort : il parlait

à l'Europe en maître, & agissait en même temps en politique.

Il fut aux conférences de Nimègue semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols voyant que les Hollandais avaient accepté la paix la reçurent aussi, disant que l'Empire ne fesait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande & de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, & confirmant les traités de Vestphalie.

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par *Louis XIV*. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois & la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire qu'un souverain sans pouvoir & sans considération dans ses Etats : il attendit sa fortune du temps & de son courage.

Dans le temps des conférences de Nimègue, & quatre jours après que les plénipotentiaires de France & de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien *Louis XIV* avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de *Luxembourg*, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, & dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange,

Paix signée. 10 août 1678.

Bataille après la paix. 14 août.

avec toutes ſes troupes, fond ſur le quartier du maréchal, le force & engage un combat ſanglant, long & opiniâtre, dont il eſpérait avec raiſon une victoire ſignalée; car non-ſeulement il attaquait, ce qui eſt un avantage, mais il attaquait des troupes qui ſe repoſaient ſur la foi du traité. Le maréchal de *Luxembourg* eut beaucoup de peine à réſiſter; & s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puiſque ſon infanterie demeura maîtreſſe du terrain où elle avait combattu..

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque choſe le ſang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il ſavait certainement que la paix était ſignée; il ſavait que cette paix était avantageuſe à ſon pays; cependant il prodiguait ſa vie & celle de pluſieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, & plus admirée alors que blâmée, ne produiſit pas un nouvel article de paix, & coûta, ſans aucun fruit, la vie à deux mille français & à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événemens contrediſent les projets. La Hollande, contre qui ſeule la guerre avait été entrepriſe & qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire, elle y gagna une barrière: & toutes les autres puiſſances qui l'avaient garantie de la deſtruction y perdirent.

Louis XIV arbitre de l'Europe.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant aſſiégé aucune place qu'il n'eût priſe, ſupérieur en tout genre à ſes ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant ſix

années

années de ſuite, enfin ſon arbitre & ſon pacificateur, ajoutant à ſes Etats la Franche-Comté, Dunkerque & la moitié de la Flandre ; & ce qu'il devait compter pour le plus grand de ſes avantages, roi d'une nation alors heureuſe, & alors le modèle des autres nations. L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec ſolemnité, & ordonna 1680.
que dorénavant ce titre ſeul ſerait employé dans tous les monumens publics. On avait dès 1673 frappé quelques médailles chargées de ce ſurnom. L'Europe, quoique jalouſe, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de *Louis XIV* a prévalu dans le public ſur celui de *grand*. L'uſage eſt le maître de tout. *Henri*, qui fut ſurnommé *le grand* à ſi juſte titre après ſa mort, eſt appelé communément *Henri IV;* & ce nom ſeul en dit aſſez. M. le prince eſt toujours appelé *le grand Condé*, non-ſeulement à cauſe de ſes actions héroïques, mais par la facilité qui ſe trouve à le diſtinguer, par ce ſurnom, des autres princes de *Condé*. Si on l'avait nommé *Condé le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand Corneille*, pour le diſtinguer de ſon frère. On ne dit pas *le grand Virgile*, ni *le grand Homère*, ni *le grand Taſſe*. *Alexandre le grand* n'eſt plus connu que ſous le nom d'*Alexandre*. On ne dit point *Céſar le grand*. *Charles-Quint*, dont la fortune fut plus éclatante que celle de *Louis XIV*, n'a jamais eu le nom de *grand*. Il n'eſt reſté à *Charlemagne* que comme un nom propre. Les titres ne ſervent de rien pour la poſtérité ; le nom d'un homme qui a fait de grandes choſes impoſe plus de reſpect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumission de Gènes. Ambassade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Electorat de Cologne disputé.

L'AMBITION de *Louis XIV* ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes. Il fit de la paix un temps de conquêtes. Il était même si sûr alors de son pou-
1680. voir qu'il établit dans Metz & dans Brisac (*t*) des
Jurisdiction sur les princes de l'Empire. jurisdictions, pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Evêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au roi de France,

(*t*) Dans la compilation intitulée *Mémoires de madame de Maintenon*, on trouve, tome III, page 23, ces mots : *les réunions des chambres de Metz & de Besançon* : nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs ; nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut en 1680 que le conseil de Brisac & celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace & des Trois-Evêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Mont-Béliard à la France.

ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis *Charlemagne* on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître & en juge des souverains, & conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin & celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, &c. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne, qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace, au même titre que l'avaient eue les empereurs. Déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande & riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve ; elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louis s'empare de Strasbourg. 30 septembre 1681.

Louvois avait formé dès long-temps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue & la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de *Louvois* dans Strasbourg. Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille français autour de ses remparts ; les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés & pris dans un moment ; *Louvois* aux portes, & les bourguemestres parlant de se rendre. Les pleurs & le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats, & que *Louvois* ne prît possession de la ville. *Vauban* en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost & tout son bailliage, que les ministres avaient oublié, disaient-ils, d'insérer dans les conditions de la paix; & sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

Il veut Luxembourg. 1682.

En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince duc de Mantoue, qui aurait vendu tout son Etat pour fournir à ses plaisirs.

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, & qui acquérait pendant la paix, plus que dix rois prédécesseurs de *Louis XIV* n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association. Les Anglais menacèrent; les Espagnols voulurent la guerre; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer: mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups (*u*).

Sa puissance sur mer. 1680.

Le roi, craint par-tout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Il portait enfin sa marine au-delà des espérances des Français & des craintes de l'Europe.

(*u*) On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement: *je n'ai pu avoir son amitié, je mériterai son estime.* Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes, & l'abbé de *Choisi* le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma *Guillaume* contre *Louis XIV:* mais il n'est pas vrai que ce fut à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainsi; il est encore moins vrai que *Louis XIV* eût écrit à ce prince: *Vous me demandez mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en serez digne.* On ne s'exprime ainsi qu'avec son vassal: on ne se sert point d'expressions si insultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve que dans la compilation des mémoires de *Maintenon;* & nous apprenons que ces mémoires sont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment.

Il eut ſoixante mille matelots. Des lois, auſſi ſévères 1681.
que celles de la diſcipline des armées de terre, 1682.
retenaient tous ces hommes groſſiers dans le devoir. L'Angleterre & la Hollande, ces puiſſances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de ſi bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, & des gardes-marines dans les ports, furent inſtituées & compoſées de jeunes gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profeſſion, ſous des maîtres payés du tréſor public.

Port de Toulon conſtruit.

Le port de Toulon ſur la Méditerranée fut conſtruit à frais immenſes, pour contenir cent vaiſſeaux de guerre, avec un arſenal & des magaſins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Breſt ſe formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grace ſe rempliſſaient de vaiſſeaux. La nature était forcée à Rochefort.

Invention des galiotes à bombes.

Enfin le roi avait plus de cent vaiſſeaux de ligne, dont pluſieurs portaient cent canons & quelques-uns davantage. Ils ne reſtaient pas oiſifs dans les ports. Ses eſcadres, ſous le commandement de *Du-Quêne*, nettoyaient les mers infeſtées par les corſaires de Tripoli & d'Alger. Il ſe vengea d'Alger avec le ſecours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de ſon ſiècle. Cet art funeſte, mais admirable, eſt celui des galiotes à bombes, avec leſquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme nommé *Bernard Renaud*, connu ſous le nom de *petit Renaud*, qui, ſans avoir jamais ſervi ſur les vaiſſeaux, était un excellent marin à force de génie. *Colbert*, qui déterrait le mérite dans l'obſcurité, l'avait

ſouvent appelé au conſeil de marine, même en préſence du roi. C'était par les ſoins & ſur les lumières de *Renaud*, que l'on ſuivait depuis peu une méthode plus régulière & plus facile pour la conſtruction des vaiſſeaux. Il oſa propoſer dans le conſeil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes puſſent n'être pas poſés ſur un terrain ſolide. La propoſition révolta. Il eſſuya les contradictions & les railleries que tout inventeur doit attendre; mais ſa fermeté, & cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'eſſai de cette nouveauté.

Les Algériens punis, & pas aſſez.

Renaud fit conſtruire cinq vaiſſeaux plus petits que les vaiſſeaux ordinaires, mais plus forts de bois, ſans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, ſur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage ſous les ordres du vieux *Du-Quêne*, qui était chargé de l'entrepriſe, & n'en attendait aucun ſuccès. *Du-Quêne* & les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écraſée & conſumée: mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne ſervit qu'à multiplier les calamités humaines, & fut plus d'une fois redoutable à la France où il fut inventé (19).

28 octobre 1681.

La marine ainſi perfectionnée en peu d'années était

(19) Cet appareil eſt plus effrayant que l'effet n'en eſt terrible. Les bombes ſont mal ajuſtées; les bâtimens qui les portent manœuvrent mal, ſont aiſément déſemparés, le feu y prend fréquemment, & les frais de ces armemens excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent cauſer. On prétend que le dei d'Alger ayant ſu ce que l'expédition de *Du-Quêne* avait coûté à *Louis XIV* : *Il n'avait qu'à m'en donner la moitié*, dit-il, *j'aurais brûlé la ville toute entière.*

le fruit des soins de *Colbert*. *Louvois* fesait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Montroyal, &c. & pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de *Louis XIV*. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Etablissemens, forteresses.

Son bonheur & sa gloire étaient encore relevés par la faiblesse de la plupart des autres rois, & par le malheur de leurs peuples. L'empereur *Léopold* avait alors à craindre les Hongrois révoltés, & surtout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de *Louis* persécutait les protestans en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire; mais protégeait sous main les protestans & les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour se déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; & l'année d'après l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de trois cents mille combattans, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capable de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur *Léopold* faible.

L'empereur *Léopold* quitta d'abord Vienne avec précipitation, & se retira jusqu'à Lintz à l'approche

Il fuit de Vienne assiégée par les Turcs.

des Turcs ; & quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir, comme il pourrait, la fortune de l'Empire. (x)

Personne ne doutait que le grand-visir *Kara Mustapha*, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue à la vérité par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV ne veut pas l'attaquer pendant que les Turcs le poursuivent.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne désolée par les Turcs, & n'ayant contr'eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'Empire & faire son fils roi des Romains.

Enfin *Louis* se lasse & prend Luxembourg.

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche ; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, & qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche-espagnole le pouvoir

(x) Voyez les étranges particularités du siége de Vienne dans l'*Essai sur les mœurs &c.* & dans les *Annales de l'Empire*.

d'aider la branche allemande, prête à fuccomber: il voulait pour prix de fon inaction qu'on le fatisfît fur plufieurs points équivoques du traité de Nimègue, & principalement fur ce bailliage d'Aloft qu'on avait oublié d'inférer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg en 1682, fans attendre qu'on le fatisfît, & il s'abftint de toute hoftilité une année entière. Cette générofité fe démentit enfin pendant le fiége de Vienne. Le confeil d'Efpagne, au lieu de l'apaifer, l'aigrit; & *Louis XIV* reprit les armes dans les Pays-Bas, précifément lorfque Vienne était prête de fuccomber : c'était au commencement de feptembre; mais contre toute attente Vienne fut délivrée. La préfomption du grand-vifir, fa molleffe, fon mépris brutal pour les chrétiens, fon ignorance, fa lenteur le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prife. Le roi de Pologne *Jean Sobieski* eut le temps d'arriver; & avec le fecours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à fe préfenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute. L'empereur revint dans fa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorfque fon libérateur fortait de l'églife (20) où l'on avait chanté le *Te Deum*, & où le prédicateur avait pris pour fon texte: *Il fut un homme envoyé de* DIEU *nommé Jean.* (*y*) Vous avez déjà vu que le pape *Pie V* avait appliqué

Les Turcs battus.

12 feptembre 1683.

(20) *Léopold* ne vit *Sobieski* qu'à cheval & en pleine campagne. Il avait délibéré fur l'étiquette qu'il devait obferver avec fon libérateur; & ayant affemblé fon confeil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif : *A bras ouverts, s'il a fauvé l'Empire*, répondit le duc de Lorraine. Il fut le feul de fon avis.

(*y*) Voyez l'*Effai fur les mœurs &c.*

Novembre 1688. ces paroles à dom *Juan d'Autriche* après la victoire de Lépante. Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur *Léopold* fut à la

Août 1684. fois triomphant & humilié. Le roi de France n'ayant plus rien à ménager fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai, de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves & en démolit les fortifications ; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les impériaux & les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes ; & la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trève de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg & sa principauté, qu'il venait de prendre.

Avril 1684. Il était encore plus redouté sur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus avant lui que par les esclaves que fesaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon & recevoir la paix ; ils rendirent tous les esclaves chrétiens, & payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque *Damfreville*, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'anglais, qui étant déjà à bord, soutinrent à *Damfreville* que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, & remettant les Anglais à terre : *Ces gens-ci*, dit-il, *prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi*, *le*

mien ne prend pas la liberté de leur offrir ſa protection; je vous les remets; c'eſt à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaiſe, la faibleſſe du gouvernement de *Charles II*, & le reſpect des nations pour *Louis XIV* ſe font connaître par ce trait.

Tel était ce reſpect univerſel qu'on accordait de nouveaux honneurs à ſon ambaſſadeur à la porte ottomane, tels que celui du ſopha; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique, qui ſont ſous la protection du grand-ſeigneur.

Louis XIV trop faſtueux avec les faibles.

La république de Gènes s'abaiſſa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gènes avait vendu de la poudre & des bombes aux Algériens. Elle conſtruiſait quatre galères pour le ſervice de l'Eſpagne. Le roi lui défendit par ſon envoyé *St Olon*, l'un de ſes gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, & la menaça d'un châtiment prompt ſi elle ne ſe ſoumettait à ſes volontés. Les Génois, irrités de cette entrepriſe ſur leur liberté & comptant trop ſur le ſecours de l'Eſpagne, ne firent aucune ſatisfaction. Auſſitôt quatorze gros vaiſſeaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, pluſieurs frégates ſortent du port de Toulon. *Seignelai*, nouveau ſecrétaire de la marine, & à qui le fameux *Colbert* ſon père avait déjà fait exercer cet emploi avant ſa mort, était lui-même ſur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'eſprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier & miniſtre; avide de toute eſpèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, & mêlant les plaiſirs aux affaires ſans qu'elles en ſouffriſſent. Le vieux *Du-Quêne* commandait les vaiſſeaux, le duc de

17 mars 1684.

Mortemar les galères ; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'Etat. On arrive devant Gènes ; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, & réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gènes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, & brûlent le fauxbourg de S[t] Pierre d'Arène. Alors il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. Le roi exigea que le doge de Gènes & quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles ; & de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction & ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gènes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Doge de Gènes. 22 février 1685.

Imperiale Lescaro, doge de Gènes, avec les sénateurs *Lomellino*, *Garibaldi*, *Durazzo* & *Salvago*, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge en habit de cérémonie parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent : son discours & ses marques de soumission étaient dictés par *Seignelai*. Le roi l'écouta, assis & couvert ; mais comme dans toutes les actions de sa vie, il joignait la politesse à la dignité, il traita *Lescaro* & les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres *Louvois*, *Croissi* & *Seignelai*, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait : *Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit ; mais ses ministres nous la rendent*. Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de *Seignelai*

lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus ſingulier à Verſailles, il répondit : *C'eſt de m'y voir.*

L'extrême goût que *Louis XIV* avait pour les choſes d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambaſſade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré juſqu'alors que la France exiſtât. Il était arrivé, par une de ces ſingularités qui prouvent la ſupériorité des Européens ſur les autres nations, qu'un grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé *Phalk Conſtance*, était devenu *barcalon :* c'eſt-à-dire premier miniſtre ou grand-viſir du royaume de Siam. Cet homme, dans le deſſein de s'affermir & de s'élever encore, & dans le beſoin qu'il avait de ſecours étrangers, n'avait oſé ſe confier ni aux Anglais ni aux Hollandais ; ce ſont des voiſins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs ſur les côtes de Coromandel, & avaient porté dans ces extrémités de l'Aſie la réputation de leur roi. *Conſtance* crut *Louis XIV* propre à être flatté par un hommage qui viendrait de ſi loin ſans être attendu. La religion, dont les reſſorts ſont jouer la politique du monde depuis Siam juſqu'à Paris, ſervit encore à ſes deſſeins. Il envoya, au nom du roi de Siam ſon maître, une ſolemnelle ambaſſade avec de grands préſens à *Louis XIV*, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de ſa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation françaiſe, & qu'il n'était pas même éloigné de ſe faire chrétien. La grandeur du roi flattée, & ſa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambaſſadeurs & ſix jéſuites ; & depuis il y joignit des officiers avec huit cents ſoldats : mais l'éclat de cette

Ambaſſade des Siamois.
1684.

ambaſſade ſiamoiſe fut le ſeul fruit qu'on en retira. *Conſtance* périt quatre ans après, victime de ſon ambition : quelque peu des français qui reſtèrent auprès de lui furent maſſacrés, d'autres obligés de fuir ; & ſa veuve, après avoir été ſur le point d'être reine, fut condamnée par le ſucceſſeur du roi de Siam à ſervir dans la cuiſine, emploi pour lequel elle était née.

Querelle avec le pape, & cependant le pape a raiſon.

Cette ſoif de gloire, qui portait *Louis XIV* à ſe diſtinguer en tout des autres rois, paraiſſait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. *Odeſcalchi*, *Innocent XI*, fils d'un banquier du Milanais, était ſur le trône de l'Egliſe. C'était un homme vertueux, un pontiſe ſage, peu théologien, prince courageux, ferme & magnifique. Il ſecourut contre les Turcs, l'Empire & la Pologne de ſon argent, & les Vénitiens de ſes galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de *Louis XIV* uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît ſi vivement le parti des empereurs, qui ſe diſent rois des Romains, & qui, s'ils le pouvaient, règneraient dans Rome : mais *Odeſcalchi* était né ſous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude & l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi, qui de ſon côté lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, ſans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis long-temps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé ſur un point-d'honneur dont ſe piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambaſſadeurs à Rome étendaient le droit de franchiſe &

d'afile, affecté à leurs maifons, jufqu'à une très-grande diftance qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions toujours foutenues rendaient la moitié de Rome un afile fûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome fous le nom des ambaffadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en fouffrait, & le fifc en était appauvri.

Tous les rois acquiefcent à ce que veut le pape, excepté *Louis XIV*.

Le pape *Innocent XI* obtint enfin de l'empereur, du roi d'Efpagne, de celui de Pologne, & du nouveau roi d'Angleterre *Jacques II*, prince catholique, qu'ils renonçaffent à ces droits odieux. Le nonce *Ranucci* propofa à *Louis XIV* de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité & au bon ordre de Rome. *Louis* très-mécontent du pape, répondit: ,, Qu'il ne s'était ,, jamais réglé fur l'exemple d'autrui, & que c'était à ,, lui de fervir d'exemple. (21) ,, Il envoya à Rome le marquis de *Lavardin* en ambaffade pour braver le pape. *Lavardin* entra dans Rome, malgré les défenfes du pontife, efcorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, & de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit poffeffion de fon palais, de fes quartiers & de l'églife de St Louis, autour defquels il fit pofter des fentinelles & faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape eft le feul fouverain à qui on pût envoyer une telle ambaffade: car la fupériorité qu'il affecte fur les têtes couronnées leur donne toujours envie de l'humilier;

Novembre 1687.

(21) Il eft fingulier que des miniftres ofent porter leur mépris pour leur maître jufqu'à lui faire dire que *c'eft à lui de fervir d'exemple*; & cet exemple était celui de favorifer chez un de fes voifins la contrebande qu'il réprimait dans fes Etats par un code barbare, & de protéger contre les lois les voleurs & les affaffins.

& la faibleffe de fon Etat fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce qu'*Innocent XI* put faire, fut de fe fervir contre le marquis de *Lavardin* des armes ufées de l'excommunication ; armes dont on ne fait pas même à Rome plus de cas qu'ailleurs, mais qu'on ne laiffe pas d'employer comme une ancienne formule, ainfi que les foldats du pape font armés feulement pour la forme.

Le cardinal d'*Eftrées*, homme d'efprit, mais négociateur fouvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'*Eftrées*, ayant été obligé de voir fouvent le marquis de *Lavardin*, ne put être enfuite admis à l'audience du pape fans recevoir l'abfolution : en vain il s'en défendait, *Innocent XI* s'obftinait à la lui donner, pour conferver toujours cette autorité imaginaire, par les ufages fur lefquels elle eft fondée.

Louis XIV fait un électeur.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours foutenue par les fouterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du foin de divifer ou de combattre l'Empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de *Furftemberg* évêque de Strasbourg, fa créature & la victime de fes intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait emprifonner dans la dernière guerre, comme un allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer fon évêque, qui par-là devient électeur. Celui qui rempliffait ce fiége était *Ferdinand de Bavière*, autrefois l'allié & depuis l'ennemi du roi comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi

répandu

répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues & les promeſſes firent élire le cardinal de *Furſtemberg* comme coadjuteur; & après la mort du prince, il fut élu une ſeconde fois par la pluralité des ſuffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, & l'empereur a celui de confirmer à l'électorat. L'empereur & le pape *Innocent XI*, perſuadés que c'était preſque la même choſe, de laiſſer *Furſtemberg* ſur ce trône électoral, & d'y mettre *Louis XIV*, s'unirent pour donner cette principauté au jeune *Bavière*, frère du dernier mort. Le roi ſe vengea du pape en lui ôtant Avignon, & prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au ſujet des droits de la princeſſe palatine, *Madame*, ſeconde femme de *Monſieur;* droits auxquels elle avait renoncé par ſon contrat de mariage. La guerre faite à l'Eſpagne en 1667 pour les droits de *Marie-Thérèſe*, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats ſont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de ſa grandeur, indiſpoſa, ou dépouilla, ou humilia preſque tous les princes; mais auſſi, preſque tous ſe réuniſſaient contre lui.

L'empereur & le pape ne veulent point de l'électeur de *Louis XIV*.

Octobre 1688.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, & protégé par Louis XIV.

Ligue universelle contre *Louis XIV*.

LE prince d'Orange, plus ambitieux que *Louis XIV*, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté & par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, & détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrétement ligués à Augsbourg ; ensuite l'Espagne & la Savoie s'unirent à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des impériaux, & le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cents mille protestans, fuyant la persécution de *Louis*, & emportant avec eux hors de France leur industrie & leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, & n'avait d'ami que le roi *Jacques*.

Jacques le catholique.

Jacques roi d'Angleterre, successeur de *Charles II* son frère, était catholique comme lui ; mais *Charles*

n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses & pour son frère : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes n'avait pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. *Jacques*, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignait à sa créance l'esprit de parti & de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de *Confucius*, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne ; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume (z) le catholicisme, regardé avec horreur par ces royalistes-républicains, comme la

(z) On trouve dans la compilation des mémoires de *Maintenon*, au tom. III, chap. IV, intitulé *du roi & de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de faussetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : *Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire?* Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : *Si le roi pouvait dispenser du serment du test ceux qu'il admettait aux emplois ?*

Le même auteur dit que le pape *Innocent XI* donna au prince d'Orange deux cents mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'*Innocent XI* fit dire *des milliers* de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg ; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules & si contraires aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à la Haye fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'*Avaux* le manda au roi.

Le même auteur fait entendre que le comte d'*Avaux* corrompait des membres de l'Etat ; il se trompe, c'est le comte d'*Estradé*. Il se trompe encore sur le temps ; c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'*Estrade* à M. de *Lionne*, du 17 septembre 1665.

Le même auteur ose citer l'évêque *Burnet*, & lui fait dire, pour exprimer un vice du prince d'Orange, que ce prince *n'aimait que les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'histoire de *Burnet*, qui ait le

religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très-aisée, de rendre une religion dominante dans un pays. *Constantin*, *Clovis*, *Gustave-Vasa*, la reine *Elisabeth* firent recevoir sans danger, chacun par des moyens différens, une religion nouvelle; mais pour de pareils changemens, deux choses sont absolument nécessaires, une profonde politique & des circonstances heureuses; l'un & l'autre manquaient à *Jacques*.

Jacques veut être despotique.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques; que ceux de Suède & de Danemarck le devenaient alors; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne & l'Angleterre, où la liberté des peuples subsistât avec la royauté. *Louis XIV* l'encourageait à devenir absolu chez lui, & les jésuites le pressaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit si malheureusement qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire; ayant publiquement à sa cour un nonce du pape, des jésuites, des capucins, mettant en prison sept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux; renversant avec hauteur des lois qu'il fallait sapper en silence; enfin se conduisant avec si peu de ménagement que les cardinaux de Rome disaient en plaisantant, » » qu'il fallait l'excommunier, comme un homme » qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait

moindre rapport à cette expression si basse & si indigne de l'histoire. Et si quelque faiseur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque *Burnet* eût laissé échapper dans la conversation un mot aussi indécent, ce témoignage obscur ne pourrait prévaloir contre une histoire authentique.

„ en Angleterre. „ Le pape *Innocent XI* n'espérait rien des entreprises de *Jacques*, & refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite *Peters*. Ce jésuite était un intrigant impétueux qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal & primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'Etat se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence & un secret qui endormirent la confiance de la cour.

Le jésuite *Peters*.

(*aa*) Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cents mille florins de rente ; mais telle était sa politique heureuse que l'argent, la flotte, les cœurs des Etats-Généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, & *Jacques* cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. *Barillon* ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de *Jacques* que de celles de l'Europe, fut trompé le

Armement public de *Guillaume* contre *Jacques* sans que *Jacques* le sache.

(*aa*). L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les Etats-Généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, & dit ces mots : *Messieurs, il y aura guerre au printemps prochain ; & je demande qu'on enregistre cette prédiction.* Il cite le comte d'*Avaux*.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'*Avaux* ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi du 20 mai.

premier. *Louis XIV* ne le fut pas ; il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec sécurité, & qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus temps, & que la flotte du prince son gendre était à la voile.

Octobre 1688. Tout lui manqua à la fois, comme il se manqua à lui-même. Il écrivit en vain à l'empereur *Léopold*, qui lui répondit : *Il ne vous est arrivé que ce que nous vous avions prédit*. Il comptait sur sa flotte ; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes ; & s'il les avait menés au combat, sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu ; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent ; entr'autres, ce fameux *Churchil*, aussi fatal depuis à *Louis* qu'à *Jacques*, & si illustre sous le nom de duc de *Marlborough*. Il était favori de *Jacques*, sa créature, le frère de sa maîtresse, son lieutenant-général dans l'armée ; cependant il le quitta, & passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de *Jacques*, enfin sa propre fille la princesse *Anne*, l'abandonnèrent.

Jacques, abandonné de tout le monde, s'enfuit.

Alors se voyant attaqué & poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre ; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis ; haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune. La fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres ; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange

dans son propre palais ; après avoir vu sa garde relevée sans coup férir par celle du prince, chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait, d'abandonner son royaume ; il alla chercher un asile en France. (22)

Ce fut-là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si long-temps contestées, des droits du roi & de ceux du peuple ; & ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme *Marie*, fille du roi *Jacques*. Dès-lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe que sous le nom de *Guillaume III*, roi légitime d'Angleterre & libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des Etats de son beau-père. *Guillaume III* roi d'Angleterre.

Le roi fugitif vint avec sa femme fille d'un duc de Modène, & le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de *Louis XIV*. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, & surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au devant d'elle jusqu'à Chatou : (*bb*) *Jacques* chez *Louis XIV*. Janvier 1689.

(22) On peut consulter sur ces détails les mémoires du chevalier *d'Alrymple* déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. *Jacques*, qui sous le règne de son frère l'avait empêché de faire grâce au lord *Russel*, appelà auprès de lui le vieux comte de *Bedford* père de *Russel*, & le conjura d'employer en sa faveur son crédit sur les pairs. *Sire, j'avais un fils*, répondit le comte, *il aurait pu vous servir.*

(*bb*) Voyez les lettres de Mme de *Sévigné*, & les mémoires de Mme de *la Fayette*, &c.

Je vous rends, Madame, lui dit-il, *un triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands & de plus heureux*. Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de St Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France; tout ce qui sert à la commodité & au luxe, des présens de toute espèce, en argent, en or, en vaissellc, en bijoux, en étoffes.

Générosité de *Louis XIV*. Il y avait parmi tous ces présens, une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla six cents mille francs pour l'entretien de sa maison, outre les présens sans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi & ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose, auprès des préparatifs qu'on fesait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand; mais *Jacques* parut petit. Ceux qui, à la cour & à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. Il ne voyait guère que des jésuites. Il alla descendre chez eux à Paris, dans la rue St Antoine. Il leur dit qu'il était jésuite lui-même; & ce qui est de plus singulier, c'est que la chose était vraie. Il s'était fait associer à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jésuites anglais, étant encore duc d'Yorck. Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayaient tous les jours à faire des chansons sur lui. Chassé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui savait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Rheims, frère de *Louvois*, dit tout haut à

Jacques peu considéré.

St Germain dans son antichambre : *Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe.* (23) Il ne recevait de Rome que des indulgences & des pasquinades. Enfin, dans toute cette révolution, sa religion lui rendit si peu de services que, lorsque le prince d'Orange, le chef du calvinisme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi son beau-père, le ministre du roi catholique à la Haye avait fait dire des messes pour l'heureux succès de ce voyage.

Jacques touche les écrouelles.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, & des libéralités de *Louis XIV* envers lui, c'était un spectacle digne de quelque attention, de voir *Jacques* toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaises, soit que les rois anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme prétendans à la couronne de la France ; soit que cette cérémonie soit établie chez eux depuis le temps du premier *Edouard.*

Efforts généreux de *Louis XIV* pour *Jacques.*

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver *Jacques* à St Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite *Innes*, recteur du collége des

(23) On attribue le même propos à *Charles II : Mon frère*, disait-il, *perdra trois royaumes pour une messe, & le paradis pour une fille.* On fit cette chanson attribuée à *Fontenelle* :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aisément un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois ;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ses pâques.

Ecossais à Paris, était son secrétaire d'Etat. Un ambassadeur (c'était M. d'*Avaux*) était nommé auprès du roi détrôné, & le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils & jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à S[t] Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse, & lui dit en l'embrassant : *Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne vous jamais revoir*. A peine le roi *Jacques* était-il débarqué en Irlande avec cet appareil que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de *Château-Renaud*, & une infinité de navires de transport, le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite & dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage, débarqua heureusement; & ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, & chargée des dépouilles de la Hollande.

12 mai 1689.

Bientôt après, un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande & la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin *Tourville*, vice-amiral de France, avec soixante & douze grands vaisseaux, rencontra une flotte anglaise & hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures : *Tourville*, *Château-Renaud*, *d'Etrées*, *Nemond* signalèrent leur courage & une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais & les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, & de qui les Français avaient appris

Louis XIV vainqueur des Anglais & des Hollandais sur mer.

depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés & démâtés allèrent échouer & se brûler sur leurs côtes. Le reste alla se cacher vers la Tamise, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que *Louis XIV* souhaitait depuis vingt années, & ce qui avait paru si peu vraisemblable arriva ; il eut l'empire de la mer : empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. *Seignelai*, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit par leur moyen une descente aisée à Tingmouth.

Epoque rare. Mars 1690. Juillet 1690.

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de St Malo & du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux & l'Etat, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi *Jacques* ne seconda pas en Irlande ces secours de *Louis XIV*. Il avait avec lui près de six mille français & quinze mille irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent *Guillaume* était absent ; cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londondéri ; il la pressa par un siége opiniâtre, mais mal dirigé pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien nommé *Valker*. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche & au combat. Il fesait braver

aux habitans la famine & la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

Bataille de la Boine qui assure le trône à *Guillaume*.

11 juillet 1690.

Cette première disgrace en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur. *Guillaume* arriva & marcha à lui. La rivière de Boine était entr'eux. *Guillaume* entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules ; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais ; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi *Guillaume* fit passer son armée en trois endroits, & engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus de si bons soldats en France & en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations, dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses & des armes. (24) Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine : les Irlandais s'enfuirent. Leur roi *Jacques*, n'ayant paru dans l'engagement ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier. (25) Il avait

(24) On lisait dans les premières éditions *la supériorité que les blancs ont sur les nègres*. M. de *Voltaire* effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, la superstition, l'oppression exercée par les anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies ; telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement & dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, & il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais ni en industrie ni en lumières.

(25) Les nouveaux mémoires de *Berwick* disent le contraire ; mais plusieurs historiens, & entr'autres le chevalier *d'Alrymple*, sont d'accord

toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi *Guillaume*, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente & honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois & le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier, qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'alégresse & sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, & Français & étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi *Guillaume*. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps & à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois & le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom

Sottise des Parisiens.

avec M. de *Voltaire*. *Schomberg*, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui : *A la gloire, mes amis, à la gloire*. Ces troupes ayant été mises en désordre, *Callemotte*, qui remplaçait *Schomberg*, les rallia, & leur montrant les régimens français : *Messieurs, voilà vos persécuteurs*. Ainsi les dragonades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boine, & de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes.

de *Guillaume*, le commun des Français avait alors l'injustice de le mépriser. Il avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. *Guillaume*, vainqueur de *Jacques* en Irlande, ne paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de *Louis XIV*. Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de *Louis*, & façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une Divinité, & un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple, qui avait vu *Jacques* aller tous les jours à la messe, détestait *Guillaume* hérétique. L'image d'un gendre & d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de *Louis XIV*, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément.

Jacques revient en France.

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, & s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu, & les familles irlandaises catholiques, qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de *Guillaume* & de *Jacques* firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événemens remarqueront

que le roi *Guillaume*, après sa victoire, fit publier un pardon général, & que le roi *Jacques* vaincu, en passant par une petite ville nommée Gallowai, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. (26) De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à *Jacques* quelques villes en Irlande, entr'autres Limerick où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de *Jacques*, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroit de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple & à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses pour plus de vingt mille chevaux; des canons avec leurs affûts; des fusils, des pistolets, des épées pour armer vingt-six mille hommes: des vivres; des habits & jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. *Jacques* ne vint point. Limerick se rendit: les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, & ramenèrent en France environ vingt mille irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs.

(26) On nie ce fait dans les mémoires de *Berwick*, & d'*Alrymple* n'en parle point. On peut voir dans ce dernier historien les détails de la conduite de *Guillaume*, qui fut politique & dur, beaucoup plus que généreux.

La flotte de *Louis XIV* battue pour s'être obstinée à secourir *Jacques*.

29 juillet 1692.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que *Louis XIV* ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encore de changer la fortune de *Jacques* par une entreprise décisive, & de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que *Jacques* avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg & la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. *Tourville*, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. *D'Etrées* arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de *d'Etrées*, changea ; il ne put joindre *Tourville*. Ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre & de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures. *Russel* amiral anglais les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent-quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, & les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi *Jacques*, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances. (27)

(27) *Tourville* avait ordre de combattre, & ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. *Seignelai* lui avait reproché de n'avoir pas osé l'année précédente aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte. *Tourville* parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. *Vous ne m'avez pas entendu*, répliqua le ministre ; *il y a des hommes qui sont braves de cœur & poltrons de tête.*

Ce

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de *Louis XIV*. *Seignelai*, qui après *Colbert* son père avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. *Pontchartrain*, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'Etat de la marine, ne la laissa point périr. Le même esprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrace de la Hogue, des flottes aussi nombreuses qu'elle en avait eu déjà; car *Tourville* se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, & d'*Etrées* en avait trente, sans compter ceux qui étaient dans les ports; & même quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédens, pour conduire *Jacques* en Angleterre à la tête de vingt mille français; mais cette flotte ne fit que se montrer; les mesures 1696.

Russel qui commandait la flotte anglaise avait une correspondance secrète avec *Jacques*. Lui, *Marlborough*, plusieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir *Jacques*, en lui imposant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. *Russel* avait écrit à *Jacques* de remettre la descente à l'hiver, & surtout d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne, qu'il le connaissait incapable de sacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. *Jacques* avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que *Russel*, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences, en changeant les capitaines suspects la veille de l'action. D'*Alrymple* rapporte au contraire qu'on en donna le conseil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à *Russel*, qu'on avait cherché à lui donner des soupçons sur la fidélité de plusieurs officiers, & proposé de les changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ses ennemis & des leurs. *Russel* lut publiquement la lettre, & tous jurèrent de mourir pour leur reine & pour leur patrie.

On a dit que *Jacques*, placé sur le rivage, voyant combattre les mêmes vaisseaux avec lesquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéresser à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre sur la flotte française.

du parti de *Jacques* ayant été auſſi mal concertées à Londres que celles de ſon protecteur avaient été bien priſes en France.

Il ne reſta de reſſource au parti du roi détrôné que dans quelques conſpirations contre la vie de ſon rival. Ceux qui les tramèrent périrent preſque tous du dernier ſupplice ; & il eſt à croire que, quand même elles euſſent réuſſi, il n'eût jamais recouvré ſon royaume. Il paſſa le reſte de ſes jours à St Germain, où il vécut des bienfaits de *Louis* & d'une penſion de ſoixante & dix mille francs, qu'il eut la faibleſſe de recevoir en ſecret de ſa fille *Marie*, par laquelle il avait été détrôné. (27) Il mourut en 1700 à St Germain. Quelques jéſuites irlandais prétendirent qu'il ſe fesait des miracles à ſon tombeau. (*cc*) On parla même de faire canoniſer à Rome, après ſa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant ſa vie.

Malheurs étounans de la maiſon de *Stuart*.

Peu de princes furent plus malheureux que lui ; & il n'y a aucun exemple dans l'hiſtoire d'une maiſon ſi long-temps infortunée. Le premier des rois d'Ecoſſe ſes aïeux, qui eut le nom de *Jacques*, après avoir été dix-huit ans priſonnier en Angleterre, mourut aſſaſſiné avec ſa femme par la main de ſes ſujets. *Jacques II* ſon fils fut tué à vingt-neuf ans en combattant contre les Anglais. *Jacques III*, mis en priſon par ſon peuple, fut tué enſuite par les révoltés

(27) On a nié ce fait dans les mémoires de *Berwick*. Nous obſerverons que M. de *Voltaire* a été lié intimement avec les perſonnes qui connaiſſaient le mieux les petits détails de la cour de St Germain.

(*cc*) On a pouſſé le ridicule juſqu'à dire que ſes reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fiſtule.

dans une bataille. *Jacques IV* périt dans un combat qu'il perdit. *Marie Stuart* sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, & eut la tête tranchée. *Charles I*er petit-fils de *Marie*, roi d'Ecosse & d'Angleterre, vendu par les Ecossais, & jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. *Jacques* son fils, septième du nom & deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; & pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; & nous avons vu le prince *Charles Edouard*, réunissant en vain les vertus de ses pères & le courage du roi *Jean Sobieski* son aïeul maternel, exécuter les exploits & essuyer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs, qui a persécuté la maison de *Stuart* pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

De ce qui se passait dans le continent, tandis que Guillaume III envahissait l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, jusqu'en 1697. *Nouvel embrasement du Palatinat. Victoire des maréchaux de Catinat & de Luxembourg, &c.*

N'AYANT pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Prodigieuses armées de *Louis XIV.*

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime, telle qu'aucun Etat n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'empereur & l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes l'Angleterre & la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef; la Savoie & presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais & l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France; & tous ensemble ne purent alors l'entamer. *Louis XIV* eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne & en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattans. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cents cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie & en Afrique, n'en a jamais eu autant, & l'empire romain

n'en eut jamais davantage, & n'eut en aucun temps autant de guerres à foutenir à la fois. Ceux qui blâmaient *Louis XIV* de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mefures pour s'en défendre, & même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore forti du Texel, pour aller chercher le roi fon beau-père, & déjà la France avait des armées fur les frontières de la Hollande & fur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, fon fils le dauphin, qu'on nommait *Monfeigneur :* prince doux dans fes mœurs, modefte dans fa conduite, qui paraiffait tenir en tout de fa mère. Il était âgé de vingt-fept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien affuré, par fon caractère, qu'il n'en abuferait pas. Le roi lui dit publiquement à fon départ : *Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occafions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi foit mort.*

Le dauphin commande les armées.

22 feptembre 1688.

Ce prince eut une commiffion fpéciale pour commander, comme s'il eût été fimplement l'un des généraux que le roi eût choifi. Son père lui écrivait : *A mon fils le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.*

On avait tout prévu & tout difpofé, pour que le fils de *Louis XIV*, contribuant à cette expédition de fon nom & de fa préfence, ne reçût pas un

affront. Le maréchal de *Duras* commandait réellement l'armée. *Boufflers* avait un corps de troupes en-deçà du Rhin; le maréchal d'*Humières*, un autre vers Cologne, pour obſerver les ennemis. Heidelberg, Mayence étaient pris. Le ſiége de Philipsbourg, préalable toujours néceſſaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. *Vauban* conduiſait le ſiége. Tous les détails qui n'étaient point de ſon reſſort roulaient ſur *Catinat*, alors lieutenant-général, homme capable de tout & fait pour tous les emplois. *Monſeigneur* arriva après ſix jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de ſon père, s'expoſant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les ſoldats. Le roi goûtait une joie pure, d'avoir un fils qui l'imitait ſans l'effacer, & qui ſe feſait aimer de tout le monde, ſans ſe faire craindre de ſon père.

11 novembre 1688. Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois jours; Franckendal en deux : 15 novembre 1688. Spire, Trèves, Vorms & Oppenheim ſe rendirent, dès que les Français furent à leurs portes.

Incendie du Palatinat. Févr. 1689. Le roi avait réſolu de faire un déſert du Palatinat, dès que ces villes feraient priſes. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y ſubſiſter, plus que celle de ſe venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait ſon devoir, en s'uniſſant au reſte de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de *Louis*, ſigné *Louvois*, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc ſignifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes

si florissantes & si bien réparées, aux habitans des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, & qu'on allait les détruire par le fer & par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfans sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat qui passe toujours les ordres de rigueur, & qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait & saccageait leur patrie. On commença par Manheim & par Heidelberg, séjour des électeurs : leurs palais furent détruits, comme les maisons des citoyens ; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous *Louis XIV* ; mais les flammes dont *Turenne* avait brûlé deux villes & vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instrumens de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de *Louvois*, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils ; mais *Louis* avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles & au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir & le malheureux droit de la guerre ; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui

jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté & blâmèrent même sa politique. Car si les ennemis avaient pénétré dans ses Etats, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres.

Ce danger était à craindre : *Louis*, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paie plus difficilement : elles paraissent plus tard en campagne ; mais la discipline, la patience dans les fatigues, les rendent sur la fin d'une campagne aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine *Charles V* les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son Etat par *Louis XIV*, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'Empire à l'empereur *Léopold* : il l'avait rendu vainqueur des Turcs & des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn & Mayence, très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de
12 octobre 1689. places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois & demi de siége, après que le baron d'*Asfeld*, qui y commandait, eut été blessé à mort dans un assaut général.

Le marquis d'*Uxelles*, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages & les plus prévoyans, fit, pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il

eut au dedans, il fit vingt & une ſorties ſur les ennemis, & leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux ſorties en plein jour; enfin il fallut ſe rendre, faute de poudre, au bout de ſept ſemaines. Cette défenſe mérite place dans l'hiſtoire, & par elle-même, & par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immenſe, pleine d'un peuple oiſif qui veut juger de tout, & qui a tant d'oreilles & tant de langues avec ſi peu d'yeux, regarda d'*Uxelles* comme un homme timide & ſans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de juſtes éloges, étant au retour de la campagne à la comédie ſur le théâtre, reçut des huées du public : on lui cria, *Mayence*. Il fut obligé de ſe retirer, non ſans mépriſer, avec les gens ſages, un peuple ſi mauvais eſtimateur du mérite, & dont cependant on ambitionne les louanges.

Le maréchal d'*Uxelles* hué pour avoir bien fait.

Environ dans le même temps, le maréchal d'*Humières* fut battu à Valcour ſur la Sambre aux Pays-Bas, par le prince de *Valdeck;* mais cet échec, qui fit tort à ſa réputation, en fit peu aux armes de la France. *Louvois*, dont il était la créature & l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le maréchal d'*Humières* battu.

Juin 1689.

Le roi choiſit le maréchal de *Luxembourg*, malgré ſon miniſtre qui le haïſſait comme il avait haï *Turenne*. *Je vous promets*, lui dit le roi, *que j'aurai ſoin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de ſacrifier au bien de mon* (*dd*) *ſervice la haine qu'il a pour vous : vous n'écrirez*

(*dd*) Mémoires du maréchal de *Luxembourg*.

qu'à moi, vos lettres ne passeront point par lui. Luxembourg commanda donc en Flandre, & *Catinat* en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de *Lorges*. Le duc de *Noailles* avait quelques succès en Catalogne; mais en Flandre sous *Luxembourg*, & en Italie sous *Catinat*, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Maréchal de *Luxembourg*.

Le maréchal duc de *Luxembourg* avait dans le caractère des traits du grand *Condé*, dont il était l'élève; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste & peu réglé : plongé dans les intrigues des femmes; toujours amoureux, & même souvent aimé, quoique contrefait & d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage. (*ee*)

Maréchal de *Catinat*.

(*ff*) *Catinat* avait dans l'esprit une application & une agilité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, & avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, & fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667 il fit aux

(*ee*) Voyez les anecdotes à l'article de la *Chambre ardente*. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer & combattre de grandes armées.

(*ff*) On voit par les lettres de Mme de *Maintenon* qu'elle n'aimait pas le maréchal de *Catinat*. Elle n'espère rien de lui; elle appelle sa modestie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires & des hommes, & les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France.

yeux du roi, à l'attaque de la contrefcarpe de Lille, une action qui demandait de la tête & du courage. Le roi la remarqua, & ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue; philosophe au milieu de la grandeur & de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération; libre de tous préjugés, & n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie & le métier de courtisan furent ignorés de lui; il en cultiva plus l'amitié, & en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Victoires. De Stafarde, 19 août 1690.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, *Victor-Amédée*, prince alors sage, politique, & encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi-bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés & montagneux, tels que son pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais fesant des fautes & comme prince & comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de *Catinat*. Le général français en profita, & gagna une pleine victoire à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Stafarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté & presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la

Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi.
1691. *Catinat* passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, & revient enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

De la Marsaille. 4 octobre 1693. Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait; & le duc de Savoie augmenta la sienne. *Catinat*, moins fort que l'ennemi vaincu fut long-temps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, & là il gagna une seconde bataille rangée, d'autant plus glorieuse que le prince *Eugène de Savoie* était un des généraux ennemis.

De Fleurus. 30 juin 1690. A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de *Luxembourg* gagnait la bataille de Fleurus; & de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de *Valdeck*, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi *Guillaume*, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti, que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes & de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *Je veux*. Cepen-
19 septembre 1691. dant après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de *Luxembourg* une armée aussi forte que la française

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingts mille hommes ; mais Mons était déjà investi par le maréchal de *Luxembourg ;* & le roi *Guillaume* ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. *Louis XIV* vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, & il laissa *Luxembourg* disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse ; action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi & de la gendarmerie défirent soixante & quinze escadrons de l'armée ennemie.

Avril 1691.

De Leuse. 19 septembre 1691.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre & de la Meuse, & par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours, & les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de *Luxembourg* empêchait le roi *Guillaume* de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingts mille hommes, & de venir faire lever le siége. *Louis* retourna encore à Versailles après cette conquête ; & *Luxembourg* tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célébre par l'artifice & par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi *Guillaume* est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de *Luxembourg*. Sur ce faux avis, *Luxembourg* prend avec raison des mesures, qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, & le général le sait à peine.

Juin 1692.

Sans un excès de diligence & de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier; des officiers-généraux, assez habiles pour rétablir le désordre, & qui eussent la bonne volonté de le faire; car un seul officier supérieur, qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre.

De Steinkerque. 3 août 1692.

Luxembourg était malade; circonstance funeste, dans un moment qui demande une activité nouvelle: le danger lui rendit ses forces: il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, & il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée *Philippe* duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, & revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils & un petit-neveu du grand *Condé* servaient tous deux de lieutenans-généraux: l'un était *Louis de Bourbon*, nommé *Monsieur le Duc*; l'autre, *François Louis* prince de *Conti*; rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation; M. *le Duc*,

d'un naturel plus auſtère, ayant peut-être des qualités plus ſolides, & le prince de *Conti* de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils déſiraient paſſionnément cette gloire ; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que *Louis*, qui connaiſſait leur ambition comme leur mérite, ſe ſouvenait toujours que le prince de *Condé* lui avait fait la guerre.

Le prince de *Conti* fut le premier qui rétablit le déſordre, ralliant des brigades, en feſant avancer d'autres ; M. *le Duc* feſant la même manœuvre, ſans avoir beſoin d'émulation. Le duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, était auſſi lieutenant-général dans cette armée. Il ſervait depuis l'âge de douze ans ; & quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand-prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes ſe miſſent à la tête de la maiſon du roi, avec le duc de *Choiſeul*, pour chaſſer un corps d'anglais, qui gardait un poſte avantageux, dont le ſuccès de la bataille dépendait. La maiſon du roi & les Anglais étaient les meilleures troupes qui fuſſent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes & de jeunes ſeigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaiſes du roi *Guillaume* ; & quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reſte cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille, avec des dragons, & acheva la victoire.

Le roi *Guillaume*, ayant perdu environ ſept mille hommes, ſe retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué ; & toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes & de la plus floriſſante nobleſſe du royaume, fit à la cour, à Paris & dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

M. *le Duc*, le prince de *Conti*, MM. de *Vendôme* & leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations & la joie allaient juſqu'à la démence. Toutes les femmes s'empreſſaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec aſſez de peine & de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient paſſé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornemens faits ſur ce modèle ; on les appela des *Steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la ſteinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empreſſement. Le peuple s'attroupait par-tout autour des princes ; on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de *Turenne*, neveu du héros tué en Allemagne ; il donnait déjà des eſpérances d'égaler ſon oncle. Ses grâces & ſon eſprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour & à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette

bataille

bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

Le même général, avec les mêmes princes & ces mêmes troupes surprises & victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi *Guillaume* par une marche de sept lieues, & l'atteignit à Nervinde. Nervinde est un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. *Guillaume* eut le temps de se retrancher pendant la nuit & de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour; on le trouve à la tête du régiment de *Ruvigni*, tout composé de gentilshommes français, que la fatale révocation de l'édit de Nantes & les dragonades avaient forcés de quitter & de haïr leur patrie. Ils se vengeaient sur elle des intrigues du jésuite *la Chaise* & des cruautés de *Louvois*. *Guillaume*, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui: mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva, & continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

DeNervinde 29 juillet 1693.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de *Villeroi* fut le premier qui sauta dans les retranchemens des ennemis. Deux fois le village fut emporté & repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même *Philippe* duc de Chartres se montra digne petit-fils de *Henri IV*. Il chargeait pour la troisième fois à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se retrouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes & de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre;

on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse. On revole à lui dans le moment & on le dégage. Le prince de *Condé* qu'on nommait *Monsieur le Duc*, le prince de *Conti* son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, & furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers-généraux, depuis que le feu décide de tout dans les batailles.

Le maréchal de *Luxembourg* se signala & s'exposa plus que jamais : son fils, le duc de *Montmorenci*, se mit au devant de lui lorsqu'on le tirait, & reçut le coup porté à son père. Enfin le général & les princes reprirent le village une troisième fois, & la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, & huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *de profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de *Salm*, blessé & prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de *Luxembourg* lui rendait des soins assidus : *Quelle nation êtes-vous!* lui dit ce prince : *il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire.*

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde, ne

l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi *Guillaume* fit toujours de belles retraites; & quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de *Conti* appelait le maréchal de *Luxembourg, le tapissier de Notre-Dame*. On ne parlait que de victoires. Cependant *Louis XIV* avait autrefois conquis la moitié de la Hollande & de la Flandre, toute la Franche-Comté sans donner un seul combat; & maintenant, après les plus grands efforts & les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies : on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

Le maréchal de *Lorges* avait aussi, de son côté, gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Virtemberg : il avait pénétré dans son pays; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. *Monseigneur* vint prendre une seconde fois & saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris; & ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les impériaux. De Spirebach. 1 & 2 septemb. 1692.

Le maréchal de *Catinat* ne put, après sa victoire de Stafarde & la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie; ni après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal.

En Espagne, le maréchal de *Noailles* gagna aussi une bataille sur le bord du Ter. Il prit Gironne & quelques petites places : mais il n'avait qu'une armée faible; & il fut obligé, après sa victoire, de se retirer Du Ter. 27 mai 1694.

devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés & affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, & encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* & parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance & de supériorité, l'ame des troupes françaises, diminuait déjà un peu.
1691. *Louis XIV* cessa de paraître à leur tête. *Louvois* était mort; on était très-mécontent de *Barbesieux* son fils.
Janv. 1695. Enfin la mort du maréchal de *Luxembourg*, sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler St Malo, & qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français. Il y avait déjà long-temps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes, aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; & ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grace, St Malo, Dunkerque & Calais, furent bombardées par les flottes anglaises. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, & qui doit ses embellissemens à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons

Places maritimes de France bombardées. Juillet 1694 & 1695.

ſeulement au Havre-de-Grace furent écraſées & brûlées par les bombes ; mais les fortifications du port furent renverſées. C'eſt en ce ſens que la médaille frappée en Hollande eſt vraie, quoique tant d'auteurs français ſe ſoient récriés ſur ſa fauſſeté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé & renverſé, &c.* Cette inſcription ne dit pas que la ville fut conſumée, ce qui eût été faux ; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait en France prodigué (*gg*) des éloges à *Louis XIV* pour l'avoir priſe, & des railleries & des ſatires indécentes contre le roi *Guillaume*, pour ne l'avoir pu ſecourir avec une armée de quatre-vingts mille hommes. *Guillaume* s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la ſienne quand *Louis XIV* l'aſſiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que *Vauban* avait faites. La garniſon françaiſe qui la défendit était une armée ; car dans le temps qu'il en forma l'inveſtiſſement, le maréchal de *Boufflers* ſe jeta dans la place avec ſept régimens de dragons. Ainſi Namur était défendue par ſeize mille hommes, & prête à tout moment d'être ſecourue par près de cent mille.

Guillaume prend Namur.

Le maréchal de *Boufflers* était un homme de beaucoup de mérite, un général actif & appliqué, un bon citoyen, ne ſongeant qu'au bien du ſervice,

(*gg*) Voyez l'ode de *Boileau*, & le fragment hiſtorique de *Racine*. L'expérience, dit *Racine*, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'oppoſer à un deſſein que le roi conduiſait lui-même.

ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les mémoires du marquis de *Feuquières* lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place & de la citadelle ; il lui en reproche encore dans la défense de Lille qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de *Louis XIV* ont copié servilement le marquis de *Feuquières* pour la guerre, ainsi que l'abbé de *Choisi* pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que *Feuquières*, d'ailleurs excellent officier & connaissant la guerre par principes & par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'*Aristarque* & quelquefois le *Zoïle* des généraux. Il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde & tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop, contre ceux qui servaient l'Etat, des lumières qui eussent été très-utiles s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué & hardi.

Il reprocha au maréchal de *Villeroi* plus de fautes & de plus essentielles qu'à *Boufflers*. *Villeroi*, à la tête d'environ quatre-vingts mille hommes, devait secourir Namur ; mais quand même les maréchaux de *Villeroi* & de *Boufflers* eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire, (ce qui est bien rare) il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, & se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi *Guillaume*,

arrêtèrent alors néceſſairement ceux du maréchal de *Villeroi*.

Le maréchal de *Boufflers*, le comte de *Guiſcard* gouverneur de la ville, le comte du *Châtelet de Lomont* commandant de l'infanterie, tous les officiers & les ſoldats défendirent la ville avec une opiniâtreté & une bravoure admirable, qui ne recula pas la priſe de deux jours. Quand une ville eſt aſſiégée par une armée ſupérieure, que les travaux ſont bien conduits, & que la ſaiſon eſt favorable, on ſait à peu près en combien de temps elle ſera priſe, quelque vigoureuſe que la défenſe puiſſe être. Le roi *Guillaume* ſe rendit maître de la ville & de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à *Louis XIV*. Septembre 1695.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile, qu'il prenait ſur le roi d'Eſpagne, de ſes villes bombardées par les Anglais. Tout cela feſait une guerre ruineuſe & funeſte aux deux partis. Bruxelles bombardée.

C'eſt, depuis deux ſiècles, un des effets de l'induſtrie & de la fureur des hommes, que les déſolations de nos guerres ne ſe bornent pas à notre Europe. Nous nous épuiſons d'hommes & d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités de l'Aſie & de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force & par adreſſe à recevoir nos établiſſemens, & les Américains dont nous avons enſanglanté & ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, & pour ſe détruire enſuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonie dans les grandes

La France perd Pondichéri. Indes que celle de Pondichéri, formée par les soins de *Colbert* avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, & ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi.

1695. Les Anglais détruisirent les plantations de la France à St Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de St Malo portèrent le fer & le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris & brûlés, leurs côtes saccagées.

Déprédations en Amérique.

Pointis chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi & de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène, magasin & entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, & le gain dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Mai 1697.

Les vaisseaux marchands de Hollande & d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, & surtout de *Du-Gué Trouin*, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes, pour avoir la réputation de *Dragut* ou de *Barberousse*.

Du-Gué Trouin.

Jean Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot il devint enfin chef d'escadre, ainsi que *Du-Gué Trouin*. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaiſſeaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de *Colbert* & la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Toute cette guerre eſt une eſpèce de guerre civile.

Le réſultat des expéditions de terre & de mer était donc le malheur univerſel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que dans cette guerre *Louis XIV* était armé contre ſon beau-frère le roi d'Eſpagne, contre l'électeur de Bavière dont il avait donné la ſœur à ſon fils le dauphin, contre l'électeur palatin dont il brûla les Etats après avoir marié *Monſieur* à la princeſſe palatine. Le roi *Jacques* fut chaſſé du trône par ſon gendre & par ſa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France, où l'une de ſes filles était dauphine, & contre l'Eſpagne où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens ſont des eſpèces de guerres civiles.

L'entrepriſe la plus criminelle de toute cette guerre, fut la ſeule véritablement heureuſe. *Guillaume* réuſſit toujours pleinement en Angleterre & en Irlande. Ailleurs les ſuccès furent balancés. Quand j'appelle cette entrepriſe criminelle, je n'examine pas ſi la nation, après avoir répandu le ſang du père, avait tort ou raiſon de proſcrire le fils, & de défendre ſa religion & ſes droits : je dis ſeulement que, s'il y a quelque juſtice ſur la terre, il n'appartenait pas à la fille & au gendre du roi *Jacques* de le chaſſer de ſa maiſon. Cette action ſerait horrible entre des particuliers : l'intérêt des peuples ſemble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryſvick. Etat de la France & de l'Europe. Mort & teſtament de Charles II roi d'Eſpagne.

LA France conſervait encore ſa ſupériorité ſur tous ſes ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie & le Palatinat. Elle feſait la guerre ſur les frontières des autres. C'était un corps puiſſant & robuſte, fatigué d'une longue réſiſtance, & épuiſé par ſes victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a pluſieurs ennemis à la fois ne peut avoir à la longue de ſalut que dans leur diviſion ou dans la paix. *Louis XIV* obtint bientôt l'un & l'autre.

Victor-Amédée *Victor-Amédée* duc de Savoie était celui de tous les princes, qui prenait le plutôt ſon parti, quand il s'agiſſait de rompre ſes engagemens pour ſes intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adreſſa. Le comte de *Teſſé*, depuis maréchal de France, homme habile & aimable, d'un génie fait pour plaire, qui eſt le premier talent des négociateurs, agit d'abord ſourdement à Turin. Le maréchal de *Catinat*, auſſi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas beſoin de deux hommes habiles, pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ſes avantages. On lui rendait ſon pays : on lui donnait de l'argent : on propoſait le mariage de ſa fille avec

le jeune duc de Bourgogne, fils de Monſeigneur héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord : le duc & *Catinat* conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent ſous prétexte d'un pélerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à perſonne. Le pape (c'était alors *Innocent XIII*) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, & des invaſions des Français, & des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ſes armées. On voulait que les impériaux laiſſaſſent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus ; car la cour de Vienne ne ſe déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ſes troupes à l'armée françaiſe. Ce prince devint en moins d'un mois, de généraliſſime de l'empereur, généraliſſime de *Louis XIV*. On amena ſa fille en France, pour épouſer à onze ans le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais propoſèrent le château de Ryſvick près de la Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait ſur pied ſervirent à hâter les concluſions. Quatre-vingts mille hommes étaient en Flandre ſous *Villeroi*. Le maréchal de *Choiſeul* en avait quarante mille ſur les bords du Rhin. *Catinat* en avait encore autant en Piémont. Le duc de *Vendôme*, parvenu enfin au généralat, après avoir paſſé par tous les degrés depuis celui de garde du roi comme un

Juillet 1696.

Ducheſſe de Bourgogne.

soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il
Août 1697. gagna un combat, & où il prit Barcelone. Ces nouveaux efforts & ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, & fut refusée comme à Nimègue.

Paix de Ryswick. Septembre, octob. 1697.

Le roi de Suède *Charles XI* fut le médiateur. Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur & ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de *Louis XIV*, mais avec une facilité & un relâchement de ses droits, qui étonnèrent également les Français & les alliés. On a cru long-temps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

Motifs de cette paix.

On prétendait que le grand projet du roi de France était & devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de *Bourbon* en arracherait au moins quelque démembrement, & que peut-être un jour elle l'aurait toute entière. Les renonciations authentiques de la femme & de la mère de *Louis XIV* ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein qui agrandissait ou la France ou la maison de *Bourbon*, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, & de laisser former dans l'Etat de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose, dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pensa que c'étaient-là les motifs secrets de cette paix de Rysvick, qui en effet procura par l'événement le trône d'Espagne au petit-fils de *Louis XIV.* Cette idée si vraisemblable n'est pas vraie; ni *Louis XIV* ni son conseil n'eurent ces vues qui semblaient devoir se présenter à eux. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Rysvick. Le marquis de *Torci* en fait l'aveu dans ses mémoires (*hh*) manuscrits. On fit la paix par lassitude de la guerre, & cette guerre avait été presque sans objet : du moins elle n'avait été du côté des alliés que le dessein vague d'abaisser la grandeur de *Louis XIV*, & dans ce monarque que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi *Guillaume* avait entraîné dans sa cause l'empereur, l'Empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. *Louis XIV* s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue. C'était contre sa personne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sureté la gloire que donnent les armes ; il voulut avoir celle de la modération : & l'épuisement qui se fesait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

(*hh*) Ces mémoires de *Torci* ont été imprimés depuis, & confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était instruit de tout ce qu'il avance.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil: les résolutions s'y prenaient. Le marquis de *Torci* encore jeune n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de *Beauvilliers* surtout y représentait avec force la misère des peuples. Mme de *Maintenon* en était touchée : le roi n'y était pas insensible. Cette misère fesait d'autant plus d'impression qu'on tombait de cet état florissant, où le ministre *Colbert* avait mis le royaume. Les grands établissemens en tout genre avaient prodigieusement coûté, & l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que *Louis XIV* gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Rysvick. (*ii*) Des sentimens vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois & leurs ministres sacrifient sans cesse & sans mesure à l'ambition, ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde.

Restitutions faites par *Louis XIV.* Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrenées, & ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre ; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi *Guillaume*, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur & de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi *Jacques*, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, & des pensions

(*ii*) *Paix précipitée par le seul motif de soulager le royaume.* Mémoires de *Torci*, tom. I, pag. 50, première édition.

de *Louis XIV*. Il ne fit plus que des manifestes ; sacrifié par son protecteur à la nécessité, & déjà oublié de l'Europe.

Les jugemens rendus par les chambres de Brisac (*kk*) & de Metz contre tant de souverains, & les réunions faites à l'Alsace, monumens d'une puissance & d'une fierté dangereuse, furent abolis ; & les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistemens, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisac, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbac, le Mont-Royal; ouvrages où *Vauban* avait épuisé son art, & le roi ses finances. On fut surpris en Europe, & mécontent en France que *Louis XIV* eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. *Harlai*, *Créci* & *Callières*, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer, ni à la cour, ni à la ville ; on les accablait de reproches & de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de *Louis XIV* leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, & depuis on les loua d'avoir préparé par ce traité la succession à la monarchie espagnole ; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept

(*kk*) *Giannone*, si célèbre par son utile histoire de Naples, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue *Louis XIV* fit la paix avec la Suède. Au contraire la Suède était son alliée.

cents années. Le duc *Charles V*, appui de l'Empire & vainqueur des Turcs, était mort. Son fils *Léopold* prit, à la paix de Ryſvick, poſſeſſion de ſa ſouveraineté; dépouillé à la vérité de ſes droits réels; car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à ſa capitale : mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ſes ſujets; droit dont jamais aucun prince n'a ſi bien uſé que lui.

Eloge de *Léopold*, duc de Lorraine, père de l'empereur *François I.*

Il eſt à ſouhaiter que la dernière poſtérité apprenne qu'un des moins grands ſouverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à ſon peuple. Il trouva la Lorraine déſolée & déſerte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conſervée toujours en paix, pendant que le reſte de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, & d'être aimé dans l'Empire; tenant heureuſement ce juſte milieu, qu'un prince ſans pouvoir n'a preſque jamais pu garder entre deux grandes puiſſances. Il a procuré à ſes peuples l'abondance qu'ils ne connaiſſaient plus. Sa nobleſſe, réduite à la dernière miſère, a été miſe dans l'opulence par ſes ſeuls bienfaits. Voyait-il la maiſon d'un gentilhomme en ruine, il la feſait rebâtir à ſes dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des préſens, avec cet art de donner, qui eſt encore au-deſſus des bienfaits : il mettait dans ſes dons la magnificence d'un prince & la politeſſe d'un ami. Les arts, en honneur dans ſa petite province, produiſaient une circulation nouvelle qui fait la richeſſe des Etats. Sa cour était formée ſur celle de France. On ne croyait preſque pas avoir changé de lieu, quand on paſſait de Verſailles à Luneville. A l'exemple de

Louis XIV,

Louis XIV, il fesait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Luneville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens jusque dans les boutiques & dans les forêts, pour les mettre au jour & les encourager. Enfin, pendant tout son règne il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances & des plaisirs. *Je quitterais demain ma souveraineté*, disait-il, *si je ne pouvais faire du bien.* Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé, & j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, & il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire.

Dans le temps que *Louis XIV* ménageait la paix de Rysvick qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective. Citoyens & étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant & assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à *Jean Sobieski* dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

Prince de *Conti* vainement élu roi de Pologne.

L'abbé de *Polignac*, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de *Conti*, connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque & à Nervinde. Il n'avait

jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi; M. *le Duc* avait autant de réputation que lui à la guerre; M. de *Vendôme* en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire & de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui. *Polignac*, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de l'éloquence & des promesses, l'argent qu'*Auguste*,
27 juin 1697. électeur de Saxe, prodiguait. *Louis-François* prince de *Conti* fut élu roi par le plus grand parti, & proclamé par le primat du royaume. *Auguste* fut élu deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince souverain & puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de *Conti* était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait pour lui que son nom & le cardinal de *Polignac*. Il fallait, ou que *Louis XIV* l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop, en envoyant le prince de *Conti*; & trop peu, en ne lui donnant qu'une faible escadre & quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut se conduire avec cette politique mitigée, qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de *Conti* ne fut pas seulement reçu à Dantzick. Ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent & les troupes de Saxe assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire

voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrace du prince de *Conti* ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le Midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Rysvick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs fesaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise & à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés & divisés entr'eux, avaient dans cette guerre la supériorité. La bataille de Zanta, où le prince *Eugène* battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept bachas & de plus de vingt mille turcs, abaissa l'orgueil ottoman, & procura la paix de Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée, les Moscovites Asoph, les Polonais Kaminieck, l'empereur la Transilvanie. La chrétienté fut alors tranquille & heureuse; on n'entendait parler de guerre, ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du dix-septième siècle; époque d'une trop courte durée.

Paix générale & courte dans le monde entier.

1695.

1699.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar *Pierre Alexiovitz* empereur de Russie, & l'autre le jeune *Charles XII* roi de Suède. Le czar *Pierre*, supérieur à son siècle & à sa nation, a été par son génie & par ses travaux le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. *Charles XII* plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats & non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la

Troubles du Nord.

Pierre I. Charles XII.

réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck & du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de *Charles XII* pour lui ravir une partie de ses Etats. Le roi *Charles*, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, & passa déjà pour un grand-homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, & neuf autres années le plus malheureux.

1700.

Troubles du Midi.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, fesaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfans. Sa femme, ses parens, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourans, l'assiègent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable : quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles ; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Succession d'Espagne.

Droit à cette succession.

Louis XIV & l'empereur *Léopold* étaient au même degré : tous deux descendaient de *Philippe III* par les femmes ; mais *Louis* était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfans de l'empereur ; c'est qu'il était petit-fils de *Philippe IV*, & les enfans de *Léopold* n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante.

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE.

BRANCHE FRANÇAISE.	BRANCHE ALLEMANDE.

PHILIPPE IV.

ANNE-MARIE l'aînée, femme de LOUIS XIII, en 1615.	MARIE-ANNE la cadette, épouse de FERDINAND III, empereur en 1631.

CHARLES II.

LOUIS XIV épouse en 1660 MARIE-THERESE, fille aînée de PHILIPPE IV.	LEOPOLD, fils de FERDINAND III & de MARIE-ANNE, épouse en 1666 MARGUERITE-THERESE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut
MONSEIGNEUR.	MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE, mariée à l'électeur de Bavière MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle
Le duc de Bourgogne.	JOSEPH-FERDINAND-LEOPOLD DE BAVIERE, nommé héritier de toute la monarchie espagnole à l'âge de quatre ans.
Le duc d'Anjou, roi d'Espagne.	
Le duc de Berri.	

Mais la maison de l'empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques & ratifiées de *Louis XIII* & de *Louis XIV* à la couronne d'Espagne ; ensuite le nom d'*Autriche* ; le sang de *Maximilien*, dont *Léopold* & *Charles II* descendaient ; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes ; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les *Bourbons* ; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française ; enfin les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Intrigues pour la succession d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Rysvick ; mais la faiblesse de *Charles II* avait dérangé dès l'année 1696 cet ordre de succession ; & le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière *Maximilien-Marie*. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans ; & quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur *Ferdinand III*, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau, pour le destiner à la monarchie d'Espagne & du nouveau monde. *Charles II*, alors gouverné par elle, (*ll*) fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière en 1696. *Charles* ayant depuis perdu sa mère fut

(*ll*) Voyez les mémoires de *Torci*, premier vol. pag. 15.

gouverné par sa femme *Marie-Anne de Bavière-Neubourg*. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur *Léopold*, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine-mère autrichienne avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. *Marie-Anne de Bavière* fit déchirer le testament qui appelait le jeune bavarois à la succession, & le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur *Léopold*, & qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Rysvick. Les maisons de France & d'Autriche se craignaient & s'observaient, & elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre & la Hollande alors puissantes, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'Empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal *Pierre II* se mit au rang des prétendans. Cela était absurde; il ne pouvait tirer son droit que d'un *Jean I*, fils naturel de *Pierre le justicier* au quinzième siècle; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'*Oropeza* de la maison de Bragance; il était membre du conseil. Il osa en parler; il fut disgracié & renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la succession, & il ne pouvait la demander. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré & inouï de la monarchie espagnole pendant la vie

de *Charles II*. Il eſt très-vraiſemblable que ce fut le miniſtre *Torci;* car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de *Portland Benting* ambaſſadeur de *Guillaume III* auprès de *Louis XIV*. (*mm*)

Traité de partage. 1696. Le roi *Guillaume* entra vivement dans ce projet nouveau. Il diſpoſa dans la Haye, avec le comte de *Tallard*, de la ſucceſſion d'Eſpagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Eſpagne & les Indes occidentales, ſans ſavoir que *Charles II* lui avait déjà légué auparavant tous ſes Etats. Le dauphin fils de *Louis XIV* devait poſſéder Naples, Sicile & la province de Guipuſcoa, avec quelques villes. On ne laiſſait à l'archiduc *Charles*, ſecond fils de l'empereur *Léopold*, que le Milanais; & rien à l'archiduc *Joſeph*, fils aîné de *Léopold*, héritier de l'Empire.

Teſtament de *Charles II*, roi d'Eſpagne. Le ſort d'une partie de l'Europe, & de la moitié de l'Amérique, ainſi réglé, *Louis* promit par ce traité de partage de renoncer à la ſucceſſion entière de l'Eſpagne. Le dauphin promit & ſigna la même choſe. La France croyait gagner des Etats; l'Angleterre & la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe; toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait ſa monarchie de ſon vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour ſon ſucceſſeur, ou l'empereur *Léopold*, ou un fils de cet empereur; qu'il lui donnerait cette récompenſe, de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur & l'intérêt de la

(*mm*) L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, alors auſſi nouvelles qu'intéreſſantes, long-temps avant que les mémoires du marquis de *Torci* paruſſent, & ces mémoires ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette hiſtoire.

maiſon d'Autriche lui dicteraient un teſtament. Il en fit un en effet ; mais il déclara pour la ſeconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ſes Etats. La nation eſpagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de ſa monarchie, applaudiſſait à cette diſpoſition. La paix ſemblait devoir en être le fruit. Cette eſpérance fut encore auſſi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, déſigné roi, mourut à Bruxelles. (*nn*) Novembre 1698.

On accuſa injuſtement de cette mort précipitée la maiſon d'Autriche, ſur cette ſeule vraiſemblance, que ceux-là commettent le crime à qui le crime eſt utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Verſailles, à Londres, à la Haye & à Rome.

Autre traité de partage.

Louis XIV, le roi *Guillaume* & les Etats-Généraux, diſpoſèrent encore une fois en idée de la monarchie eſpagnole. Ils aſſignaient à l'archiduc *Charles*, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de *Louis XIV* devait poſſéder Naples & Sicile & tout ce qu'on lui avait aſſigné par la première convention. Mars 1700.

(*nn*) Les bruits odieux répandus ſur la mort du prince électoral de Bavière ne ſont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains ſans aveu, ſans pudeur & ſans connaiſſance du monde, qui travaillent pour des libraires & qui ſe donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus mémoires de Mme de *Maintenon*, tom. V, pag. 6, ces paroles : *La cour de Vienne de tout temps infectée des maximes de Machiavel, & ſoupçonnée de réparer par ſes empoiſonneurs les fautes de ſes miniſtres.* Il ſemble par cette phraſe que la cour de Vienne ait eu de tout temps des empoiſonneurs en titre d'office, comme on a des huiſſiers & des drabans. C'eſt un devoir de relever des expreſſions ſi indécentes, & de combattre des idées ſi calomnieuſes.

On donnait Milan au duc de Lorraine ; & la Lorraine, si souvent envahie & si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulait point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événemens avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur, & la reine sa femme fut transportée d'une si vive colère qu'elle brisa les meubles de son appartement, & surtout les glaces & les autres ornemens qui venaient de France ; tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs. Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel. La nation espagnole était comptée pour rien. On ne la consultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On proposa d'assembler *las cortes*, les états-généraux ; mais *Charles* frémissait à ce seul nom.

Autres intrigues pour la succession.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses Etats à l'archiduc *Charles*, neveu de sa femme, second fils de l'empereur *Léopold*. Il n'osait les laisser au fils aîné ; tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, & tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands

établissemens dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la Lombardie dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe. Il demandait que l'empereur *Léopold* envoyât son second fils *Charles* à Madrid, à la tête de dix mille hommes ; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, & ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des Etats de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit : la fierté allemande révoltait la hauteur castillanne. La comtesse de *Perlipz*, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid ; & le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Intrigues encore pour la succession.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur *Charles VI*, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, & écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcées contre les Espagnols. » Les » ministres de *Léopold*, écrivait-il, ont l'esprit fait » comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, » dur & tortu. » Cette lettre devint publique.

L'évêque de Lérida fut rappelé ; & à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis, depuis duc d'*Harcourt*, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité & par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre ; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi. (*oo*) Il employa ce temps à gagner les esprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis *Ferdinand le catholique ;* & sa prudence prépara les temps où la France & l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unis avant ce *Ferdinand, de couronne à couronne, de peuple à peuple & d'homme à homme.* Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France ; ses ministres à ne plus s'effrayer des renonciations de *Marie-Thérèse* & d'*Anne d'Autriche*, & *Charles II* lui-même à balancer entre sa propre maison & celle de *Bourbon.* Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement &

(*oo*) *Reboulet* suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré, & de l'accueil tout-à-fait gracieux de sa majesté. Mais le marquis dans ses dépêches avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, & qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin les mémoires de *Torci* démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que *Reboulet*, *Limiers* & les autres historiens ont dit de cette grande affaire.

dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné. (28)

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'*Harcourt* offre des vaisseaux & des troupes à *Charles*, qui en fut sensiblement touché; mais la reine sa femme en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, & refusa séchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, & *Charles II* approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur *Léopold* piqué rappela son ambassadeur le comte de *Harrach;* mais bientôt après il le renvoya à Madrid, & les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France menaçant à son tour assembla une armée vers les frontières d'Espagne, & ce même marquis d'*Harcourt* fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, & qui fut chargé des affaires, comme

(28) Il y avait toujours un parti français à la cour d'Espagne. Les chefs de parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé, & l'on envoya consulter en conséquence le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait, mais il eut la mal-adresse de compromettre dans sa réponse des personnes très-considérables; ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, & qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier & ses protecteurs. Mém. de *St Philippe.*

le dit le marquis de *Torci*. Ainsi le roi moribond menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses Etats allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution & au milieu des inquiétudes.

Le roi d'Espagne consulte le pape.

Dans cette crise violente le cardinal *Portocarrero* archevêque de Tolède, le comte de *Monterey* & d'autres grands d'Espagne voulurent sauver la patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'Etat, & servit la cour de France sans qu'elle le sût. Ils persuadèrent à *Charles II* de préférer un petit-fils de *Louis XIV* à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solemnelles de la mère & de la femme de *Louis XIV* à la couronne d'Espagne, puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendans de réunir sous leur domination les deux royaumes, & qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape *Innocent XII*, & lui fit la même consultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi » que les lois d'Espagne & le bien de la chré- » tienté exigeaient de lui qu'il donnât la préférence » à la maison de France. » La lettre du pape était

du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conſcience d'un ſouverain comme une affaire d'Etat, tandis que le roi d'Eſpagne feſait de cette grande affaire d'Etat un cas de conſcience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de *Janſon* qui réſidait alors à Rome : c'eſt toute la part que le cabinet de Verſailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambaſſadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, & ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie eſpagnole à la maiſon de France. Le roi d'Eſpagne fit ſon troiſième teſtament, qu'on crut long-temps être le ſeul, & donna tous ſes Etats au duc d'Anjou. (*pp*) On ſaiſit un moment où ſa femme n'était pas auprès de lui pour le faire ſigner. C'eſt ainſi que toute cette intrigue fut terminée.

Dernier teſtament de *Charles II.*

2 octobre 1699.

L'Europe a penſé que ce teſtament de *Charles II* avait été dicté à Verſailles. Le roi mourant n'avait conſulté que l'intérêt de ſon royaume, les vœux de ſes ſujets, & même leurs craintes ; car le roi de France feſait avancer des troupes ſur la frontière, pour s'aſſurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond ſe réſolvait à lui tout donner. Rien n'eſt plus vrai que la réputation de *Louis XIV* & l'idée de ſa puiſſance furent les ſeuls négociateurs qui conſommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir ſigné la ruine de ſa maiſon & la grandeur de celle de France, languit

(*pp*) Quelques mémoires diſent que le cardinal *Portocarrero* arracha du roi mourant la ſignature de ce teſtament ; ils lui font tenir un long diſcours pour y diſpoſer ce monarque : mais on voit que tout était déjà préparé & réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs ſavoir ce que dit le cardinal *Portocarrero* au roi tête à tête ?

Mort de Charles II. 1 novembre 1700.

encore un mois, & acheva enfin à l'âge de trente-neuf ans la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que quelques mois avant sa mort ce monarque fit ouvrir à l'escurial les tombeaux de son père, de sa mère & de sa première femme, *Marie-Louise d'Orléans*, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement. (*qq*) Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; & cette faiblesse s'était répandue sur ses Etats. C'est le sort des monarchies que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle *Charles II* avait été élevé que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre. (*rr*) Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de *Louis XIV*, tous ses Etats, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Toute l'Europe surprise du testament.

Son testament fut si secret que le comte de *Harrach*, ambassadeur de l'empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit long-temps l'issue du grand conseil, qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'*Abrantes* vint

(*qq*) Voyez le chapitre des anecdotes.

(*rr*) Voyez les mémoires de *Torci*, tom. I, pag. 12.

à

à lui les bras ouverts : l'ambaſſadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'*Abrantes* lui dit en l'embraſſant : *Vengo a deſpedirme de la caſa de Auſtria. Je viens prendre congé de la maiſon d'Autriche.*

Ainſi, après deux cents ans de guerres & de négociations pour quelques frontières des Etats eſpagnols, la maiſon de France eut d'un trait de plume la monarchie entière, ſans traités, ſans intrigues & ſans même avoir eu l'eſpérance de cette ſucceſſion. On s'eſt cru obligé de faire connaître la ſimple vérité d'un fait juſqu'à préſent obſcurci par tant de miniſtres & d'hiſtoriens, ſéduits par leurs préjugés & par les apparences qui ſéduiſent preſque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'*Harcourt*, & des miniſtres eſpagnols gagnés pour faire ſigner ce teſtament, eſt au rang des menſonges politiques & des erreurs populaires. Mais le roi d'Eſpagne, en choiſiſſant pour ſon héritier le petit-fils d'un roi ſi long-temps ſon ennemi, penſait toujours aux ſuites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de *Louis XIV*, n'était appelé à la ſucceſſion d'Eſpagne que parce qu'il ne devait pas eſpérer celle de France ; & le même teſtament qui, au défaut des puînés du ſang de *Louis XIV*, rappelait l'archiduc *Charles*, depuis l'empereur *Charles VI*, portait expreſſément que l'Empire & l'Eſpagne ne ſeraient jamais réunis ſous un même ſouverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le teſtament qui était un avantage pour ſa *Louis XIV acceptera-t-il le teſtament?*

maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire. Le chancelier de *Pontchartrain* & le duc de *Beauvilliers* furent d'avis de s'en tenir au traité ; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir. (29) *Louis* les voyait aussi ; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament ; & rencontrant, au sortir du conseil, les princesses de *Conti* avec Mme la duchesse : *Hé bien*, leur dit-il en souriant, *quel parti prendriez-vous ?* puis sans attendre leur réponse : *quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je sais bien que je serai blâmé.* (55)

11 novemb. 1700.

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques que le roi

(29) A ne considérer que la justice, cette question était délicate. Le traité de partage liait *Louis XIV*, mais il n'avait aucun droit de priver son petit-fils d'une succession qui était indépendante de son autorité. Il avait encore moins celui de donner à l'Espagne un autre maître que celui qui était appelé au trône par la règle ordinaire des successions, par le testament de *Charles II* & le consentement des peuples. Le traité fait avec l'Angleterre paraît donc injuste ; & ce n'est pas de l'avoir violé, mais de l'avoir proposé, qu'on peut faire un reproche à *Louis XIV*. Devait-il regarder comme absolument nul cet engagement injuste, ou devait-il, en laissant la liberté à son petit-fils d'accepter ou de refuser, se croire obligé à ne lui point donner de secours contre les puissances avec lesquelles il avait pris des engagemens ? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Espagne n'était-elle point évidemment injuste ? Et l'engagement de ne pas défendre son petit-fils, injustement attaqué, aurait-il pu être legitime ?

(55) Malgré le mépris où sont en France les prétendus mémoires de Mme de *Maintenon*, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à *Louis XIV* les dernières volontés de *Charles II*, le roi lui répondit : *Je verrai*. Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque de l'aveu du marquis de *Torci*, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de *Louis XIV* qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

Le ministre qu'on avait alors en Espagne s'appelait *Blécour* & non pas

d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement ; & ses ministres furent poursuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, & contre *Guillaume* qui avait fait le traité, & contre *Louis XIV* qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise & de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. *Louis XIV* semblait le monarque le plus heureux & le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante & deux ans entouré d'une nombreuse postérité ; un de ses petits-fils allait gouverner sous ses ordres l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie & les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi *Guillaume*, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme & faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre ; & *Louis* avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. *Guillaume* & la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à *Philippe V* comme au roi légitime d'Espagne. *Louis XIV* était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi *Charles II*, assurait tout d'un coup à *Philippe V* la possession de la Flandre, & ouvrait dans

Mesures pour faire valoir le testament.

Févr. 1701.

Belcour. Ce que le roi dit à l'ambassadeur *Castel dos Rios*, dans les mémoires de *Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman.

ſon électorat le chemin de Vienne aux armées françaiſes, en cas que l'empereur oſât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était auſſi intimement lié à la France que ſon frère; & ces deux princes ſemblaient avoir raiſon, le parti de la maiſon de *Bourbon* étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Eſpagne; il devait commander les armées françaiſes en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la ducheſſe de Bourgogne & de la reine d'Eſpagne dût jamais faire la guerre à ſes deux gendres.

Premiers ſuccès de la maiſon de France.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par ſon miniſtre, ſe vendit auſſi lui-même, & reçut garniſon françaiſe dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de *Louis XIV* ſans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Eſpagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin de Gibraltar à Anvers, & du Danube à Naples, tout paraiſſait être aux *Bourbons*. Le roi était ſi fier de ſa proſpérité qu'en parlant au duc de *la Rochefoucauld* au ſujet des propoſitions que l'empereur lui feſait alors, il ſe ſervit de ces termes: *Vous les trouverez encore plus inſolentes qu'on ne vous l'a dit.* (*tt*)

Septembre 1701.

Le roi *Guillaume*, ennemi juſqu'au tombeau de la grandeur de *Louis XIV*, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre & la Hollande : il mit encore le Danemarck dans ſes intérêts; enfin il ſigna à la Haye la ligue déjà tramée contre la maiſon de

(*tt*) Du moins c'eſt ce que rapportent les mémoires manuſcrits du marquis de *Dangeau*. Ils ſont quelquefois infidelles.

France. Mais le roi s'en étonna peu ; & comptant ſur les diviſions que ſon argent devait jeter dans le parlement anglais, & plus encore ſur les forces réunies de la France & de l'Eſpagne, il ſembla mépriſer ſes ennemis.

Jacques mourut alors à St Germain. *Louis* pouvait accorder ce qui paraiſſait être de la bienſéance & de la politique, en ne ſe hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, après avoir reconnu *Guillaume* par le traité de Ryſvick. Un pur ſentiment de généroſité le porta d'abord à donner au fils du roi *Jacques* la conſolation d'un honneur & d'un titre que ſon malheureux père avait eus juſqu'à ſa mort, & que ce traité de Ryſvick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conſeil furent d'une opinion contraire. Le duc de *Beauvilliers* ſurtout fit voir avec une éloquence forte tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuſe. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, & penſait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai ſi connu par ſes maximes humaines de gouvernement, & par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples ſur la grandeur des rois. Le marquis de *Torci* appuya par des principes de politique ce que le duc de *Beauvilliers* avait dit comme citoyen. Il repréſenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaiſe par une démarche précipitée. *Louis* ſe rendit à l'avis unanime de ſon conſeil, & il fut réſolu de ne point reconnaître le fils de *Jacques II* pour roi.

16 ſeptembre 1701.

Louis XIV conſerve au fils de *Jacques II* le titre & les honneurs de la royauté, malgré tout ſon conſeil.

Le jour même *Marie de Modène*, (30) veuve de *Jacques*, vient parler à *Louis XIV* dans l'appartement de Mme de *Maintenon*. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi *Guillaume* ne peut s'en plaindre pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de *Louis XIV*. Qu'il reconnaisse ou non le fils de *Jacques II*, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, & il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentimens à des ménagemens inutiles. Ces représentations & ces larmes furent appuyées par Mme de *Maintenon*. Le roi revint à son premier sentiment & à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin *Jacques III* fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de *Torci* a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques anglais (*uu*) m'ont dit

(30) Il paraît, d'après les notes des mémoires de *Berwick*, que *Louis XIV* avait pris sa résolution avant la mort de *Jacques*, & qu'ainsi le conseil dont on a parlé ici fut tenu avant la troisième visite de *Louis XIV* à ce prince, celle où il déclara au malheureux *Jacques* qu'il reconnaîtrait son fils pour roi d'Angleterre.

(*uu*) Entr'autres milord *Bolingbroke*, dont les mémoires ont depuis

que peut-être sans cette démarche leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon & d'Autriche ; mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux, leur parut une injure à la nation & un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentans furent violentes.

Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles : notre condition serait bien malheureuse, si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu & les galères pour détruire les protestans de ses Etats ; aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres sujets ?

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi *Jacques* coupable de haute trahison : un bill d'*atteinder* fut porté contre lui, c'est-à-dire, qu'il fut condamné à mort comme son grand-père ; & c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez ses lettres, tom. II, pag. 56. C'est ainsi que pense encore M. de *Torci* dans ses mémoires. Il dit pag. 164 du tom. I, première édition : *La résolution que prit le roi de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, changea les dispositions qu'une grande partie de la nation témoignait à conserver la paix, &c.* Le lord *Bolingbroke* avoue dans ses lettres que *Louis XIV* reconnut le prétendant *par des importunités de femmes.* On voit par ces témoignages avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, & avec quelle candeur il l'a dite.

Il paraît très-vraiſemblable que l'Angleterre ſe ſerait toujours déclarée contre *Louis XIV*, quand même il eût refuſé le vain titre de roi au fils de *Jacques II*. La monarchie d'Eſpagne entre les mains de ſon petit-fils ſemblait devoir armer néceſſairement contre lui les puiſſances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'eſt un problème à réſoudre, ſi Mme de *Maintenon* ne penſa pas mieux que tout le conſeil, & ſi *Louis XIV* n'eut pas raiſon de laiſſer agir la hauteur & la ſenſibilité de ſon ame.

Philippe V roi d'Eſpagne. Commencement de la guerre contre *Louis XIV*.

L'empereur *Léopold* commença d'abord cette guerre en Italie dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ſes armes pouvaient le plus aiſément pénétrer par le Tirol & par l'Etat de Veniſe; car Veniſe, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maiſon d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner paſſage aux troupes allemandes, elle accompliſſait ces traités ſans peine.

L'empereur, pour attaquer *Louis XIV* du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique ſe fût ébranlé en ſa faveur. Il avait des intelligences & un parti en Eſpagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, ſi l'un des fils de *Léopold* ne ſe préſentait pour les recueillir; & ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre & de Hollande. Le roi *Guillaume* hâtait les préparatifs. Son eſprit, plus agiſſant que jamais dans un corps ſans force & preſque ſans vie, remuait tout, moins pour ſervir la maiſon d'Autriche que pour abaiſſer *Louis XIV*.

Il devait au commencement de 1702 se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis ; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de son lit, lui dirent sur leur religion, & ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe.

Mort de Guillaume III.

16 mars 1702.

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire, & d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, & jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais & le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, & n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de *Louis XIV;* sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que *Louis* était affable. Il haïssait les femmes (*xx*) autant que *Louis* les aimait. *Louis* fesait la guerre en roi, & *Guillaume* en soldat. Il avait combattu contre le grand *Condé* & contre *Luxembourg*, laissant la victoire indécise entre *Condé* & lui à Senef,

Caractère du roi *Guillaume.*

Comparaison de ce prince avec *Louis XIV.*

(*xx*) Voyez la note *z*, page 419.

On a fait dire à *Guillaume* : *Le roi de France ne devrait point me haïr, je l'imite en beaucoup de choses, je le crains en plusieurs, & je l'admire en tout.* On cite sur cela les mémoires de M. de *Dangeau*. Je ne me souviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère, ni dans le style du roi *Guillaume*. Elles ne se trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, & il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait *Louis XIV*, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre & dans la paix furent en tout l'opposé de ce monarque.

& réparant en peu de temps ses défaites à Steinkerque, à Nervinde; aussi fier que *Louis XIV*, mais de cette fierté triste & mélancolique qui rebute plus qu'elle impose. Si les beaux arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure & inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie, & l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'ame & le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général & la valeur d'un soldat, de n'avoir jamais persécuté personne pour la religion, d'avoir méprisé toutes les superstitions des hommes, d'avoir été simple & modeste dans ses mœurs; ceux-là sans doute donneront le nom de grand à *Guillaume* plutôt qu'à *Louis*. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs & de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur, avec laquelle des ministres & des généraux ont ajouté des provinces à la France sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul Etat résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi *Jacques*, ceux-là donneront à *Louis XIV* la préférence.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la succession à la monarchie d'Espagne. Conduite des ministres & des généraux jusqu'en 1703.

A *Guillaume III* succéda la princesse *Anne* fille du roi *Jacques* & de la fille d'*Hyde*, avocat devenu chancelier, & l'un des grands-hommes de l'Angleterre. (31) Elle était mariée au prince de Danemarck, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi *Guillaume*, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues ; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre & de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc *Charles* fils de l'empereur, ou du moins pour résister aux *Bourbons*, méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de

(31) Plus connu comme homme d'Etat sous le nom de *Clarendon*, il a laissé une histoire des guerres civiles d'Angleterre sous *Charles I*, & plusieurs autres ouvrages de politique.

la Flandre, du Pérou & du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes ſans compter ſes flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la ſeconde année, au lieu de quarante; & vers la fin de la guerre elle entretint, tant de ſes troupes que de celles des alliés, ſur les frontières de France, en Eſpagne, en Italie, en Irlande, en Amérique & ſur ſes flottes, près de deux cents mille ſoldats & matelots combattans; dépenſe preſqu'incroyable pour qui conſidérera que l'Angleterre, proprement dite, n'eſt que le tiers de la France, & qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépenſe vraiſemblable aux yeux de ceux qui ſavent ce que peuvent le commerce & le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont inſenſiblement diminué le leur: car après tout, la république des Etats-Généraux n'eſt qu'une illuſtre compagnie de commerce: & l'Angleterre eſt un pays fertile, rempli de négocians & de guerriers.

Ligue contre la maiſon de France.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, ſans compter les ſecours de l'Empire & des alliés qu'il eſpérait détacher de la maiſon de Bourbon; & cependant le petit-fils de *Louis XIV* régnait déjà paiſiblement dans Madrid; & *Louis*, au commencement du ſiècle, était au comble de ſa puiſſance & de ſa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les reſſorts des cours de l'Europe, & ſurtout de celle de France, commençaient à craindre

quelques revers. L'Efpagne, affaiblie fous les derniers rois du fang de *Charles-Quint*, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un *Bourbon*. La maifon d'Autriche avait des partifans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne femblait prête à fecouer le nouveau joug, & à fe donner à l'archiduc *Charles*. Il était impoffible que le Portugal ne fe rangeât tôt ou tard du côté de la maifon d'Autriche. Son intérêt vifible était de nourrir chez les Efpagnols, fes ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Efpagne, & lié aux *Bourbons* par le fang & les traités, paraiffait déjà mécontent de fes gendres. Cinquante mille écus par mois, pouffés depuis jufqu'à deux cents mille francs, ne paraiffaient pas un avantage affez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat-Mantouan & une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il effuyait des généraux français, & du miniftère de Verfailles, lui fefaient craindre avec raifon d'être bientôt compté pour rien par fes deux gendres, qui tenaient refferrés fes Etats de tous côtés. (32) Il avait déjà quitté brufquement le parti de l'Empire pour la France. Il était vraifemblable qu'étant fi peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occafion.

Le miniftère de France perd fa fupériorité.

Quant à la cour de *Louis XIV* & à fon royaume, les efprits fins y apercevaient déjà un changement

(32) On lui déclara, lorfqu'il fe propofait d'aller voir à Milan fon gendre *Philippe V*, qu'il ne ferait reçu que comme un de fes courtifans, & que le roi d'Efpagne ne pourrait, fans manquer à fa dignité, l'admettre à fa table.

que les groffiers ne voient que quand la décadence eft arrivée. Le roi âgé de plus de foixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus fi bien connaître les hommes; il voyait les chofes dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués & fafcinés par une longue profpérité. Mme de *Maintenon*, avec toutes les qualités eftimables qu'elle poffédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'efprit néceffaires pour foutenir la gloire d'un Etat. Elle contribua à faire donner le miniftère des finances en 1699 & celui de la guerre en 1701 à fa créature *Chamillart*, plus honnête homme que miniftre, & qui avait plu au roi par la modeftie de fa conduite, lorfqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modeftie extérieure, il eut le malheur de fe croire la force de porter ces deux fardeaux, que *Colbert* & *Louvois* avaient à peine foutenus. Le roi, comptant fur fa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureufement fes miniftres. Il avait dit après la mort de *Louvois* au roi *Jacques* : *J'ai perdu un bon miniftre; mais vos affaires & les miennes n'en iront pas plus mal.* Lorfqu'il choifit *Barbefieux* pour fuccéder à *Louvois* dans le miniftère de la guerre : *J'ai formé votre père*, lui dit-il, (*yy*) *je vous formerai de même.* Il en dit à peu près autant à *Chamillart*. Un roi qui avait travaillé fi long-temps &

(*yy*) Voyez les mémoires manufcrits de *Dangeau* : on les cite ici parce que ce fait rapporté par eux a été fouvent confirmé par le maréchal de *la Feuillade*, gendre du fecrétaire d'Etat *Chamillart*. *Louis XIV* n'avait que trois ans plus que *Louvois*; à la mort de *Mazarin* le roi avait vingt-trois ans; *Louvois* en avait vingt, & était depuis plufieurs années adjoint de fon père dans la place de miniftre de la guerre.

ſi heureuſement ſemblait avoir droit de parler ainſi ; mais ſa confiance en ſes lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient ſouvent gênés par des ordres précis, comme des ambaſſadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs inſtructions. Il dirigeait avec *Chamillart*, dans le cabinet de M[me] de *Maintenon*, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entrepriſe, il fallait ſouvent qu'il en demandât la permiſſion par un courrier, qui trouvait à ſon retour, ou l'occaſion manquée ou le général battu. (33)

Les dignités & les récompenſes militaires furent prodiguées ſous le miniſtère de *Chamillart*. On donna la permiſſion à trop de jeunes gens d'acheter des régimens preſque au ſortir de l'enfance ; tandis que chez les ennemis un régiment était le prix de vingt ans de ſervice. Cette différence ne fut enſuite que trop ſenſible dans plus d'une occaſion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de S[t] Louis, récompenſe inventée par le roi en 1693, & qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, ſe vendirent dès le commencement du miniſtère de *Chamillart*. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La diſcipline militaire, l'ame du ſervice, ſi rigidement ſoutenue

(33) Le maréchal de *Berwick* rapporte dans ſes mémoires que *Louis XIV* l'ayant conſulté ſur un plan imaginé par *Chamillart* pour la campagne de 1708, & dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant : *Chamillart croit en ſavoir beaucoup plus qu'aucun général, mais il n'y entend rien du tout*. Cependant *Chamillart* reſta encore miniſtre, & dans la même campagne *Louis XIV* l'envoya en Flandre pour prononcer entre le duc de *Vendôme* & le maréchal de *Berwick* ſur les moyens d'empêcher la priſe de Lille.

par *Louvois*, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régimens. La facilité de s'entendre avec les commissaires & l'inattention du ministre produisaient ce désordre. De-là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, & qui savaient à quels généraux la France aurait à faire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais. (zz)

Le prince Eugène.

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un français ; car on doit appeler de ce nom le prince *Eugène*, quoiqu'il fût petit-fils de *Charles-Emmanuel* duc de Savoie. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant-général des armées & gouverneur de Champagne, avait épousé *Olympe Mancini*, l'une des nièces du cardinal *Mazarin*.

Octobre 1663.

De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à *Louis XIV*, & si peu connu

(zz) Le compilateur des mémoires de M[me] de *Maintenon* dit que vers la fin de la guerre précédente le marquis de *Nangis*, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en fesant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis maréchal de *Nangis*, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711.

connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le *chevalier de Carignan*. Il prit ensuite le petit collet. On l'appelait l'*abbé de Savoie*. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, & qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de *Louis XIV*, il était allé servir l'empereur contre les Turcs dès l'an 1683. Les deux princes de *Conti*, allèrent le joindre en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de *Conti*, & à tous ceux qui fesaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui (*a*) n'obéit point. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ses courtisans : *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte?* & les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportemens de jeunesse, sur

(*a*) Par les instructions à moi envoyées & puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince *Eugène* était déjà parti en 1683, & que le marquis de *la Fare* s'est mépris dans ses mémoires, quand il fait partir les deux princes de *Conti* avec le prince *Eugène*, ce qui a induit les historiens en erreur.

Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de *Conti* des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi & d'égards pour M[me] de *Maintenon*, qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, & ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* est le seul qui avance que le duc de *la Rocheguion* dit à son frère le marquis de *Liancour* : *Mon frère, si on intercepte votre lettre vous méritez la mort*. Premièrement, on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite. Secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, & qui sont ensuite recueillis par des écrivains obscurs & mercenaires, sont indignes de croyance.

lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre & un grand-homme dans la paix ; un esprit plein de justesse & de hauteur, ayant le courage nécessaire & dans les armées & dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de *Louis XIV* & la puissance ottomane; il a gouverné l'Empire ; & dans le cours de ses victoires & de son ministère, il a méprisé également le faste & les richesses. Il a même cultivé les lettres, & les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, & des fautes commises par les impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Premiers progrès du prince *Eugène*.

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, & la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de *Catinat* de s'opposer au passage du prince *Eugène*, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main; soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à *Catinat*. Rarement réussit-on, quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières

& de ruiſſeaux, d'empêcher un ennemi habile de les paſſer. Le prince *Eugène* joignait à une grande profondeur de deſſeins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige feſait encore que l'armée ennemie était plus ramaſſée, & la françaiſe plus étendue. *Catinat* voulait aller à l'ennemi; mais quelques lieutenans-généraux firent des difficultés, & formèrent des cabales contre lui. Il eut la faibleſſe de ne ſe pas faire obéir. La modération de ſon eſprit lui fit commettre cette grande faute. *Eugène* força d'abord le poſte de Carpi auprès du canal blanc, défendu par *St Fremont*, qui ne ſuivit pas en tout les ordres du général, & qui ſe fit battre. Après ce ſuccès, l'armée allemande fut maîtreſſe du pays entre l'Adige & l'Adda; elle pénétra dans le Breſſan, & *Catinat* recula juſque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraiſſait ſage, & il faut encore ajouter que le défaut des munitions promiſes par le miniſtre la rendait néceſſaire. Les courtiſans, & ſurtout ceux qui eſpéraient de commander à la place de *Catinat*, firent regarder ſa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de *Villeroi* perſuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, & le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de *Catinat*, malgré les victoires de Stafarde & de la Marſaille, fut obligé de ſervir ſous lui.

Le maréchal de *Villeroi* commande.

Le maréchal duc de *Villeroi*, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours ſa faveur: il avait été de toutes ſes campagnes & de tous ſes

plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable & imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout. (*b*) Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur & du plaisir de commander que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de *Catinat*, & des dégoûts au duc de Savoie. Il fesait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de *Louis XIV*, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince : il ne l'appelait que *Mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la solde de France, & non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France & l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, & qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de *Villeroi* agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, & comme son

(*b*) L'auteur, qui dans sa jeunesse eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était-là son caractère. *La Beaumelle* qui insulte les maréchaux de *Villeroi* & de *Villars* & tant d'autres, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de *Villeroi*, pag. 102, tom. III des mémoires de M[me] de *Maintenon : Villeroi le fastueux, qui amusait les femmes avec tant de légèreté, & qui disait à ses gens, avec tant d'arrogance : A-t-on mis de l'or dans mes poches ?* Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule ? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton d'un homme qui les aurait vus ? & comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles faussetés & de telles sottises ?

supérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime ; mais le maréchal de *Villeroi* l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince *Eugène* au poste de Chiari près de l'Oglio. Les officiers-généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives ; c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, & que les retranchemens en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, & que, si on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. *Villeroi* dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, & envoya un aide de camp ordonner de sa part au maréchal de *Catinat* d'attaquer. *Catinat* se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait : *Allons donc*, dit-il, *Messieurs, il faut obéir*. On marcha aux retranchemens. Le duc de Savoie, à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. *Catinat* chercha à se faire tuer. Il fut blessé ; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, & le maréchal de *Villeroi* ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, & vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne.

Echec de Chiari. 11 septemb. 1701.

Le prince *Eugène* conserva toujours sa supériorité sur le maréchal de *Villeroi*. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone, ville assez forte & munie d'une très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en hâte, monte à cheval ; la première chose qu'il rencontre, c'est

2 février 1702. Maréchal de *Villeroi* pris dans Crémone.

un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier & conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, & sans pouvoir imaginer la cause d'un événement si étrange. Le prince *Eugène* était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé *Bazzoli*, prévôt de Ste Marie la neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur le champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince *Eugène* entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était espagnol, s'en fût douté, & avant que le maréchal de *Villeroi* fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats ; il est tué d'un coup de fusil : tous les officiers-généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de *Rével* lieutenant-général, & du marquis de *Praslin*. Le hasard confondit la prudence du prince *Eugène*.

Crémone surpris & repris.

Le chevalier d'*Entragues* devait faire ce jour-là dans la ville une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel ; & déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince *Eugène* entrait par l'autre. D'*Entragues* commence à courir par les rues avec ses soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandant, sans ordre, remplissent les rues,

les places publiques. On combat en confusion; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régimens irlandais, qui fesaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince *Eugène* n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands qui, dans l'instant que le prince *Eugène* entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet qu'étant entrés par la porte du midi voisine de l'égout, ils sortissent sur le champ de Crémone du côté du nord par la porte du Pô, & qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils alongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent & repoussent les cuirassiers : le marquis de *Praslin* profite du moment; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, & la ville est sauvée.

Le prince *Eugène*, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de *Villeroi* & plusieurs officiers-généraux prisonniers; mais ayant manqué Crémone, que son activité & sa

prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, & que le hasard & la valeur des Français & des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de *Villeroi*, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans, avec toute la rigueur & l'amertume qu'inspiraient sa faveur & son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blamât si hautement son choix, s'échappa à dire : (c) *On se déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori :* terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie. Le duc de *Vendôme* fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Duc de *Vendôme* en Italie.

Le duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, était intrépide comme lui, doux, bienfesant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes ; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, & cet instinct de fureur purement animal & méchanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point les soldats au combat: ils combattaient pour le duc de *Vendôme;* ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la

(c) Voyez les mémoires de *Dangeau*.
On chantait à la cour, à Paris & dans l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur est sans égal ;
Vous avez conservé Crémone
Et perdu votre général.

même profondeur que le prince *Eugène*, & pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails ; il laissait périr la discipline militaire ; la table & le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi-bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé ; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit & par des lumières que le péril rendait plus vives ; & ces jours d'action, il les cherchait toujours ; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, & aussi propre à l'offensive que le prince *Eugène*.

Ce désordre & cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, & même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une mal-propreté cynique, dont il n'y a point d'exemple ; & son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, & qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, & deux princes, petits-fils de *Henri IV*, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est ce mélange d'activité & d'indolence, avec lequel *Vendôme* fit contre *Eugène* une guerre vive d'artifice, de surprises, de

marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la vic-
15 août 1702. toire : telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne & à Paris. *Vendôme* était vainqueur, toutes les fois qu'il n'avait pas à faire au prince *Eugène* en personne : mais, dès qu'il le retrouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

Duc de Savoie contre la France. Janv. 1703. Au milieu de ces combats, & des siéges de tant de châteaux & de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de *Louis XIII*, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de *Philippe V*, va quitter les *Bourbons* & marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, & même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô & le Tanaro, & plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre ; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations & celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique : mais il y manqua dans un autre point bien essentiel ; ce fut en laissant ses

troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de *Vendôme* les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

10 août 1703.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contr'elle. *Pierre* roi de Portugal reconnaît l'archiduc *Charles* pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de *Pierre II*, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Portugal contre la France.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille son partisan implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare, pour avoir des chevaux & du blé ; mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, *Muley Ismaël*, le tyran le plus guerrier & le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, & honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, & des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains, sans y joindre celles des barbares. Ce secours

Les alliés traitent avec le roi de Maroc.

d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Autriche, celui d'Angleterre & de Hollande.

Marlborough. *Churchil*, comte & ensuite duc de *Marlborough*, déclaré général des troupes anglaises & hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France, qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, & qui, après avoir suivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, & par le besoin qu'on avait de lui, & par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine. Il menait le parlement par son crédit & par celui de *Godolphin* grand-trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre & des finances, plus roi que n'avait été *Guillaume*, aussi politique que lui, & beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, & cette sérénité d'ame dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, *tête froide*. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais sur les Français, dans les plaines de Poitiers, de Créci & d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à la Haye & dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser

pour abaisser la France. Il excitait les ressentimens de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table, pour en tirer un secours de sept à huit mille soldats. Le prince *Eugène*, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux pourvues, quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandans ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient souvent à la Haye avec le grand-pensionnaire *Heinsius* & le greffier *Fagel*, qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les *Barnevelt* & les de *Witt*, & avec plus de bonheur. Ils fesaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon; & le ministère de France était alors bien faible pour résister long-temps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entr'eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, & ne les confiaient à ceux qui les devaient seconder qu'au point de l'exécution. *Chamillart* au contraire n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, & jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangemens par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué, avant même qu'il fût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de *Feuquières* lui reproche avec raison : & Mme de *Maintenon* avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un

Avantages des alliés contre la France.

ministre incapable. Ce fut-là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que *Marlborough* eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous *Turenne*. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que le bel anglais: mais le vicomte de *Turenne* avait jugé que le bel anglais serait un jour un grand-homme. Il commença par élever des officiers subalternes & jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau*. Il savait que, quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; & qu'un officier, pour être plus
1702. ancien, n'est pas toujours meilleur. Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'*Athlone*, général hollandais, lui disputait le commandement; & dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils le duc de Bourgogne, prince sage & juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de *Boufflers*, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'anglais, revint à Versailles au milieu
Septembre & octobre 1702. de la campagne. *Boufflers* resta seul témoin des succès de *Marlborough*, qui prit Venlo, Ruremonde, Liége, avançant toujours & ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie & dans une république; créé duc par la reine, & ce qui eſt plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans ſa maiſon.

Il s'élevait cependant un homme qui ſemblait devoir raſſurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de *Villars*, alors lieutenant-général, & que nous avons vu depuis généraliſſime des armées de France, d'Eſpagne & de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace & de confiance. Il avait été l'artiſan de ſa fortune, par ſon opiniâtreté à faire au-delà de ſon devoir. Il déplut quelquefois à *Louis XIV*, & ce qui était plus dangereux, à *Louvois*, parce qu'il leur parlait avec la même hardieſſe qu'il ſervait. On lui reprochait de n'avoir pas une modeſtie digne de ſa valeur : mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, & fait pour conduire des Français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laiſſé languir longtemps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, & qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc & pair, gouverneur de province : mais auſſi il a ſauvé l'Etat ; & d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtiſans, ont eu à peu près les mêmes récompenſes. On lui a reproché juſqu'à ſes richeſſes, quoique médiocres, acquiſes par des contributions dans le pays ennemi, prix de ſa valeur & de ſa conduite ; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus

confidérables par des voies honteufes les ont poffédées avec l'approbation univerfelle. Il n'a guère commencé à jouir de fa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il furvécût à toute la cour pour goûter pleinement fa gloire.

Il n'eft pas inutile qu'on fache quelle a été la raifon de cette injuftice dans les hommes : c'eft que le maréchal de *Villars* n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de fe faire des amis avec de la probité & de l'efprit, ni celui de fe faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlaffent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorfqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : *Sire, je vais combattre les ennemis de votre majefté, & je vous laiffe au milieu des miens.* Il dit aux courtifans du duc d'Orléans régent du royaume, devenus riches par ce bouleverfement de l'Etat appelé fyftème : *Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que fur les ennemis.* Ces difcours, où il fe permettait le même courage que dans fes actions, rabaiffaient trop les autres hommes, déjà affez irrités par fon bonheur.

Il était, en ces commencemens de la guerre, l'un des lieutenans-généraux qui commandaient des détachemens dans l'Alface. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par *Mélac* pendant quatre mois. Ce prince fefait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain & d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brifgau, qui touchent à la forêt noire : & cette forêt immenfe féparait les troupes bavaroifes des

françaifes.

françaifes. *Catinat* commandait dans Strasbourg. Sa circonfpection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de défavantage. L'armée de France eût été perdue fans reffource, & l'Alface eût été ouverte par un mauvais fuccès. *Villars*, qui avait réfolu d'être maréchal de France ou de périr, hafarda ce que *Catinat* n'ofait faire. Il en obtint permiffion de la cour. Il marcha aux impériaux avec une armée inférieure vers Fridlingue, & donna la bataille qui porte ce nom.

La cavalerie fe battait dans la plaine : l'infanterie françaife gravit au haut de la montagne, & attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de *Villars* que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de fon infanterie, une voix cria : *Nous fommes coupés.* A ce mot, tous fes régimens s'enfuirent. Il court à eux, & leur crie : *Allons, mes amis, la victoire eft à nous, vive le roi.* Les foldats répondent, *vive le roi*, en tremblant, & recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régimens ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide fouvent du gain des batailles.

Bataille de Fridlingen.
14 octobre 1702.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, fon canon, fon champ de bataille, après avoir été pourfuivi deux lieues à travers les bois & les défilés, tandis que pour preuve de fa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, & fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Le marquis de *Villars* proclamé marechal de France par les soldats.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent *Villars* maréchal de France sur le champ de bataille; & le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

Avril 1703.

Le maréchal de *Villars* joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, & maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'Etat en ne suivant que son génie que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube; & quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses Etats à la merci de l'empereur. Le comte de *Styrum*, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit le maréchal au prince : *il faut tomber sur Styrum, & marcher tout-à-l'heure.* L'électeur temporisait: il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux & ses ministres. *C'est moi qui suis votre ministre & votre général*, lui répliquait *Villars*. *Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille?* Le prince, occupé du danger de ses Etats, reculait encore; il se fâchait contre le général : *Hé bien*, lui dit *Villars*, *si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français;* & aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince indigné, (*d*) & ne voyant dans ce français qu'un téméraire,

Villars gagne une bataille à Hochstet.

(*d*) Tout ceci doit se trouver dans les mémoires du maréchal de *Villars* manuscrits; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de

ſut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochſtet auprès de Donavert.

Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie & la françaiſe, ſaiſies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, & le maréchal de *Villars* ſe vit preſque ſeul quelques minutes ſur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat, & remporta la victoire. On tua trois mille impériaux : on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon & leur bagage. L'électeur ſe rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conſeil de l'empereur s'il ſortirait de ſa capitale.

20 ſeptemb. 1703.

La terreur de l'empereur était excuſable : il était alors battu par-tout. Le duc de Bourgogne, ayant ſous lui les maréchaux de *Tallart* & de *Vauban*, venait de prendre le vieux Briſac. *Tallart* venait non-ſeulement de reprendre Landau ; mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Heſſe, depuis roi de Suède, qui voulait ſecourir la ville. Si l'on en croit le marquis de *Feuquières*, cet officier & ce juge ſi inſtruit dans l'art militaire, mais ſi ſévère dans ſes jugemens, le maréchal de *Tallart* ne gagna cette

6 ſeptemb.

Bataille de Spire. 14 novemb. 1703.

ces mémoires eſt abſolument de lui ; les deux autres ſont d'une main étrangère & un peu differente.

On voit par les dépêches du maréchal combien il avait à ſouffrir de la cour de Bavière : *Peut-être valait-il mieux lui plaire que de le bien ſervir. Ses gens en uſent ainſi. Les Bavarois, les étrangers, tous ceux qui l'ont volé, friponné au jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, &c.*

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur*, une intrigue que les miniſtres de l'electeur de Bavière formaient alors pour faire ſa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui.

bataille que par une faute & par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : *Sire, votre armée a pris plus d'étendards & de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats.*

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français par leur impétuosité avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu & roulant a prévalu. Les Allemands & les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre & de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse les disciplina, de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très-aisément. Trois rangs tirant à la fois, & avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, & la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraie plus qu'elle ne tue, & l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince *Eugène* a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témisvar & de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainsi l'art de se détruire

eſt non-ſeulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

L'électeur de Bavière demande pour ſon malheur un autre général que *Villars*.

Cependant la fortune de la France ſe ſoutenant d'abord ſi heureuſement du côté de l'Allemagne, on préſumait que le maréchal de *Villars* la pouſſerait encore plus loin, avec cette impétuoſité, qui déconcertait la lenteur allemande: mais ce même caractère, qui en fesait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; & l'électeur de Bavière fut aſſez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même fatigué des petites intrigues d'une cour orageuſe & intéreſſée, des irréſolutions de l'électeur, & plus encore des lettres du miniſtre d'Etat *Chamillart* plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi ſa retraite. Ce fut la ſeule récompenſe qu'il eut des opérations de guerre les plus ſavantes & d'une bataille gagnée. *Chamillart*, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévènes réprimer des payſans fanatiques, & il ôta aux armées françaiſes le ſeul général qui pût alors, ainſi que le duc de *Vendôme*, leur inſpirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. *Louis XIV* avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux & plus irréconciliables que ces habitans des Cévènes.

CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochstet, & ses suites.

Marlborough fait changer la fortune

LE duc de *Marlborough* était revenu vers les Pays-Bas au commencement de 1703, avec la même conduite & la même fortune. Il avait pris Bonn, résidence de l'électeur de Cologne. De-là il avait repris Hui, Limbourg, & s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de *Villeroi*, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, & n'était pas plus heureux contre *Marlborough* qu'il l'avait été contre le prince *Eugène*. En vain le maréchal de *Boufflers* venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre *Obdam* général hollandais. Un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant si le général anglais ne marchait pas au secours de l'empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau. Trente mille français, sous les ordres du maréchal de *Marsin*, qui avait succédé à *Villars*, inondaient le pays au-delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français & les Bavarois, de l'autre par le prince *Ragotski*, à la tête des Hongrois combattans pour leur liberté, & secourus de l'argent de la France & de celui des Turcs. Alors le prince *Eugène* accourt d'Italie ; il

vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de *Marlborough*. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, & que sa reine & les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille anglais d'infanterie & vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube auprès de Donavert, vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille français & autant de bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat, *Marlborough* perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavarois & les Français. On dit qu'il tua six mille hommes & qu'il en perdit presqu'autant. Peu importe à un général le nombre des morts quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert : il passe le Danube : il met la Bavière à contribution. Combat de Donavert. 2 juillet 1704.

Le maréchal de *Villeroi*, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, & n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de *Tallart*, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à *Marlborough* par un autre chemin & se joint à l'électeur ; dans le même temps le prince *Eugène* arrive & se joint à *Marlborough*.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, & dans les mêmes campagnes où le maréchal de *Villars* avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévènes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de *Tallart*,

écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, & la manière dont le maréchal de *Tallart* voulait combattre, il écrivit au président de *Maisons* son beau-frère, que si le maréchal de *Tallart* donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à *Louis XIV*, elle a été publique.

Bataille d'Hochstet. 13 août 1704.

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons & de cent soixante escadrons, ce qui fesait à peu près soixante mille combattans, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons & cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes; car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée, si sanglante & si décisive, mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français; la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, & de donner au maréchal de *Villeroi* le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire & que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de *Feuquières* compte douze fautes capitales que firent l'électeur, *Marsin* & *Tallart*, avant & après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre & d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche

Fautes.

du maréchal de *Villars* que cette difpofition était inexcufable.

Le maréchal de *Tallart* était à l'aile droite, l'électeur avec *Marfin* à la gauche. Le maréchal de *Tallart* avait dans le courage toute l'ardeur & la vivacité françaife, un efprit actif, perçant, fécond en expédiens & en reffources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la gloire & à la fortune par toutes les voies d'un homme d'efprit & de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de *Feuquières;* car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public ; de même que le général battu a toujours tort, quelque fage conduite qu'il ait eue. *Tallart.*

Mais le maréchal de *Tallart* avait un malheur bien dangereux pour un général; fa vue était fi faible qu'il ne diftinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que fon courage ardent, tout contraire à celui de *Marlborough,* s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laiffait pas à fon efprit une liberté affez entière. Ce défaut lui venait d'un fang fec & allumé. On fait affez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre ame.

Le maréchal de *Marfin* n'avait jufque-là jamais commandé en chef; & avec beaucoup d'efprit & un fens droit, il avait, difait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général. *Marfin.*

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince

vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi & une heure. *Marlborough* & ses anglais, ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de *Tallart*. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de passer à la gauche pour voir comment elle etait disposée. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de *Tallart* combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur & de *Marsin* n'était point encore attaquée par le prince *Eugène*. *Marlborough* entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'*Eugène* eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Si tôt que le maréchal de *Tallart* apprend que *Marlborough* attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée ; la cavalerie française trois fois ralliée & trois fois poussée. Il va vers le village de Blenheim, où il avait posté vingt-sept bataillons & douze escadrons. C'était une petite armée séparée : elle fesait un feu continuel sur celle de *Marlborough*. De ce village, où il donne ses ordres, il revole à l'endroit où *Marlborough*, avec de la cavalerie & des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

Maréchal de *Tallart* pris. Son fils tué.

M. de *Feuquières* se trompe assurément, quand il dit que le maréchal de *Tallart* n'y était pas, & qu'il fut pris prisonnier en revenant de l'aile de *Marsin* à la sienne. Toutes les relations conviennent, & il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était présent. Il y fut blessé ; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa

présence. *Marlborough* vainqueur perce d'un côté entre les deux armées françaises ; de l'autre, ses officiers-généraux percent aussi entre ce village de Blenheim & l'armée de *Tallart*, séparée encore de la petite armée qui est dans Blenheim.

Le maréchal de *Tallart*, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français. Il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince *Eugène*, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale & la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de *Tallart*. La consternation & l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers & soldats se jetaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier-général ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-sept bataillons & ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de *Marsin* fit alors la retraite. Le comte du *Bourg*, depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie, en se retirant par les marais d'Hochstet ; mais ni lui, ni *Marsin*, ni personne, ne songea à cette armée qui restait encore dans Blenheim, attendant des ordres & n'en recevant point. Elle était d'onze mille hommes effectifs ; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées, qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses ; mais l'endroit où on se

trouve poſté décide de tout. Ils ne pouvaient ſortir des rues étroites d'un village, pour ſe mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuſe, qui les eût à chaque inſtant accablés par un plus grand front, par ſon artillerie & par les canons même de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier-général qui devait les commander, le marquis de *Clairambault*, fils du maréchal de *Clairambault*, courut pour demander les ordres au maréchal de *Tallart* : il apprend qu'il eſt pris : il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, & va ſe noyer dans le Danube.

Sivières brigadier, qui était poſté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois & de Provence de marcher avec lui : pluſieurs officiers même des autres régimens y accourent; ils fondent ſur l'ennemi, comme on fait une ſortie d'une place aſſiégée ; mais après la ſortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé *des-Nonvilles*, revint à cheval un moment après dans le village avec milord *Orknay* du nom d'*Hamilton*. *Eſt-ce un anglais priſonnier que vous nous amenez ?* lui dirent les officiers en l'entourant. *Non, Meſſieurs, je ſuis priſonnier moi-même, & je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre priſonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay qui vous offre la capitulation.* Toutes ces vieilles bandes frémirent ; Navarre déchira & enterra ſes drapeaux : mais enfin il fallut plier ſous la néceſſité ; & cette armée ſe rendit ſans combattre. Milord *Orknay* m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans ſa ſituation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes

françaifes euffent fubi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à lâcheté : mais quelques années après, quatorze mille fuédois fe rendant à difcrétion aux Ruffes en rafe campagne ont juftifié les Français.

Suite de cette bataille.

Telle fut la célebre bataille qui en France a le nom d'*Hochftet*, en Allemagne de *Pleintheim*, & en Angleterre de *Blenheim*. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts, & près de huit mille bleffés, & le plus grand nombre du côté du prince *Eugène*. L'armée françaife y fut prefque entièrement détruite. De foixante mille hommes, fi long-temps victorieux, on n'en raffembla pas plus de vingt mille effectifs.

Environ douze mille morts, quatorze mille prifonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards & de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée & douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, fignalèrent cette journée. Les fuyards fe difperfèrent ; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, paffée fous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, & ce que le foldat vainqueur a de rapacité & de barbarie. L'électeur fe réfugiant à Bruxelles rencontra fur le chemin fon frère l'électeur de Cologne, chaffé comme lui de fes Etats ; ils s'embraffèrent en verfant des larmes. L'étonnement & la confternation faifirent la cour de Verfailles, accoutumée à la profpérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouiffances pour la naiffance d'un arrière-petit-fils de *Louis XIV*.

Perſonne n'oſait apprendre au roi une vérité ſi cruelle. Il fallut que Mme de *Maintenon* ſe chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit & on a écrit, & toutes les hiſtoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim un monument de cette défaite, avec une inſcription flétriſſante (*e*) pour le roi de France : mais ce monument n'exiſta jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de *Marlborough*. La reine & le parlement lui ont fait bâtir dans ſa principale terre un palais immenſe qui porte le nom de *Blenheim*. Cette bataille y eſt repréſentée dans les tableaux & ſur les tapiſſeries. Les remercîmens des chambres du parlement, ceux des villes & des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de ſa victoire. Le poëme du célèbre *Addiſſon*, monument plus durable que le palais de Blenheim, eſt compté, par cette nation guerrière & ſavante, parmi les récompenſes les plus honorables du duc de *Marlborough*. L'empereur le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis échangée contre une autre ; mais il n'a jamais été connu

Récompenſes données à *Marlborough*.

(*e*) *Reboulet* aſſure que l'empereur *Léopold* fit ériger cette pyramide : on le crut en effet en France ; le maréchal de *Villars* en 1707 envoya cinquante maîtres pour la détruire ; on ne trouva rien. Le continuateur de *Thoiras*, qui n'a écrit que d'après les journaux de la Haye, ſuppoſe cette inſcription & propoſe même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des français réfugiés oiſifs. Il était très-commun alors, & il l'eſt encore aujourd'hui, de donner ſes imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les mémoires manquaient à l'hiſtoire, aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai eſt noyé dans un océan de brochures.

ſous ce titre, le nom de *Marlborough* étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France diſperſée laiſſe aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils paſſent le Rhin : ils entrent en Alſace. Le prince *Louis de Bade*, général célèbre pour les campemens & pour les marches, inveſtit Landau que les Français avaient repris. Le roi des Romains *Joſeph*, fils aîné de l'empereur *Léopold*, vient à ce ſiége. On prend Landau ; on prend Trarbach. 19 & 23 novemb. 1704.

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fuſſent encore reculées. *Louis XIV* ſoutenait ſon petit-fils en Eſpagne, & était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour réſiſter à *Marlborough ;* & on les fit. On raſſembla les débris de l'armée : on épuiſa les garniſons : on fit marcher des milices. Le miniſtère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée ; & on rappela du fond des Cévènes le maréchal de *Villars* pour la commander. Il vint, & ſe trouva près de Trèves avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu aſſez tôt joindre ſes troupes aux Anglais, *Villars* eut au moins l'honneur de faire décamper *Marlborough*. C'était beaucoup alors. Le duc de *Marlborough*, qui eſtimait aſſez le maréchal de *Villars* pour vouloir en être eſtimé, lui écrivit en décampant : » Rendez-moi la juſtice de » croire que ma retraite eſt la faute du prince de » Bade, & que je vous eſtime encore plus que je » ne ſuis fâché contre lui. » Mai 1705.

L'archiduc *Charles*, depuis empereur, va à Londres.

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de *Villeroi* délivré de ſa priſon, n'était pas entamée. En Eſpagne, le roi *Philippe V* & l'archiduc *Charles* attendaient tous deux la couronne; le premier de la puiſſance de ſon grand-père, & de la bonne volonté de la plupart des Eſpagnols; le ſecond, du ſecours des Anglais & des partiſans qu'il avait en Catalogne & en Arragon. Cet archiduc, depuis empereur, & alors ſecond fils de l'empereur *Léopold*, n'ayant rien que ce titre, était allé ſur la fin de 1703, preſque ſans ſuite, à Londres implorer l'appui de la reine *Anne*.

Puiſſans ſecours que l'Angleterre lui donne.

Alors parut toute la puiſſance des Anglais. Cette nation, ſi étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaiſſeaux de tranſport, trente vaiſſeaux de guerre joints à dix vaiſſeaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, & de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette ſupériorité que donnent le pouvoir & les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans ſa lettre à la reine *Anne*, préſentée par l'archiduc, ne refuſât à cette ſouveraine ſa bienfaitrice le titre de *Majeſté*: on ne la traitait que de *Sérénité*, (*f*) ſelon le ſtyle de la cour de Vienne, que l'uſage ſeul pouvait juſtifier, & que la raiſon a fait changer depuis, quand la fierté a plié ſous la néceſſité.

(*f*) *Reboulet* dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *dilection*, mais c'eſt celui des électeurs.

Fin du tome premier.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table des Chapitres du premier volume.

